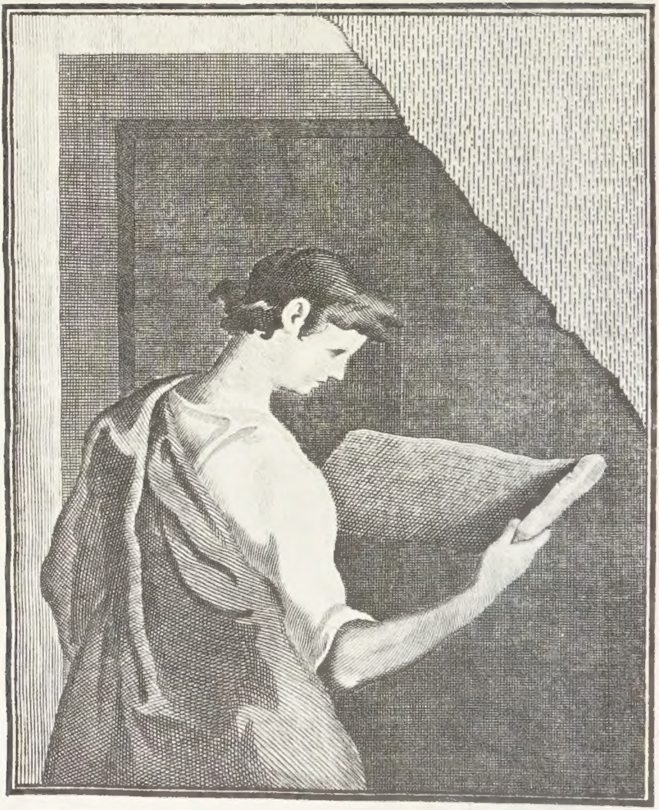

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhi1726unse_2

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Août 1726. /4

Jour.

Collegii Billom, Soc. Jesu

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recuëillis par l'Ordre de Son Altesse Sérénissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Août 1726.

Catal. inscript

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
& se vendent à Lyon,
Chez les FRERES BRUYSET, Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXVI.

Avec Approbation & Privilege.

CES MEMOIRES ONT COMMencé au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc; & brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	8. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Août 1726.

ARTICLE LXV.

GEORGII BUCHANANI Scoti opera omnia, Edimburgi apud Robertum Fribarnium 1715. *infolio. Les Oeuvres de George Bucanan à Edimbourg, chez Robert Fréebairn* 1715. *deux tomes infolio de* 1127. *pages, y compris les Préfaces & les Tables.*

IL y a long-tems que l'on demandoit un Recüeil complet des Ouvrages de Bucanan. Ils avoient déja paru pour la plûpart séparément;

mais outre que quelques-unes de ces piéces commençoient à rentrer dans l'oubli des hommes par la rareté des exemplaires, d'autres y étoient demeurées depuis leur naissance, & n'attendoient qu'une main secourable pour passer des Manuscrits sous la presse de l'Imprimeur.

Robert Fréebairn, Libraire d'Edimbourg a entrepris de faire ce present à la République des Lettres, & il n'a rien omis de ce qu'on pouvoit desirer pour donner à cet ouvrage toute sa perfection. Etant en Ecosse, & dans la Capitale même, où l'Auteur a passé les dernieres années de sa vie, il a eû plus de facilité de ramasser ses écrits. A cet avantage, il en a ajoûté un autre, qui lui a été d'un puissant secours, & qui donne un grand relief à cette Edition. Il s'est associé M. Ruddiman sçavant Ecossois, pour revoir le texte avec la derniere exactitude, & pour l'éclaircir par des notes critiques. Personne n'étoit plus capable de ce soin que M. Ruddiman, qui joint à une connoissance peu commune de la Langue Latine & de l'Histoire de son païs;

beaucoup de ſagacité, de droiture, & d'application au travail.

On n'a pas eû peu de peine à ramaſſer tous les ouvrages de l'Auteur. L'Hiſtoire d'Ecoſſe avoit paru pour la premiere fois à Edimbourg en 1582. de l'Imprimerie d'Alexandre Arbutnet : mais elle avoit contracté entre les mains de l'Imprimeur des taches conſidérables & en grand nombre. Pour les ôter on a eû recours aux Editions de Genêve, de Francfort & d'Utrecht ; & comme les corrections n'étoient pas toutes également heureuſes, & que les derniers éditeurs avoient ajoûté de nouvelles fautes à celles des Editions précédentes, on a cherché d'autres ſecours, & l'on a trouvé heureuſement dans la Bibliothéque d'Edimbourg un Manuſcrit bien conſervé, que l'on croit être de la main même du Copiſte de Bucanan. Ses Poëſies n'ont pas demandé moins d'attention. La Paraphraſe des Pſeaumes en Vers ſe trouve differente d'elle-même à chaque Edition qui s'en eſt faite du vivant de l'Auteur, par les corrections qu'il y a faites lui-même, pour rendre l'ouvrage plus

parfait. La même choſe eſt arrivée dans ſes Tragédies. On a cru devoir pour cette raiſon s'en tenir aux dernieres Editions, & l'on a eû ſoin de mettre dans les notes les variations que ces changemens ont produit dans le texte. Les Livres de la Sphere avoient auſſi ſouffert pluſieurs altérations importantes. Il n'en parut d'abord qu'un morceau dans le Recüeil des Poëſies de Bucanan. Deux ans après on donna au public le reſte de l'ouvrage. Mais ces Editions & celles qui ſe ſont faites depuis, ont été juſtifiées ſur un Manuſcrit de la Bibliothéque d'Edimbourg, collationné lui-même ſur une Copie Olographe de l'Auteur. Ses autres Poëſies n'avoient pas été moins maltraitées par les Imprimeurs. L'Edition d'Edimbourg, & ſur tout celle de Saumur n'ont pas peu aidé à rétablir le texte en mieux. On trouve dans celle-ci, outre les ouvrages de Bucanan, les paſſages des Auteurs qui en ont parlé avec éloge, un Catalogue des Copies Manuſcrites, & des Editions qui en ont été faites; une Table fort ample des matieres contenuës dans l'Hiſtoire

d'Ecosse ; une autre Table exacte des noms propres d'hommes, de Païs, de Provinces, de Villes, &c. avec les noms modernes qui leur répondent ; enfin un Traité méthodique des vers dont l'Auteur s'est servi. Ce travail a dû coûter à M. Fréebairn ; mais on ne devoit rien attendre de moins, d'un Libraire sçavant, & zélé pour la gloire des Lettres, de son païs, & de sa profession. Trois petites attentions de plus, auroient achevé la perfection de l'entreprise. 1°. Le papier auroit pû être plus blanc & plus fort, pour répondre mieux à la beauté des caracteres & à la netteté de l'impression. 2°. L'Editeur n'a pas assez fait usage de son bon goût dans le Recuëil qu'il a donné des passages des Auteurs qui ont parlé avantageusement de Bucanan. Parmi ces passages, il y a quelques piéces plates, pleines de mauvais vers & même de Solécismes : dans d'autres on donne à l'Auteur des loüanges fausses sur son Histoire, & outrées sur ses vers. Enfin il manque à l'Histoire d'Ecosse, des Cartes de Géographie ; ce secours étoit necessaire pour connoître plus en détail les dif-

férens païs, & sur tout les Isles qui font partie du Royaume d'Ecosse, pour suppléer aux fautes de l'Historien, & pour le suivre plus aisément dans le grand nombre d'événemens qu'il presente successivement à l'esprit de ses Lecteurs.

Mais ce qui fait particuliérement le prix de cette Edition, ce sont les sçavantes notes, dont M. Ruddiman l'a enrichie. Grammaire, Poëtique, Histoire, Géographie, tout y est employé à propos. On peut dire que rien n'a échappé à sa critique; & ce qui est bien rare, c'est que la prévention pour son païs & pour son Auteur n'ont point été capables de le détourner tant soit peu de la vérité & de l'équité. Il justifie Bucanan, & il le condamne; il vante son mérite, & il releve ses fautes: c'est un juge impartial qui blâme tout ce qui est blâmable, & qui ne donne son estime qu'au bon & au vrai. Il faut cependant en excepter un point, qui est celui de la Religion. Nez & élevez dans la haine de l'Eglise Catholique, l'Editeur & le Commentateur montrent par tout la malheureuse & déplorable confor-

mité de leurs ſentimens avec ceux de Bucanan, & ne manquent gueres d'occaſions de ſe déchaîner contre le Pape, les Prêtres, & les Religieux en des termes que la différence de créance n'autoriſe point entre d'honnêtes gens. Il y a encore une choſe que l'on pourroit reprocher au Commentateur. Parmi les Panégyriſtes de Bucanan, il cite le Pere Vavaſſeur & le Pere Rapin, qui n'ont pas laiſſe de rendre juſtice au mérite de l'Auteur, quoiqu'ils fuſſent d'une Religion bien différente de la ſienne. Mais le dernier s'eſt aviſé de trouver quelque choſe à redire dans le ſtile de l'Hiſtoire d'Ecoſſe. On lui a rendu éloge pour éloge, *Rapinus acerrimi vir judicii*, & l'on a répondu à ſa critique par des termes injurieux, qui s'étendent non-ſeulement ſur le Pere Rapin; mais encore ſur les Jeſuites, & ſur preſque tous les Catholiques: *At id non tam ex vero, quam è vatiniano illo quo Pontificii plerique, præſertim Loyolæ Diſcipuli, in eum odio feruntur, dictum exiſtimem.* Eſt-ce là une réponſe? Je veux que des Catholiques, & ſur tout des Jeſuites ayent écrit contre Buca-

nan, & qu'ils l'ayent fait avec trop de vivacité. Après tout, cela ne fait rien au jugement que Rapin a porté du stile de cet Historien, & il falloit se contenter d'examiner si ce jugement est bien fondé. Des injures ne sçauroient tenir lieu de justification, & elles ne servent qu'à montrer la foiblesse de ceux qui sont obligez d'y avoir recours. M. Ruddiman n'est pas le premier qui a travaillé sur l'Histoire de Bucanan. Plusieurs sçavans avoient déja employé leur plume à ce dessein. Thomas Craford entr'autres, avoit fait des notes pour éclaircir les endroits du texte qui avoient besoin d'explication, & pour redresser les égaremens de l'Auteur. Non content de ce secours, le nouveau Commentateur a confronté cette Histoire, avec tout ce que les Ecrivains de sa nation ont produit sur le même sujet, il a consulté dans les Histoires des Peuples voisins, ce qui pouvoit avoir rapport avec celle d'Ecosse; il a foüillé dans les Bibliothéques publiques & particulieres, & il a tiré la lumiere du sein des tenebres, où elle étoit cachée dans de vieux Manuscrits, qui ne se

défendoient qu'à peine contre la voracité du tems & des vers. Enfin il a pénétré, pour ainſi dire, juſqu'au Sanctuaire de la vérité; les Regiſtres publics d'Ecoſſe lui ont été ouverts, on lui en a donné des copies fidélement collationnées; on lui a communiqué juſqu'aux piéces originales, & ſur la dépoſition muette de ces témoins reſpectables, il a convaincu de faux en cent endroits l'Hiſtorien Latin.

Le premier ouvrage qui ſe preſente dans ce Recüeil eſt la vie de l'Auteur compoſée par lui-même. Le Public a eû de tout tems cette indulgence pour les grands hommes, de ſouffrir qu'ils lui laiſſaſſent le recit de leur vie, ſe réſervant toûjours le droit de rabattre du moins quelque choſe de ce qu'ils diſent à leur avantage. Quoique Bucanan ait été un grand Poëte, un grand Hiſtorien & Précepteur d'un Grand Roi, ſa vie n'a cependant eû rien d'aſſez intéreſſant pour mériter qu'on tranſmît à la poſtérité le détail des événemens qui en ont fourni le cours. On pourroit croire que l'Auteur en a jugé autrement; mais loin de

vouloir attribuer cet ouvrage à sa vanité, nous aimons mieux en faire honneur à sa complaisance pour ses amis. On produit une Lettre de Thomas Randolphe adressée à Pierre Yong, où il l'exhorte à entreprendre d'écrire la vie de Bucanan, pendant que celui-ci étoit en vie, & que l'on pouvoit tirer de lui quantité de particularitez qui auroient échappé à tout autre. On croit qu'Yong s'excusa de ce travail, & qu'il pressa Bucanan avec tant d'instance de le faire lui-même, qu'il se laissa enfin persuader. Ce qui confirme cette pensée, c'est que la vie de Bucanan & la Lettre d'Yong sont dattées de la même année. Quoiqu'il en soit, cette vie mérite nos éloges par plus d'un endroit. On y voit non-seulement cette pureté d'élocution, & cette élégance de stile que l'Auteur a employées dans tous ses autres ouvrages: mais elle a de plus, un air de modestie & de sincérité, qui se trouve rarement dans ces sortes de compositions, & qui a mérité à cet égard l'estime d'un des plus sçavants Prélats du dernier siecle, je veux dire Monsieur Huet qui en parle en ces

termes : * *Parcior fuit & verecundior in narrandâ vitæ ſuæ Hiſtoriâ Georgius Buchananus, brevis etiam & adſtrictus, & candidè quoque ſe ipſe denudans, ut nec de novis, praviſque Religionibus, quæ multorum animos infecerant illâ ætate, quid ipſe ſenſerit ſatis diſſimulet.* Dans le précis que nous allons donner de cet ouvrage, nous nous arrêterons particulierement ſur les endroits qui font quelque difficulté, ou qui ont paru demander nos réfléxions.

Bucanan vint au monde en 1506. à Killerne Paroiſſe du Duché de Lennox, dans les Provinces Méridionales de l'Ecoſſe, ſur la riviere de Blayn. Sa famille quoiqu'ancienne ſe trouvoit alors peu accommodée des biens de la fortune. Ses Ancêtres prirent le nom de Bucanan, non pas de la Province de Bucan, comme quelques-uns l'ont avancé, mais d'une Baronie de la Province de Lennox. Entre pluſieurs branches qui partagerent cette famille, cette de Drummakill eut la gloire de voir ſortir de ſon ſein le premier de ſa nation qui ait écrit dans ce goût pur & délicat

* *Huetius in vitâ ſuâ. p.* 424.

en quoi conſiſte proprement la fleur & l'agrément de l'érudition. Il perdit ſon pere dès ſes premieres années ; & ſon grand-pere qui vivoit encore, étoit un diſſipateur, qui acheva entierement de ruïner ſa maiſon. Bucanan n'eut de reſſource que dans Jacques Hériot ſon Oncle, qui lui trouvant beaucoup d'ouverture & d'inclination pour les ſciences le fit paſſer en France à l'âge de quatorze ans pour y achever ſes études dans l'Univerſité de Paris, où les Lettres commençoient à prendre un nouveau luſtre ſous le Regne de François I. Ce fut-là que ſon talent pour la Poëſie ſe déclara. Ses Maîtres s'en apperçûrent bien-tôt, & s'appliquerent particulierement à lui façonner le génie par l'exercice de la compoſition, & par la lecture des meilleurs Poëtes de l'Antiquité. Il ne joüit pas long-tems de cet avantage, ſon Oncle vint à mourir, lui-même tomba dans une maladie conſidérable, & ſe trouvant deſtitué de tout ſecours pour continuer ſes études, il retourna dans ſon païs deux ans après en être ſorti.

Le délâbrement de ſa maiſon lui fit

naître la pensée d'essayer à se pousser par la voye des armes. L'Ecosse étoit alors dans une étrange situation depuis la mort de Jacques IV. Le Duc d'Albanie fils naturel du feu Roi & Régent du Royaume venoit d'arriver de France avec un renfort de Troupes, pour tenir en bride les différentes factions qui partageoient les Seigneurs Ecossois, & pour les réünir contre les Anglois leurs communs ennemis. Le jeune Bucanan, qui n'avoit alors que dix-huit ans, prit parti dans ces Troupes au mois d'Octobre 1523. Mais une chute prodigieuse de neiges, qui arriva pendant une marche pénible qu'il fallut faire la nuit, pour aller d'Eccles à Lauder, glaça tout à-coup la valeur naissante du nouveau soldat, & lui fit tomber pour toûjours les armes des mains. Cet accident fut suivi d'une maladie qui l'attacha au lit tout le reste de l'hiver. Le retour du Printems l'ayant mis en état de reprendre ses études, il alla à l'Université de Saint André prendre des Leçons de Dialectique sous Jean Mair d'Hadington. Il a échapé ici à Bucanan un trait de malignité, qui

eſt comme le premier échantillon de ſon mauvais cœur, & dont nous verrons bien d'autres marques dans la ſuite. Ce Jean Mair étoit un homme de mérite, dont nous avons une Hiſtoire d'Ecoſſe & pluſieurs ouvrages de Théologie. Il avoit même des bontez particulieres pour ſon nouveau Diſciple, & étant paſſé en France quelques mois après, il le mena avec lui. Cependant il eſt repreſenté ici comme un Sophiſte, plûtôt que comme un Dialecticien, *Dialecticen, aut veriùs Sophiſticen docebat.* Mais l'ingratitude de Bucanan ne s'en eſt pas tenuë-là. Hadington ayant fait paroître un ouvrage, où il s'appelloit *Johannes ſolo cognomento Major*, la modeſtie du Maître devint bien-tôt un ſujet de Satyre pour le Diſciple, qui fit à cette occaſion cette ſanglante Epigramme.

Quum ſcateat nugis ſolo cognomine Major,
Nec ſit in immenſo pagina ſana libro;
Nil mirum titulis quòd ſe veracibus ornat,
Non ſemper mendax fingere creta ſolet.

Mais il y a toute apparence que la diversité des sentimens sur la Religion, a porté plus que tout autre chose Bucanan à traiter si indignement une personne qu'il devoit respecter par tant d'endroits. Le même principe alluma encore sa bile plus d'une fois avec aussi peu de raison, & cette conduite que rien ne sçauroit justifier n'est que trop ordinaire aux Protestans. Bucanan de retour en France, se trouva livré comme en proye à l'erreur & à la pauvreté. L'embrasement du Luthéranisme commençoit à ravager les Provinces de ce grand Royaume, & il ne put s'en garantir, *in flammam Lutheranæ Sectæ jam latè se spargentem incidit*, comme il le dit lui même. L'indigence le poursuivit pendant près de deux ans, & une Régence de basse-classe au Collége de Sainte Barbe fut toute sa ressource. Il prit ce nouvel emploi en 1526. & le fit pendant deux ans & demi avec les miseres qu'il a décrites si naïvement dans l'Elégie *ite leves nugæ*, qu'il composa lorsqu'il quitta la Régence, pour entrer auprès du Comte de Cassils en qualité de son Gouverneur.

Pendant les cinq années qu'il fut avec ce jeune Seigneur, il traduisit en Latin les Rudimens que Thomas Linacer sçavant Grammairien avoit composées en Anglois, & cet ouvrage, qui fut imprimé à Paris en 1533. fut le premier que Bucanan mit au jour, si l'on en excepte quelques piéces de Poësie. L'année suivante il repassa pour la seconde fois en Ecosse avec son éléve. Pendant les deux années qu'il resta encore avec lui; les étincelles de l'héréſie, dont il avoit ressenti les atteintes en France, se réveillerent, & lui firent produire l'Elegie *Manè sub auroram*, où par des traits de Satyre pleins de calomnie & d'impiété, il se déchaîne contre les Religieux en général & contre l'Ordre de Saint François en particulier.

En 1537. Jacques V. jetta les yeux sur lui, pour lui confier l'éducation de Jacques Stuart son fils naturel. Bucanan se prévalut de sa faveur contre les Franciscains, & fit contr'eux plusieurs pieces, qui ont couvert sa mémoire d'un éternel opprobre. Ce n'est point un Poëte en belle humeur, qui sçait répandre avec politesse ce

ſel fin & délicat d'une ſatyre ingénieuſe ; c'eſt une muſe forcenée, qui debite effrontément les menſonges les plus groſſiers, & tient le langage de la proſtitution. En vain, pour diminuer l'odieux de ces infamies, le Poëte veut nous faire accroire qu'il ne fit en cela que prêter ſa plume au Roi, qui étoit, à ce qu'il dit, mécontent de ces Religieux. La punition que ce Prince voulut en tirer dément l'impoſteur, & eſt une preuve ſans replique de ſon impudence. Le ſcandale étoit trop grand pour être ſouffert. Les Religieux outragez, déchirez par ces écrits Satyriques eurent recours au Cardinal David Béton, Archevêque de Saint André, qui porta leurs plaintes au Roi. Le coupable ne ſongea qu'à ſe retirer au plûtôt de la Cour, pour ſe mettre en ſûreté. Mais il fut enfin découvert & mis en priſon au commencement de 1539. On ne fut pas long-tems ſans avoir des preuves conſtantes de ſon attachement aux erreurs de Luther. Le ſupplice de quelques partiſans de la nouvelle Secte, qui furent brûlez ou envoyez en exil, allarma ſa conſtance & le fit penſer ſé-

rieusement à son évasion. Il en vint à bout au mois de Mars, se retira en Angleterre au travers des plus grands dangers, & trouva un asile chez le Chevalier de Ransford.

Depuis le Schisme de Henri VIII. les Luthériens n'étoient pas plus épargnez en Angleterre que les Catholiques. Les bûchers de Londres, où l'on brûloit souvent dans le même feu ceux de l'une & de l'autre Religion, rappellerent à Bucanan ceux qu'il avoit échappez à Edimbourg, & comme il ne se sentoit nul attrait pour le Martyre, tout son soin fut de mettre sa personne à couvert en passant en France par la premiere occasion. Il comptoit de fixer à Paris ses égaremens : la presence du Cardinal Béton qui étoit alors Ambassadeur pour le Roi d'Ecosse à la Cour de François I. l'obligea de les pousser plus loin. André Govea principal du nouveau Collége de Guyenne à Bourdeaux, lui offrit tout à propos une place de Professeur dans son Collége. Il accepta l'offre sans différer, & se trouva en fonction au tems du passage de l'Empereur Charlequint, à qui il presenta

à ce ſujet une piéce de Poëſie de ſa façon. Pendant les trois années qu'il profeſſa dans cette ville, il compoſa trois Tragédies Latines, qui furent joüées ſur le Théâtre de la nouvelle Académie. Ces ſuccès ne furent pas cependant ſans quelque mélange d'inquiétude. Le Cardinal Beton inſtruit du lieu de ſa demeure écrivit à l'Archevêque de Bourdeaux pour le faire arrêter. Mais la mort du Roi d'Ecoſſe, qui arriva en ce tems-là, calma ſes frayeurs. Une autre ſorte d'allarmes remplaça bien tôt la précédente. La peſte qu'il avoit échapée dans le Norrumberland en s'enfuyant de ſon Païs, vint le chaſſer de Bourdeaux en 1543. Le jeune Michel de Montagne, qui y faiſoit ſes études, & qui avoit conçû beaucoup d'eſtime pour le Profeſſeur Ecoſſois, lui donna apparemment une retraite dans les terres de ſa Maiſon. Du moins il ſe glorifie au premier Livre de ſes eſſais chap. 25. de l'avoir eû quelque-tems chez lui pour précepteur, & ce fait ne ſçauroit convenir à d'autre année qu'à celle-ci. Il n'y avoit plus de ſûreté pour Bucanan de retourner à Bour-

deaux, depuis que l'Archevêque étoit inſtruit de ſa conduite & de ſes ſentimens ſur la Religion. Il crut devoir être plus en repos à Paris, & il y revint en 1544. Ce fut ſans doute alors qu'il ſe trouva Collégue de Tournebuë & de Murat au Collége du Cardinal le Moine, où il eſt aſſez vraiſemblable qu'il fit une Claſſe pendant une partie de l'année à la place de quelqu'un des Profeſſeurs. Cette Epoque qui réünit ces trois grands hommes, & qui eſt atteſtée par Pierre Bourbon, par Ménage, & par Moreri, eſt aſſez remarquable & aſſez glorieuſe à ce Collége, pour mériter qu'on en conſervât la mémoire par quelque inſcription publique. Les deux années ſuivantes on ne ſçait pas trop ce que devint Bucanan. Peut-être que la crainte de quelques nouvelles pourſuites l'obligea de s'éloigner de Paris, & d'errer çà & là dans les campagnes ou dans les Provinces voiſines.

En 1547. il ſe preſenta une occaſion de quitter la France, & il ne la laiſſa pas échaper. Jean III. Roi de Portugal venoit d'ouvrir un nouveau

Collége à Conimbre, & comme il vouloit donner du lustre à cet établissement naissant, il jetta les yeux sur André Govea, principal du Collége de Bourdeaux, pour le mettre à la tête de son Académie, & lui manda d'amener avec lui un nombre de Professeurs habiles & de réputation. Bucanan eut part à ce choix. Son mérite étoit beaucoup au-dessus de ce qu'on lui offroit, mais son caractere d'esprit lui fit des affaires en Portugal, comme par tout ailleurs. Il ne put se contrefaire long-tems sur l'article de la Religion. Outre qu'il n'observoit point l'abstinence du Carême, il lui échapa dans l'entretien plusieurs traits contre les Prêtres & les Moines, contre l'Eglise Romaine, & contre le Sacrement de l'Eucharistie. Sous un Prince Religieux on n'attaque point impunément la Religion. Le Roi de Portugal, qui avoit déja eu connoissance des vers infames qu'il avoit faits contre les Franciscains, le fit arrêter en 1549. & le tint en prison pendant un an & demi. Sur l'espérance qu'il parut donner de sa conversion, on le transporta dans un Mo-

naſtere, pour lui donner la commodité de ſe faire inſtruire. Apparemment que la traduction de pluſieurs Pſeaumes en vers Latins qu'il fit pendant ſa retraite, & le témoignage favorable que lui rendirent les Moines chez qui il avoit demeuré, diſpoſerent le Roi à le croire bien converti. La maniere dont Bucanan parle lui-même de ces Moines, rend ce dernier point fort probable. Accoûtumé à ne vomir par tout que des injures contre les Moines, il ſe contente de dire de ceux-ci qu'ils n'étoient pas de grands Théologiens, mais qu'ils n'étoient ni mal-faiſans ni déreglez : *Hominibus quidem alioqui nec inhumanis, nec malis, ſed omnis Religionis ignaris.* Quoiqu'il en ſoit, il fut élargi en 1552. & ayant trouvé au Port de Lisbonne un vaiſſeau prêt à faire voile pour l'Angleterre, il ſe ſervit de cette occaſion pour ſe retirer d'un païs trop Catholique pour lui.

Les Anglois ſe trouvoient ſous un Roi mineur, le Royaume étoit agité par les factions des Grands, & tout ſembloit devoir aboutir à une guerre civile. Son inclination le rappella de

nouveau en France, & il y repassa au commencement de 1553, peu après la levée du siége de Mets. Ce fut alors que pour se dédommager des mauvais traitemens que ses discours & ses écrits licentieux lui avoient attirez, & qu'il nous dépeint par-tout comme une persécution suscitée contre lui par les Religieux de St. François, il se déchaîne contre eux à toute outrance, par des Poësies scandaleuses & infames, également indignes d'un Chrétien & d'un honnête homme. Au mois de Juillet de l'année 1554. il fit imprimer sa Tragédie de Jephté, qu'il dédia à Charles de Cossé Maréchal de France, qui le fit Précepteur de Timoléon son fils quelques mois après, & lui donna beaucoup de part dans sa confiance. Pendant les cinq années qu'il demeura dans cet emploi, & pendant les trois suivantes, il s'appliqua à étudier les points de controverse qui exerçoient alors les Théologiens; ce qui ne l'empêcha pas de faire de tems en tems quelques piéces de vers; & d'entreprendre un grand Poeme en cinq livres sur la Sphére. En 1563. il rentra dans son

Païs, vingt-quatre ans après en être ſorti. Il y trouva les choſes bien changées par rapport à la Religion. Depuis l'apoſtaſie de Henri VIII, le Schiſme qui ſe répand comme la contagion ; avoit paſſé d'Angleterre en Ecoſſe. Bucanan crut qu'il pouvoit enfin ſe démaſquer tout-à-fait ; & ſe ſépara publiquement de la Communion de l'Egliſe Romaine, dont il étoit deja ſéparé de cœur depuis trente-neuf ans. Au commencement de 1565. il fit encore aſſez bruſquement un voyage en France, on ne ſçait pourquoi, & il y demeura le reſte de l'année. La Reine Marie Stuart le fit rappeller, dans le deſſein de lui confier un jour l'inſtruction du jeune Prince Jacques VI. ſon fils, qui n'avoit encore que ſix mois. En attendant elle le fit Principal du Collége de St. Leonard dans l'Univerſité de St. André, où il demeura pendant quatre ans. Les diſgraces qui arriverent en ce tems-là à cette Princeſſe firent paroître, dans tout ſon jour, le mauvais cœur de Bucanan. Il fut un des premiers à prendre parti contre ſa bienfaitrice en s'attachant au Comte de Murrai Régent

du Royaume, qu'il accompagna en 1568. à la conférence d'Yorck, où le Comte ſe rendit pour juſtifier ſa révolte contre ſa Souveraine. Ce fut par l'ordre du Régent qu'il compoſa un Ecrit déteſtable intitulé *Detectio*, où il s'attache à flétrir la réputation de cette Reine par les plus noires calomnies. La qualité de Précepteur du jeune Roi, que Marie lui avoit deſtinée par eſtime pour ſon mérite, lui fut donnée pour fruit de ſa perfidie par le Conſeil Secret d'Ecoſſe & par l'aſſemblée des Etats. Depuis ce tems-là, ſa plume venduë plus que jamais à l'iniquité, ne fut plus employée que pour diſtiller le poiſon le plus noir ſur tout ce qui n'étoit pas dans les intérêts des Révoltez. Guillaume de Maitland Létington en éprouva les atteintes dans la Satire intitulée *Caméleon*. Une autre, ſous le nom d'avertiſſement aux Seigneurs fidéles, eſt remplie des plus ſanglantes invectives contre les Hamiltons & contre tous ceux qui étoient attachez à la Reine. L'eſprit d'héréſie, qui fut de tout tems ennemie de la Monarchie & des Monarques, lui dicta encore le ſéditieux

libélle *de jure Regni apud Scotos*, où il dégrade tous les Rois en les soumettant à l'élection des Peuples. Enfin il consacra les douze ou 13. dernieres années de sa vie à écrire l'Histoire de son Pays, qu'il semble n'avoir entreprise que pour trouver l'occasion de justifier les attentats de la révolte contre la Reine-Mere. Les infirmités de la vieillesse l'ayant obligé de quitter la Cour en 1581, il se retira à Edimbourg, pour retoucher à loisir ce grand Ouvrage, & y mourut l'année suivante, le 28. Septembre, à l'âge de 77. ans. Si-tôt que ses deux derniers Ouvrages parurent, c'est-à-dire, le Dialogue *de jure Regni* & l'Histoire d'Ecosse, Jacques VI. qui avoit été son éléve, reconnut avec horreur le mauvais caractére de son Précepteur, les flétrit par un Edit de 1584, & vengea par cet Acte public la Reine sa mere, & tous les Souverains outragez par les calomnieuses Satyres de cet insolent Auteur.

Telle est la vie de Bucanan qui fut dans son siécle un prodige d'esprit, de littérature, & d'ingratitude; infiniment estimable par ses talens; infini-

ment mépriſable par l'abus qu'il en fit. Nous ne dirons rien de ſes mœurs. Les Lecteurs équitables pourront apprécier ſa pudeur par ſes Poëſies pleines d'infamies, d'ordures, & d'obſcénités; ſa probité, par ſes Satyres envenimées contre tant de perſonnes reſpectables par leur rang & par leur vertu; & ſa Religion, par ſes déclamations fanatiques contre l'Egliſe Romaine, le Pape, les Evêques, les Prêtres, & les Religieux. Au reſte nous nous ſommes bien donné de garde de faire Bucanan Cordelier. Rien n'eſt moins fondé que cette imagination de Génébrard, que pluſieurs Catholiques ont bonnement répetée d'après lui, & que Bayle a ſolidement réfutée. Quelques Poëſies de l'Auteur mal-entenduës ont apparemment fait naître l'idée de cette fable, qui n'a trouvé de créance que dans des eſprits diſpoſez à adopter tout ce qu'on débite au déſavantage de certaines perſonnes d'un caractére odieux.

Après avoir parlé de la vie de Bucanan, il nous reſte à parler de ſes autres Ouvrages: mais la longueur de cet Extrait nous oblige à réſerver ſon

Hiſtoire d'Ecoſſe & ſes Poëſies pour les mois ſuivans.

ARTICLE LXVIII.

LA MANIERE D'ENSEIGNER & d'étudier les belles Lettres par rapport à l'eſprit & au cœur. Par M. Rollin ancien Recteur de l'Univerſité, Profeſſeur d'Eloquence au Collége Royal, & aſſocié à l'Academie Royale des inſcriptions & belles Lettres. A Paris, chez Jacques Etienne, rue Saint Jacques, à la Vertu, 1726. *avec approbation & Privilége du Roi. Deux voll. in* 12. I. *vol.* 432 *pages ſans la Préface & piéces préliminaires qui en contiennent* 112. II. *vol.* 640.

ON doit regarder cet Ouvrage de M. Rollin comme un fruit de ſa reconnoiſſance envers l'Univerſité de Paris, ſelon qu'il le déclare lui-même. Elevé dans ſon ſein dès ſa premiere jeuneſſe, & formé par ſes ſoins à la pieté & aux belles Lettres, il a tâché depuis, de lui rendre en partie ce qu'il en avoit reçû, en lui conſacrant ſes travaux pour l'inſtruction de la jeuneſſe, comme il l'a fait avec beaucoup

de réputation en qualité de Profeſſeur de Rhétorique dans l'un de ſes principaux Colléges, & comme il continuë encore de le faire en qualité de Profeſſeur en Eloquence au Collége Royal. Pénétré des obligations qu'il fait profeſſion d'avoir à l'Univerſité de Paris, qu'il appelle ſa bonne Mere, & à laquelle il ſe croit comptable de ſon loiſir, auſſi bien que de ſes travaux; il a cru ne pouvoir mieux employer le loiſir honorable que lui donne la place qu'il occupe dans le Collége Royal, qu'à compoſer l Ouvrage qu'il donne aujourd'hui au Public ſous ſes Auſpices, & auquel l'inſtitution gratuite que le Roi a établie dans l'Univerſité de Paris a donné lieu. Car ayant été chargé par la même Univerſité de faire le diſcours Public de Remerciment au Roi ſur la grace qu'il venoit de lui faire, on fut ſi content de la maniere dont il s'en acquitta, en faiſant voir que le but que s'étoit toûjours propoſé l'Univerſité dans l'inſtruction de la jeuneſſe, avoit été de la former également, & à la pieté & aux Sciences, qu'on le preſſa de dévélopper ſur cela dans un Ouvrage plus

étendu, ce que les bornes preſcrites pour un diſcours public ne lui avoient permis que d'ébaucher.

C'eſt à quoi il commence à ſatisfaire par les deux volumes qu'il donne aujourd'hui & qui ne ſont qu'une partie de ce qu'il embraſſe dans le plan qu'il s'eſt formé, non ſur ſes vûës particulieres, mais ſur ce qui ſe pratique dans l'Univerſité de Paris ; de ſorte qu'à l'exception d'un très petit nombre d'articles, où il a cru pouvoir hazarder quelques vûës qui lui ſont propres, il fait profeſſion de s'en tenir, pour tout le reſte, à ce qu'il a vû pratiquer par ſes Maîtres, & à ce qu'il a obſervé lui-même en ſuivant leurs traces.

M. Rollin rend compte dans ſes *Obſervations Particulieres*, des raiſons qu'il a eû d'écrire ſon Ouvrage en François, & dont la principale eſt que ſe propoſant d'inſtruire de jeunes gens qui ne peuvent pas être fort habiles dans la Langue Latine, il a cru devoir ſe ſervir pour leur utilité, d'une Langue qu'ils n'euſſent point de peine à entendre. Sa modeſtie lui fait même dire, que ſi avant que de com-

poser ces deux Tomes, il avoit eû connoissance de l'Ouvrage du P. de Jouvenci intitulé *de Ratione discendi & docendi*, qu'il n'a lû que depuis, la lecture seule de ce Livre auroit pû le détourner d'écrire le sien en Latin ; ne pouvant, dit-il, se flatter d'atteindre à la beauté du stile qui y regne : Défiance bien loüable dans un homme de la reputation de l'Auteur, en fait de Latinité ; mais défiance qui en faisant beaucoup d'honneur au feu P. de Jouvency, ne sçauroit diminuer en rien l'idée qu'on a du mérite & de la capacité de Monsieur Rollin en ce genre.

Le corps de l'Ouvrage qu'il nous donne est précédé d'un discours Préliminaire qui tient lieu de Préface & qu'il divise en deux parties. La premiere roule sur la fin que l'Université de Paris se propose dans l'instruction de la jeunesse, & qu'il reduit à ces trois grands objets, la Science, les mœurs, & la Religion, dont il traite en trois articles differens.

Il dit d'abord dans le premier, que pour sentir les grands avantages qu'on peut retirer de l'étude des Scien-

ces & des beaux Arts, il ne faut que considérer la différence que cette étude a coutume de mettre non seulement entre les particuliers, mais encore entre les Nations. Les Atheniens n'occupoient qu'un fort petit terrain dans la Gréce; mais par le soin extrême qu'ils eurent de cultiver les beaux Arts, ils en firent une Ecole célébre d'où l'on vit sortir Grands Orateurs, fameux Capitaines, sages Legislateurs, & habiles Politiques, qui porterent au plus haut comble la gloire de leur Patrie. Rome de son côté ne s'est pas renduë moins célébre par le mérite & la reputation des beaux Ouvrages qu'elle a produits presque en tout genre, que par l'étenduë de ses conquêtes & par la grandeur de son Empire.

Au contraire on voit que la gloire des Nations s'est anéantie à mésure que les Lettres y ont été négligées. C'est ce que l'Auteur prouve par la décadence de l'Afrique, si fertile autrefois en beaux Esprits, & en Grands Hommes, & de l'Egypte qui avoit été considérée comme la source de toutes les Sciences; Après quoi il fait voir com-

ment les Peuples de l'Occident & du Septentrion par le moyen des belles Lettres qui les ont civilisez, ont égalé en toute sorte de Litterature, ce que les autres Nations avoient eû de plus distingué en ce genre. On n'en doit point être surpris, si l'on fait attention aux secours que l'esprit tire de l'étude des Sciences pour se perfectionner. Cette étude en effet lui donne de l'élevation, de l'étenduë, de la justesse, & de la capacité même pour les affaires. L'Auteur apporte en faveur de ce dernier trait, différens exemples & entr'autres celui de *Lucullus* qui envoyé pour faire la guerre a Mitridate ; & parti de Rome sans aucun usage de l'Art Militaire, arriva en Asie Capitaine tout formé, par le secours des Livres où son excellent genie lui avoit fait trouver de quoi suppléer à ce qui lui manquoit du côté de l'expérience.

Ce que M. Rollin dit ici de Lucullus, il ne le dit que d'après Ciceron qui parlant de ce Général Romain au commencement du IV. Livre de ses Questions Academiques, fait cette remarque à son sujet, qu'étant parti

de Rome entierement neuf dans ce qui regarde la guerre, il se trouva Général tout formé en arrivant dans l'Asie : *In Asiam factus Imperator venit, cum esset Româ Profectus rei Militaris rudis.* Or comment accorder ce récit de Ciceron avec les exploits que Plutarque attribuë à Lucullus dans la vie de ce Romain, & entre autres d'avoir défait deuxfois l'Armée Navale de Mitridates, lorsque Sylla l'envoya en Asie pour ramasser des Vaisseaux, & lui former une flote, c'est-à-dire, dans le tems que Lucullus étoit encore jeune & long-tems avant son Consulat. Dira-t-on que pour être bon Capitaine sur Mer, cela ne lui donnoit pas de l'expérience ni de l'habileté pour la guerre qui se fait sur Terre? Mais on sçait assez que chez les Romains, il falloit que les Capitaines fussent, pour ainsi dire à deux mains, & que le Commandant d'une flote devoit être en état de quitter ses Vaisseaux & de faire la guerre par Terre comme par Mer, lorsque l'occasion s'en presentoit. C'est aussi ce que fit Lucullus dans ce même tems, en entreprenant le siége de Mitylene

comme on le peut voir dans Plutarque; Et certainement l'embuſcade qu'il dreſſa aux Aſſiegez, & à la faveur de laquelle il leur tua cinqcens hommes, & leur en prit ſix mille, n'étoit pas un trait de Capitaine bien neuf dans le metier, & qui pût avoir beſoin, pluſieurs années après, de l'apprendre dans des Livres. Mais pour revenir à nôtre ſujet, quand l'étude ne ſerviroit à autre choſe, dit fort judicieuſement M. Rollin, qu'à accoutumer au travail, & à en donner une douce & utile habitude, ce ſeroit toûjours un grand avantage: il ne faut pas même croire que les connoiſſances détaillées qu'on y acquiert ſoient inutiles, en ce qu'il ſe trouve rarement des occaſions de les mettre en œuvre; cela répand toûjours dans l'eſprit, dit M. Rollin, une juſteſſe, une ſolidité, une préciſion, & une grace même dont les connoiſſeurs s'apperçoivent facilement. En effet un homme qui a étudié à fonds une matiere, en parle tout autrement, lors même qu'il n'eſt queſtion que de certaines connoiſſances générales qu'on n'ignore point communément, que ne le peut faire tout

autre qui n'a pas acquis les mêmes lumieres.

Des avantages qu'on retire de l'étude pour former l'eſprit, M. Rollin paſſe à ceux qu'on en peut retirer pour former les mœurs, ce qui eſt un des principaux objets qu'on doit avoir dans les études. Or, ſelon lui, l'uſage qu'on en doit faire par rapport à cette fin eſt de ſe ſervir adroitement de tout ce qui ſe rencontre de maximes, d'exemples, & d'Hiſtoires remarquables dans la lecture des Auteurs, pour l'oppoſer à la corruption naturelle de l'homme & au torrent des mauvaiſes coutumes, & pour corriger par les traits de la frugalité & de la ſimplicité des plus Grands Hommes de la République Romaine, cet amour des richeſſes, du luxe & des plaiſirs qui eſt devenu le goût dominant dans ces derniers ſiécles. L'Auteur exhorte ſur tout ceux qui inſtruiſent les jeunes gens à leur inſpirer plus d'eſtime pour les actes de bonté & de généroſité, que pour les actions brillantes & les exploits éclatans; mais pour rendre ces réfléxions plus utiles, il fait obſerver, qu'elles doivent être

courtes & vives, de ſorte qu'elles inſtruiſent ſans fatiguer.

M. Rollin vient enſuite à ce qui touche la Religion, qu'il donne pour troiſiéme objet de l'étude, & ſans laquelle nos Ecoles ne differeroient en rien de celles des Payens. Ils ont eux-mêmes pouſſé ſi loin, dit-il, leur delicateſſe par rapport aux bonnes mœurs, dans l'étude des Sciences, qu'ils ne croiroient pas qu'on pût être parfair Orateur ſans être homme de bien. C'eſt ainſi que s'en explique Quintilien dans ſa Rhetorique où il exige de l'Orateur non ſeulement le talent de la parole, mais encore toutes les vertus morales; d'où M. Rollin prend occaſion d'entrer dans le détail de toutes les précautions que prenoient les Payens pour rendre leurs Ecoles auſſi utiles du côté des mœurs, que de celui de l'érudition. Et après avoir fait un précis de tout ce que le même Quintilien a dit ſur ce chapitre, il en tire cette conſéquence, que par rapport aux vertus purement morales, les ſoins & les attentions des Maîtres Chrétiens ne peuvent guéres aller plus loin qu'où les ont portez les

Maîtres Payens ; & que comme, selon l'Evangile, *nous n'entrerons point dans le Royaume des Cieux*, si nous ne faisons quelque chose de plus que ce qu'ils ont fait, nous ne devons pas nous en tenir à former dans les jeunes gens, l'honnête homme, & l'homme de probité, mais que nous devons sur tout travailler à former dans eux l'homme Chrétien.

Il fait voir sur cela que la principale vûë de l'Université de Paris est de former les Enfans à la pieté ; que c'est dans cette idée que pour leur donner du goût pour la lecture de l'Ecriture Sainte, il a été réglé par un Statut exprès qu'on leur feroit reciter tous les jours, outre leurs leçons ordinaires, quelques Sentences de la Sainte Ecriture, & sur tout du nouveau Testament; Statut qui a paru si sage au Parlement, que dans un Réglement général qu'il fit par un Arrêt de 1703. pour un des Colléges de l'Université, il enjoignit la même chose, chargeant le Principal de ce Collége d'y tenir la main.

Après ce premier soin qui, joint aux réflexions que le Professeur ajoû-

te de vive voix ſur la Sentence de l'Ecriture, & aux inſtructions Chrétiennes, qui ſe font dans toutes les Claſſes les Samedis, eſt une maniere directe de porter les Enfans à la pieté ; Mr. Rollin enſeigne une autre maniere de les y porter indirectement, en tirant parti des occaſions qu'on en trouve dans l'explication des Auteurs Payens. Par exemple quand on vient à tomber ſur ce qu'ils diſent en parlant de Religion, il eſt tout naturel de faire obſerver à la jeuneſſe qu'on inſtruit, dans quels égaremens pitoyables & dans quelles abſurdités groſſieres ſont tombez à cet égard ces grands Genies ſi profonds d'ailleurs pour tout ce qui regarde les Sciences humaines. Un autre ſecours qu'on peut encore tirer des mêmes Auteurs, c'eſt de relever les preuves de certaines vérités appartenantes à la Religion, qui ſe trouvent dans leurs Ouvrages. Telles ſont l'immortalité de l'âme, la recompenſe & les peines de l'autre vie, l'exiſtence d'un Etre Suprême, la certitude, la Sageſſe, & l'étenduë de ſa Providence ſur les hommes. Mais le moyen le plus efficace pour inſpirer

la pieté aux Enfans, eſt que le Maître lui-même en paroiſſe pénétré; alors tout parle en lui, dit M. Rollin, tout eſt inſtructif. Enfin il exhorte ſur tout les Maîtres à faire bien comprendre à leurs Diſciples, que quelques lumieres qu'ils ayent acquiſes dans les Sciences, ils doivent les ſoumettre aveuglement à celles de la Religion, & regarder comme leur plus indiſpenſable devoir, l'obligation où ils ſont de faire ſervir à ſa gloire toutes leurs connoiſſances & tous leurs talents. C'eſt par là qu'il finit la premiere partie de ſon diſcours Préliminaire.

La ſeconde renferme trois articles differens, dont le premier qui, eſt fort court eſt une expoſition du Plan de ſon Ouvrage, & le troiſiéme contient quelques Obſervations par rappo t à l'exécution de l'Ouvrage même. Nous en avons déja cité les principales par occaſion, & nous aurons encore occaſion de faire mention des autres dans la ſuite, ce qui nous diſpenſe d'en parler ici à part. A l'égard du Plan, nous l'expoſerons en rendant compte de l'Ouvrage même; mais il

faut auparavant toucher quelque chose du second article de cette seconde partie du discours Préliminaire ; qui a pour titre *Réfléxions générales sur ce qu'on appelle le bon goût.*

Monsieur Rollin a cru avec raison qu'ayant souvent occasion dans son Ouvrage de parler du bon goût en ce qui regarde les belles Lettres & l'Eloquence, il devoit en donner quelque idée, & en faire sentir l'importance & la nécessité. Il definit d'abord ce qu'on entend par le goût considéré par rapport à la lecture des Auteurs & à la composition. C'est, dit-il, un discernement delicat, vif, net & précis, de toute la beauté, la vérité & la justesse des pensées & des expressions qui entrent dans le discours. Ce discernement, selon lui, *est moins l'effet du genie que du jugement*, c'est-à-dire, *d'une espéce de raison naturelle perfectionnée par l'étude*, & qui sçait faire usage de ce discernement pour guider l'esprit & régler l'imagination. Ce goût simple & unique dans son principe se varie, dit M. Rollin, & se multiplie dans ses effets. Il est le même pour le fonds dans deux Hif-

toriens, & dans deux Poëtes de caracteres différens; mais il s'y trouve pourtant varié par la différence de la tournure & du ſtile. On trouve par exemple un même bon goût dans Saluſte & dans Ceſar, ou dans Virgile & dans Horace; Ce n'eſt pourtant pas le même ſtile, ni dans les uns, ni dans les autres. Or puiſque ce diſcernement qui fait le bon goût eſt, ſelon M. Rollin, comme émané d'une eſpéce de raiſon naturelle, il s'enſuit delà, & c'eſt la conſéquence qu'il en tire, que nous apportons tous en naiſſant les premiers principes du goût, ainſi que ceux de la Logique & de la Rhetorique, & la preuve qu'il en apporte eſt qu'un bon Orateur eſt également goûté des Sçavans & des ignorans. Auſſi prétend-il que lors même que ce goût vient à ſe dépraver, il ne périt pas totalement, & qu'il en reſte toûjours dans l'eſprit certains principes fixes, en vertu deſquels tous les ſentimens ſe réüniſſent au même point dans certains jugemens.

Ces principes poſez il en conclut qu'on peut donner des regles & des préceptes ſur ce diſcernement; en

quoi il convient qu'il s'écarte du sentiment de Quintilien qui prétend que cette qualité, dont il fait un très-grand cas, *ne peut non plus s'acquerir par l'art, que le goût & l'odorat.*

Peut-être se trouvera-t-il encore bien des gens qui seront, en cela, du sentiment de Quintilien ; & il y a toute apparence, que ce célébre Rheteur entendoit par ce bon goût, où il ne croyoit pas que l'art pût atteindre, quelque chose de plus qu'une raison naturelle perfectionnée par l'étude. Mais quoiqu'il en soit de cette question, il est certain, comme le remarque judicieusement M. Rollin, que de même que le bon goût de la litterature influë dans les mœurs publiques, & se fait sentir par la politesse qu'il introduit & répand insensiblement dans le commerce de la vie ; il arrive aussi quelquefois que la dépravation des mœurs influë sur le bon goût en l'alterant, & en le corrompant, & que l'esprit accoûtumé à ne plus suivre de régles dans les mœurs, se licencie bien tôt à n'en plus suivre dans le stile. Souvent même l'exemple d'un seul homme devenu à la mode par un

ſtile particulier, devient contagieux, & rend le mal général par le mauvais ton qu'il donne aux autres. M. Rollin fait ſur tout cela des réfléxions très-juſtes & très-utiles, & exhorte vivement ceux qui inſtruiſent la jeuneſſe à conſidérer comme un de leurs plus importans devoirs, l'attention qu'ils doivent avoir à inſpirer le bon goût à leurs Diſciples. Les coutumes, les mœurs, les Loix, & les uſages peuvent changer ſelon les tems & les conjectures; mais le bon goût, comme fondé ſur des principes immuables, eſt le même pour tous les tems. Ce bon goût eſt le principal fruit qu'on doive faire tirer aux jeunes gens de la lecture des anciens, qu'on eſt en droit de regarder comme en étant les plus fidéles dépoſitaires; & parmi tout ce qui peut contribuer à la culture de l'eſprit, on peut dire, continuë Mr. Rollin, que ce qui touche le bon goût, en eſt la partie la plus importante & la plus eſſentielle.

Après ces obſervations Préliminaires, M. Rollin entre en matiere pour l'exécution de ſon deſſein, dont voici le plan. Il diviſe l'Ouvrage en ſix

 parties.

parties. La premiere, a pour objet la Grammaire & l'intelligence des Langues. La seconde, roule sur la Poësie, & ces deux parties composent le premier volume. La troisiéme, qui sera la plus étenduë de toutes, renferme ce qui regarde la Rhetorique, & occupe seule tout le second Tome. Les trois autres parties que M. Rollin promet de donner dans la suite, si le Public, dont il veut pressentir le goût par ce premier essai, en paroît content, renfermeront. 1° ce qui regarde l'Histoire, & ce sera la quatriéme partie de son Ouvrage. 2° ce qui appartient à la Philosophie; & c'en sera la cinquiéme. Et enfin à ces cinq parties il en ajoûtera une sixiéme, qu'il regarde comme la plus importante. Elle renfermera le détail du gouvernement intérieur des Classes, & la maniere dont il faut s'y prendre pour connoître le caractére des jeunes gens, leur humeur, leurs penchans, & leurs défauts, & se diriger par cette connoissance dans le choix des moyens qu'on doit employer pour leur former l'esprit & le cœur.

Au Plan de l'Ouvrage nous join-

drons le plan de la méthode que l'Auteur s'eſt preſcrite pour l'exécution. Il commence ordinairement ſur chaque matiere dont il traite, par établir des régles & des principes. Il juſtifie enſuite ces régles par l'autorité des Maîtres de l'art deſquels il les a empruntées, & ſurtout par celle de Ciceron & de Quintilien qu'on regarde avec raiſon comme les premiers Maîtres, & qu'il prend pour ſes principaux guides ; Enfin il enſeigne la maniere dont on doit faire l'application de ces préceptes, & ſe ſert pour cela d'exemples tirez de bons Auteurs tant Latins que François.

Cette méthode engage néceſſairement dans beaucoup de citations ; mais comme les endroits que cite M. Rollin, ſont pour l'ordinaire des endroits choiſis, & triez ſur ce qu'il y a de plus exquis dans ſes guides, ils ne peuvent que ſervir à embellir ſon Livre. Il auroit pû, ainſi qu'il le remarque, fondre tous ces paſſages dans l'Ouvrage, au lieu de les citer, & ſe les rendres propres en les tournant, pour ainſi dire, dans ſa propre ſubſtance ; mais préferant l'utilité d'au-

trui à ſa propre gloire, il a crû que comme il s'agiſſoit de donner des préceptes d'Eloquence & des régles de bon goût, il ne pouvoit les autoriſer trop clairement par le témoignage de ſes garants, dont le nom ſeul, dit-il modeſtement, pouvoit donner du poids à ſes réfléxions. Il a donc toûjours cité, & mis le texte au bas de la page, lors même qu'il s'eſt contenté d'en rendre le ſens dans ſon Ouvrage; n'ayant pas prétendu d'ailleurs s'aſſervir à une traduction litterale des paſſages, comme choſe qui n'étoit de nulle utilité par rapport à ſon deſſein. Il reconnoît avoir tiré un grand ſecours de la nouvelle traduction de Quintilien, qui eſt celle de M. l'Abbé Gedoyn de l'Académie Françoiſe, de la traduction d'Homere par Madame Dacier, à laquelle pourtant il avouë qu'il a préféré quelquefois celle de M. Boivin ſur les Livres du Poëte Grec que ce Sçavant à traduits, & qu'il a traduits d'une maniere, dit M. Rollin, qui fait déſirer que le reſte ſoit traduit de la même main. Il convient encore qu'il a beaucoup profité de la maniere de bien penſer du P. Bou-

hours, qui lui a fourni de ſolides réfléxions ſur ce qui regarde les penſées: il regarde cet Ouvrage comme fort propre à former le goût, & le croit d'un grand ſecours pour les Maîtres qui le liront avec attention, & avec quelque précaution. Il avouë de même avoir puiſé dans les Sçavans écrits qui ont paru de nôtre tems ſur les Livres Saints, une partie de ce qu'il a dit ſur l'Eloquence Sacrée. Enfin par un excès de modeſtie bien eſtimable dans un homme qui a autant d'acquis & de reputation qu'en a M. Rollin: il ne ſe contente pas d'indiquer en particulier les principales ſources où il a puiſé; mais il declare encore que tout ce qu'il y a de meilleur dans ſon Ouvrage n'eſt point de lui. Mais malgré toute ſa modeſtie, il ne pourra diſconvenir que l'ordre & la diſpoſition du tout, & la maniere dont les régles & les préceptes y ſont dévélopez, & dont l'application en eſt faite, ne lui appartienne en propre; & que peut-on exiger de plus de l'Auteur dans un Ouvrage où il fait profeſſion d'inſtruire non ſur ſes idées particulieres, mais ſur les lumieres, les ma-

ximes, les leçons, & les exemples des plus grands modéles que l'Antiquité nous ait fournis en cette matiére ?

Le détail où nous ſommes entrez ſur les piéces Préliminaires de cet Ouvrage, & en particulier ſur le Plan, & la méthode qu'on y a ſuivie, nous diſpenſe en quelque ſorte de nous étendre bien au long ſur le reſte de l'Ouvrage. Ce que nous avons dit du deſſein général & de la route que l'Auteur s'eſt preſcrite dans l'exécution, en donne une idée ſi préciſe, & en marque ſi bien l'eſprit, & le caractere, qu'il ſuffit preſqu'à preſent d'indiquer les matieres ſelon l'ordre dans lequel elles ſont traitées.

La premiere regarde les Langues; non ſeulement Grecque & Latine, mais encore la Françoiſe, par laquelle l'Auteur commence, & au ſujet de laquelle il trouve qu'on néglige trop de l'apprendre comme il faut à la jeuneſſe, c'eſt-à-dire, par principes; d'où il arrive que tel qui ſçait à fond le Latin & le Grec, ne ſçait pas ſa propre Langue; ou n'en ſçachant que ce que l'uſage lui en a appris, en ignore ſouvent les régles les plus communes.

Il croit donc important qu'on aſſigne tous les jours un certain tems pour l'étude de cette Langue, ce qu'il réduit à quatre choſes qui ſont la connoiſſance des régles, la lecture des Livres François, la traduction & la compoſition ; de chacun deſquels il traite dans des articles particuliers. Entre les Livres dont il conſeille la lecture par rapport à la connoiſſance des régles, il nomme la Grammaire de l'Abbé Regnier, avec la Grammaire générale & raiſonnée de M. Arnauld. Les remarques de Vaugelas avec les Notes de T. Corneille, les Remarques du P. Bouhours, & les Obſervations de M. Ménage. On trouvera dans l'article de la traduction des réfléxions très ſenſées ſur les deux Ecueils qu'il y a à éviter dans la maniere de traduire, pour tenir un juſte milieu entre la traduction trop libre & la traduction trop litterale & trop ſeruile. Il rapporte auſſi quelques Lettres de Pline, avec la traduction de M. de Sacy, & y joint quelques petites Notes Critiques, qui ſans faire de tort à la reputation de cet excellent Traducteur, font honneur à l'exac-

titude & au discernement du Censeur.

M. Rollin reduit à deux articles ce qui regarde la Langue Grecque. Dans le premier il traite de son utilité & de sa nécessité même, en faisant voir que comme c'est dans la Grece que toutes les Sciences & les beaux Arts se sont formez & même perfectionnez pour la plûpart, c'est là qu'il les faut puiser comme dans leur source, si l'on veut être véritablement Sçavant ; & que quoique les traductions des Livres Grecs puissent être de quelque secours, on n'y trouve ni le goût, ni le charme de l'Original, dont les pensées mêmes sont souvent ou affoiblies, ou tronquées, ou defigurées. Le second article contient un détail de la maniere dont il faut s'y prendre & de la route qu'on doit tenir pour conduire par dégrez les enfans à la connoissance de la Langue Grecque, qui de toutes les études qui se font dans les Colléges est, dit-il, la plus facile, la plus courte, & celle dont le succès est le plus assûré.

De l'étude de la Langue Grecque, il passe à celle de la Latine qui fait le

principal objet de ce qu'on apprend dans les Colléges. Il traite de la méthode qu'on y doit ſuivre ſelon le progrès des Claſſes, du choix des Livres, de ce qu'il faut remarquer principalement dans l'explication qu'on fait des Auteurs, & d'autres choſes pareilles, ſur le détail deſquelles nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à l'Auteur même.

Tout ce que nous venons de dire par rapport à la connoiſſance des Langues forme le premier Livre. Le ſecond qui occupe le reſte du premier volume eſt employé à ce qui regarde la Poëſie, & eſt diviſé en deux chapitres. L'Auteur dans le premier où il ne la conſidére qu'en général, traite de ſa nature & de ſon origine : il examine enſuite par quels dégrez elle a dégénéré de ſon ancienne pureté, ſur quoi il ne l'enviſage que par rapport à la morale; & il attribuë ſa décadence en ce point, à la dépravation des mœurs des Payens, qui ne connoiſſant d'autre bonheur que celui des plaiſirs des ſens, en firent la félicité de leurs Dieux, & conſacrerent par là tous les deſordres de leurs paſſions les

plus honteuſes, en les attribuant dans leur Poëſie aux Divinités prétenduës qu'ils adoroient. Cette conſideration de la décadence de la Poëſie du côté de la pureté des mœurs, l'engage néceſſairement dans l'examen d'une queſtion qui s'en trouve une ſuite naturelle, & qui eſt de ſçavoir ſi la lecture des Poëtes profanes peut-être permiſe dans les Ecoles Chrétiennes : Queſtion qu'il remarque que le P. Thomaſſin a traitée à fonds dans ſa méthode d'enſeigner & d'étudier Chrétiennement les Poëtes, & que Mr. Rollin conformément au ſentiment de ce Sçavant homme, décide affirmativement, en diſtinguant dans la Poëſie, comme a fait le P. Thomaſſin, la Poëſie & la lecture des Poëtes, de l'abus qu'on peut faire de l'un, & de l'autre.

A l'égard d'une autre queſtion qui ſuit encore des précédentes, & qui eſt de ſçavoir, s'il eſt permis aux Poëtes Chrétiens d'employer le nom des Divinités Payennes dans leur Poëſie ; il décide négativement, & fait ici une eſpéce d'amende honorable ſur ce qu'il eſt tombé lui-même dans cette

faute à l'imitation des autres dont l'exemple, dit-il, étoit pour lui une loi, mais non pas une justification. Quoi qu'il en soit de ce sentiment, que les Poëtes les plus purs d'ailleurs auront de la peine à admettre, & que Mr. Despreaux dans son Art Poëtique traite de scrupule mal fondé, on ne sçauroit ne pas convenir avec M. Rollin, que de mêler ensemble le Sacré & le Profane, & de laisser l'Empire de l'Enfer à Pluton avec tout l'attirail des Furies, des Harpies, de Cerbere, &c. dans un Poëme, sur l'Incarnation du Fils de Dieu, comme l'a fait Sannazar, ce ne soit une chose qui choque non seulement la pieté, mais même le bon sens.

Le second chapitre contient un détail fort méthodique, & fort instructif de ce qui regarde la versification, & que nous nous contenterons d'indiquer, n'étant guéres de nature à pouvoir être rendu dans un extrait.

M. Rollin a joint à ce traité de la Poësie un morceau particulier sur la lecture d'Homere. C'est une espéce de contrepoison dont il a cru devoir prémunir l'esprit des jeunes gens,

contre les efforts, que des personnes très-estimables d'ailleurs, dit-il, & par leur esprit & par leur sçavoir, ont fait pour décrediter ce Prince des Poëtes. Ce contrepoison consiste. 1° en neuf régles très-sensées qu'il propose comme des principes, qui peuvent mettre les jeunes gens en état de juger sainement d'Homere. 2° un détail desdifférens endroits del'Illiade & de l'Odyssée, à la faveur desquels M. Rollin fait sentir le naturel, le sublime, l'art & le goût qui se trouve dans ce grand Poëte. Il fait voir ensuite dans un second chapitre les Instructions qu'on peut tirer d'Homere; soit par rapport aux usages & aux coutumes, soit par rapport aux mœurs & aux devoirs de la vie civile, soit par rapport aux Dieux & à la Religion. C'est par là qu'il termine son premier volume. Nous terminerions de même ici cet Extrait, en renvoyant le second volume à un autre mois, si ce qui en fait la matiere exigeoit quelque détail; mais comme ce II. volume ne roule que sur ce qui regarde la Rhétorique, matiere assez connuë pour ce qui en fait les fonds, il suffit de l'annoncer,

en avertiſſant qu'outre ce qui s'en traite dans les Claſſes, & que l'Auteur developpe avec beaucoup d'ordre & de netteté il y a joint encore deux morceaux, l'un ſur l'Eloquence du Barreau, & l'autre ſur celle de la Chaire, avec un troiſiéme, qui termine ce même volume, ſur l'Eloquence de l'Ecriture Sainte. Le but de M. Rollin dans ce dernier Traité, eſt de montrer que, malgré la ſimplicité qui regne dans la Sainte Ecriture, & qui en fait le vrai caractére, on y trouve des endroits ſi beaux ſi touchans & ſi ſi ſublimes, qu'on ne peut les attribuer qu'à la grandeur & à la majeſté même des choſes qui y ſont exprimées. Ce morceau eſt un composé de diverſes Réfléxions ſur différentes matieres, où l'Auteur déclare qu'il ne s'eſt point aſſervi à un ordre bien exact; ajoûtant, comme il le fait toûjours, lorſqu'il emprunte de quelqu'un, que la plûpart de ces Réfléxions ne ſont pas de lui, & que la beauté du ſtile le fera aſſez remarquer.

A ces deux traits, l'un de bonne foi, & l'autre de modeſtie, bien loüa-

bles dans un homme du mérite de M. Rollin, nous en ajoûterons un troisiéme encore plus loüable, c'est la reconnoissance qu'il témoigne à l'égard de feu M. Hersan Ancien Professeur de Rhétorique au Collége du Plessis, dont il a été l'éleve. L'explication du Cantique de Moïse faite de la main de cet Ancien Professeur, & par laquelle M. Rollin finit son Traité de l'Eloquence de l'Ecriture Sainte, lui donne occasion de faire éclater sa reconnoissance pour un Maître qui avoit joint en sa faveur toute la tendresse d'un Pere, aux soins & au zéle d'un bon Maître, & qui l'avoit destiné pour être son Successeur, comme il l'a été en effet en Seconde & en Rhétorique au Plessis, & comme il l'est encore au Collége Royal. Nous craindrions d'affoiblir l'Eloge qu'en fait M. Rollin en ne le donnant qu'en abregé. Il vaut mieux renvoyer le Lecteur au Livre même. Nous nous contenterons de dire que tout estimable qu'étoit M. Hersan par les talens de l'esprit, il le fut encore plus par les qualités du cœur, & sur tout par une bonté, une simplicité, une modestie,

un desintéressement, & une générosité extrême qui faisoit son caractere. La maniere dont M. Hersan passa les dernieres années de sa vie à Compiegne sa patrie, où il s'étoit retiré, suffit seule pour donner une idée juste de tout le bien qu'on en doit penser; & quand on fait réfléxion qu'un homme qui avoit été considéré dans son tems comme l'Orateur le plus éloquent de l'Université, & qui par l'estime & la confiance dont l'honoroit un Ministre tel que feu M. de Louvois, étoit à portée de pouvoir contenter des vûës d'ambition, s'il en avoit été tenté, borne & consacre tous ses soins au service des pauvres Enfans de sa patrie, en faveur de qui il a fait bâtir une des plus belles Ecoles qui soit dans le Royaume, & a fondé un Maître pour leur instruction, on ne peut qu'on ne soit touché d'un exemple où l'humilité, & la charité brillent avec tant d'éclat; & on se sent naturellement porté à honorer avec M. Rollin, la mémoire d'un homme, qui l'a mérité par de si beaux endroits.

ARTICLE LXIX.

DISCOURS POUR L'OUVERTURE de l'Ecole de Chirurgie avec une These paraphrasée sur les Hernies ou Descentes. Par M. Reneaume Docteur Régent de la faculté de Médec. de Paris & de l'Acad. Roy. des Sciences. A Paris, chez la veuve Coustelier, Quai des Aug. 1726. *in* 12. *pagg.* 217. *sans compter la These qui est de* 34. *pages.*

LE sujet de cette These qui se trouve ici en Latin, est cette question *an alvi laxitas, in Herniosis, ileum præcavet;* Si la liberté du ventre préserve ceux qui ont une descente, des passions Iliaques. Cette These Latine est suivie du discours sur la Chirurgie, où les Chirurgiens & les Médecins trouveront de beaux préceptes & de belles réfléxions; La subordination des Chirurgiens aux Médecins y est sur tout fort récommandée.

Ce discours est suivi de l'*Essai d'un Traité des Hernies nommées Descentes,*

lequel n'eſt qu'une traduction paraphraſée de la Theſe Latine qui eſt à la tête du Livre.

M. Reneaume prétend que les Hernies ſont cauſées par la retenuë, ou le trop long ſejour des excremens dans les inteſtins, qui devenants par-là durs & ſolides, ou cedent à l'action de ces excrements, ou reſiſtent trop à celle d'une cauſe extérieure qui fait d'autant plus d'impreſſion ſur la ſubſtance même de l'inteſtin, que celle-ci lui cede moins & lui reſiſte davantage, d'où ſuit le deplacement des inteſtins où la rupture du Péritoine, quoi que celle-ci ſoit fort rare, ou le ſimple allongement du même Peritoine, ce qui eſt plus ordinaire. M. Reneaume entre dans un aſſez grand détail ſur les diverſes manieres de Hernies; il traite auſſi de leurs diagnoſtics & de leur curation; il cite ſur tout beaucoup de cures ou manquées, ou qui ont réüſſi, & il en rend des raiſons fort naturelles.

Article LXX.

REFLEXIONS SUR L'USAGE DE l'Opium, des Calmants, & des Narcotiques. A Paris, chez G. Cavelier fils, ruë Saint Jacques 1726. *in* 12. *pagg.* 374.

C'Eſt M. Hequet qui eſt Auteur de cet Ouvrage. Ce ſçavant Médecin ne ſe propoſe rien moins ici que de réſoudre ce beau probleme de M. Pitcarne. *Dato quovis morbo remedium ipſi proportionatum invenire* : & c'eſt dans les Narcotiques qu'il oſe preſque ſe flater d'avoir trouvé cette vraie pierre philoſophale, ce reméde univerſel. Pour établir ſa réſolution l'Auteur remarque que la vertu d'appaiſer, de calmer, d'aſſoupir eſt généralement reconnuë dans l'Opium. Or, ajoute-t-il, *qu'eſt autre choſe une maladie que fougues, que dérangemens, qu'emportemens, que troubles ?*

M. Hequet declare contre le fréquent uſage des *évacuants* ou purgatifs auſquels il ſubſtitue les *alterants*:

Sa grand raiſon & que le bon ou mauvais état du corps, la vie ou la mort dépendent des ſolides, ſur leſquels les purgatifs ne font que gliſſer. Il eſt perſuadé que commencer la cure d'une maladie par la purgation, c'eſt en augmenter ou aigrir la cauſe; & il proſcrit toute purgation avant l'uſage du quinquina.

Il vient à l'Opium. Il fait d'abord remarquer le foible du préjugé commun contre ce remède. Si c'étoit un poiſon, dit-il, le grand uſage qu'en font les Peuples de l'Orient, leur ſeroit bien funeſte, il leur eſt pourtant fort ſalutaire.

L'Auteur raiſonne enſuite ſur la nature de l'Opium. C'eſt ſa vertu ſoporative qui le rend ſuſpect: l'Auteur prétend qu'elle n'eſt qu'accidentelle, comme elle l'eſt au vin dont l'excès n'endort que par ce qu'il eſt excès. On tire de l'Opium un *ſoufre narcotique*, mais on en tire encore plus d'eſprits volatils. M. Hequet conçoit l'Opium comme une ſubſtance aërienne & élaſtique Il le croit bon au commencement des maladies, & en particulier de la petite vérole, ſur-

tout dans des corps qu'on a humectez pour les y préparer.

L'Opium, ſelon lui, dépure le ſang, ſa principale action étant de porter les humeurs du centre à la circonférence, & d'aider à la tranſpiration; parce que l'Opium ſe reſout dans le corps en une eſpéce de vapeur très-ſubtile & aërienne qui le diſperſe par-tout de l'intérieur vers l'extérieur.

M. Hequet bat abſolument en ruïne ce préjugé que l'Opium fixe le ſang & épaiſſit les humeurs. Il cite là-deſſus les témoignages, la pratique & les heureux ſuccès de tout ce qu'il y a eû de ſçavantes Ecoles, & de celébres Médecins, & remarque d'après pluſieurs de ces ſçavans Médecins que l'Opium donné en petites doſes réïterées n'eſt aucunement dangereux, & qu'il n'y a que l'excès qui ſoit funeſte.

Ce n'eſt pas avec moins de force que M. Hequet défend ſon reméde favori contre les attaques de deux celébres Médecins Allemands, MM. *Stahl* & *Hoffman*. Enfin tout cet Ouvrage eſt bien raiſonné, & l'effet d'une grande

étude & d'une pratique conſommée. C'eſt aux Médecins de décider.

ARTICLE LXXI.

EXTRAIT D'UN ECRIT Intitulé Réflexions ſur la Démonſtration que M. de Malezieux a prétendu donner de la Régle de Kepler. Par M. Rey Doc. en Medec. de l'Univ. de Montpellier, aggregé au Collége de Médecine de Lyon, & aſſocié Correſpondant de la Societé Royale des Sciences.

MOnſieur de Malezieux dont M. Rey reconnoît le *rare & profond mérite* donna dans nos Mémoires au mois de Juin 1725. une Démonſtration nouvelle de la celébre Régle de Kepler & prétendit en même tems que la Démonſtration de M. Villemot Curé de Lyon en avoit donnée, étoit fondée ſur de faux principes. M. Rey dans ſon Ecrit entreprend de défendre les principes de M. Villemot, & d'infirmer ceux de M. de Malezieux. 1°. Il convient que les principes ſur leſquels M. Villemot avoit

d'abord établi sa Démonstration dans son *nouveau système du mouvement des Planetes* imprimé en 1707, étoient faux. Mais il remarque que M. Villemot rectifia ses principes un an après, & donna une nouvelle Démonstration dans les Journaux de Trevoux du mois de Mai; c'est cette Démonstration & ces nouveaux principes que M. Rey croit incontestables, & jusqu'ici hors de toute atteinte.

Ces principes indépendants de toute hypothese sont l'équilibre des Cieux. Cet équilibre selon l'Auteur consiste dans l'égalité des forces centrifuges des couches sphériques concentriques dont le grand Tourbillon est composé. De là il tire l'équation $DVV=dVV$ qui exprime cet équilibre des Cieux. De cette équation tous les Géométres sçavent bien desormais qu'on tire la Régle de Kepler $\frac{T2}{t2}=\frac{D3}{d3}$

On tire aussi de là que les forces centrifuges des circonférences décrites par ex; par Saturne & par Mercure sont entre elles comme les distances reciproques au centre : ce qui est, selon la remarque de M. Rey, la pro-

position fondamentale de M. de Malezieux. C'est le principe sur lequel M. de Malezieux appuye cette proposition, que M. Rey traite de *Paralogisme*. Si cela étoit vrai, le principe de M. de Malezieux, ne laisseroit pas d'être toûjours fort ingénieux, & fort physico-mathematique.

Car voyant que toutes les couches inégales d'un Tourbillon sont en équilibre, il est fort naturel de penser que cet équilibre, comme celui du levier, est fondé sur la raison reciproque des forces absoluës des couches & de leurs distances du centre.

Cette idée qui a peut-être besoin qu'on lui aide un peu, & qu'on la prenne avec quelque modération, M. Rey la combat à la lettre, & montre qu'il n'y a point ici de levier ni d'analogie avec le levier.

» Dans le levier, dit-il, les puis-
» sances absoluës font leur effort cha-
» cune pour aller au centre de la terre
» par deux lignes différentes qui sont
» leurs lignes de direction. Or cet ef-
» fort dans un poids est d'autant plus
» considérable que ce poids est plus
» grand, & que sa ligne de direction

» eſt plus éloignée du point d'appui.
» Par conſéquent lorſqu'il n'y a point
» de ces diſtances, comme il arrive
» lorſque les lignes de direction paſ-
» ſent par le point d'appui, il n'y a
» point alors de puiſſances relatives.

M. de Malezieux avoit crû pouvoir diſtinguer ici les forces relatives des couches, de leurs forces abſoluës, & il ſemble en effet qu'il eſt plus facile de n'être pas de ſon ſentiment qu'il ne l'eſt d'en prouver la fauſſeté. Pour la
» prouver M. Rey dit qu'afin que des
» puiſſances abſoluës puiſſent former
» des puiſſances relatives, elles doivent
» en premier lieu avoir leurs lignes
» de direction éloignées du point d'ap-
» pui. En ſecond lieu, elles doivent
» être liées à un point d'appui chargé
» de ces puiſſances abſoluës, & ſur
» lequel elles faſſent un vain effort
» pour l'entraîner ſuivant leur ten-
» dance, & par une ligne moyenne
» entre leurs différentes lignes de di-
» rection. Or ici, *ajoute M. Rey*,
» toutes les lignes de direction paſ-
» ſent par le point commun de ſuite
» ou le centre, que M. de Malezieux
» veut être le point d'appui; donc il

„ n'y a entre ces lignes de direction &
„ ce prétendu point d'appui aucune
„ distance qui puisse concourir à for-
„ mer des forces centrifuges relati-
„ ves. De plus il n'y a aucun point
„ de suspension au centre commun des
„ circonférences , puisqu'elles ne
„ tiennent point à ce centre , que ce
„ même centre n'est point chargé de
„ leurs forces centrifuges absoluës, &
„ qu'elles ne font sur lui aucun effort
„ pour l'entraîner suivant leur ten-
„ dance, & par une ligne moyenne
„ entre leurs lignes de direction.„

Il n'est pas sûr que M. de Malezieux convienne que les forces centrifuges qui sont aussi des forces centripetes ne tiennent point au centre, qu'il n'en soit point chargé, & qu'elles ne fassent sur lui aucun effort. Ne pourroit-on pas même absolument, s'il en étoit besoin, comparer des portions de couches placées aux extrémités des mêmes diamétres, les unes au Zenit, les autres au Nadir, afin que leurs lignes de direction ne tombassent pas l'une sur l'autre? Mais l'illustre & sçavant Academicien n'a pas besoin qu'on prévienne ses réponses supposé, qu'il juge à propos d'en faire. AR-

ARTICLE LXXII.

J. M. J.

*LETTRE DE F*** Religieux de la Trappe, au R. P. Dom U. T. Religieux de la Congregation de Saint Maur.*

MON R. P.

J'ai lû le Livre de l'ancienne Discipline Monaſtique du R. P. Dom *** Religieux de St. Blaiſe dans la forêt noire, vôtre éleve, & j'y ai même fait quelques remarques. Comme il n'eſt plus chez vous, je prends la liberté de vous les adreſſer. Auſſi bien on dit que vous avez beaucoup de part à cet Ouvrage, & que la Préface eſt de vous, l'Auteur Allemand vous ayant ſeulement fourni des Mémoires que vous avez mis en œuvre. Le titre de ce Livre m'a dabord prévenu en ſa faveur. Je ſçavois d'ailleurs que vous y aviez travaillé, & je m'imaginois devoir y

trouver, comme dans la plûpart des Ouvrages de vos Confréres, dequoi m'inſtruire & m'édifier : mais je vous avoüerai que j'ai été trompé.

Je me bornerai préciſement à la Préface, où vous prétendez établir dans deux diſſertations qu'il eſt permis aux Moines de faire bonne chere, & d'abréger l'Office. Je conviendrai bien avec vous que vous faites parler un Allemand, dont les maximes doivent être differentes des nôtres : mais tout le monde ſçait qu'il étoit venu s'inſtruire chez vous, & ſe former ſur vos bons exemples ; on ſçait encore qu'il vous honoroit de ſa confiance, que vous le dirigiez, & que c'eſt enfin vous même qui parlez pour lui. Que ſi vous n'avez eû en vûë que de faire plaiſir à un ami qui méritoit vôtre eſtime, il faut avoüer que vous pouſſez bien loin la complaiſance. Vous deviez au moins le faire en ami, & ne rien négliger pour vous mettre auparavant au fait de la matiere que vous aviez à traiter.

Les Préfaces du P. Mabillon, qu'il ſe propoſe d'abord de ſuivre, étoient un excellent modéle que vous ne de-

viez point perdre de vûë. Tout y eſt neuf & édifiant, & les Sçavans conviennent qu'elles ſont pleines d'érudition ; mais qui a-t-il au contraire dans celle-ci qui n'ait déjà été traité ailleurs & avec plus de ſolidité ? S'il avoit au moins imité la modeſtie de ce ſçavant Religieux, on lui paſſeroit bien des bévûës qu'il ne pouvoit guéres éviter. Mais il parle quelquefois avec tant de confiance, & ménage ſi peu ſes expreſſions, qu'il eſt preſque impoſſible d'en ſoutenir long-tems la lecture.

Ne devoit-il pas prévoir, par exemple, les fâcheuſes conſequences qu'on peut tirer de cette propoſition téméraire qu'il a avancé au commencement de la diſſertation ? Qu'il lui importe peu que les Moines de S. Benoît, qui font aujourd'hui ſcrupule de manger de la volaille, ſoient en cela plus Saints que leur Patriarche. *Hac ex parte vel ipſomet Benedicto Sanctiores ſint per me licet.* Saint Benoît n'eſt donc plus cet Ange du deſert, qui paſſoit les années entieres dans une abſtinence continuelle, uſant à peine d'un peu de vin & d'eau. Ce n'eſt

plus cet homme rempli de l'esprit des Justes, qui ne se permit jamais aucun plaisir, *nulli animum voluptati dedit*; & tout ce qu'on a dit jusqu'à présent de ses grandes austérités doit être également incertain. Il faut dire au contraire qu'il se traitoit assez bien, qu'il mangeoit de toutes sortes d'oiseaux, même les plus exquis, & qu'il vouloit aussi que tous ses enfans en mangeassent. Les Moines de Vicovare avoient grand tort, mon R. P., de se plaindre d'un Supérieur si commode & si indulgent.

Nôtre Auteur fait ici des raisonnemens à perte de vûë, pour prouver que S. Benoît a en effet permis à ses Disciples l'usage de la volaille, & il se fonde particuliérement sur nôtre Sainte Regle, sur l'usage de l'Ordre, & sur le témoignage des anciens Auteurs, quoiqu'il ne dise rien de nouveau, & qu'on ne puisse facilement refuter. Voici son plus fort argument.

Saint Benoît au chapitre 36. de sa Regle, permettant aux malades l'usage de la viande s'exprime ainsi : *Carnium esus infirmis, omninoque de-*

bilibus pro reparatione virium concedatur, & ubi meliorati fuerint, more solito abstineant. Cette proposition est, dit-il, générale: mais S. Benoît la détermine au chap. 39. en ces termes plus précis: *Carnium quadrupedum ab omnibus abstineatur comestio, præter omnino debiles & ægrotos.* Ainsi voilà certainement les viandes qu'il défend à ses Disciples, & par consequent toutes les autres leur sont permises.

Nous raisonnons tout autrement à la Trappe, mon R. Pere, nous disons que Saint Benoît, après avoir accordé en général l'usage de la viande aux malades, a voulu ensuite déterminer quelle sorte de viande il permettoit, sçavoir celle des animaux à quatre pieds, comme étant plus que suffisante pour réparer leurs forces, & qu'il a par conséquent défendu aux malades comme aux sains, toute autre espéce de viande, c'est-à-dire, la volaille, qui en effet ne convient pas à des Solitaires qui font profession d'une vie pénitente, Voilà de quelle maniere nôtre R. P. ancien Abbé a entendu ces passages de nôtre Regle après Don Julien Varnier, qui a écrit

long-tems avant lui, & nous croyons qu'il est bien difficile de lui donner un sens plus conforme à l'esprit de Saint Benoît. C'est pourquoi nous ne servons point de volailles à nos malades; & c'étoit apparemment aussi le sentiment d'un de vos Généraux, dont nous avons l'éloge parmi les Ouvrages Posthumes du Pere Mabillon, que vous avez imprimez depuis peu. Car j'y ai lû avec édification qu'étant tombé malade à Rheims, lorsqu'il y étoit Supérieur, il ne voulut jamais manger d'un poulet qu'on lui avoit servi, & qu'il aima mieux se priver de viande ce jour-là. Je ne doute pas que ce ne soit aussi le sentiment de plusieurs de vos confréres qui l'ont mis en pratique.

D'autres prétendent qu'il faut expliquer le chapitre trente-neuf par le trente-sixiéme, où Saint Benoît défend toutes sortes de viandes à ses Religieux, *à carnibus more solito abstineant*, & que s'il leur défend les bêtes à quatre pieds, il leur défend à plus forte raison, la volaille qui est beaucoup plus délicate & plus contraire à l'esprit de mortification. Cet-

te explication a été adoptée par les premiers Peres de vôtre Réforme, qui avoient ſans doute plus étudié la Diſcipline Monaſtique que vous, & ils l'ont inſérée dans vos déclarations; mais je croi qu'il vaut mieux s'en tenir à la nôtre, & qui me paroît plus naturelle.

Vôtre Pere Allemand ſe récrie fort contre l'explication que je viens de rapporter de vos premiers Peres, & après beaucoup de diſcours il conclut enfin, qu'on ne lui perſuadera jamais que Saint Benoît ait preſcrit à ſes Diſciples un carême perpétuel. *Perpetua non erat Benedictinorum quadrageſima;* comme ſi l'obſervance du Carême conſiſtoit ſeulement à s'abſtenir des viandes groſſieres & de la volaille. Il paroît que du tems de Saint Benoît tous les Fidéles & les Princes mêmes ſe retranchoient encore l'uſahe des œufs & du poiſſon, le beurre, le fromage, toute ſorte de laitage & même le vin, ils ne faiſoient qu'un repas, & au plûtôt à quatre heures; & on ajoûtoit à cela beaucoup d'autres auſtéritez qui étoient alors en uſage. Voyez ce qu'en a écrit le Pere

Thomaſſin dans ſon Traité du jeûne, & M. Baillet dans ſon Hiſtoire du Carême.

Cela paroîtra bien dur à vôtre Allemand qui croit que retrancher la volaille aux Religieux, c'eſt porter l'auſtérite au dernier excès, & leur ôter la vie. *Deinde ſi auſteritatis nomine corporis carnificinam intelligant, Sancti Benedicti nego voluntatem unquam fuiſſe ut ſic auſteri eſſent.* Mais on pourra le raſſûrer en lui faiſant comprendre que l'abſtinence n'eſt point ſi contraire à la ſanté, qu'il s'imagine, que les Pauls, les Antoines, les Hilarions, & quantité d'autres Saints Solitaires qui étoient fort éloignez de ſe permettre la volaille, ſont cependant parvenus à une extrême vieilleſſe; & que ſans ſortir de vôtre Congrégation, on peut y remarquer, comme dans les autres Corps, que les Religieux les plus réguliers & les plus pénitens y vivent ordinairement davantage. Non, non, mon Révérend Pere, vos Monaſteres ne ſont point des retraites meurtrieres pour les Religieux, *Corporis Carnificinæ.* S'il y en avoit qu'on puiſſe ainſi qua-

lifier avec quelque fondement, il faut les chercher en des lieux où l'excès & & la bonne chere en font plus périr que votre abstinence qui n'a rien que de très-supportable. Si nous étions au reste bien pénétrez de nos pechez, nous nous regarderions comme des criminels dignes des derniers supplices, & suivant l'exemple des Saints Solitaires dont je viens de parler, nous exercerions pour ainsi dire, sur nous-mêmes l'office d'executeurs de la Justice Divine, afin d'exterminer en nous, ce qui reste du vieil homme. Mais ne croyez pas que nous agirions alors, comme s'imagine vôtre Allemand, contre l'intention de nôtre Saint Fondateur : *Sancti Benedicti nego voluntatem unquam fuisse ut sic austeri essent*, puisqu'il ne nous inspire rien davantage dans sa Régle, comme il seroit facile de lui prouver.

Je viens à la preuve que l'on tire de ce beau passage de la Régle de Saint Basile ; *Oportet omnino illis uti cibis qui faciliùs & viliùs comparantur, ut ne occasione abstinentiæ inveniantur pretiosiora quæque & difficiliora Sectari...... Sed si quid in unâ quaque Pro-*

vinciâ faciliùs & viliùs comparatur, & quod in uſu hominum communiter habetur, hoc ad uſus noſtros oportet adſumi. Saint Benoît, dit-on, avoit lû la Régle de Saint Baſile, qui preſcrit ici aux Religieux de n'uſer que des alimens les plus communs. Il a donc permis les oiſeaux, qui ſont ſi communs au Mont-Caſſin, qu'on en tranſporte juſqu'à Rome, où on les a encore à juſte prix. Après ce beau raiſonnement il s'applaudit ainſi, *judicent nunc hi qui piſces volatilibus anteponunt, utri propiùs ad Benedicti mentem accedant; ipſi ne an ii qui ſub ejus, oculis volatilibus veſcebantur.* Je ne veux point examiner ici ſi cet argument eſt bien concluant, parce que je ſçai d'ailleurs que Saint Benoît regardoit Saint Baſile comme ſon pere. Je voudrois ſeulement qu'il me démontrât évidemment & par quelque exemple que les Moines du Mont-Caſſin ayent mangé des oiſeaux du tems de Saint Benoît & en ſa preſence. Tant qu'il n'en trouvera point, ſon argument ne prouvera pas plus que celui-ci. La viande des animaux à quatre pieds eſt ordinairement plus commune &

à plus juſte prix que la volaille, elle doit donc être préferée. Et qu'on ne me diſe pas ici que les viandes groſſieres ſont défenduës, parce qu'elles ſont plus ſucculentes, & plus capables d'exciter les paſſions. Car outre que la plûpart des oiſeaux ſont beaucoup plus délicats, il y en a pluſieurs aſſez ſucculents pour produire les mêmes effets, comme les chapons. Mais puiſqu'il faut argumenter avec nôtre adverſaire, je vais lui prouver que ſon paſſage ſe tourne contre lui. Les Moines, ſelon Saint Baſile & Saint Benoît, ne doivent ſe nourrir que des aliments les plus vils & les plus communs dans les lieux qu'ils habitent: or les légumes & les herbes qu'ils cultivent dans leurs jardins, ſont ſans doute les aliments les plus communs & les plus vils; ils ne doivent donc ſe nourrir que d'herbes & de légumes; & par conſéquent la volaille & même le poiſſon ne leur ſont point permis. Le raiſonnement eſt appuyé de la pratique de tous les Solitaires d'Orient qui ne vivoient, en effet, que d'herbes & de légumes. En Occident on accordoit quelquefois de petits poiſ-

ſons, mais c'étoit fort rarement, je parle du tems de la ferveur qui doit nous ſervir de régle.

Notre Auteur Allemand trouve encore une nouvelle preuve dans la diſcretion de nôtre Regle. Il n'y a rien, dit-il, de plus diſcret que nôtre Sainte Régle, & c'eſt à cette diſcretion que l'Ordre eſt redevable de toute ſa ſplendeur. Dès le commencement Saint Benoît avertit ſes Diſciples qu'il ne leur preſcrira rien de difficile, & qui ſoit au-deſſus de leurs forces; *nihil aſperum, nihil grave*. Comment donc auroit il pû leur défendre la volaille ? Il l'a pû ſans doute, & il l'a dû, ſelon ce que nous avons dit juſqu'à preſent, & il pouvoit retrancher le vin qu'il n'a accordé qu'à regret & avec ſcrupule. La Regle de Saint Benoît eſt fort diſcrette, ſi on la compare avec l'étroite obſervance des anciens Solitaires d'Egypte & de la Thebaïde, & elle n'a rien de difficile pour ceux qui aiment la penitence : car Jeſus-Chriſt qui ne promet que des croix à ſes Diſciples, a dit que ſon joug eſt doux & leger; & c'eſt ce que les premiers Religieux de Clairvaux

éprouverent admirablement ſous nôtre Pere Saint Bernard. Pendant que l'auſtérité de leur vie faiſoit horreur à tout le monde, ils joüiſſoient d'une ſi profonde paix, qu'ils en eurent ſcrupule, appréhendant de recevoir leur récompenſe en ce monde. Il fallut conſulter l'Evêque de Châlons qui les raſſûra en leur diſant, que ces douceurs qu'ils goûtoient dans l'exercice d'une vie ſi dure & ſi auſtere, étoient un petit rayon de la récompenſe qui leur étoit préparée, & que Dieu en favoriſoit de tems en tems ſes plus fidéles ſerviteurs pour leur faire ſentir la douceur de ſon joug. C'eſt à cette vie auſtere & penitente, mon Révérend Pere, que l'Ordre de Saint Benoît eſt redevable de ſa ſplendeur, & non à une diſcrétion mal-entenduë, qui ne ſubſiſta jamais que dans l'imagination des Religieux imparfaits. Et s'il n'eſt peut-être pas ſi eſtimé preſentement ce Saint Ordre, c'eſt que nous nous ſommes éloignez de ce premier eſprit de penitence dont nos premiers Peres étoient animez. Une legere teinture de l'Hiſtoire auroit mis au fait de ceci; vous n'auriez jamais

dû laisser passer cette dure proposition; *Cur autem hodie non eodem in honore sit, fortasse ipsi in causâ sunt qui injustæ austeritatis tantopere partes tuentur, quique quod paucorum est, omnibus imponunt jugum?* C'est la conclusion qu'il tire de ce que je viens de refuter; & ce qui termine aussi le premier Chapitre de sa Dissertation. Il y auroit bien des choses à dire sur le ridicule de cette conclusion, mais il est tems de finir. Je reserve pour une autrefois les remarques que j'ai faites sur les Chapitres suivants, où vous prétendez prouver par la Tradition que la volaille a été permise aux Moines Benedictins.

Je suis mon R. P. &c.

Août 1726.

ARTICLE LXXIII.

DIFFICULTEZ PROPOSE'ES sur quelques Médailles du Roi Arſaces, par le P. H. J.

LEs trois premieres Médailles du Livre intitulé, *Regum Parthorum Hiſtoria, ad ſidem Numiſmatum accommodata*; m'ont extrêmement ſurpris. La premiere, a la page 6. a pour legende, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. Α. ΜΗΝΟΣ ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ. La ſeconde a la page 8. eſt toute ſemblable; excepté qu'elle a ΑΠΟ ΜΗΝΟΣ ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ. La troiſiéme, page 16. a dans la Gravûre, ΔΙΚΑΙΟΥ ΥΠ. ΕΓΠΕΡΒΕΡΕΤ. Dans l'Impreſſion, ΑΠ. ΕΥΠΕΡΒΕΡΕΤΑΙΟΥ. La premiere eſt, dit-on, du Cabinet de M. Vaillant. La ſeconde, chez M. de Monjeux, à Paris. La troiſiéme, chez Mr. Foucault.

J'ai conclu ſur le champ, que ces trois médailles ſont fauſſes. Et ne pouvant ſouffrir, qu'on impoſe à la République des Lettres, non plus par

de fausses Médailles, que par de faux Titres, ou par des Ecrits supposez; j'ai cru pour m'en assûrer d'avantage, que je devois m'informer des personnes expérimentées dans la connoissance des Médailles, si quelqu'un a jamais vû dans quelque Cabinet, ou s'il a jamais entendu citer, avant ce livre-ci, aucune de ces trois Médailles: c'est-à-dire, avec ces mots, comme ils sont ici, A. ΜΗΝΟΣ ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ. ΑΠΟ ΜΗΝΟΣ ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ. ou ΥΠ. ΕΥΠΕΡΒΕΡΕΤ. En un mot, s'il est vrai, comme je le crois, que ces Médailles n'ont jamais existé & n'existent encore nulle part, que sur le papier dans cet ouvrage. C'est sur quoi je demande par cet Ecrit le témoignage des Sçavans: après l'avoir demandé de vive voix à plusieurs; qui m'ont tous assûré, qu'ils n'en avoient jamais ni vû ni lû de semblables. Cette précaution est nécessaire, afin que je ne traite pas temérairement de faussaires ceux qui produisent ces gravûres; ni de fauteurs ou d'approbateurs de faussaires, ceux qui entreprendroient de les garentir.

En second lieu, j'ai cru devoir pro-

poser mes doutes sur ces trois Médailles, afin qu'on juge si mon soupçon est bien fondé. Ce qui m'y choque, c'est ce prétendu nom de mois, qui y fait un sens ridicule; sçavoir : *Monnoye du Roi des Rois, Arsaces, Seigneur souverain, noble, ami des Grecs, depuis le mois d'Août.* La troisiéme a, *sous Septembre*, ou *depuis Septembre.* C'est ce qui me paroit extravagant; du moins est-il sans exemple dans tout le Corps des Médailles qui nous sont connuës. C'est outre cela une ignorance grossiere, de mettre ΕΥΠΕΡΒΕΡΕΤ pour ΥΠΕΡΒΕΡΕΤΑΙΟΥ. Tout cela néanmoins n'est rien auprès de ce que je vais ajoûter.

Il est certain que la vraye Médaille de ce Prince, est un beau Médaillon d'argent, qui est chez le Roi : Que sa véritable légende y est ainsi disposée :

ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΒΑΣΙΛΕΩΝ
ΑΡΣΑΚΟΥ
ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ
ΔΙΚΑΙΟΥ
ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ
ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ
ΓΟΡΠΙΑΙΩ.

Qu'il y a plus de quatre-vingt ans, que M. Triſtan l'a fait graver ainſi fort exactement : Que le Cardinal Noris l'a fait graver de même, il y a plus de trente ans, ſur l'empreinte, ainſi qu'il l'atteſte dans ſon Livre des Epoques des Macédoniens de Syrie, page 8. ſur l'empreinte même que M. Vaillant lui a envoyée : Qu'avant l'impreſſion de ce Livre poſthume, dit-on, qui porte le nom de M. Foy Vaillant, ni M. Triſtan, ni M. Spanheim, ni le Cardinal Noris, ni autres, quoiqu'ils ayent foüillé dans tous les Cabinets les plus riches de l'Europe, n'y ont jamais vû ces trois Médailles. Là-deſſus, je demande,

s'il n'eſt pas viſible, 1°. que c'eſt fort récemment que l'on a ôté le ſurnom de Juſte à ce Prince, ΔΙΚΑΙΟΥ, pour y ſubſtituer dans la premiere, A. MHNOΣ : dans la ſeconde, ΑΠΟΜΗΝΟΣ. 2°. Que l'on a changé le ΓΟΡΠΙΑΙΩ, qu'on a pris pour un datif; en un genitif ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ: parce qu'on a bien vû qu'un nom de mois ne ſeroit pas bien au datif. 3°. Que c'eſt pour autoriſer cette falſification, qu'on a forgé la troiſiéme Médaille, où l'on a mis un autre nom de mois, au genitif de même, y laiſſant le tître de Juſte, comme il eſt ſur la véritable Médaille. 4°. Que pour faire croire que ce ſont les trois coins differens de la Médaille du Roi, on y a métamorphoſé la Déeſſe qui y eſt repréſentée, en une Pallas. 5°. Qu'enfin ce ne peut être, que pour favoriſer ces falſifications, que dans ce prétendu Recüeil des Médailles des Arſacides, on ſupprime la véritable Médaille, qui eſt chez le Roi, la Médaille que M. Vaillant lui-même a deſſinée, la Médaille qu'il a envoyée lui-même au Cardinal Noris. Car pourquoi cette Médaille ne paroît-elle pas ici ? Ne

mérite-t'elle pas d'y avoir place ?

Je ne parle pas de quelques autres, qui du premier coup d'œil, m'ont paru suspectes : comme celles qui ont les titres inoüis de ΠΑΝΑΡΙΣΤΟΥ, ΜΙΤΡΑΗΤΟΥ, ΑΜΦΙΜΑΞΟΥ ΞΕΙΝΙΟΥ, & autres. Je ne m'arrête qu'à ces trois-ci : sur lesquelles tout l'éclaircissement que je demande, c'est qu'on me dise, si quelqu'un les a jamais vûës, ou en a entendu parler, avant l'apparition de ce recuëil.

Le Cardinal Noris, & M. Tristan; quoi qu'ils ayent cru y voir le nom d'un mois, avoient trop de bonne foi pour attenter d'y toucher. Le premier passe legerement par dessus. Il dit seulement, que M. de Spanheim en rapporte une semblable : & que dans le Cabinet du Duc de Florence, il y en a encore une autre : mais toutes deux sans le ΓΟΡΠΙΑΙΩ. Cela même prouve, que ce n'est pas ici le nom d'un mois : mais que ce sont lettres ou syllabes initiales, qui expriment quelque évenement singulier d'une maniere ingénieuse, & qu'on n'avoit pas encore trouvée, lorsqu'on frappoit les premieres Médailles.

Août 1726.

Selon moi, ces lettres renferment ce vers ïambe ; tel qu'il a déja paru dans le Journal du mois de Mai, en 1711.

ΓΟΡγὴ Παρῦσα Ἴηνεν Ἀρσάκην ΙΩ.

En Latin, *Celere adveniens recreavit Arſacen IO.* L'abondance de vivres, qui arriva promptement au camp d'Arſaces, le réjouït fort : c'eſt ce qui lui fit remporter la victoire. Pour exprimer ce fait dans le champ de la Médaille, par les figures qu'on y grave, (car dans les vrayes médailles, la légende doit toûjours répondre au Symbole qui y eſt repréſenté ; comme dans les deviſes l'ame doit répondre au corps:) dans cette Médaille le Prince eſt aſſis : la Déeſſe IO, qui ſelon Herodote, dans l'Euterpe, n. XLI. & LIX., eſt la même qu'Iſis & Céres, y eſt debout : le boiſſeau de bled ſur la tête ; tenant dans la main & ſur le bras gauche une Corne d'abondance ; & de la main droite tenant une palme, qu'elle préſente au Roi. Dans celle de M. Spanheim, page 426. de l'édition de 1671., le Roi & la Déeſſe ſont dans toute la même attitude. Le Paganiſme attri-

buë ici à cette Divinité fabuleuſe le ſecours des vivres, qui a contribué à la victoire d'Arſace. Rien de plus naturel, rien de mieux exprimé que cet événement l'eſt par le Vers ïambe, que j'y découvre. Cette Déeſſe eſt de même appellée ΕΙΩ, & repréſentée de même ſur une Médaille de Gaze en Paleſtine, frappée ſous Marc Aurele Severe Antonin. Elle eſt de petit bronze, dans le Cabinet de ce College, avec l'Epoque de l'an 259. M. Vaillant la rapporte dans ſes Médailles Grecques, mais ſans ſçavoir ce que c'eſt que cet ΕΙΩ.

Le premier mot de ce Vers ïambe Grec, me fait ſouvenir, qu'il y a près de vingt ans, qu'on m'écrivit de Rome, pour me demander l'explication de cette Inſcription, qu'on y voit ſur un Tableau de la Sainte Vierge, apporté de Grece.

MP. ΘΥ

Η ΓΟΡΓΟ ΕΠΗΚΟΟΣ

Cet Η ΓΟΡΓΟ faiſoit peur. Je répondis, qu'il falloit lire : Μήτηρ Θεȣ̃ ἡ Γοργοεπήκοος: & que cela ſignifie, *la Mere de Dieu, qui eſt de prompt ſecours.* En Latin, *Celeriter exaudiens.* Les Grecs donnent à la Sainte Vierge les mêmes tîtres, que nous lui donnons en France ; où nous diſons *Notre Dame de bon ſecours.*

Il y a deux ou trois choſes encore à remarquer ſur cette Médaille, à quoi je doute qu'on ait bien fait attention. La premiere, c'eſt qu'il faut lire dans cet arrangement les tîtres qui y ſont, ſuivant le contour de la Médaille : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. Puis revenir à la derniere ligne, où eſt, comme en exergue, ΓΟΡΠΙΑΙΩ.

La ſeconde : c'eſt que le tître d'*Evergetes*, ne ſignifie pas ici *Bienfacteur* : mais qu'il le faut prendre au ſens que *Beneficus* a dans Saint Luc,

au chapitre XXII. verſ. 24., & comme le Sauveur l'a entendu, lorſqu'il dit aux Apôtres: *Reges gentium dominantur eorum: & qui poteſtatem habent ſuper eos, benefici vocantur: Vos autem non ſic.* Il ne vouloit pas leur dire: On les appelle Bienfaiſans: mais pour vous qu'on ne vous appelle pas ainſi. *Beneficus* eſt ici un Souverain, qui donne des Terres en Fief, qui a des Vaſſaux. qu'on appelle dans le Droit *Beneficiarii.* Le Sauveur défend à chacun de ſes Apôtres perſonnellement, de vouloir commander aux autres, comme un Seigneur à des Vaſſaux.

Epiphanes enfin, que les Livres des Machabées traduiſent *Illuſtris* & *Nobilis*, ſignifie Roi iſſu de quatre Rois: comme étoit Antiochus Epiphanes en Syrie, voiſin des Parthes. J'en ai parlé ailleurs.

ARTICLE LXXIV.

ARSACIDARUM IMPERIUM, ſive Regum Parthorum Hiſtoria, ad fidem Numiſmatum accommodata, *&c.*

Achæmenidarum Imperium, ſive Regum Ponti, Boſphori, Thraciæ, & Bithyniæ Hiſtoria, ad fidem Numiſmatum accommodata, *&c.*

L'EMPIRE DES ARSACIDES, ou l'Hiſtoire des Rois Parthes.

L'Empire des Achæmenides, ou l'Hiſtoire des Rois du Pont, du Boſphore, de la Thrace, & de la Bithynie, ſelon les Médailles, en deux Tomes.

Chaque Tome a 405. pp. *& contient pluſieurs Tables. Par* M^r^. FOY VAILLANT, *&c. chez* CHARLES MOETTE, *à l'Enſeigne de Saint Alexis, ruë de la Boucherie.*

LE Tître de cet Ouvrage, fait aſſez connoître qu'il eſt impoſſible de donner dans un ſeul Extrait une idée juſte & exacte de tant de matiéres curieuſes & intéreſſantes, qui

y ſont traitées. Nous ſéparerons donc l'Empire des Arſacides d'avec celui des Achæmenides. En cela nous nous conformerons aux vûës mêmes de M. Vaillant, qui a diſtingué l'Hiſtoire des Parthes d'avec celle des Rois du Pont, du Boſphore, de la Thrace & de la Bithinie. En effet, elles n'ont nul rapport entr'elles, ſinon que les Princes de ces différens Empires deſcendoient, ou prétendoient deſcendre des Rois de Perſe.

Mais avant que d'en venir à l'Ouvrage, nous croyons devoir dire un mot de la Préface. On y fait ſur-tout l'éloge de feu M. Vaillant, & on rend compte au Public des raiſons, qui ont fait retarder de quelques années l'impreſſion de ces deux Volumes, que toutes les perſonnes qui ont du goût pour les Médailles, & qui ſe ſont adonnées à ce genre de Litterature, attendoient avec impatience.

Nous ſouſcrivons volontiers aux éloges, que l'on donne à cet illuſtre Antiquaire. Perſonne n'ignore que c'eſt à juſte titre qu'il a paſſé pour être l'homme de nos jours, qui avoit la connoiſſance la plus parfaite, &

la plus étenduë des Médailles. Il paroît qu'on pouvoit ajoûter qu'il étoit aussi celui, qui avoit donné plus d'ouvrages sçavans & utiles sur tous les différens genres de Médailles, Grecques, Latines, Consulaires, Impériales, Colonies Romaines, d'Egypte, de Syrie.

L'Auteur de la Préface s'étend fort au long sur le travail infini, que cet ouvrage a dû coûter à M. Vaillant. L'histoire des Arsacides, dit-il, étoit presque inconnuë, dans un cahos qu'il falloit débroüiller; on n'y voyoit par tout que d'épaisses tenebres, mais par le secours des Médailles, M. Vaillant en a sçû faire une Histoire suivie & complette, & donner la liste des Rois Parthes, qui se sont succédé les uns aux autres; tant que cet Empire a subsisté.

Ce n'est point pour diminuer l'obligation, que l'on a à ce sçavant Antiquaire, d'avoir traité ce sujet avec autant d'ordre & de netteté qu'il l'a fait. Mais s'il vivoit, il seroit le premier à convenir que les matériaux ne lui manquoient pas, & que tout son embarras consistoit à en faire le

choix, & à les mettre en œuvre. Il y a peu d'Auteurs anciens, qui n'ayent parlé des Parthes, de leurs guerres, de leurs conquêtes, de leur puissance, qui alla, en de certains tems, jusqu'à égaler celle des Romains. Personne n'ignore qu'après l'Histoire Romaine, & celle des Grecs, celle des Arsacides est la plus connuë.

D'un autre côté, quand M. Vaillant a parlé du secours qu'il a tiré des Médailles pour son ouvrage, il n'a jamais prétendu qu'elles lui eussent servi pour le fonds de cette Histoire. Vingt-neuf Médailles seulement, qui ont pour la plûpart le même revers, & les mêmes inscriptions, ne donnent guéres d'éclaircissement à un Auteur qui entreprend une Histoire de vingt-neuf Rois. La moindre teinture de la Science des Médailles, suffit pour en tirer cette conséquence.

Le but qu'a eû M. Vaillant, a été de rectifier seulement, & de prouver par les Médailles, les listes des Rois Parthes, que Justin & d'autres Historiens, que Tristan, tom. 2, pag. 83. & Moreri dans son Dictionnaire avoient données avant lui.

Août 1726.

L'autre article de la Préface n'intéresse point le Lecteur, & ne lui donne aucunes lumiéres pour profiter de cet ouvrage. Ainsi, nous allons rendre compte du Livre même, & de ce qui est de M. Vaillant. Nous le ferons avec exactitude, mais autant que les bornes prescrites pour un simple Extrait, peuvent nous le permettre.

La Parthie avoit été de l'Empire des Perses jusqu'au tems des Conquêtes d'Alexandre le Grand. Elle devint après sa mort une Province de l'Empire de Syrie, dont Seleucus fut le Fondateur. Il étoit Macédonien de nation, fils d'Antiochus & de Laodice, & un des principaux Généraux de l'Armée d'Alexandre. Dès que ce Conquerant fut mort, Seleucus s'établit à Babylone avec ce qu'il avoit de Macédoniens. Il en fut chassé par Antigonus, Roi de l'Asie mineure. Seleucus eut recours à Sandrocotus, Roi des Gangarides, qui lui envoya des Troupes, & des Elephans. Outre cela, il se ligua avec Ptolomée, Cassander & Lysimachus. Alors il attaqua Antigonus, lui livra la Bataille d'Ipsus, & la gagna. Antigonus y

perdit la vie. Ainsi ces Princes partagerent entr'eux l'Empire d'Asie. Seleucus eut dans son partage Babylone & plusieurs Provinces qu'Alexandre avoit conquis sur les Perses, entr'autres, la Parthie; & forma de toutes ces Provinces, l'Empire des Seleucides.

La Parthie n'en fut une Province que l'espace de cinquante-sept ans, & devint elle même un Empire étendu & puissant, dont Arsaces fut le Fondateur. Nous suivons en cela M. Vaillant, qui en fixe l'époque à l'année 498. depuis la fondation de Rome & à la 57. de l'Empire des Seleucides. Il ne faut point perdre de vûë ces deux époques. L'Histoire des Parthes a une telle liaison avec l'Histoire Romaine, & celle des Seleucides, qu'il est difficile d'avoir une connoissance parfaite d'aucune, sans l'avoir des autres.

Arsaces selon quelques Auteurs, étoit de Bactrie & de basse naissance: les autres au contraire, le font venir du sang des Rois de Perse, fondez sur ce qu'Artaxerxes grand-pere de Darius, fils d'Hystaspes s'appelloit Arsa-

ces. Que ce dernier ſentiment ſoit vrai ou non, il eſt toûjours certain que les Rois Parthes ſe ſont conſtamment flattez de cette illuſtre origine.

Arſaces avoit un frere nommé Tiridates. L'un & l'autre commandoient dans une partie de la Bactrie, du tems qu'Agathocles Macédonien de nation étoit Gouverneur de toutes les Provinces qui étoient au de-là du Tygre. Cet indigne Gouverneur oſa faire une inſulte à Tiridates. Arſaces & Tiridates picquez de l'affront, l'aſſaſſinerent.

L'attentat d'Agatocles acheva de rendre odieux le Gouvernement des Macédoniens à un peuple, qui ne ſouffroit déja qu'avec peine de ſe voir ſoumis à des Maîtres étrangers. Les autres Grecs ennemis jurez des Macédoniens fomenterent cette averſion; & lorſqu'ils virent qu'Antiochus II. ſurnommé Θεὸς *Dieu*, étoit en guerre avec les Egyptiens, & que pour la ſoutenir il avoit dégarni de troupes preſque toutes les Provinces de l'Orient, ils ſe révolterent & chaſſerent de la Bactrie les Macédoniens. Un nommé Euthydeme, originaire

de Grece, se mit à leur tête, mais il n'osa prendre le titre de Roi; & ce ne fut que Diodotus son Successeur, qui se donna cette qualité.

PREMIER ROI.

Arsaces, à l'exemple d'Euthydeme, se révolta, & se fit proclamer Roi par les Parthes. Il choisit Hécatompyle pour sa demeure, & pour en faire la Capitale de son Empire. Cette Ville avoit été bâtie par les Macédoniens. Ce Prince ne regna que deux ans & quelques mois, pendant lesquels il eut continuellement à combattre les Macédoniens, qui firent différentes tentatives pour reconquerir cette Province, qui leur avoit été enlevée. Le païs cependant étoit si pauvre & si stérile, qu'au rapport de Strabon, ils l'avoient auparavant méprisé, & qu'ils ne s'y arrêtoient point, parce qu'ils n'y trouvoient pas de quoi faire subsister leurs Troupes. Ce fut dans un de ces combats contre les Macédoniens, qu'Arsaces reçut une blessure dont il mourut.

Les Parthes eurent une si haute idée de leur Fondateur, & tant de reconnoissance du bien qu'il leur avoit

procuré, que les vingt-huit Rois qui lui ont ſuccédé, ſe ſont appellez Arſaces.

Les Médailles d'Arſaces ont deux choſes bien remarquables. Du cô é de la tête, Arſaces eſt repréſenté ayant un Diadême, une longue barbe, des cheveux crêpus. Il eſt à demi corps, & revêtu d'un manteau Royal, mais ſans légende. Du côté du revers, Arſaces eſt aſſis, une figure de femme couronnée de tours eſt debout, qui lui preſente de la main droite une palme, & qui tient de la gauche, une corne d'abondance avec cette inſcription en caracteres Grecs, caracteres dont les Rois Parthes ſe ſont ſervis juſqu'à la décadence de leur Empire: ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. *Regis Regum Arſacis Benefici, illuſtris, amici Græcorum*, c'eſt-à-dire, qu'Arſaces vouloit marquer par ces ornemens propres des Rois Perſes, & par ces titres de Roi des Rois, *&c.* qu'il en deſcendoit.

L'autre choſe, que nous apprend la Médaille, eſt qu'Arſaces fut pro-

clamé Roi, au mois de Septembre, que les Macédoniens appelloient *Gorpiæus*. Car il y a, dit M. Vaillant dans l'exergue. ΑΠΟ ΜΗΝΟΣ ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ Tristan, qui avoit bien examiné la Médaille du Cabinet du Roi, & le Cardinal Noris, qui avoit consulté M. Vaillant, & sur la foi duquel, il a rapporté cette médaille, au lieu d'ΑΠΟ-ΜΗΝΟΣ. y ont l'un & l'autre mis dans l'exergue ΔΙΚΑΙΟΥ justi. Mais ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ. seul suffit pour marquer l'époque dont il s'agit.

II. ROI.

Tiridates monta sur le Trône de son frere. Les commencemens de son Regne furent si orageux, qu'il fut obligé de fuïr devant Seleucus II. & de se retirer chez les Scythes. Mais aussi-tôt qu'il eût appris que Seleucus étoit retourné à Antioche, pour s'opposer aux Gaulois, qui ravageoient & désoloient les Provinces de son Empire; & sur le faux bruit qui courut, qu'il avoit été tué dans une Bataille qu'il leur avoit livrée, il retourna en Parthie, ramassa quelques Troupes, chassa Andragorus, que Se-

leucus y avoit laissé en qualité de Gouverneur, pourvût de munitions ses places fortes, mit ses Villes hors d'insulte, & bâtit la ville de Dara sur le haut de la Montagne Zapaortene.

Il fit plus, la guerre étant plus allumée que jamais entre Seleucus & son frere Antiochus Hierax, & voyant par-là, qu'il n'avoit plus rien à craindre de Seleucus, il leva une Armée considérable, entra dans l'Hircanie, s'en empara, & ne fit plus qu'un seul Royaume de la Parthie & de l'Hircanie.

Cette conquête irrita Seleucus. Il avoit appaisé les troubles de la Syrie. Ainsi il marcha avec toutes ses Forces contre Tiridates. Ils en vinrent aux mains; le combat fut opiniâtre. Mais la victoire se déclara pour le Roi Parthe. L'Armée de Seleucus fut si maltraitée, que les Parthes regarderent cette journée comme la véritable époque de leur entiere liberté. Tous les ans, tant que leur Empire a duré, ils en ont célébré la mémoire par un jour solemnel au mois Hyperberetique, c'est-à-dire, au mois d'Octobre, par les Kalendes duquel mois

les Syro-Macédoniens commençoient l'année.

Cette époque ΑΠ. ΕΥΠΕΡΒΕΤΑΙΟΥ, & le mot de ΔΙΚΑΙΟΥ, que M. Vaillant prétend n'être point sur les Médailles d'Arsaces I. sont ses preuves pour faire voir la différence qu'il y a entre les Médailles d'Arsaces & celles de Tiridates. Cet article mérite d'être examiné plus au long, & nous le ferons à la fin de notre Extrait.

Quoiqu'il en soit, Tiridates enflé de tant de succès, porta ses armes victorieuses dans la Médie, & se flatta de pouvoir la soûmettre à son Empire. Seleucus accourut. La Medie fut le Théatre de la Guerre. La fortune ne fut pas plus favorable à Seleucus, qu'elle le lui avoit été auparavant. Il fut battu & fait prisonnier. Dans les deux ans de sa captivité, Tiridates le combla d'honneurs, & le traita avec toute la magnificence possible. Ils firent l'un & l'autre la paix. Seleucus en liberté, se mit en chemin pour retourner en Syrie, mais il mourut avant que d'y arriver.

Tiridates, qui avoit conquis plusieurs Places de la Médie, & qui avoit

pénétré presque jusqu'aux portes Caspiennes, ne songea plus qu'à régler ses Etats. Il joüit l'espace de dix ans d'une profonde paix, & mourut la trente-septiéme année de son Regne.

III. Roi.

Artaban son fils lui succéda. Les quatre premiéres années de son Regne furent tranquilles. Il voulut, à l'exemple de son pere, tenter la conquête de ce qui restoit de la Médie aux Macédoniens; ce qui lui attira sur les bras Antiochus le Grand. Hors d'état de résister à un si puissant ennemi, il se retira en Thracie, où Antiochus le poursuivit, en marchant par l'Hircanie, qui est en plusieurs endroits un païs inaccessible; les troupes de part & d'autre en vinrent souvent aux mains dans les défilez. Au bout de cinq ans d'une guerre de cette nature, Antiochus & Artaban firent la paix, & se liguerent pour aller contre le Roi de la Bactriane. A peine la guerre fut-elle commencée, qu'elle finit: Antiochus passa le Caucase, & pénétra jusqu'aux confins de l'Inde. Artaban de son côté, retourna en Thra-

cie, & y finit ſes jours tranquillement. Ce ſont-là les deux ſeules actions remarquables de ſa vie, quoiqu'il ait été vingt-ans ſur le Trône.

IV. Roi.

Phriapatius fils d'Artaban fut le quatriéme Roi des Parthes. Il faut que ſon Regne ait été encore plus paiſible que celui de ſon pere; il a Regné quinze ans, & cependant tout ce que les Hiſtoriens en diſent, eſt qu'il eut trois fils, ſçavoir, Phrahates, Mitridates, & Artaban, qui tous trois furent Rois des Parthes.

V. Roi.

Phrahates, comme l'aîné, ſuccéda à ſon pere: il étoit brave & avoit de grandes qualitez, ſi l'on en croit Juſtin. Il ſe ſignala ſur tout dans la guerre qu'il fit aux Mardes. Ces peuples feroces, qui étoient ſur les confins de l'Armenie & de la Medie, peu éloignez de l'Hircanie, paſſoient pour être une Nation invincible. Il les attaqua & les ſubjugua. Au lit de la mort, par une grandeur d'ame peu commune, perſuadé que ſes enfans étoient trop jeunes pour bien gouverner, il étouſa les ſentimens, que la

nature inſpire aux peres, pour n'écouter que les raiſons du bien de ſon Etat, & nomma pour ſon Succeſſeur ſon frere Mithridates.

VI. Roi.

La ſuite juſtifia le choix qu'avoit fait Phrahates, Mithidates pendant les 37. ans qu'il regna, donna tant de batailles, gagna tant de victoires, ſubjugua tant de peuples, & unit à ſon Empire tant de Royaumes & tant de vaſtes païs, qu'il eſt vrai de dire, que ſi Arſaces fonda l'Empire des Parthes, que ſi Tiridates l'affermit, ce fut Mithridates qui l'éleva à ce haut point de puiſſance, qui l'a rendu ſi fameux dans les Siécles ſuivans: & que ſon Regne eſt proprement l'époque de la grandeur & de la gloire des Parthes.

Le détail de ſes actions héroïques ſeroit infini. Il nous ſuffit de dire que ſous lui, l'Empire des Parthes fut composé de dix-huit Provinces, qu'il s'étendit depuis le Mont Caucaſe juſqu'à l'Euphrate, & de l'Euphrate juſqu'au Golfe Perſique.

Toute ſa vie il n'eut que de la douceur & de la clémence pour tous ſes

Sujets. Aussi les Parthes l'aimoient-ils jusqu'à l'adoration. Il est le seul des Arsacides qui ait pris le surnom de Θεὸς, dit Monsieur Vaillant: en quoi il se contredit; car il donne à Phrahates III. une Médaille qui a également le surnom de Θεὸς. Au reste, Mithridates n'affecta de prendre ce surnom que pour faire voir qu'il n'étoit inférieur en rien aux Rois de Syrie, c'est à-dire, à Démétrius I. à qui il avoit enlevé trois de ses plus belles Provinces, & à Démetrius II. qu'il avoit vaincu, & retenu long-tems prisonnier. Or, l'un & l'autre avoient pris sur leurs monnoyes ce titre pompeux pour marque de l'étenduë de leurs Etats, & du pouvoir qui les mettoit au-dessus des autres Princes.

VII. Roi.

Le Regne de Phrahates II. Successeur & fils de Mitridates, fut aussi malheureux, que celui de son Pere avoit été glorieux. Antiochus, Roi de Syrie, lui déclara la guerre, & vint dans la Médie. A peine y fut-il entré, que tous les peuples circonvoisins accoururent d'eux-mêmes se soumettre à sa domination, & ne reconnurent

plus celle des Parthes: de ſorte, dit Juſtin, qu'il ne reſtoit plus aux Parthes, que ce qui avoit fait leur premier Empire.

Pour comble d'infortune, les Scythes indignez du refus que Phrahates faiſoit de leur payer une ſomme dont il étoit convenu avec eux, ravagerent les confins de la Parthie. Ce Prince malheureux s'avança pour arrêter leurs courſes. Mais comme il avoit dans ſon armée un nombre conſidérable de Grecs, qu'il avoit fait priſonniers à la bataille qu'il avoit livrée à Antiochus Evergetes, & qu'il les avoit maltraitez pendant leur captivité; dès qu'il en vint aux mains avec les Scythes, tous ces Grecs, qui s'apperçurent que les Parthes plioient, ſe tournerent du côté des Scythes, fondirent ſur les Parthes, en firent un carnage affreux, & tuerent Phrahates même.

Il étoit dans la dixiéme année de ſon Regne; il laiſſoit pluſieurs enfans; mais les Parthes les exclurent du Trône, & y placerent Artaban II. le dernier des enfans de Phriapatius, & petit-fils d'Artaban I. Ses Médailles ont deux ſurnoms, l'un de

ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ, l'autre de ΞΕΙΝΙΟΥ. Il devoit l'un à la mémoire de ſon pere Mitridates, & l'autre lui étoit dû par la maniere dont il avoit agi avec Demetrius Nicator, qu'il avoit traité plûtôt en Roi refugié dans ſes Etats, qu'en Roi priſonnier.

VIII. Roi.

Nous paſſons ſous ſilence les trois années du Regne d'Artaban II. l'on ne trouve dans les Hiſtoriens autre choſe de ce Prince, ſinon que dans un combat contre les Tochares, peuples de la Scythie, il fut bleſſé au bras, & qu'il mourut de ſa bleſſure.

IX. Roi.

Mithridates II. ſon fils lui ſuccéda. Ce fut un des grands Rois qu'ayent eû les Parthes. Il fut le Reſtaurateur de la ſplendeur de leur Empire. Egal en tout à Mithridates I. il eut comme lui un Regne de trente-ſept ans : il commença à mettre à la raiſon Himerus, & quelques autres Gouverneurs des Places de la Parthie, qui s'étoient érigez ſous les deux Regnes précédens, en autant de petits tyrans, & qui avoient allumé une guerre civile qui duroit encore.

Août 1726.

Ensuite à la tête de son armée, il marcha contre ces différens peuples, que Mithridates I. avoit subjuguez, & qui avoient été si perfides, que de se donner à Antiochus. Ses conquêtes furent rapides. En peu d'années l'Empire des Parthes fut tel que Mithridates I. l'avoit laissé en mourant. Paisible dans ses Etats, il n'eut plus qu'à les mettre à couvert des courses des Scythes. Il les défit en tant de combats, qu'ils se retirerent dans leur païs, & qu'ils n'oserent plus paroître.

Mais ce qui mit le comble à la gloire de son Regne, fut l'alliance que les Romains firent avec lui. Sylla Prêteur de l'Asie ayant eu ordre du Senat Romain de marcher dans la Mesopotamie, & de remettre Ariobarzanes Roi de Cappadoce sur son Trône, dont il avoit été chassé, Sylla, fit un Traité avec les Parthes. Jusques-là, les Romains & les Parthes n'avoient eû aucun commerce les uns avec les autres; & à peine ces deux Nations se connoissoient-elles. A la verité cette connoissance fut funeste aux Parthes, puisque dans la suite ils furent en guerre avec les Romains, & qu'en-

fin ils furent réduits à n'être plus qu'une Province de l'Empire Romain. Mais cet événement ne regarde point Mithridates, & ne diminuë rien de sa gloire.

Ses peuples l'aimerent & lui donnerent le nom de Grand. Justin & les Médailles en font foi : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΡΣΑΚΟΥ.

X. Roi.

L'Empire des Parthes, après la mort de Mithridates, tomba pour la seconde fois dans la décadence. Mithridates ne laissoit point de fils ni d'héritier de sa Couronne. Mnaskires, & Sinatrockes, l'un comme fils de Phrahates I. & l'autre comme fils de Mithridates I. se disputent l'Empire. Ce ne sont plus que guerres civiles. Tigranes Roi d'Armenie en profite, & enleve aux Parthes plusieurs de leurs Provinces. Mnaskires devient enfin Successeur de Mithridates, & Sinatrockes est exilé. On ignore le nombre des années qu'il regna. Les Historiens nous apprennent seulement qu'il mourut âgé de quatre-vingt seize ans, & qu'il y eut onze ans entre la mort de Mithridates & l'é-

levation de Sinatrockes à l'Empire.

XI. Roi.

Sinatrockes s'étoit refugié chez les Scythes, qui le ramenerent en Parthie, auſſi-tôt qu'ils apprirent la mort de Mnaskires. Il fut reconnu Roi par toute la Nation. Son âge de 80. ans ne lui permettant pas de ſoutenir les fatigues de la guerre & du Gouvernement, il chargea ſon fils Phrahates de l'un & de l'autre, qui s'engagea dans une guerre contre Tigranes Roi d'Armenie, qui fut très-funeſte aux Parthes; ils furent toûjours battus, & ils perdirent l'élite de leurs troupes.

XII. Roi.

Cela n'empêcha pas Phrahates III. de monter ſur le Trône après ſon Pere. Tout ſon Regne, qui fut de près de neuf ans, ſe paſſa en négociations, tantôt avec les Romains, & tantôt avec Mithridates Roi du Pont, & Tigranes Roi d'Armenie. Toûjours flottant, & toûjours incertain ſur le parti qu'il avoit à prendre, il demeumeura dans l'inaction; ce qui fut cauſe que Pompée fit de la Syrie une Province Romaine, qu'il vainquit Tigra-

nes le jeune, qu'il le fit prisonnier, qu'il le mena à Rome, où lui & sa femme fille de Phrahates parurent le jour qu'il triompha, enchaînez, & attachez à son Char.

Mithridates Roi du Pont lui avoit prédit une partie de ces malheurs, dans la Lettre qu'il lui écrivit pour l'engager à se joindre à lui, & au Roi d'Armenie contre les Romains. Cette Lettre est d'une grande beauté. L'ambition des Romains, leur caractere, leur politique y sont peints au naturel, d'un tour vif & éloquent. C'est Salluste qui nous l'a conservée.

La mort de ce Prince fut tragique; car il fut empoisonné par ses propres enfans, Orodes & Mithridates.

XIII. Roi.

Mithridates III. étoit l'aîné d'Orodes; il succéda à son pere. Orodes reconnut l'équité de la Loi, & s'y soumit volontiers. Mais il fut outré de ce que son frere ne lui donnoit ni Province à gouverner, ni aucune part à la succession de leur pere. Il ne cherchoit que l'occasion pour s'en venger: l'occasion s'en présenta. Tigranes Roi d'Armenie venoit de mourir. Son fils

aîné étoit priſonnnier à Rome, Artavadés le cadet s'empara de l'Empire. Tigranes ſe ſauve de Rome, vient ſe jetter entre les bras de Mithridates ſon beau-frere, & le conjure de l'aider à reprendre des Etats qui lui appartenoient de droit & que ſon frere lui avoit enlevez.

Mithridates ramaſſa ce qu'il avoit de troupes & accompagna Tigranes en Armenie. Alors Orodes, ſoutenu des Principaux de la Nation ſe fît proclamer Roi. Mithridates à cette nouvelle abandonne ſon projet ſur l'Armenie, & accourt en Parthie. Orodes, trop foible pour réſiſter à ſon frere, fuit & s'exile lui-même.

Mithridates à ſon retour exerça des cruautez inoüies ſur tous ceux qui avoient pris le parti d'Orodes. Il les pouſſa ſi loin que ſes Sujets le détrônerent, & qu'ils rappellerent Orodes, qui remonte ſur le Trône, & qui conſent que ſon frere ſe retire dans la haute Medie, & qu'il y commande en Roi.

Mithridates toûjours inquiet fait de grands préparatifs pour attaquer Orodes. Il eſt chaſſé de Medie. Il va

chez les Seleuciens, delà chez les Babyloniens, & se renferme dans Babylone. Orodes attaque cette Ville, la prend par famine, se saisit de Mithridates, & le fait mourir en sa présence.

Ces différens événemens font qu'on ne sçait à qui attribuer, ou à Mithridates, ou à Orodes, les six ou sept années qui s'écoulerent depuis la mort de Phrahates III. jusqu'à celle de Mithridates.

XIV. Roi.

Ainsi l'on croit ne devoir marquer le veritable Regne d'Orodes qu'a la mort de son frere. L'Epoque n'en est que plus glorieuse pour ce Prince, puisqu'elle commence par une des plus fameuses défaites des Romains, qui soit arrivée depuis que les Parthes, pour la premiére fois, se mesurerent avec eux, & leur disputerent, pour ainsi dire, l'Empire du monde.

Crassus flatté par l'espérance ou de s'enrichir des dépoüilles d'une Nation opulente & puissante, ou d'acquerir une gloire immortelle par une victoire sur un peuple aussi belliqueux que

que l'étoit celui des Parthes, reçut avec hauteur les Ambaſſadeurs qu'Orodes lui envoyoit pour renouveller le Traité de paix & d'amitié des Romains avec les Parthes. Par ſa réponſe, les Ambaſſadeurs d'Orodes conçurent que Craſſus ſongeoit à envahir la Parthie. Orodes, crainte d'être ſurpris, partage ſes troupes, ſe met à la tête d'une de ſes armées, & ravage l'Armenie. Surenus qui commandoit l'autre armée, s'avança pour obſerver Craſſus. Il avoit ordre de n'en point venir aux mains. Mais les Parthes s'étant trouvez à la vûë des Romains, Surenus les chargea, le combat fut opiniâtre, les Legions Romaines plierent, la déroute devint générale, & Craſſus y perdit la vie en fuyant. Jamais victoire ne fut plus complette, vingt mille hommes de l'armée de Craſſus demeurerent ſur le champ de bataille, & dix mille furent faits priſonniers.

Les Parthes, n'ayant plus d'ennemis à craindre, s'avancerent & reprirent, juſqu'à l'Euphrate, toutes les Places qui leur avoient été enlevées quelque tems auparavant. Ils pene-

trerent même aſſez avant dans la Syrie ; mais Caſſius qui avoit ramaſſé les ſoldats échapez de la défaite de Craſſus, fit tant par ſa valeur, & par ſa prudence, qu'il les contraignit de ſe retirer.

Nous ne nous arrêtons point à faire un plus long détail de cette journée mémorable. C'eſt un point de l'Hiſtoire Romaine que l'on verra bien-tôt décrit avec élégance.

Les Parthes revinrent en Syrie, & aſſiégerent Babulum. Alors la guerre s'alluma entre Pompée & Ceſar. Pompée eut recours à Orodes, & lui demanda des troupes. Orodes lui en refuſa. La guerre civile étant finie, le Senat Romain, qui vouloit ſe venger de l'affront que Rome avoit reçu dans la défaite de Craſſus, arrêta par un decret, que la Republique feroit la guerre aux Parthes. Après pluſieurs évenemens, les Romains enfin en vinrent aux mains.

Ventidius commandoit l'armée Romaine, & Pacorus fils d'Orodes commandoit celle des Parthes. La bataille ſe donna entre l'Euphrate, & l'Oronte, le même jour que Surenus avoit

battu Craſſus 14. ans auparavant. Les circonſtances furent preſque les mêmes ; car vingt mille Parthes & Pacorus leur Général y perirent. Le Senat Romain décerna à Ventidius les honneurs du triomphe.

Orodes fut ſi penetré de douleur d'avoir perdu Pacorus ſon fils, qu'il deſtinoit à l'Empire, qu'il ne fit plus que languir, & qu'il devint hydropique. Il lui reſtoit trente enfans qu'il avoit eûs de pluſieurs femmes. Ne doutant point que ſa mort ne fût prochaine, il mit ſa Couronne ſur la tête de Phrahates, qui étoit le plus âgé. Choix malheureux pour les Parthes & pour Orodes même. Cet indigne fils fit mourir ſon pere ſur une legere eſperance qu'eurent les Medecins de pouvoir peut-être le guerir.

XV. Roi.

Phrahates IV. ne fut pas plûtôt ſur le Trône, qu'il fit égorger tous ſes freres, & ſon fils aîné. Il devint en horreur à ſon peuple, & ſur tout à ce qu'il y avoit de conſidérable dans la Nation. Les uns abandonnerent leur patrie, les autres allerent juſques à ſe donner à Marc-Antoine, qui étoit

ſur le point de venir faire la guerre aux Parthes.

En effet, Antoine s'avança par la Médie; mais ſur ce qu'il apprit que le Roi s'étoit retiré, & qu'il étoit d'intelligence avec Phrahates, il s'amuſa à faire le Siége de Pracaſpa, Ville forte & bien garnie de troupes & de proviſions. Antoine manquoit de vivres, de machines de guerre, & il n'avoit que la moitié de ſon armée. Phrahates arriva avec ſes troupes. Sûr que la Ville reſiſteroit du tems aux attaques des Romains, il ſe contentoit de couper les vivres à ſes ennemis. Antoine fut contraint de lever le Siége & de gagner l'Armenie. Sa retraite fut belle; mais il avoit en queuë les Parthes qui le harceloient à chaque moment, & qui lui tuoient pluſieurs de ſes ſoldats, qui la plûpart étoient exténuëz, & hors d'état de combattre. Les Romains, tant au Siége que dans la retraite, perdirent pluſieurs Enſeignes, & le tiers de leur armée, c'eſt-à-dire, près de vingt mille hommes. Nous paſſons legerement ſur ces événemens qui ſont autant de l'Hiſtoire Romaine, que de

celle des Parthes. Antoine & Auguste recommencerent à se faire la guerre.

Phrahates profitant de cette occasion, s'empare de l'Armenie & de la Médie, rend l'Armenie à Artaxe, & se réserve la Médie. Tiridates s'éleve contre Phrahates; il en est vaincu, & il se retire en Syrie.

Phrahates recommence ses cruautez; le peuple se souleve, le chasse du Trône, & y met Tiridates qu'il fait révenir de Syrie. Les Scythes, chez qui Phrahates s'étoit refugié, le ramenent. Tiridates n'ose les attendre; il enleve le fils de Phrahates encore jeune, le met entre les mains d'Auguste, alors occupé à la guerre d'Espagne, & implore sa protection. Auguste la lui accorda, & conduisit avec lui ces deux Princes à Rome.

Phrahates envoya des Ambassadeurs à Auguste, qui firent de grandes instances pour ravoir Tiridates, & le jeune Prince. L'affaire fut portée au Senat. Après qu'on eut entendu les raisons de part & d'autre, Auguste conclut que Tiridates auroit la liberté de demeurer à Rome, s'il le vouloit, & qu'on lui assigneroit de

quoi vivre en Roi ; que le jeune Prince au contraire seroit renvoyé à son pere sans rançon, mais à condition que les Parthes renvoyeroient à Rome tous les soldats Romains, & toutes les Enseignes qui avoient été prises, tant dans la défaite de Crassus, que dans la retraite d'Antoine.

En renvoyant le jeune Prince, on le mit entre les mains d'une jeune Romaine pour en avoir soin. Phrahates en devint amoureux, & l'épousa. Cette femme tourna si bien l'esprit de Phrahates, qu'elle lui conseilla d'envoyer à Rome les quatre enfans qu'il avoit, pour gage de sa parole. Titius qui commandoit en Syrie, reçut ces quatre ôtages, & les fit conduire à Rome. Auguste les donna en spectacle au peuple Romain, un jour qu'il étoit assemblé.

Phrahates eut bien-tôt oublié que ses enfans étoient au pouvoir d'Auguste. Contre la parole qu'il avoit donnée, il prit les armes, & il se joignit aux Armeniens qui étoient en guerre avec les Romains. Il fit une seconde fois la paix ; & à son retour en Parthie, il déclara pour son Suc-

cesseur Phrahataces, qu'il avoit eû de la jeune Romaine.

XVI. Roi.

Thermiosa & son fils, pour joüir promptement de l'Empire, lui ôterent la vie, la quarantiéme année de son Regne. Phrahataces fut puni de son parricide; les Parthes l'assassinerent lui & sa mere au bout de quelques mois dans une émeute populaire.

XVII. Roi.

Les Principaux d'entre les Parthes offrirent alors leur Couronne à Orodes II. Il étoit à la verité du sang des Arsacides, mais c'est tout ce que l'Histoire nous en apprend, & elle ne nous a point marqué de qui il étoit Fils, ni quel païs il habitoit lorsqu'il fut élû Roi. Son Regne fut court. Sa cruauté étoit excessive, & il répandit tant de sang, que ses Sujets outrez le poignarderent, les uns disent dans un repas, les autres à la chasse.

XVIII. Roi.

Cette Nation du caractere dont elle étoit, ne pouvoit être gouvernée que par un Roi, & elle en vouloit un qui fût du sang d'Arsaces son Fondateur. Elle convint d'une commune voix de

nommer des Députez pour prier Auguſte de leur donner pour Roi Vononés l'aîné des quatre enfans de Phrahates IV, qu'il avoit auprès de lui en ôtage. Auguſte conſentit volontiers à leurs déſirs. Il lui étoit glorieux de donner de ſa main un Roi aux Parthes. Les Parthes de leur côté, reçurent avec joye Vononés, & ſe flaterent que ſous ſon Regne leur Empire reprendroit une nouvelle face.

Mais Vononés, par le long ſejour qu'il avoit fait à Rome, avoit pris des inclinations toutes différentes de celles des Parthes. Juſqu'à ſon affabilité, ſa douceur, ſes manieres polies & honnêtes, tout leur devint odieux. Ils ne regardoient plus leur Roi que comme un eſclave, qu'ils avoient tiré de la ſervitude, c'eſt ainſi qu'ils appelloient le tems qu'il avoit été en ôtage, & ils avoient honte de lui obéïr. Ce mépris dégénéra en révolte. Ils jetterent les yeux ſur Artaban de la famille des Arſacides, qui étoit ou ſur les confins de la Syrie, ou chez les Scythes.

Artaban ſe préſente avec quelques troupes. Vononés le repouſſe. Arta-

ban trouve en Medie du renfort, revient, chasse Vononés, qui s'échape accompagné seulement de quelques Cavaliers, & se refugie chez les Armeniens. Il y fit ses efforts pour engager les Romains à prendre sa défense, mais ce fut inutilement. Après plusieurs courses, il aboutit à Antioche, où il fut trahi & tué.

La Médaille de ce Prince a cela de particulier, qu'on y voit un Aigle éployé derriere la tête immédiatement proche du diadême. Ce qui convient à Vononés, puisqu'il avoit été mis sur le Trône des Parthes par les Romains, dont l'Aigle est comme le Symbole.

XIX. Roi.

Ce n'est plus que confusion dans tout l'Empire des Parthes. Ce ne sont que guerres civiles, ou que guerres étrangeres pour soutenir les peuples voisins de la Parthie. Artaban III. tantôt est l'ami des Romains, tantôt il est leur ennemi déclaré. Ce Prince est chassé deux fois par ses propres Sujets. Il se retire la premiere fois chez les Scythes, & par le secours qu'il en obtient, il attaque Tiridates,

que les Grands du Royaume avoient mis à sa place. Tiridates n'eut ni assez de courage, ni assez de conduite pour risquer une bataille, ou pour s'emparer de quelque Place forte. De sorte qu'il ne trouva de ressource, que dans une fuite précipitée, & hors des Etats d'Artaban.

Artaban, loin d'adoucir l'esprit aigri des Parthes, pousse ses cruautés à un tel excès, qu'il leur devient odieux plus que jamais. Il ne pût ignorer long-tems qu'il étoit ménacé d'un soulévement général, & qu'on en vouloit à sa vie. La crainte le saisit; il abandonne son Trône; & il va chercher un azile chez Izatés Roi des Adiabeniens. Les Parthes donnent la Couronne à Cinnamus; qui, par une grandeur d'ame peu commune, la rend à Artaban, à la priere d'Izatés.

Les autres faits du regne d'Artaban appartiennent plûtôt à l'Histoire des Juifs ou des Romains, qu'à celle des Parthes.

Par exemple, la revolte, les combats, les progrès d'Asinæus & d'Anilæus Juifs de nation, & freres; l'en-

trevûë d'Artaban avec Lucius Vitellius, qui ſe termina à donner en otage aux Romains ſon propre fils, nommé Darius, que Caligula mena comme en triomphe, le jour qu'il traverſa le bras de mer, qui eſt entre Bayes & Pouzoles, ſur le pont qu'il avoit fait conſtruire, & qui venoit d'être achevé. Auſſi Monſieur Vaillant a-t-il copié fort au long tous les paſſages de Joſeph, de Tacite, de Suétone, & des autres Auteurs qui ont rapport à ces deux événemens.

La Médaille d'Artaban nous donne une toute autre idée de ce Prince, que celle qu'on en auroit en liſant ſon Hiſtoire. L'épithete d'ΑΜΦΙΜΑΚΟΥ feroit croire qu'il a porté ſes conquêtes en divers lieux, & qu'il a combattu contre pluſieurs peuples. Monſieur Vaillant tâche d'en juſtifier la vérité; mais on ne laiſſe pas d'avoir de la peine à comprendre, comment un peuple a pû flatter juſqu'a ce point un Prince deux fois detrôné & qui étoit en exécration. Amoins qu'on ne diſe que c'eſt plûtôt par ironie que par flaterie qu'il eſt appellé ΑΜΦΙΜΑΚΟΣ. Ce que nous ſommes très-eloignés de

de croire ; les jronies étant inoüies dans les Médailles des Anciens.

XX. Roi

Gotarzés II. fils d'Artaban, succéda à son Pere ; son regne, supposé qu'on puisse le nommer de la sorte ; ayant commencé & fini presqu'en même tems. Celui du pere avoit été de vingt-neuf ans, & celui du fils ne fut pas d'un an.

Artaban en mourant laissoit trois enfans, Gotarzés, Bardanés, & Artaban. Soit qu'il connût le mauvais caractere de Gotarzés son aîné, ou pour quelqu'autre raison qu'on ignore, il nomma Bardanés pour être son successeur. Les Parthes n'eurent aucun égard à ses dernieres volontés, & s'en tinrent à leurs loix & à leur ancien usage, qui étoit de préferer les aînés aux cadets. Ils obligerent même Bardanés de s'eloigner de la Ville Capitale, de peur qu'à son occasion on ne vît renaître les guerres civiles.

Les Parthes se repentirent bien-tôt après du parti qu'ils avoient pris. Gotarzés se comporta plûtôt en Tyran qu'en Roi. Les personnes les plus distinguées furent mises à mort ; aucun

crime ne lui faisoit horreur. Il forma le dessein d'ôter la vie à toute la famille de son frere Artaban, sçavoir, à Artaban, à sa femme, & à un fils qu'il avoit.

Les Parthes prierent donc Bardanés de revenir. Comme ces deux Princes étoient près d'en venir aux mains, ils s'accorderent, & Gotarzés laissa Bardanés paisible possesseur de l'Empire, & se retira en Hircanie.

XXI. Roi.

Toutes les factions finirent par là. Alors Bardanés leva des troupes, & alla assiéger Séleucie près du Tigre, Ville très-fortifiée & bien munie de soldats & de provisions, dont il se rendit le maître. Les Séleuciens s'étoient revoltés sous Artaban, & il y avoit sept ans que duroit leur revolte. Cet heureux succès lui enfla le cœur. Il crut qu'il pouvoit avec une armée aussi belle que celle qu'il avoit, chasser les Romains de l'Armenie; surtout si Izates Roi des Adiabeniens vouloit se joindre à lui. Mais quelques instances qu'il fît, Izates, loin de se rendre à ses sollicitations, tâcha de le detourner de cette entreprise, & se

défendit conſtamment de faire aucune ligue avec lui pour cette expédition.

La mort enleva ce Prince la quatriéme année de ſon regne, avant qu'il pût exécuter ſon projet. Si l'on en croit Joſeph, ce furent les Parthes mêmes qui lui ôterent la vie, ne voulant point abſolument rompre avec les Romains, & leur déclarer la guerre.

Ils rappellerent Gotarzés & le remirent ſur ſon Trône. Les revers que Gotarzés avoit eſſuïé de la fortune, n'avoient point adouci ſon humeur feroce. A peine eut-il été reconnu Roi, qu'il fit couler de tous côtez des ruiſſeaux de ſang, & qu'il jura la perte de tous ceux qui avoient été attachez à ſon frere Bardanés.

Dans cet état déplorable, les Parthes recoururent à l'Empereur Claude, & le conjurerent de leur donner pour Roi Méherdates, fils de Vononés, qui étoit detenu à Rome. Claude, à l'exemple d'Auguſte jugea que rien n'étoit plus glorieux aux Romains, que de donner de la ſorte des Rois aux Nations les plus éloignées, & leur accorda Méherdates.

Le Senat ordonna à Caſſius, qui commandoit en Syrie, d'accompagner Méherdates juſqu'aux bords de l'Euphrate. Méherdates n'uſa point aſſez de diligence, il donna le tems à Gotarzés de ſe reconnoître, il vint au-devant de lui, le combattit, le défit, le fit priſonnier, lui fit couper les oreilles, & ne lui donna la vie que pour l'expoſer aux railleries des Parthes. Gotarzés vêcut peu après cette action, qui eſt l'unique de ſon ſecond regne, & mourut d'une mort naturelle.

XXII. Roi

Soit que Gotarzés n'eût point d'enfans, ſoit qu'il en eût de trop jeunes pour lui ſuccéder, car les Parthes s'étoient fait une loi dès le tems d'Arſacès, de n'obéïr qu'à un Roi d'un âge fait, & qui ſeroit du ſang des Arſacides. Ce qui eſt ſûr, c'eſt que Vononés II. monta ſur le Trône des Parthes. Il étoit alors Souverain de la Médie Antropatienne. Son regne ne fut que de quelques mois, & il s'y paſſa ſi peu de choſes, que les Hiſtoriens n'en ont pas dit un mot. Ils ſe contentent de marquer que Vononés étoit

de la famille des Arſacides ; ſans ſpécifier même par-où il en étoit, & à quel dégré de conſanguinité il tenoit à Gotarzés & à Bardanés. En mourant il laiſſa trois enfans, Vologeſés, qu'il avoit eû d'une concubine, Greque de nation, Pacorus & Thiridates, tous deux enfans légitimes.

ΜΙΤΡΑΗΤΟΥ, qui eſt dans l'inſcription du revers d'une Medaille, a déterminé Monſieur Vaillant à l'attribuer à Vononés, auſſi bien que l'ornement qu'a ce Prince ſur la tête : comme il étoit propre des Medes, il eſt vraiſemblable qu'il eſt venu au Parthes par Vononés.

XXIII. Roi

Pacorus & Thiridates cederent d'eux même l'Empire à Vologeſés, qui de ſon côté donna la Medie à Pacorus, & l'Armenie à Thiridates, ou plûtôt le droit que les Rois Parthes croyoient avoir ſur l'Armenie. Car Mithridates frere de Pharaſmanés Roi des Iberiens regnoit en Armenie, & y étoit ſoutenu par les Romains qui en avoient chaſſé les Parthes.

Rhadamiſtus, fils de Pharaſmanés s'empara des Etats de ſon Oncle & le

fit mourir. Cela fit naître une occasion favorable à Vologesés de mettre son frere Thiridates en possession de l'Armenie. Il prévit bien que cela alloit lui attirer de nouveau la guerre avec les Romains. Néanmoins Vologesés entre dans l'Armenie; il oblige les Armeniens de reconnoître Thiridates pour leur Roi; fait échoüer l'entreprise de Rhadamistus, qui prend la fuite, & se sauve en Iberie.

Les Romains indignés de ce que les Parthes avoient osé disposer de cette couronne, font marcher une nombreuse armée dans l'Armenie sous la conduite de Pætus. La Guerre s'allume entre les deux nations. Les Parthes ont d'abord tout l'avantage qu'ils pouvoient désirer. Les Romains font une perte de soldats aussi considérable que celles qu'ils avoient fait autrefois sous Crassus & sous Marc-Antoine. Pætus ne peut plus tenir la campagne, & Thiridates demeure le maître de l'Armenie.

Mais l'Hircanie s'étant révoltée, Vologesés va pour mettre à la raison & punir les Hircaniens. S'est-il éloigné de l'Armenie, Domitius Corbu-

lo, qui commandoit en Syrie, vient avec de nouvelles troupes, signifie aux Armeniens que Neron leur a nommé Tigranes pour leur Roi, il chasse Thiridates, & en fort peu de tems, l'Armenie est soumise aux ordres des Romains. Thiridates, & Vologesés font de nouveaux efforts, dont nous ne parlons point, cela regardant l'Histoire Romaine. Tacite & les autres Auteurs en ont marqué jusques aux moindres circonstances. L'unique chose qui est proprement de l'Histoire des Parthes, est que Thiridates en vint à un accommodement avec Corbulo, en consentant d'aller à Rome demander à Neron la Couronne de l'Armenie, & de ne la tenir desormais que de la main d'un Empereur Romain.

Monsieur Vaillant s'est fort étendu d'après Tacite sur le voyage que Thiridates fit à Rome, sur la maniere dont il fut reçu par Neron. Il nous suffit de dire que Thiridates, qui avoit mené avec lui ses propres enfans, ceux de Vologesés Roi des Parthes, ceux de Pacorus Roi des Medes, & ceux de Monobaze Roi des Adiabe-

niens, reçut la Couronne de la main de Neron, qui la lui imposant sur la tête, l'avertit de se souvenir qu'il n'appartenoit qu'à un Empereur Romain de donner & d'ôter les Royaumes. *Ut tu intelligas in meâ esse potestate regna dare, & adimere.*

Les trois freres Arsacides se trouverent donc Rois des Parthes, des Medes, & des Armeniens.

Vologesés eut dans la suite quelques démêlés avec les Romains, mais sans en venir à une rupture ouverte. L'une, à l'occasion d'Antiochus Roi de Comagenes que Cæsennius Pætus avoit dépoüillé de ses Etats, sous ombre qu'il étoit d'intelligence avec Vologesés & qu'il y avoit à craindre qu'ils n'entreprissent quelque chose qui seroit préjudiciable aux Romains. L'autre fut à l'occasion du refus que fit Vespasien de donner les troupes auxiliaires que lui demandoit Vologesés pour repousser les Alains, c'est-à-dire, les Scythes le long des Palus Méotides, qui avoient fait une irruption dans la Médie, ravagé quelques Provinces des Parthes, & qui s'avançoient vers l'Armenie.

Août 1726.

A cela près, Vologesés fut en paix. Son regne fut de 39. ans & quelques mois; il laissa deux Enfans, Pacorus & Chosroës.

L'époque HT, 308, & le nom ΒΟΛΑΓΑΣΟΥ, qui sont sur la Médaille de Vologesés, font souhaiter que toutes les Médailles des Rois Parthes eussent également l'un & l'autre.

Pacorus étant l'aîné de Chosroës, succéda à son pere: son regne qui fut de près de dix-sept ans, a-t il été paisible, ou a t-il été troublé par des guerres civiles? C'est ce que l'Histoire ne nous apprend que confusément. Tout ce que l'on sçait de certain de ce Prince, c'est qu'il fit de Ctesiphon, où il se plaisoit beaucoup, une ville considérable qu'il en augmenta l'enceinte, & qu'il la fit entourer de murailles. La seconde, qui est marquée par Suidas, est que moyennant une grosse somme d'argent, il permit à Abgarus qui n'étoit que Dynaste des Edessiens, de porter le nom de Roi.

Des deux Médailles qu'on a de Pacorus, l'une n'a point d'époque; c'est le défaut de presque toutes les Médailles des Rois Parthes. L'autre a

ENT, 355, qui est l'époque de l'Empire des Arsacides.

Pacorus laissoit un fils, nommé Parthumasiridés, qui selon toutes les apparences étoit jeune. Ainsi les Parthes, selon leur ancienne coûtume, l'exclurent du Trône de son peme, & élûrent pour leur Roi Chosroës, frere de Pacorus, & fils de Vologesés.

Thiridates, frere de Vologesés & Roi des Armeniens, mis d'abord sur le Trône par son frere, & ensuite par Neron, mourut, & laissa un fils, nommé Exedarés, que les Armeniens reconnurent pour leur Roi sans en demander l'agrément ni à Chosroës, ni à Trajan, qui l'un & l'autre prétendoient que les Armeniens ne pouvoient avoir un Roi que de leur main. Ces prétentions reciproques furent cause que les Parthes & les Romains recommencerent la guerre entre eux.

Chosroës entra le premier en Armenie, detrône Exedares, & établit Roi d'Armenie Parthumasiridés son neveu. Mais Trajan étant arrivé en Armenie avec une nombreuse Armée, chassa les Parthes, ôta la Couronne

à Parthamasiridés prosterné à ses pieds ; soumit à la domination des Romains l'Arménie, la Mésopotamie, & les réduisit à n'être que des Provinces Romaines, & à n'avoir plus de Rois.

Après bien des conquêtes, Trajan, avant que de s'en retourner à Rome, s'empara de Ctesiphon, qui étoit alors la Ville Impériale des Parthes, & là, ayant assemblé ses Troupes, & quelques Parthes qui avoient abandonné Chosroës, assis sur son Trône, il couronne Parthamaspatès en qualité de Roi des Parthes.

Trajan mourut peu de tems après en Cilicie. Les Parthes qui n'avoient que du mépris pour Parthamaspatès, chassent ce nouveau Roi prétendu, rappellent Chosroës, qui s'étoit refugié dans les Provinces les plus reculées, & tous se soumettent à son obéïssance.

Chosroës s'appliqua le reste de son Regne à soulager ses peuples, & à les rendre heureux. On ne parla plus de Guerre civile parmi les Parthes. Chosroës de son côté se réconcilia avec les Romains. Il alla même chercher Ha-

drien, qui n'étoit pas encore parti pour Rome : il en obtint la liberté de ſa fille, que Trajan avoit fait priſonniere, & il fit avec cet Empereur une paix qui fut inaltérable, quoique Hadrien ne tînt pas la parole qu'il lui avoit donnée, de lui renvoyer la chaiſe d'or maſſif priſe par Trajan, dans la déroute de Choſroës, & que les Empereurs Romains gardoient comme un monument glorieux de la victoire remportée ſur cette nation belliqueuſe.

Il regna vingt-ſix ans, eut ſon fils Vologeſés pour Succeſſeur, & ſes Médailles ſont aiſées à reconnoître par l'époque ΔΟΤ 374.

Les premieres années de Vologeſés II. ſe paſſerent ſans guerre, quoi qu'il eût un ſujet très-légitime de prendre les armes. Parthamaſpatés, Roi des Arméniens mourut. Son fils Achæmenides, du ſang des Arſacides, demanda à Antonin Pie, & non pas à Vologeſés, d'être mis ſur le Trône de ſon Pere. C'étoit ôter aux Parthes un droit dont ils étoient jaloux. Mais Antonin Pie ayant écrit ſur cela des Lettres obligeantes à Vologeſés, l'af-

faire en demeura là, & la paix n'en fut point troublée. Elle dura même tant que vêcut Antonin Pie. La modération de Vologesés y eut beaucoup de part. Car outre cette nomination à la Couronne d'Armenie, il eut encore à se plaindre de cet Empereur, qui aussi bien que Hadrien, ne voulut point rendre la chaise d'or de Chosroës. Vologesés néanmoins avoit envoyé à Rome des Ambassadeurs sur ce sujet, & les avoit en même tems chargez d'une Couronne d'or, dont il faisoit présent à Antonin.

Après tout, Vologesés eût été heureux, s'il avoit eû avec Marc-Aurele la même intelligence, qu'il avoit eu avec Antonin. Mais le contraire arriva. Achæmenidés mourut. Vologesés entre à main armée dans l'Armenie; non seulement en chasse Soëmus fils d'Achæmenidés, mais il joint l'armée Romaine commandée par Severianus qui venoit au secours de Soëmus, l'enveloppe, & la défait entiérement.

Les Parthes sont déclarez en plein Sénat ennemis de l'Empire. Luce-Vere est chargé de leur faire la guer-

 re.

re. Il marche en Syrie. Les Romains s'avancent en Armenie. Stacius Priscus, qui les commande, attaque, bat, met en déroute Hosroës Général des Parthes, se rend maître de toute l'Armenie, & Soëmus est renvoyé de Rome sur son Trône.

Vologesés voulut réparer cette perte, & à la tête d'une nombreuse armée, il prit le chemin de la Syrie. Avidius Cassius, qui y commandoit, se présenta à lui, & le força d'en venir à une Bataille. Vologesés la perdit, & prit la fuite. Cassius le poursuivit. Tout plie devant lui : les Parthes abandonnent les Provinces où ils étoient répandus, & le Général Romain marche de conquête en conquête, va jusqu'a Seleucie, qu'il détruit de fond en comble ; il va de-là à Ctesiphon qu'il pille, & où il rase le Palais superbe que les Rois Parthes y avoient fait bâtir.

Les Parthes attribuerent leurs malheurs à la mauvaise conduite de Vologesés, l'exilerent & prirent pour Roi Monnesés, Parthe de nation, & d'une des plus anciennes Familles du païs.

La premiere chose par où il commença, fut de ramasser tout ce qu'il y avoit de soldats dans les différentes Provinces, de les conduire sur le champ dans la Mésopotamie, & dans l'idée où il étoit, que les Romains, après les courses qu'ils avoient faites, seroient hors d'état de se défendre. Son espérance fut vaine. Les Romains, dans toutes les rencontres, qui furent fréquentes, eurent l'avantage sur les Parthes. Monnesés voyant que son Armée périssoit, & que bien-tôt il seroit sans troupes, entre en négociation avec les Romains. Il leur offrit de leur céder à jamais la Mésopotamie. A cette condition la paix fut faite. L'on convint que le Tigre seroit la barriere des deux Empires, & que de part & d'autre, les Armées ne le passeroient pas. Ainsi la Mésopotamie devint sans retour, Province Romaine, & les Parthes se retirerent.

Une paix aussi honteuse que celle-là, la perte de la Mésopotamie démembrée de leur Empire, la honte d'obéir à un Roi qui n'étoit point du sang de leur Fondateur, firent tant

d'impreſſion ſur les Parthes, qu'ils détrônerent Monneſés, & qu'ils rappellerent Vologeſés de ſon exil.

Pour ne pas interrompre le fil de l'Hiſtoire, nous nous réſervons à dire à la fin de cet Extrait, ce que nous penſons du Regne de Monneſés, & de la Médaille que cite M. Vaillant, & ſur laquelle il appuye ſon ſyſtême.

Vologeſés de retour de ſon exil, qui ne dura qu'un an, ne s'appliqua qu'à réparer les Villes qui avoient été brûlées, & les ouvrages publics qui avoient été détruits. Il ne ſongea qu'à ſoulager ſes peuples qui avoient été ruïnez par les Romains, & à s'en faire aimer. Il y réüſſit, & il vêcut en paix juſqu'à une extrême vieilleſſe, ayant regné cinquante-quatre ans. Il fut détrôné ſur la fin de la trente-uniéme année de ſon Regne, remis ſur ſon Trône la trente-troiſiéme année, ſelon la Médaille de ce Prince avec l'époque ΓΚΥ,423, & ne mourut que vingt-deux ans après.

XXVIII. ROI.

Vologeſés III. ſuccéde à ſon pere ; il n'avoit qu'un frere nommé Tiridates, dont il étoit l'aîné. Selon la coû-

tume des Rois Parthes, qui regardoient l'Armenie comme l'appanage de leurs cadets ; Vologeſés entreprit d'en mettre Tiridates en poſſeſſion. Ses efforts furent inutiles. Sanatrucés ſçut ſe maintenir ſur ſon Trône par la victoire ſignalée qu'il remporta ſur Vologeſés.

Quelque tems après la mort de Pertinax, Peſcennius Niger, ſe fit proclamer Empereur par l'Armée de Syrie, où il commandoit. Le Sénat, au contraire, avoit élevé à l'Empire, Didius Julianus, & après la mort de Didius Julianus, Septime Severe. Dans la réſolution où étoit Peſcennius de ſoûtenir ſon élection, il demanda à tous les Princes ſes voiſins des troupes & du ſecours. Peu voulurent ſe déclarer pour lui. Vologeſés fut un de ceux qui prirent ſon parti, & qui lui envoya un grand nombre de Soldats. Malgré ce renfort, les Troupes de Septime Severe battirent l'armée de Syrie. Peſcennius ſe ſauva, on le pourſuivit, on ſe ſaiſit de lui, & on lui coupa la tête.

Septime Severe étoit déja arrivé en Orient, lorſqu'on lui apporta la nou-

velle de cette mort, & celle de la réduction de Byzance, il tourna donc ses armes, sur tout contre les Parthes & les Adiabeniens qui avoient favorisé Pescennius, & remporta sur eux tant de victoires, qu'ils furent à deux doigts de leur perte.

La révolte d'Albin rappella Septime Severe à Rome. Vologesés, qui ne doutoit point que cette nouvelle guerre n'allât occuper long-tems & uniquement Septime Severe, se jetta sur la Mésopotamie, & assiégea Nisibis, qui en étoit la Capitale. Mais Albin ayant été vaincu, & de déses-poir s'étant donné la mort, Septime Severe revint avec tant de précipitation en Syrie, que les Parthes ne sçurent son arrivée que lors qu'il s'approchoit de Nisibis. La peur les saisit; ils leverent le siége, & Vologesés n'eut point d'autre fruit de son entreprise qu'une fuite honteuse, & un retour précipité dans son païs. Il eut même le chagrin d'apprendre que son frere Tiridates étoit pour lors avec Septime Severe. Car ce Prince informé de l'arrivée de l'Empereur en Syrie, s'étoit rendu auprès de lui, & étoit re-

ſolu de l'accompagner juſqu'à Niſibis, dans l'eſpérance d'en obtenir le Royaume d'Armenie, qui venoit de vaquer par la mort de Sanatrucés.

Ce ne fut pas tout. Septime Severe qui s'étoit embarqué avec ſes troupes, ayant été malgré lui par un débordement ſubit du Tigre, pouſſé du côté des Etats de Vologeſés, fit débarquer ſon Armée; de Seleucie & de Babylone, s'avance juſqu'à Cteſiphon. Vologeſés n'eut que le tems de ſe ſauver. Severe abandonna cette malheureuſe Ville au pillage, auſſi-bien que le Palais & les tréſors des Rois Parthes. Après y avoir fait quelque ſéjour, il regagna le Tigre, & ſe rendit à Antioche.

L'on peut conjecturer par quelques paſſages de Dion, que Vologeſés ne mourut que ſous Caracalle, & qu'il regna pendant vingt-cinq ans. Mais les onze dernieres années de ſa vie, depuis le pillage de Cteſiphon, juſqu'à ſa mort, furent ſi obſcures, que les Hiſtoriens n'en diſent pas un mot.

Les époques ΑΝΥ, 451. & ΞΥ, 460. qui ſont ſur les deux Médailles de ce

Prince, ſont expliquées fort au long par M. Vaillant.

XXIX. ROI.

Artaban IV. avoit pluſieurs freres, qui tous ſe liguerent pour l'empêcher, quoi qu'il fût leur aîné, de monter ſur le Trône de Vologeſés leur Pere. Il lui fallut leur livrer pluſieurs combats. Ils firent enfin la paix, & ils le reconnurent pour Roi.

Caracalle, qui étoit alors en Germanie, crut qu'à la faveur de ces diviſions, il lui ſeroit aiſé de ſubjuguer les Parthes, & de joindre leur païs à l'Empire Romain. Il s'avance. M. Vaillant, ſur la foi des Hiſtoriens qu'il cite en grand nombre, fait le détail des cruautez que cet Empereur exerça par-tout où il paſſa, & des fourberies qu'il employa pour ſurprendre le Roi des Arméniens & autres Princes qu'il retint priſonniers par une lâche trahiſon.

Pour nous, nous ne parlerons que de ce qui concerne l'Hiſtoire des Arſacides.

Caracalle écrivit une grande Lettre à Artaban & lui demanda ſa fille en mariage. Or, ſoit que la choſe ſe

ſoit paſſée comme la raconte Hérodien ou autrement, ſoit qu'Artaban ſoit venu au devant de Caracalle, pour le recevoir comme ſon Gendre futur, ſoit que ſe défiant de la bonne foi de Caracalle, il lui ait refuſé ſa fille, il eſt certain que tout-à-coup Caracalle fit une irruption dans quelques Provinces, qui étoient ſans défenſe, & qu'il brûla & ſaccagea pluſieurs petites Villes. Après cette expédition, il retourna en Méſopotamie, & étant à Charrhés, il y fut aſſaſſiné.

Les Parthes revenus de la terreur que Caracalle avoit jetté dans l'eſprit de tous les peuples, ſe raſſemblerent. Artaban ſe mit à leur tête, & marcha vers la Méſopotamie, dans la réſolution de combattre ce traitre & cet indigne Empereur. Au bruit de ſa marche, Macrin, qui s'étoit fait proclamer Empereur par l'armée, marcha contre lui avec un appareil de guerre magnifique. On combattit deux jours entiers avec une opiniâtreté extraordinaire; la nuit ſeule ſépara les Combattans, & le ſecond jour, ils ſe retirerent chacun dans

leur camp, en chantant victoire de part & d'autre. Macrin jugea qu'une opiniâtreté si peu commune aux Parthes, ne pouvoit leur venir que de leur haîne contre Caracalle, & du désir de venger sur lui les maux qu'il leur avoit faits; il crut qu'il falloit instruire Artaban de la mort de cet Empereur. Il lui envoya donc tous les prisonniers qu'avoit fait Caracalle, avec des Ambassadeurs, qui l'assûrerent que les Dieux avoient vengé les Parthes, que Caracalle avoit été puni de son crime par une mort honteuse, & que les Romains vouloient vivre en paix avec les Parthes, & être leurs amis. Artaban & toute son armée, consentirent à ce qu'on leur proposoit, mais à des conditions bien glorieuses pour eux, & bien onéreuses pour les Romains, sçavoir, que l'Empereur répareroit les Villes qui avoient été brûlées; payeroit une somme considérable, pour ce qui avoit été enlevé du lieu de la sépulture des Rois Parthes, & qu'il sortiroit de la Mésopotamie. Macrin se soûmit à tout, accepta ces conditions, & se retira à Antioche. Il acheta cette paix par des

préſens qu'il fit au Roi & à ceux qui avoient le plus de crédit auprès du Roi, & ces préſens monterent à deux cens millions de Seſterces.

Le déſordre de l'armée, où la diſcipline militaire étoit dans une confuſion affreuſe, fut ce qui obligea Macrin à conclurre la paix avec les Parthes. Il rendit compte au Sénat de ſa proclamation, du combat contre les Parthes, & de la maniere dont il avoit terminé cette guerre qui avoit jetté la conſternation dans tout l'Empire; aſſûrant qu'en combattant avec toute la valeur poſſible, il n'avoit pas perdu un pouce de terre du champ de bataille, & qu'après le combat, il avoit trouvé le moyen de deſarmer un Roi puiſſant, qui venoit fondre ſur l'Empire avec de très-nombreuſes troupes, & de le rendre ami du peuple Romain, d'ennemi qu'il en étoit auparavant.

Voilà l'occaſion à laquelle le Sénat fit frapper à Macrin la Médaille de grand Bronze dont le revers porte, VICTORIA PARTHICA COS. II. P.P. dans l'exergue SC.|M. Vaillant, en rapportant cette Médaille, ſemble

vouloir insinuer qu'elle est contraire à l'Histoire : mais s'il le pensoit, il avoit bien-tôt oublié ce qu'il venoit de transcrire lui-même de Julius Capitolinus & d'Hérodien. Le premier dit, qu'auparavant les Romains étoient inférieurs aux Parthes ; que Macrin fut le premier qui leur fit tête & qui les arrêta. *Sanè quum esset inferior in eo bello quod Antoninus gesserat, primò Macrinus repugnavit.* L'autre dit, que Macrin combattit deux jours avec toute la valeur & la fermeté possible ; que la nuit seule finit le combat, & que le second jour, chacun se retira dans son Camp, se croyant victorieux de part & d'autre. Ce fut donc une victoire pour Macrin autant & plus que pour Artaban. En falloit-il davantage pour lui frapper la Médaille dont nous parlons ? Et loin d'être contraire à l'Histoire, l'Histoire même ne l'explique t'elle pas, & ne nous en apprend-t'elle pas la cause & l'occasion ? Combien de Médailles ont été frappées dans ces derniers tems, pour des victoires moins réelles ? Mais revenons à Artaban : il joüissoit d'une profonde paix,

& il n'étoit plus inquiété par les Romains. Ainsi Tiridates Roi des Arméniens étant mort, il mit sans opposition son frere Arsacés sur le Trône d'Armenie.

Mais deux ans après, il devint le joüet de la fortune. Un de ses Sujets, nommé Artaxercés, simple soldat, & fils de Pauceus Corroyeur de profession, eut assez d'ambition pour former le dessein de faire revivre l'ancien Empire des Perses, & de le rétablir tel qu'il étoit sous Darius. Comme il avoit un génie supérieur, beaucoup d'éloquence naturelle, de la valeur, de l'expérience dans le métier de la guerre, il lui fut aisé d'inspirer les mêmes sentimens à un grand nombre de soldats. C'étoit à qui s'enrôleroit sous ses Etendarts. Il déclare la guerre à Artaban, il lui donne deux batailles, & il les gagne toutes deux; mais aucune n'avoit été décisive. Il attaque Artaban pour la troisiéme fois, & dès le commencement du combat, Artaban est tué. L'espérance & la joye qu'avoient conçuë les Perses de revoir un homme de leur Nation remonter sur le Trône & rétablir l'Em-

pire des Perses, étoit encore trop récente, & avoit fait trop d'impression sur l'esprit de toute la Nation, pour que les enfans d'Artaban pussent espérer de succéder à leur pere. Personne ne se déclara pour eux. Ils se retirerent auprès de leur oncle Roi d'Armenie, & Artaxercés exclut pour jamais la famille des Arsacides d'un Trône qu'elle avoit fondé, & qu'elle avoit possédé l'espace de quatre cens quatre-vingts deux ans, & donne à son Empire le nom d'Empire de Perse.

Les Rois d'Armenie, que Monsieur Vaillant a ajoûtez à ce premier Volume, feroient une Histoire séparée s'il l'avoit traitée à fond; mais ce qu'il en a dit, n'est qu'une liste des Rois, & elle a été donnée tant de fois, qu'elle ne peut rien apprendre de nouveau.

Plus nous avons suivi pas à pas M. Vaillant, & plus nous avons été convaincus que les Médailles ne lui ont pas été d'une grande utilité pour son Ouvrage. En effet, elles n'apprennent que deux faits; & ce n'est qu'au hazard, ou sur quelque conjecture assez legere, qu'il les donne plûtôt à un des

Rois Parthes qu'à un autre. A la verité, il y en a sept qui ont ou des surnoms, ou des époques, & c'est en quoi elles sont estimables; mais, nulle nouvelle découverte, & elles n'ont rien qui ne soit dans tous les Historiens. Les deux seules Médailles qui ont déterminé Monsieur Vaillant à faire une liste des Rois Parthes un peu différente de celle de Justin, de Tristan, de Morery & autres Auteurs, sont celles de Tiridates, & de Monnesés; ainsi ce seront celles ausquelles nous nous arrêterons.

Il est certain que Justin marque en termes exprès deux choses; la premiere, que ce fut Arsacés I. qui conquit l'Hircanie, & qui remporta cette fameuse victoire sur Seleucus II. que les Parthes ont toûjours regardée comme celle à qui ils devoient leur entiere liberté & le veritable établissement de leur Empire. La seconde, que ce fut Artaban fils d'Arsacés qui succéda à son pere. Il faut avoir des preuves bien fortes pour avancer le contraire. Sur quoi principalement se fonde Monsieur Vaillant? Sur une Médaille qui a ΔΙΚΑΙΟΥ, & l'époque

ΑΠ ΕΥΠΕΡΒΕΡΕΤΑΙΟΥ. Mais ſi c'eſt Arſacés I. qui a battu Seleucus II. il avoit droit de mettre ſur cette Médaille cette époque, comme il avoit mis celle d'ΑΠΟ ΜΗΝΟΣ ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ. Le tout ſe réduit donc au ſurnom de ΔΙΚΑΙΟΥ, qui n'eſt point, dit Monſieur Vaillant, ſur les Médailles d'Arſacés I. La preuve, en verité, eſt bien legere. Ne voit-on pas que tous les Empereurs ont pris des ſurnoms ſur quelques-unes de leurs Médailles, qui ne ſe trouvent point ſur les autres, quoique frapées long-tems après? Outre cela, & nous l'avons déja dit, le ſurnom de ΔΙΚΑΙΟΥ eſt ſur la Médaille qui a pour époque ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ. Le Cardinal Noris & Triſtan aſſurent l'un, pour avoir vû la Médaille; & l'autre, pour en avoir eu la deſcription par Mr. Vaillant, qu'au-deſſus de ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ, il y a ΔΙΚΑΙΟΥ & non pas ΑΠΟ ΜΗΝΟΣ. Par conſéquent nous croyons pouvoir en cela n'être pas du ſentiment de M. Vaillant, donner à Arſacés un plus long regne, que celui qu'il lui donne; lui attribuer la conquête d'Hircanie & la défaite de Seleucus II. & ne lui point donner d'au-

tre Successeur que son fils Artaban.

La Médaille de Monnesés est, sans doute, une Médaille rare & des plus singulieres. A en juger par la fabrique, par le revers, par la maniére dont les caracteres sont formez, par l'arrangement de la Légende, par son époque, par le diadême & les autres ornemens qui sont du côté de la tête, on ne peut guéres douter que ce ne soit une Médaille des Parthes; mais cela ne suffit pas pour mettre Monnesés dans la suite des Rois Parthes, contre le sentiment des Historiens, qui tous sont d'accord sur ce point, sçavoir, que les Arsacides ont été sans interruption Rois des Parthes, jusqu'à la mort d'Artaban IV. que les Parthes leur étoient si attachez, que lorsque leurs Rois mouroient sans enfans, ils aimoient mieux aller chercher un Arsacide à Rome, chez les Scythes, ou dans la Médie, que devoir leur Empire en d'autres mains. Monnesés n'étoit assûrément pas Arsacide ; Monsieur Vaillant en convient, & la Médaille en est une preuve évidente, le surnom d'ΑΡΣΑΚΟΥ n'y étant pas.

Août 1726.

Nous pouvons nous tromper; mais il nous paroît plus vrai-ſemblable que Monneſés n'a été qu'un de ces Tyrans qui dans quelque Province ſe révoltoient, & prenoient la qualité d'Empereurs, ou que dans les troubles arrivez parmi les Parthes, il y eût deux partis, que l'un ſe fît un Roi pendant que le reſte de la Nation étoit attaché à ſon Roi légitime. Tous les Siécles ont vû de pareils exemples. Et nous ſçavons que l'on n'a jamais mis aucun d'eux au nombre, ni dans la liſte des Souverains légitimes. Auſſi, ſelon toutes les apparences, c'eſt pour cette raiſon que Monſieur Vaillant n'a point compté parmi les Rois Parthes, Parthamaſpaxés, que Trajan, du tems de Choſroës, couronna à Cteſiphon, & qui fut reconnu Roi par un grand nombre de Parthes. Or ces Tyrans, ou, ſi l'on veut, ces Rois prétendus ne laiſſoient pas de faire frapper des Médailles avec les mêmes titres & les mêmes ornemens, que s'ils avoient été les ſeuls & les veritables Empereurs. Les Médailles de Poſtume, par exemple, différent-elles en quelque choſe de celles de Gallien? Par

conséquent il est aisé d'expliquer la Medaille ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΟΝΝΗΣΟΥ - ΣΩΤΗΡΟΣ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ pour époque ΥΚΒ, 422. quoique Monnesés n'ait point été un véritable Roi des Parthes. Au contraire, en embrassant le sentiment de Monsieur Vaillant, on sera toûjours embarrassé à donner une raison plausible, pourquoi contre les Loix, & la Coûtume constante des Parthes le surnom d'ΑΡΣΑΚΟΥ n'est point dans la Légende, & pourquoi aucun Auteur n'a parlé, ni de l'elevation de Monnesés sur le Trône, ni de son Regne.

Nous donnerons incessamment l'Extrait du second Volume, qui a, du moins autant que le premier Volume, de quoi satisfaire les gens de Lettres, & ceux qui aiment les Médailles.

ARTICLE LXXV.

Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Juillet 1726.

Premier Satellite.

Immersion le 2 Juillet à	2^h	$32'$	matin
Le 3 à	3	9	soir
Le 5 à	3	27	soir
Le 7 à	9	56	matin
Le 9 à	4	22	matin
Le 10 à	10	52	matin
Le 12 à	5	20	soir
Le 14 à	11	49	matin
Le 16 à	6	17	matin
Le 18 à	0	45	matin
Le 19 à	7	14	soir
Le 21 à	1	43	soir
Le 23 à	8	11	matin
Le 25 à	2	39	matin
Le 26 à	9	8	soir
Le 28 à	3	37	soir
Le 30 à	10	5	matin

Second Satellite.

Immersion le 6 Juillet à	9^h	39′	soir
Le 10 à	10	57	matin
Le 14 à	0	14	matin
Le 17 à	1	32	matin
Le 21 à	2	50	matin
Le 24 à	4	7	soir
Le 28 à	5	26	matin
Le 31 à	6	44	soir

Troisiéme Satellite.

Le 7e Juillet	Immersion à	4^h	32′	Soir
	Emersion à	5	50	
Le 14.	Immersion à	8	32	Soir
	Emersion à	9	50	
Le 22.	Immersion à	0	33	matin
	Emersion à	1	50	
Le 29.	Immersion à	4	43	matin
	Emersion à	6	0	

Le quatriéme Satellite de Jupiter évitera l'Ombre.

Août 1726.

ARTICLE LXXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE ROME.

C'EST à Rome chez *Jean Marie Salvioni*, Imprimeur du Vatican ; & non à Sienne chez *François Quinza*, Graveur de la Serenissime Gouvernante, qu'est imprimé ce Livre si petit pour le volume, si riche par son Frontispice, ses Vignettes, ses Lettres initiales, & ses finales, travaillées au Burin. Mais il a fallu le dépaïser, pour que le Tître d'Altesse Royale y pût être donné à Madame la Grande-Princesse de Toscane, à qui l'ouvrage est dédié. Si la position de la Statuë équestre à l'extrémité Méridionale du Portique de Saint Pierre du Vatican, fait dignement figurer Charlemagne avec Constantin placé, vis-à-vis, dans l'extrémité Septentrionale, du tems d'Alexandre VII ; sa perfection semble aussi mettre en parallele & de niveau, les Auteurs de ces deux Monumens, le Cavalier Berli-

no, & le Seigneur Augustin Cornacelini qui, tout jeune qu'il est, a l'honneur de l'invention & de l'exécution, par rapport à ce grand & magnifique Colosse, dont le seul défaut, selon les Connoisseurs, est que chaque morceau y est trop fini, & que l'art y paroît trop recherché. Charlemagne est ici réprésenté, non pas tel que le font les Mosaïques antiques du *Triclinium Leonianum*; mais avec cet air de majesté, & de bonté tout ensemble que tout le monde admire aujourd'hui dans quelques anciennes Statuës de Jupiter. L'enfoncement de la Niche, où la Statuë est placée, est superbement orné d'un Arc de Triomphe de Marbre en relief, qui s'étend dans la Perspective, & qui reste couvert en partie par une espece de grand rideau de Marbre jaune cizelé, beaucoup plus dur, plus tacheté & plus susceptible de lustre que ne l'étoit l'ancien Marbre jaune. On a frappé une Médaille à cette occasion, & elle est aussi gravée à la tête de la *Rélation*. On y voit d'un côté l'empreinte du Souverain Pontife aujourd'hui regnant, avec ces paroles, BE-

NEDICTUS XIII. PONT. MAX. & au revers, la Statuë équestre avec cette légende, CAROLO MAGNO ROMANAE ECCLESIAE VINDICI. C'est aussi l'Inscription qui se lit en lettres de bronze doré, sur le Fronton de l'Arc de Triomphe dont on vient de parler.

Lorsqu'en lisant la *Relazione*, on considére d'une part le goût exquis & le profond sçavoir qui regne dans les descriptions, soit de la Statuë & de son attitude, soit de la niche & de ses ornemens, soit de la Médaille & de ses parties, & que d'ailleurs on se rappelle ce que l'on a lû en ce genre, ces dernieres années, de la composition de l'illustrissime *Ludovic Sergardi* Prélat de Sienne, on ne peut guéres se défendre d'attribuer un ouvrage si élégant à ce Seigneur, qui, de plus, est Œconome de la respectable Fabrique de S. Pierre, laquelle a érigé ce monument à la glorieuse mémoire de Charlemagne : & quand on fait attention que les célebres Satyres qui ont paru sous le nom emprunté de *Quinto Settano*, sont encore l'ouvrage de Monseigneur *Sergardi*, on n'est

pas moins porté à le croire Auteur de quarante Sonnets d'une élégance & d'une noblesse toûjours soutenuë, qui sont joints à la *Rélation*, & qu'elle attribuë à divers beaux esprits des Académies d'Italie, sans en nommer aucun. Le sujet de la plûpart de ces Sonnets, est la Statuë équestre : quelques-uns, sans en faire mention, s'étendent sur les éloges de la Grande Princesse, qu'ils font descendre de Charlemagne. Elle étoit présente lorsque l'on découvrit pour la premiere fois la Statuë ; c'étoit dans le cours de l'année-Sainte, & lorsque sous le nom de Comtesse de Pitigliano, mais avec un Cortége digne de son rang, elle vint visiter les Eglises des SS. Apôtres. Enfin deux de ces Sonnets sont à la gloire du Cavalier *Bernardino Perfetti*; Poëte véritablement admirable par le talent singulier qu'il a de faire sur le champ des piéces de Vers sur quelque sujet qu'on lui propose. Il donna des preuves de ce génie heureux dans les Assemblées que tint à Rome Madame la Grande Princesse de Toscane; & il a mérité la distinction d'être publiquement cou-

 ronné

ronné en qualité de Poëte du Sénat Romain, dans la grande Salle du Capitole; c'eſt le premier Poëte Toſcan qui ſoit parvenu à cet honneur.

Entre pluſieurs Inſcriptions ramaſſées dans les Catacombes ou bien à la campagne, & ordinairement recuëillies d'ouvrages de terre cuite, dont les Campagnes de *Fraſcati* ſont pleines, voici celles qui ont ſemblé dignes d'occuper les gens de Lettres, parce qu'elles contiennent quelque choſe de ſingulier, & qu'elles n'ont point encore été produites. Il faut obſerver, que le plus ſouvent ces piéces de Terre ſont rondes & marquées d'un ou de deux cercles de lettres, avec une figure au milieu ou des lettres.

Sur un de ces ouvrages, on voit ☿ D. EX. SC; & dans le milieu, une tête de Rome ou de Minerve.

Sur un autre ouvrage qui eſt rompu, VICIANADE; & au milieu, CANVLI CRISPINA.|

Sur un autre trouvé dans la vigne du Collége Romain à Fraſcati; dans le premier cercle, OP. DOL. EX PRAED. AVG. N. FIG: dans le ſe-

cond, SOCIANAS MAJORES, & au milieu, ✳

Sur un autre, dans le cercle, INDOMITA REGNOT. & au milieu. AFEC.

Sur un autre, dans le premier cercle, OP. DOL. EX FIGL. PUBL. DE PRAED. dans le second M..... JUNIAE SABINAE, au milieu, une Victoire.

Sur un autre, OPUS DOLIARE EX PRAEDIIS, dans le second, DOMINI N. ET FIGL. NOVIS. au milieu, deux poissons.

Sur un autre ouvrage de terre, dans le Cimetiere de S. Hermés, au premier cercle, DE PRAEDIIS DOMINORUM; au second, NOSTRORUM AUGG. rien au milieu.

Sur un autre, au premier cercle, EX PR. TI. CLAUDII FECUNDI; au second, LUCILLAE VERI; au milieu, une tête casquée.

CRESCENS AVG. L.
A RATIONIBVS
SORORI.

sert de Base à un grand Buste.

IMP. CAES M. AVRELIO AN-
TONINO PIO FELICI AVG.
PRINCIPI IVVENTVTIS NV-
MINI PRAESENTI RESTITV-
TORI ET CONSERVATORI
SEMPER VITAE ATQVE
DIGNITATIS SVAE DE-
VOTISSIMVS NVMI-
NI EIVS.
M. AEMILIVS MACER FAVSTINI.....
VC.

De l'autre côté de la même pierre, il y a,

DED. XVIII. KAL.
SEPTEM.
C. ATIO SABINO ET T. COR-
NELIO ANNVLINO COS.

A la Vigne de Mondragoné à *Frascati.*

Le P. H. remarque contre cette Inſcription, que M. Aurele Antonin Caracalla n'a point pû être *Felix*, ne deſcendant point de Commode; que de plus, il n'a pû être appellé dans un monument public *Imperator* & *Princeps Juventutis*, c'eſt-à-dire, prendre en même tems dans ſes qua-

litez le titre de Généralissime, & celui de Colonel Général de l'Infanterie, qu'il devroit y avoir ANULINO, & non ANNULINO.

CAELO AETERNO
TERRAE MATRI
MERCVRIO MENESTRATORI
L. OCTAVIVS L. FILIVS
VERVS
SACRVM POSVIT
ET
OCTAVIA EVODIA
MATER.

Chez Mg. le Card. Alexandre Albani.

Les reproches contre celle-ci sont 1°. que *filius* y est mis tout au long, aulieu d'une seule F. 2°. que l'on ne cite jamais ainsi le pere, qu'en marquant une charge ou dignité du fils possédée aussi par le pere, comme M. AGRIPPA L. F. COS. III. 3°. ce *Sacrum posuit* est peu connu, & bien suspect. 4°. MENEST..... pour MINIST... est affecté.

Au Capitole sur une Statuë de Marbre.

IVNO LANVMVINA
FVNDATORI PACIS
RESTITVTORI
REIPVBLICAE
D. N. FL. CONS TANTINO
MAXIMO VICTORI
AC TRIVMPHATORI
. . . .
. . . .

Dans l'Eglise de S. Clement.

Le critique remarque que c'est une partie de l'Inscription de l'Arc de Triomphe de Constantin.

ΦΑΥCΤΙΝωΤΕ
ΛΕΥΤΗCΑΝΤΙ ΠΡΑΧ
ΙΝΑΤΕΥΤΗ ΘΕΟΦΙ
ΛΟC CΥΝΔΟΥΛΟC
ΕΠΟΙΗCΕΝ ΙΝΝΗ
ΝΗC ΧΑΡΙΝ.

A St. Clement. Voyez Gruter, p. DLXXXXVI.

Dans l'Orto de la Maiſon Profeſſe des Jéſuites près de St. Priſque, on a trouvé pluſieurs petits inſtrumens de fer & de cuivre, qui ſervoient aux Haruſpices: & près de-là, on a découvert un beau Marbre avec cette Inſcription,

M. AVRELIO CAESARI
COS II.
IMP. CAESARIS
T. AELI HADRIANI
ANTONINI AVG. PII
PONTIF. MAXIMI
TRIBVNIC. POTEST. VIIII.
IMP. II. COS IIII. PP. FILIO.
DECVRIALES PVLLARI
ET H. V.

On objecte ſur celle-ci, qu'Antonin Pie qui a regné 23. années, n'eſt plus P. M. après la troiſiéme: que depuis la quatriéme année, & un peu auparavant il eſt ſur les Médailles PP. mais immédiatement après ſon ſurnom, PIUS.

A côté sur le même Marbre.

LOCVS ADSIGNATVS
LOLLIANO AVITO ET STATILIO M....
CVR. OPERVM PVBLICORVM
DED. PRID. NON. IVN.
SEX. ERVCIO CLARO CN. CLAVDIO
SEV.....

Il manque-là COS, le Marbre étant cassé en cet endroit, comme à la 2^e. ligne.

On reconnoît le Consulat de l'an 146; mais on ne reconnoît point les Consuls : on ajoûte de faux noms, des surnoms véritables. CN. ne fut jamais un prénom dans la Famille des Claudes.

D'ANGLETERRE. DE LONDRES.

On distribuera, à Pâques prochain au plus-tard, & seulement à ceux qui auront acheté d'avance, deux Volumes *in folio*, dont chacun contiendra cent trente feüilles, & coûtera une Guinée : Ouvrage Historique,

dressé par des Mécontens ; & dont les Libraires refugiez de France sont les Editeurs. Au tître, ce sera *le véritable état de la France*. Dans le *Projet* qui court, c'est une description exacte du Gouvernement Ecclésiastique, Politique & Militaire ; de l'Administration de la Justice, des Finances, du Commerce, & de tout ce qui peut faire connoître à fonds & en détail cette Monarchie : dans la Préface, on aura écrit sur des *Mémoires* dressez par les Intendans des Généralitez du Royaume, à l'ordre du feu Roi, & à la sollicitation du Duc de Bourgogne : à l'endroit du nom de l'Auteur, on lira celui du Comte de Boulainvilliers, qui le sera également de l'addition, ou des *Mémoires abregez de l'ancien Gouvernement de la France*. Le prix sera double pour le grand papier ; on payera la moitié du prix en souscrivant, & l'autre moitié en recevant le Livre ; c'est particuliérement du papier, du caractere & de la correction que l'on assûre que le Public sera satisfait.

M. Newton vient de réimprimer ses principes Mathématiques de la

Philoſophie naturelle : cette troiſiéme Edition eſt fort augmentée : le célébre Auteur y démontre plus au long la péſanteur de la Lune ; il applique la Théorie de la péſanteur à la Cométe de 1723 ; il détermine les proportions des Diamétres des Planetes, plus exactement qu'on n'a fait jusqu'à préſent : enfin, il s'étend conſidérablement au ſujet des expériences qu'on a faites ſur la chûte des Corps.

M. HALEY travaille à l'Edition de ſes Tables Aſtronomiques. On prétend, qu'elles ſurpaſſent en exactitude, tout ce que l'on a vû juſqu'ici en ce genre, & que la Théorie de la *péſanteur*, de M. Newton, lui a été d'un grand ſecours pour la perfection de ce calcul.

M. W. DERHAM a procuré la publication des expériences & obſervations Philoſophiques du feu Docteur *Robert Hooke* & de quelques autres avec des planches. *Philoſophical Expériments and obſervations.* Chez les Innys.

M. GAVIN continuë de ſe divertir de la Religion, dans un troiſiéme

Volume de ſon *Maſter-Key to Poperi*, ou *Paſſepartout du Papiſme*.

PRACTICAL GEOMETRY de Monſieur *Batty Langley* que débitent les *Innys* & autres, eſt une Géométrie pratique appliquée aux Arts, ſur leſquels roule le plus le commerce de la vie civile. Les ſoixante planches, qu'on y joint, ſont d'un grand ſecours, & d'un bel ornement.

ON trouve, chez les mêmes Libraires, TABULÆ *Synopticæ plantarum officinalium, ad Methodum Raianam diſpoſitæ, Autore Joanne* Martyn.

ON a compoſé, en forme de Dictionnaire, un *Cuiſinier* & *Confiſeur* Anglois. *The Cooks and confectioners Dictionary.*

DE CAMBRIDGE.

M. J. KING, Membre du Collége Royal, vient de donner, de l'Imprimerie de l'Univerſité, une Traduction Latine fort élégante, de quelques *Tragédies* d'*Euripides*, avec des *Scholies*, qui n'avoient point encore paru; un *Commentaire*, & des *Diſſertations ſur le Vers Tragique. Euripidis*

Hecuba, Oreſtes, & Phœniſſa, Collatis decem MSS, textum, & Scholia emendavit ..... &c. 2. Vol. *in* 8°.

DE HOLLANDE.

On doit délivrer en même tems, à Amſterdam, chez J. F. Bernard; à la Haye, chez Goſſe, Albertz, & de Houdt; à Roterdam, chez Beman; & à Amſterdam, chez Changuyon, les deux premiers Volumes *in folio* du Grand Dictionnaire Géographique & Critique, de M. *Brazen de la Martiniere*; mais on eſt en peine ſur les Volumes ſuivans; un ou deux endroits du *Proſpectus*, ayant alarmé la délicateſſe de quelques-uns de nos plus vigilans.

DE LA HAYE.

Le Journal, qu'on a dit être ſur le retour, & n'avoir pû pénétrer en France, n'eſt point l'*Hiſtoire Litteraire de l'Europe*. Elle ne s'y eſt point préſentée. Ce ſera le Journal de M. Bernard, qui, de *Bibliotheque Françoiſe*, eſt devenu, après cinq Tomes,

la *France ſçavante* ; & s'imprime à Amſterdam.

JEAN NEAUME débite les Tomes troiſiéme & quatriéme des *Négociations ſecretes de la Paix de Munſter & d'Oſnabruck*. C'eſt un recuëil des Lettres, des Mémoires, des Inſtructions des Plénipotentiaires de France, *&c.* avec les Réponſes datées de 1646 & 1647, terminé, par une Table très-ample des matieres de tout l'Ouvrage.

LES *Lettres de Madame de Sévigné*, s'impriment auſſi chez Neaume, ſur le Manuſcrit même, en 2. Vol. *in* 12.

LE TROISIÉME Tome *des Mémoires de M. Lamberti*, in 4°.

LES Fortifications du Général Cœhorn, *in* 8°. avec des figures : nouvelle Edition.

SIBYLLA *Capitolina* P. *Virgilii Maronis. Poemation interpretatione & notis illuſtratum* à S. L. *Oxonii è Theatro Scheldoniano*, 1726.

Ces trois Ouvrages vont être publiez par Henri *Scheurleer* Libraire. Ceux qui auront reçû ce petit Poëme, ſur le pié qu'on va le leur donner,

Août 1726.

c'est-à-dire, comme un véritable Ouvrage de Virgile, nouvellement trouvé par un Anglois, seront bien surpris, quelque-tems après, lorsqu'on les convaincra dans l'Edition qui s'en fera chez *de Merville*, Possesseur du Manuscrit Original, & par des Notes marginales, où est la clef du Texte, que c'est précisément une prédiction faite après coup de la Constitution UNIGENITUS. L'Ouvrage qu'on hazarde, est divisé en quatre Chants; c'est un *in* 8°. de 82. pages.

D'AMSTERDAM.

LE FREEHOLDER, de M. *Addisson*, traduit de l'Anglois en François, s'imprime chez Herman Witwer.

DE ROTERDAM.

COMME notre Théologie en est encore à l'existence de Dieu, on vient de traduire de l'Anglois; & on vend, chez J. D. Beman, *la Théologie Physique ou Démonstration de l'Existence & des Attributs de Dieu, tirée des*

Oeuvres de la Création; accompagnée d'un grand nombre de Remarques & d'Observations curieuses, par Guillaume Derham.

DE LEYDE.

ABRAHAM KALLEVIER a achevé d'imprimer l'*Histoire Généalogique* des Tartares, *traduite du MS. Tartare* d'Abulgosii-Bajadur-Chan; *& enrichie d'un grand nombre de remarques autentiques & très-curieuses, sur le véritable état présent de l'Asie Septentrionale, avec les Cartes Géographiques nécessaires*. Par Mr. D. ***. *in* 12.

CET Ouvrage sera suivi incessamment d'une *Histoire du Gouvernement* des Tartares Calmouks, depuis le Grand Zingis-Chan, jusqu'au commencement de ce Siécle.

DE PARIS.

ON a exposé en vente la *seconde partie du Tome I. de la Continuation des Mémoires de Litterature & d'Histoire de Monsieur de Salengre*. La pre-

miere Piéce eſt une Traduction de l'Apothéoſe de l'Empereur Claude, écrite en Latin par *Seneque.* L'Auteur avertit que la Traduction n'eſt pas encore dans l'état où il croit qu'on peut la mettre : mais « il eſt bien « aiſe, dit-il, de la donner telle qu'el- « le eſt, parce qu'il compte que les « habiles gens l'aideront de leurs avis„. Il faut encore ſçavoir que des *Notes* qu'il ne donne pas, ſont abſolument néceſſaires pour l'intelligence de ce « petit *Chef d'œuvre de plaiſanterie,* « qu'on avoit regardé juſqu'ici com- « me une Enigme inexplicable en « bien des endroits, & qu'il ſe ſçait « bon gré d'avoir déchifré : „ il en donne préſentement les paroles ; il en donnera une autre fois l'intelligence ſéparément.

Le ſecond Opuſcule, qui n'appartient à la Litterature que parce qu'un homme de Lettres en eſt le ſujet, eſt une Lettre du R. P. *Pouget* Prêtre de l'Oratoire à Monſieur l'Abbé d'*Olivet* de l'Académie Françoiſe, ou *Rélation de la Converſion de Monſieur de la Fontaine de l'Académie Françoiſe.* En 1692, au milieu du mois de Décem-

bre, Monſieur Pouget, âgé ſeulement de 26. ans, Docteur depuis 6 mois, & Vicaire déjà depuis 6 ſemaines, d'une auſſi grande Parroiſſe que celle de Saint Roch à Paris, fut chargé, pour ſon coup d'eſſai, d'aſſiſter à l'extrémité l'Auteur des *Contes*, Monſieur de la Fontaine. Il ne faut qu'en croire la Rélation qu'en donne Monſieur Pouget 24 ans après l'événement, pour être perſuadé que le jeune Docteur s'y prit habilement; le ſuccès en eſt de plus une preuve convaincante. Il gagna d'abord l'homme à lui, puis le Pécheur à Dieu; il " rendit Chré- " tien " ce Parroiſſien, & le détermina à la Converſion, & à la Confeſſion. Il fallut, pour y réüſſir, lui faire entendre qu'il pouvoit ſe convertir; & Monſieur Pouget, qui n'entra dans l'Oratoire que 4 ans après, le lui prouva par ce principe, que les Commandemens de Dieu n'étant point impoſſibles, il falloit qu'il pût alors ſe convertir, puiſque Dieu le lui commandoit, en quelque état que fût ſa conſcience. Le Pere Pouget ou plûtôt Monſieur Pouget obſerva encore de ménager ſon Pénitent, & de n'exi-

ger de lui que le pur néceſſaire: auſſi Monſieur de la Fontaine accepta les deux conditions. Il étoit prêt de mettre entre les mains des Comédiens une Piéce de Théatre qu'il avoit compoſée, & qu'ils devoient joüer; il la jetta au feu, dès que Monſieur *Pirot* & d'autres Docteurs eurent confirmé la déciſion de Monſieur Pouget, qui avoit prononcé « qu'on ne peut tra-
» vailler pour le Théatre parce que
» les Comédiens ſont excommuniez
» dans l'Egliſe par les Canons, & in-
» fames dans l'Etat par les Loix: »
Quant à la ſeconde condition, Monſieur de la Fontaine ne pouvoit ſe réſoudre à croire que ſes *Contes* fuſſent pernicieux: il diſoit qu'il les avoit compoſez, ſans en avoir jamais reçu aucune mauvaiſe impreſſion: mais Monſieur Pouget ſe trouva ſi bien au fait du Livre des *Contes* de Monſieur de la Fontaine, qu'il vint à bout d'en faire comprendre à l'Auteur même tout le venin, tout le ſcandale, & tout le crime. Le Livre fut donc renié par ſon Auteur en préſence du Saint Sacrement, lorſque Monſieur Pouget lui adminiſtra le Saint Viatique. Meſ-

ſieurs de l'Académie Françoiſe s'y étoient rendus par Députez : Monſieur de la Fontaine revint de cette maladie ; il vécut encore deux ans, pendant leſquels Monſieur Pouget, qui quitta Paris, le perdit de vûë. Le Pénitent tint la parole qu'il avoit donnée à ſon Confeſſeur, & la premiere fois qu'il fut en état d'aſſiſter à l'Académie, il renouvella la proteſtation qu'il avoit faite avant la reception du Saint Viatique ; il lût auſſi à l'Aſſemblée une paraphraſe en vers François de la proſe des Morts, *Dies iræ*, qu'il avoit compoſé pour s'entretenir de la mort & des Jugemens de Dieu ; enfin il mourut très-Chrétiennement le 13 Avril 1695.

Après avoir paſſé quelques *Piéces de vers*, on trouve dans le Recuëil une *Lettre ſur un nouveau Calendrier Eccléſiaſtique*. C'eſt un Mémoire où l'on donne des Régles pour diſcerner de quels Saints il convient de faire l'Office dans chaque Diocéſe, pour ſervir de Préface aux divers Breviaires que l'on dreſſe de toutes parts.

Une autre *Lettre* ramene la déciſion des Docteurs ſur ce cas de Conſ-

cience ; « s'il eſt permis à un Cha- «
noine, étant au Chœur, de reciter «
en particulier un autre Office que «
celui que l'on chante publiquement, »
c'eſt-à-dire, une autre partie de l'Office que celle qui occupe actuellement le Chœur ; & ſi ce Chanoine doit être cenſé abſent, ou reputé préſent, pour les gros fruits ſeulement. La réſolution du cas eſt, que ce Chanoine contrevient aux Statuts du Chapitre, & à des Canons ; & que ce ſeroit entrer dans l'eſprit des Conciles marqué en pluſieurs Canons, que de le priver des diſtributions. Cette déciſion eſt datée du 23 Juin 1672. & n'eſt pas ſi éffrayante que l'auroient déſiré les Propoſans.

Sept *Lettres* Latines écrites il y a 80 ans à Leon *Allatius*, par le Pere *Morin* au ſujet des Baſiliques des Grecs, paroiſſent ici par reſpect pour la mémoire de ce Sçavant Prêtre de l'Oratoire.

On donne beaucoup de place en ce Volume à une diſpute qui s'engage au ſujet d'*Herodote*, & de *Cteſias*. M. F. attaque d'abord la Lettre du Volume 1. pag. 121. où M. G. donnoit

la préference à *Hérodote* ſur *Cteſias* pour ce qui regarde l'Hiſtoire des Rois d'Aſſyrie, & M. G. repouſſe auſſi-tôt l'attaque par une *Réponſe* : elle eſt pourtant précédée d'une *Diſſertation* de M. F. ſur l'Empire des Aſſyriens. Mais comme Monſieur Freret, & Monſieur Goujet ne font encore qu'eſcarmoucher, & ne nous donnent dans ce Volume que des ébauches, nous attendons l'Ouvrage même pour en rendre compte au Public, qu'on reſpecte trop peu en ne lui préſentant que le broüillon des Piéces.

REPONSE aux Obſervations ſur la Chronologie de Monſieur Newton, pag. 14. *Lettre de M... au ſujet d'un petit Ecrit intitulé*, Réponſe *aux Obſervations ſur la Chronologie de Monſieur Newton*, pag. 14. chez N. Piſſot, Quai des Auguſtins, brochûre *in* 8°.

Mr. le Chevalier *Iſaac Nevvton* avoit compoſé autrefois en Anglois, pour un Ami, un abregé de Chronologie. Ce petit Ouvrage important, confié à peu de perſonnes, a échapé au ſecret promis par d'honnêtes Gens,

de ſorte qu'il paroît aujourd'hui, non ſeulement traduit en François & imprimé au bout de l'*Hiſtoire des Juifs de Monſieur Prideaux*, mais encore critiqué par le Traducteur même, dans des *Obſervations* qui lui ſont jointes. La *Réponſe* de Monſieur Nevvton eſt tout à la fois, une plainte ſur la publication de ſa Chronologie, & une réfutation de la *Critique* : un noble Vénitien, Monſieur l'Abbé *Conty*, que la plainte atteint nommément, ainſi que l'Imprimeur, ſe défend avec vigueur dans la *Lettre*, & ces deux Ecrits joints à l'*Avertiſſement* du Libraire imprimé à la tête de l'*Abregé de la Chronologie*, donnent une Hiſtoire du procédé, plus exacte que le procédé même. Quant à la diſcuſſion du fonds & des points conteſtez de la Chronologie, on croit qu'elle n'en demeurera pas aux *Obſervations* & à la *Réponſe*, & que les Critiques réïtérées tireront de Monſieur Nevvton une Chronologie complette : on prétend même qu'elle eſt ſous la preſſe.

M. NEVVTON donna il y a 50 ans, dans un Ouvrage d'Optique, un projet pour une Lunette qui fut applau-

di des Sçavans, & ne trouva point d'Ouvriers pour le mettre en œuvre : cependant l'illustre Inventeur avoit lui-même tracé la maniere de l'exécuter. Mr. le *Maire* Ingenieur pour les Instrumens de Mathématique, ayant enfin entrepris pour l'honneur de l'Art de mettre cette méthode en pratique, l'expérience, pendant le travail d'un an, lui fit appercevoir dans le plan proposé, des inconvéniens que sa Critique avoit pressentis.

Car premiérement, dit-il lui-même dans un Mémoire présenté à une sçavante & célébre Assemblée, l'axe central du miroir concave se trouvoit toûjours offusqué, par le petit miroir placé au centre de la Lunette, ce qui empêche qu'il ne reçoive une partie des rayons, & même des principaux qui répondent à toute la capacité du miroir concave, & qu'ils ne soient ensuite réfléchis sur le petit miroir.

2°. Tous les rayons réfléchis sur le miroir concave qui composent le cone optique, se brisent sur le petit miroir, pour parvenir à la lentille ou oculaire; par conséquent il ne doit pas réprésenter l'image dans sa réali-

té, quoique l'expérience ſemble perſuader le contraire.

3°. Plus il y a de réfléxions différentes, plus il ſe perd de rayons qui devroient revenir à l'œil; chaque ſurface réfléchiſſante abſorbe une partie des rayons qu'elle reçoit; ſes vuides & ſes pleins y contribuent également; ſes vuides, parce que quelque compacte qu'on la ſuppoſe, elle a toûjours des pores qui laiſſent échapper pluſieurs traits de la lumiere; ſes pleins, parce que, quelque polie qu'elle ſoit, elle a toûjours des inégalitez qui en détournent beaucoup de la route qui les conduit à l'œil de l'Obſervateur. Plus donc il y a de réfléxions & de ſurfaces réfléchiſſantes, plus la perte de ces rayons s'augmente, plus le nombre de ceux qui arrivent à l'œil eſt diminué.

4°. Dans la pratique de Monſieur le Chevalier Nevvton, il eſt impoſſible que les rayons incidens, ou qui viennent de l'objet, & les rayons réfléchis ne s'entrechoquent, & s'embarraſſent en deux endroits, & en deux manieres différentes; ce qui ne peut manquer d'en débaucher enco-

re quelques-uns, de les affoiblir tous, & de diminuer d'autant la vivacité de l'image qu'ils répréſentent. Car 1°. les rayons réflechis par le miroir concave du fond, en ſe portant ſur le petit miroir, rencontrent néceſſairement ceux qui ſont envoyez de l'aſtre ou de l'objet, & les heurtent; 2°. Ces mêmes rayons réflechis par le petit miroir ſur l'oculaire, croiſent, & traverſent à angles droits toute la file des rayons, qui venant à l'objet, paſſent par l'eſpace qui eſt entre le petit miroir & l'oculaire, pour aller frapper le miroir du fond, en les croiſant ils en rompent infailliblement pluſieurs & leur font faire des réfléxions irrégulieres, ils les affoibliſſent au moins néceſſairement, & en ſont affoiblis.

5°. L'objet ne peut jamais être renvoyé à l'oculaire de la même façon qu'il eſt reçû dans le miroir concave, à raiſon 1°. de l'inclinaiſon du petit miroir, par rapport au miroir concave 2°. de cette même inclinaiſon par rapport à l'œil; car cette inclinaiſon fait que les rayons gliſſans, il s'en échape toûjours une partie.

6°. L'embarras qu'entraîne avec ſoi cette Lunette, fait encore de la peine; elle demande un lieu fixe pour s'en ſervir avec ſuccès; outre cela, elle demande une ſeconde Lunette pour la diriger.

Enfin, le tuyau des rayons incidens étant confondu avec le cône des rayons réfléchis, affoiblit certainement l'effet de ceux de l'objet que l'on conſidére; & moins la chambre eſt obſcure, & plus la lumiere qui forme l'image que l'on cherche, eſt languiſſante.

Monſieur *le Maire* luttoit contre ces difficultez, lorſqu'un Anglois le prévint, & produiſit une Lunette conforme au plan de Monſieur Nevvton. La vengeance qu'en a tiré Monſieur *le Maire*, a été de la perfectionner: en voici les opérations qui lui réüſſirent. J'arrachai, dit Monſieur *le Maire*, le petit miroir plan de l'endroit où il étoit placé, j'ôtai le miroir concave, & je lui choiſis un tuyau qui fût préciſément de la longueur de ſon foyer, & j'eſſayai de recevoir à travers un oculaire le ſommet des rayons réfléchis, en me poſant à côté

de l'orifice ; cela me réüssit heureusement.

M'appercevant néanmoins que ma tête bouchoit une partie du tuyau) ce qui m'empêchoit de recevoir généralement tous les rayons qui partoient de l'objet) je compris qu'il falloit éloigner tant soit peu le rayon réfléchi du rayon incident, en sorte qu'ils fissent un très-petit angle, & qu'il n'y avoit pour cela qu'à donner un peu d'inclinaison à mon miroir concave. J'ai donc fait une boëte de figure isoscelle, dont j'ai retranché l'angle du sommet en le coupant à l'endroit où son ouverture est égale au diamétre du miroir concave que j'y place. J'ai donné à la bâze de l'isoscelle le double du diamétre du miroir ; cela fait qu'il équivaut à deux tuyaux, dont l'un contiendroit les rayons d'incidence, & l'autre les rayons de réfléxion : chacun de ces tuyaux équivalens est dans sa largeur égal au diamétre du miroir du fond. La longueur de la boëte est de deux pieds quatre pouces, quoique le miroir n'ait que vingt-un pouces de foyer, & trois pouces de diamétre. J'ai racourci le tuyau

qui contient les rayons de réfléxion, c'est-à-dire, la partie de ma boëte par où le miroir renvoye les rayons qu'il a reçûs, & je ne lui ai laissé que la longueur du foyer du miroir concave. J'ai laissé le tuyau d'incidence tout ouvert, afin que les rayons qui partent de l'objet, puissent librement pénétrer jusqu'au miroir concave qui est placé au fond. J'ai bouché la boëte de l'autre côté, c'est-à-dire, l'endroit qui répond à l'orifice du tuyau de réfléxion, & je n'y ai laissé vers le milieu qu'une ouverture de la grandeur du tuyau qui porte l'oculaire que j'y place. La Lunette étoit en cet état losqu'on l'essaya, pour la premiere fois, avec un oculaire de deux pouces de foyer, & l'on vit distinctement de l'Observatoire du Collége des Jésuites; toutes les croisées du Château de Meudon; mais elle ne pût supporter d'autre oculaire sans une grande confusion. J'en cherchai la cause, continuë Monsieur le Maire, & j'imaginai de séparer le tuyau incident de celui de réfléxion, afin que les rayons n'eussent aucun commerce les uns avec les autres, depuis

l'entrée des rayons incidens jusqu'à la section qui est formée par les rayons réfléchis ; & ayant remarqué alors, que plus j'éloignerois le rayon incident du rayon réfléchi, plus je parviendrois à rendre la chambre, qui contient les rayons de réfléxion, moins éclairée des rayons incidens, je choisis une autre boëte dont la bâze de l'isoscelle fût triple du diamétre du miroir concave ; continuant à procéder comme j'ai fait ci-dessus: ensuite, j'ai jugé à propos de transporter le diaphragme que l'Ouvrier Anglois place dans le fond de son tuyau, vis-à-vis le miroir concave : je le pose au contraire à celui seulement de réfléxion, positivement à l'endroit où se coupent les rayons d'incidence, & de réfléxion, & parallélement au miroir concave. Par ce moyen je rends ma chambre tout-à-fait obscure, & plus propre à recevoir les rayons réfléchis simplement, entiérement séparez des rayons d'incidence ; ce qui fortifie mon image, & la rend plus propre à être observée par un oculaire ou lentille d'un plus court foyer ;

ce que je n'avois pû faire auparavant sans ce secours.

C'est ainsi que Monsieur le Maire simplifie la Lunette de Mr. le Chevalier Nevvton, & qu'il prétend l'avoir renduë incomparablement plus parfaite qu'elle n'étoit de la maniere dont ce Sçavant l'a proposée dans son optique, & dont on l'exécute en Angleterre. Monsieur le Maire montre ensuite plus en détail comment il remedie aux inconvéniens qu'il avoit reprochez à la Lunette de Monsieur Nevvton. 1°. Le petit miroir étant retranché, il ne dérobe plus aucun rayon au miroir du fond, ils tombent tous sans obstacle sur la surface.

2°. Je recouvre tous les rayons réfléchis que le petit miroir fait perdre à Mr. le Chevalier Nevvton, soit en leur laissant passage par ses pores, soit en les réfléchissant irréguliérement, & ailleurs que vers l'oculaire, à raison des inégalitez de sa surface, soit en les laissant glisser sur sa surface, à raison de son inclinaison ; en un mot, j'évite les inconvéniens de la multiplicité des réfléxions.

3°. Les Rayons d'incidence & de réfléxion ne s'entrechoquent plus, & ne s'amortissent plus les uns les autres, parce que les rayons par la réfléxion ne retournent point sur leurs pas, mais prennent une autre route, & que le rayon réfléchi s'écarte de la ligne de direction du rayon d'incidence.

4°. Le petit miroir étant retranché, les rayons qu'il réfléchissoit, ne croisent plus les rayons incidens qui passent entre le petit miroir & l'oculaire.

5°. L'inclinaison de mon miroir concave ne peut, à beaucoup près, causer les mêmes inconvéniens, que celle du petit miroir plan de Monsieur Nevvton, parce que l'inclinaison du petit miroir plan est de 45. dégré, au lieu que celle que je donne au miroir concave, n'est que de 5. dégrez au plus. Ainsi les inconvéniens que je ne puis éviter, sont à ceux que produit le petit miroir plan de Monsieur Nevvton, comme 1. est à 45. c'est-à-dire, que sur 45. ils sont quarante fois moindres, c'est donc presque un infiniment petit en son

genre, que les miens, en comparaiſon de ceux de Monſieur le Chevalier Nevvton.

Il expoſe enſuite les commoditez de ſon Ouvrage, & ſes différens uſages. Ma Lunette, dit-il, 1°. eſt très-portative, on peut s'en ſervir par tout, & il ne faut point de Lunette pour la diriger, au moins pour des uſages ordinaires. 2°. On peut aiſément appliquer un micrométre à la Lunette. 3°. On peut l'appliquer à un quart de cercle, ainſi qu'il l'a répréſenté à l'Académie. 4°. On eſt le maître de lui donner tel champ que l'on veut, ſi l'on ôte le diaphragme, en ſe ſervant d'un oculaire de quatre pouces de foyer, & elle donnera une étenduë de païs très-diſtincte. 5°. On peut appliquer une chambre noire au foyer, & recevoir dans un miroir concave les objets. 6°. On peut ſe paſſer du tuyau d'incidence ſeulement juſqu'à l'interſection des rayons de réfléxion, & rendre par ce moyen la Lunette fort legere en ſe ſervant ſeulement du tuyau de réfléxion, dont le miroir ſeroit ſoûtenu par un bout de cilindre attaché

au tuyau de réfléxion. 7°. On peut recevoir ſur un papier de Serpente tous les objets les plus éloignez ; ce qui peut être utile à la Perſpective, & rejoüir les courtes vûës qui, peuvent auſſi, ſans le ſecours de ce papier, appercevoir les objets. Finalement, les amateurs du petit miroir, plan de Monſieur Nevvton, pourront le placer en cet endroit, & ils éviteront tous les défauts citez dans la premiere & quatriéme remarque; augmenteront & perfectionneront de beaucoup ſa Lunette; la rendront facile, & portative à pouvoir s'en ſervir ſur Mer commodément pour découvrir les Satellites de Jupiter, en y ajoûtant un troiſiéme tuyau de la longueur d'un pied tout au plus, lequel en recevant immédiatement l'image du petit miroir plan, & la faiſant paſſer par un ou trois oculaires, faciliteront aux Pilotes le moyen de ſe diriger vers la planette qu'ils cherchent, en ſe ſervant de leur épaule droite pour ſupport de la Lunette dans ſon équilibre, & de la main droite ils porteront à l'œil l'oculaire, ou tuyau d'un pied ſuivant la

longueur de la Lunette en s'amarant de la gauche.

Le même M. le Maire ayant proposé à l'Académie Royale des Sciences, une application de vis, par le moyen de laquelle, plusieurs poids sont élevez ou abaissez paralléle-ment, le mouvement imprimé à une vis, se communiquant à une ou plusieurs autres, en tel nombre qu'on voudra, par autant de rouës, dont chacune est attachée au colet de chaque vis, & qui s'engrainent immédiatement les unes dans les autres ; ce qui oblige de faire les pas de vis alternativement en sens contraire : il a paru, aux Examinateurs qu'on trouve dans le Journal de Paris de 1667, une pareille application de vis au Micrométre, par M. Petit, Intendant des Fortifications ; & la Compagnie a jugé, que cette application peut avoir quelque avantage, en ce que la force qui devra élever un poids appliqué à une des vis, se distribuera toûjours également à toutes, tel qu'en soit le nombre ; & que, quand même on imprimeroit, à différentes vis, des forces différentes, chacune prendroit

une égale portion de la somme totale. Sur quoi, M. le Maire, après avoir protesté, qu'il n'a jamais vû le Journal, où M. Petit a fait l'application de sa vis au Micrométre, ni oüi parler de cette invention; que, s'il avoit voulu piller M. Petit, il se seroit bien donné de garde d'appliquer, comme lui, la vis au Micrométre, puisque c'eût été déceler lui-même son vol: il représente, qu'il n'y a aucun rapport de l'une à l'autre méthode, de la sienne à celle de M. Petit; que dans celle de M. Petit, les pas de vis sont alternativement en même sens avec un pignon au milieu qui s'engraine dans chacune des roües; au lieu que sa méthode est de beaucoup plus parfaite, puisque les pas de vis sont alternativement en sens contraire, & qu'il supprime le pignon qui s'engraine dans les deux roués. Il croit rendre sa méthode nouvelle, par la suppression du pignon; & il croit la rendre plus propre à être appliquée aux forces mouvantes, ausquelles M. Petit n'avoit pas pensé, ni aucun autre après lui, en évitant les frottemens.

On distribue, chez Simon, Impri-

meur du Clergé de France, une *Lettre d'un Jesuite à Monseigneur l'Evêque de* ***. Si les termes un peu forts, de *sot*, de *fourbes*, de *sottises*, de *fatuitez*, de *fourbes étourdis*, qu'on y voit semez dès l'entrée, comme les fleurs de l'exorde, démentent, visiblement un tître qui attribuë la Lettre à un Jesuite, & qui l'adresse à un Prélat; au moins, il faut convenir, que l'Ecrivain s'est assez mis au fait des usages, que les Peres de la Compagnie observent entr'eux, pour en tirer des preuves spéciales, & comme domestiques, qui convainquent manifestement de supposition, la *Lettre du P. d'Aubenton au P. Croiset*, sur la Constitution *Unigenitus*. Par exemple, quoique les Jesuites qui sont en place, ne marquent jamais leurs Qualitez ou leurs Emplois, en souscrivant leurs Lettres, celle-ci se trouve signée en cette maniere, *d'Aubenton, Assistant du Général*. Secondement, quoique les Jesuites n'ayent jamais eû de *Recteur* à Marseille, on fait dire au P. d'Aubenton parlant de Marseille au P. Croiset: « Il ne vous » sera pas difficile d'entretenir cette

» Ville, ſur le pié où vous l'avez » heureuſement miſe, pendant *votre* » *Rectorat* ». Troiſiémement, on fait écrire le P. d'Aubenton, avec la plus grande ouverture ſur les circonſtances ſecretes des affaires publiques, à un homme avec qui il n'avoit nulle ſorte d'habitude, au P. Croiſet, qui parle ainſi dans une atteſtation toute récente: *Je n'ai jamais reçû la prétenduë Lettre du P. d'Aubenton, & il n'a pû avoir la premiere penſée de me l'écrire; je n'ai jamais été en commerce de Lettres avec lui; peut-être, n'avois-je pas l'honneur d'en être ſeulement connu. Enfin, un homme, dont la France, l'Eſpagne, Rome ont reconnu la haute ſageſſe, fait*, dans cette Lettre, mille *bevûës*, dit des *Impertinences*, avance des *Fauſſetez*. Si les fades & frivoles Déclamateurs, qui produiſent cette Lettre avec des *Notes* du même ſtile, veulent forcer ce rempart de la perſuaſion publique, il faudra, au moins, qu'ils produiſent l'Original de la Lettre qu'ils prétendent avoir interceptée, & qu'ils ayent le front d'eſſuyer la vérification de l'Ecrit qu'ils produiront.

Août 1726.

» C'eſt ce qu'on les défie de faire, » ajoûte notre Auteur ; & faute d'ac- » cepter le défi, qu'ils auroient cer- » tainement prévenu, s'ils étoient » en état d'y *faire face* ; ils demeu- » reront dûëment convaincus d'une » inſigne fourberie. »

FIN.

TABLE

Des Matiéres pour l'Histoire des Scieices & des beaux Arts.

Mois de Septembre 1726.

ART. LXV. GEorgii Buchanani Scoti opera omnia, Edimburgi apud Robertum Fribarnium, 1715. in fol. *&c.* Page 1373

ART. LXVIII. *La maniere d'enseigner & d'étudier les belles Lettres, par rapport à l'esprit & au cœur. Par M. Rollin, ancien Recteur de l'Université*, &c. p. 1400

ART. LXIX. *Discours pour l'ouverture de l'Ecole de Chirurgie, avec une Thése paraphrasée, sur les Hernies ou Descentes*, &c. p. 1431

ART. LXX. *Refléxions sur l'usage de l'Opium, des Calmants & des Narcotiques, &c.* p. 1433

ART. LXXI. *Extrait d'un Ecrit Intitulé, Refléxions sur la Démonstration que Monsieur de Malezieux a prétendu donner de la Régle de Képler, &c.* p. 1436

ART. LXXII. *Lettre de F*** Reli-*

Août 1726.

gieux de la Trappe, au R. P. Dom U. T. Religieux de la Congregation de S. Maur. p. 1441

ART. LXXIII. *Difficultez proposées sur quelques Médailles du Roi Arsaces, par le* P. H. J. p. 1455

ART. LXXIV. Arsacidarum Imperium, sive Regum Parthorum Historia ad fidem Numismatum accommodata, *&c.* Achæmenidarum Imperium, sive Regum Ponti, Bosphori, Thraciæ, & Bithyniæ Historia, ad fidem Numismatum accommodata, *&c.* p. 1465

ART. LXXV. *Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Juillet* 1726. page 1531

ART. LXXVI. *Nouvelles Litteraires.*

De Rome. 1533

D'Angleterre, de Londres. 1543

De Cambridge. 1546

De Hollande. 1547

De la Haye. ibid.

D'Amsterdam. 1549

De Roterdam. ibid.

De Leyde. 1550

De Paris. ibid.

Fin de la Table.

Errata du mois d'Août 1726.

PAge 1395. ligne 10. déchaine, *lisez*, déchaina. Page 1402. ligne 24. habies, *lisez*, habiles. Page 1409. ligne 11. croiroient, *lisez*, croyoient. Page 1422. ligne 7. chacun desquels, *lisez*, chacune desquelles. Page 1427. ligne 29. les, *lisez*, le. Page 1428. ligne 5. morceux, *lisez*, morceaux. Page 1433. ligne 23. déclare, *lisez*, se déclare. Page 1434 ligne 1. grand raison &, *lisez*, grande raison est. Page 1439. ligne 27. suite, *lisez*, fuite. Page 1499. ligne 17. ΑΜΦΙΜΑΚΟΥ, *lisez*, ΑΜΦΙΜΑΧΟΥ. ligne 28. la même faute. Page 1504. ligne 7. Thiridates, *lisez*, Tiridates. Ligne 21. la même faute, qui est aussi dans les pages suivantes. Page 1507. ligne 15. Commagenes, *lisez*, Comagenes. Page 1510. ligne 1. Parthamasiridés, *lis.* Parthumasiridés. Page 1515. ligne 24. ΤΚΥ, *lisez* ΤΚΓ. Page 1524. ligne 8. Artaxercés *lisez*, Artaxerxés, la même faute dans la page suivante. Page 1529. ligne 18. Parthamaspaxés, *lisez*, Parthamaspatés. Page 1541. ligne 4. FVNDATORI PACIS, est le commencement d'une autre Inscription. Page 1547. ligne 12. Brazen, *lisez*, Bruzen. Page 1548. ligne 20. Cœhorn, *lisez*, Coehorn. Page 1562. ligne 13. & 18. isoscelle, *lisez*, isoscéle.

Correction omise dans l'Errata du Tome I. de Juillet.

Page 1293. ligne 8. & 22. Pelagiens, *lisez*, Pelasgiens.

ARTICLE

Immerſions & Emerſions des Satellites de Jupiter pour le mois d'Août 1726.

Premier Satellite.

LE 1. Août Immerſion à . . . . 4h 33′ matin

Le 2 à	11	2	ſoir
Le 4 à	5	31	ſoir
Le 6 à	11	59	matin
Le 8 à	6	28	matin
Le 10 à	0	57	matin
Le 11 à	7	25	ſoir
Le 13 à	1	54	ſoir
Le 15 à	8	23	matin
Le 17 à	2	51	matin
Le 18 à	9	20	ſoir
Le 20 à	3	50	ſoir
Le 22 à	10	19	matin
Le 24 à	4	48	matin
Le 25 à	11	18	ſoir
Le 27 à	5	47	ſoir
Le 29 à	0	16	ſoir
Le 31 à	6	46	matin

Second Satellite.

Le 4	Immmerſion à	8h	2′	matin
Le 7	à	9	20	ſoir
Le 11	à	10	41	matin
Le 14	à	11	57	ſoir
Le 18	à	1	16	ſoir
Le 22	à	2	21	matin
Le 25	à	3	54	ſoir
Le 29	à	5	13	matin

Troiſiéme Satellite.

Le 5.	Immerſion à	8h	45′	matin
	Emerſion à	11	7	
Le 12.	Immerſion à	0	37	Soir
	Emerſion à	3	9	
Le 19.	Immerſion à	4	43	Soir
	Emerſion à	7	14	
Le 26.	Immerſion à	8	43	Soir
	Emerſion à	11	33	

On ne verra rien du quatriéme.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Septembre 1726.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Sérénissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Septembre 1726.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
& se vendent à Lyon,
Chez les FRERES BRUYSET, Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXVI.
Avec Approbation & Privilege.

CES MEMOIRES ONT COMMENCÉ au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc; & brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
———	1702.	12. v.
———	1703.	12. v.
———	1704.	13. v.
———	1705.	12. v.
———	1706.	12. v.
———	1707.	12. v.
———	1708.	12. v.
———	1709.	12. v.
———	1710.	12. v.
———	1711.	12. v.
———	1712.	12. v.
———	1713.	12. v.
———	1714.	12. v.
———	1715.	12. v.
———	1716.	12. v.
———	1717.	12. v.
———	1718.	12. v.
———	1719.	12. v.
———	1720.	5. v.
———	1721.	12. v.
———	1722.	12. v.
———	1723	12. v.
———	1724.	12. v.
———	1725.	12. v.
———	1726.	9. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Septembre 1726.

ARTICLE LXXVII.

HISTOIRE DE L'EMPIRE Ottoman, traduite de l'Italien de Sagrédo, par Monsieur Laurent. Six vol. in 12. A Paris, chez François Barois, Ruë de la Harpe, vis-à-vis le Collége d'Harcourt, à la Ville de Nevers. 1724.

L'Histoire de l'Empire Ottonan, quelque brillante & quelque agréable qu'elle soit, par la grandeur, & par la rapidité des Conquêtes, présentera toû-

jours un objet bien triste à envisager, & bien mortifiant pour des Chrétiens: c'est que ce rédoutable Empire ne s'est pas seulement formé, & accrû à leurs dépens; mais qu'il doit particuliérement ce qu'il est à leur indolence, & encore plus, à leurs divisions. On sent aisément que le principal but de Sagrédo, quand il l'a composée, a été de bien convaincre les Souverains de la Chrétienté, & ceux qu'ils employent dans le Ministere, d'une vérité si intéressante pour eux. En cela, il n'a pas eû besoin de beaucoup d'art; les faits parlent: il n'y a point de Lecteur si phlegmatique, que l'indignation ne saisisse en plusieurs endroits, lorsque par le seul exposé, il voit qu'un peu plus de concert entre les différens Etats, ennemis nez de la Puissance Ottomane, & souvent un léger intervalle de haînes & de guerres domestiques, auroient pû, ou préserver, ou délivrer de la domination des Infidéles, les plus riches Provinces qu'ils ont envahies.

Monsieur Laurent, aussi digne d'être lû, & étudié dans sa traduction, que l'Auteur même qu'il traduit, dans

le Texte original, nous instruit d'abord du mérite personnel de cet Ecrivain. C'étoit, dit-il, un de ces génies du premier ordre que le Ciel ne produit que rarement. Jean Sagrédo Noble Vénitien, né d'une Maison qui avoit rendu des services signalez à la République, a été lui-même plus distingué encore, en qualité d'homme d'Etat, qu'en qualité d'homme de Lettres. Honoré plusieurs fois de la Charge d'Ambassadeur dans les premieres Cours de l'Europe, il y fit des liaisons, & y acquit des connoissances, qui lui devinrent depuis fort utiles pour l'Histoire qu'il entreprit de composer. Il passa même à Venise par tous les emplois, & monta jusqu'à la dignité de Procurateur de S. Marc. Une vie si illustrée est une grande disposition à manier la plume, avec cette force & cette majesté qui convient particuliérement au genre Historique. Le caractere dominant de Sagrédo est une simplicité noble, & énergique, un attachement sensible à la vérité, un jugement sain qui le fait réfléchir sur les événemens en politique expérimenté, & répandre

dans son Ouvrage de sages conseils, qui seront le salut de l'Europe Chrétienne, quand toutes les puissances qui la composent, pourront concourir à en faire la base du Gouvernement.

Monsieur Laurent, plein des sentimens que lui inspire son Auteur, se plaint amérement de la sécurité, où l'on est sur ce que les Chrétiens ont encore à craindre des Armes Ottomanes. Que seroit-ce après les progrès qu'elles ont déja fait, si quelque jour, dit-il, on voyoit renaître des Bajazets, des Solimans, des Selims, & des Mahomets, qui ont porté la terreur jusques dans le cœur de l'Italie, & de l'Allemagne? Il est vrai que les Turcs ont mis eux-mêmes un grand obstacle à de nouvelles conquêtes, en se relâchant des maximes, sur lesquelles leur Empire a été établi. Un sultan habile, & entreprenant peut les leur faire reprendre; & c'est pour montrer de quels puissans efforts les Turcs seroient alors capables, que Mr. Laurent, dans sa Préface, nous trace une légere idée de cette Nation, & des principes les plus essentiels de

ſa politique. Elle n'eſt pas inutile pour ſuivre les vûës, & entrer plus aiſément dans les réfléxions de Sagrédo.

Les Turcs, Peuple de la Sarmatie Aſiatique, composé originairement de troupes errantes, ſortirent des Portes Caſpiennes, & ſe firent d'abord connoître par le ravage de l'Armenie, l'An de Jeſus-Chriſt 763. Après pluſieurs excurſions où ils pénétrerent d'une part aſſez avant dans la Perſe, & de l'autre juſques dans la Thrace, ils s'arrêterent dans le Turkeſtan. Ils ſe mettoient peu en peine de faire la Guerre ſur leur propre compte. Soumis à un Chef qu'ils choiſiſſoient pour les commander, ils s'engageoient au ſervice des Puiſſances qui les prenoient à leur ſolde, & particuliérement à celui des Sarraſins. Ils ſe broüillerent néanmoins avec eux, les défirent, & balançoient conſidérablement leurs forces en Orient au tems de la premiere Croiſade. Mais ils eſſuyerent tant de viciſſitudes les années ſuivantes, qu'ils en revinrent à leur premiere maniere de ſubſiſter. Ottoman Fondateur de leur Monarchie, s'étoit attaché avec ſa

Nation au fameux Saladin, Soldan d'Alep & de Damas, qui le fit son Lieutenant Général, l'honora du tître de Prince des Turcs, & lui permit de tourner ses armes contre les Grecs. Saladin étant mort, Ottoman fut un des sept Généraux, qui partagerent ses dépoüilles. Maître par-là de la Bithinie, & de quelques autres Provinces adjacentes, qu'il avoit déja subjuguées, il s'appliqua à y former un Etat fixe, & institua pour Loi Fondamentale de son Empire naissant, le Domaine absolu sur les biens & sur la vie de ses Sujets. Tous les Peuples que lui, & ses Successeurs continuerent de se soumettre, devinrent leurs esclaves; & ceux qui en posséderent les terres par la concession du Sultan, n'eurent pas même la liberté de les faire passer à leurs Descendans. Il n'y a d'exception à cette loi qu'en faveur d'un petit nombre de Peuples tributaires, tels que les Moldaves, & les Valaques, qui par un assujettissement libre, se sont soustraits aux rigueurs de la servitude. Sagrédo met l'établissement de l'Empire Ottoman en l'année 1300 de Jesus-Christ, qui répond

à l'année 678 de l'Hégire des Mahométans. Ottoman mourut fort vieux à Burse en Bithinie, la premiere Ville qu'il eut conquise, & le Siége le plus ancien de son Empire. Les qualitez qu'on loüe le plus en lui, sont la valeur, l'adresse, la popularité, la libéralité envers les Pauvres. Il sçavoit réprimer la licence du soldat, rapportoit à Dieu seul, la gloire de ses succès, & n'épargnoit rien pour la décoration des Mosquées qu'il lui consacroit.

Ces commencemens de la Monarchie des Turcs, montrent que le Gouvernement en est purement militaire. Redevables à leurs victoires de leur premier établissement, ils font valoir le droit du Vainqueur dans toute son étenduë; mais attachez superstitieusement à la Religion Mahométane qu'ils ont embrassée, ils la font habilement servir à justifier la violence de leurs invasions. Cette union de la Religion & des Armes est fondée sur un précepte de l'Alcoran, lequel doit faire trembler quiconque d'une autre Religion que la leur, a quelque chose à démêler avec eux. Voici ce

que leur ordonne Mahomet au Chapitre des Batailles. *Quand vous vous rencontrez avec des Infidéles* ; (Infidéle dans le langage du faux Prophête, c'est tout homme qui n'est pas Mahométan) *coupez leurs têtes, tuez-les, prenez-les prisonniers, liez & enchaînez-les, jusqu'à ce que vous jugiez à propos de leur donner la liberté, ou de leur faire payer rançon, & ne cessez pas de les persécuter jusqu'à ce qu'ils ayent mis bas les armes, & qu'ils se soient soumis à vous.* On voit par-là qu'il ne manquera jamais à un Sultan que la volonté ou le pouvoir, pour l'empêcher de porter les choses aux dernieres extrémitez contre les Chrétiens; & que toute guerre devenant à leur égard une guerre de Religion, il n'y a point de Turc, qui par ce motif, ne devienne soldat; point de soldat bien conduit, qui ne combatte avec l'opiniâtreté & la rage qu'inspire le Fanatisme.

Tout se rapporte donc aux armes & à la Religion parmi les Turcs. C'est pour les forcer à ne suivre que ces deux routes, dit Monsieur Laurent, que leurs premiers Legislateurs prof-

crivirent les Sciences, les regardant comme inutiles, dangereuſes, & même contraires à l'accroiſſement de leur puiſſance. Quoique la Turquie ne ſoit pas abſolument dépourvûë de Sçavans, & que l'air de l'ancienne Gréce y forme au moins encore quelques perſonnes de goût & d'étude, il n'y a cependant que les Gens de Guerre & les Gens de Loi qui y ſoient en voye pour s'élever aux Charges. Sous le nom de Loi, il ne faut pas entendre, comme ailleurs, une Juriſprudence particuliere, diſtinguée de la ſcience de la Réligion. L'Alcoran y tient lieu de Code Civil : dans les cas de doute, le Mufti en eſt l'Interpréte naturel & Souverain; & il n'y a point de Juges qui ne ſe conforment à ſes déciſions.

Monſieur Laurent ne s'étend pas ſur le reſte, parce que l'Hiſtoire qu'il traduit, en inſtruit ſuffiſamment. Elle comprend trois cent quarante quatre années, depuis la premiere du Regne d'Ottoman juſqu'à la quatriéme de celui d'Ibrahim I. compté pour le vingt-deuxiéme Sultan ou Empereur des Turcs. Sagrédo avoit été plus

avant; & ce nouvel Ouvrage, entre autres événemens, renfermoit un détail fort exact de la Guerre de Candie; mais il est demeuré Manuscrit. Les Vénitiens ont eû là-dessus des raisons *qui nous doivent être inconnuës*, dit Monsieur Laurent, *& dans lesquelles il ne nous est permis, que de respecter la sagesse de la République.* Cette déférence aveugle pour les intentions de ceux, qui ont supprimé la continuation de Sagrédo, est d'autant plus loüable, que Monsieur Laurent devoit être naturellement plus picqué de leur réserve. La Traduction, qu'il vient de mettre au jour, étoit en état de paroître dès l'année 1682. Ce qui l'empêcha alors de la publier, fut l'espérance dont il se flatta de pouvoir au moins tirer quelques Mémoires de la continuation, & d'en profiter. Mais quelques tentatives qu'il ait faites en différens tems pour y réüssir, les Archives dépositaires du Manuscrit de Sagrédo, ont été pour lui, un Sanctuaire aussi impénétrable, que le Conseil des *Prégadi*.

Quoique cette perte lui paroisse irréparable, il suggere un moyen d'y

ſuppléer, c'eſt de recourir à l'Ouvrage de Ricault Secretaire du Comte de Vinchesley Ambaſſadeur d'Angleterre à la Porte, & à celui de ſon continuateur. Ricault traduit par Aubriot, a écrit les Vies des trois Sultans Amurat IV, Ibrahim I, & Mahomet IV. en partie. Le Continuateur de Ricault n'a laiſſé à remplir, en 1724, où Monſieur Laurent imprimoit ſon Livre, que les vingt & une dernieres années de l'Hiſtoire Ottomane. Il invite quelqu'une de nos bonnes plumes à en prendre le ſoin, pouvû que l'on ſoit guidé par des Mémoires fidéles. Il ſouhaiteroit ſur tout, que l'on pût démêler l'origine & les progrès des derniers mouvemens qui ont cauſé la révolution de Perſe; & après pluſieurs Siécles d'efforts inutiles du côté des Turcs, leur ont enfin frayé un ſi beau chemin à la poſſeſſion entiére de ces vaſtes Etats.

Nous n'entreprendrons point de reſſerrer en forme d'Extrait, une Hiſtoire auſſi ample, & d'ailleurs auſſi connuë, pour les faits les plus éclatans, que celle-ci. Nous croyons ſeulement en devoir citer quelques en-

droits qui feront juger du mérite de l'Auteur, & de l'excellence de la Traduction. Nous suivrons Régne par Régne, & avec le plus de liaison qu'il nous sera possible, ce que nous avons à en rapporter.

Sagrédo est assez succinct à l'égard des premiers Sultans, Orcan, Soliman, Amurat, fils & petit-fils d'Ottoman, à qui ils ne cederent ni en bravoure ni en bonheur. Habiles à profiter de la mesintelligence des Chrétiens, ils prirent même la défense des Grecs contre les Bulgares; mais ce fut pour les accabler les uns & les autres. Huit mille Turcs envoyez par Soliman au secours de Jean Paléologue, l'informerent à leur retour de la beauté du Climat de la Gréce. Ce rapport anima Soliman à s'avancer dans la Bulgarie, & la Romanie, où il fit heureusement le Siége de Philippopolis, & d'Andrinople. Amurat I. son Successeur prit une route plus abregée du côté de Gallipoli; soixante mille hommes de ses Troupes traverserent la Mer sur deux Caravalles Génoises, dont Sagrédo à jugé bon de nous conserver le nom; l'une se nommoit l'*In-*

teriana, & l'autre *Squarciafica* ; ils payoient un ducat par téte. « Ce fut « ainsi », dit-il, « que l'avarice triom- « pha de la Religion, & que l'intérêt « particulier l'emporta sur le bien pu- « blic. Les Turcs ayant de cette sorte « mis pied à terre dans l'Europe, em- « porterent de vive force Gallipoli, & « forcerent les autres Places de l'Hel- « lespont à recevoir leurs Loix. Ce paſ « sage fut la source de l'oppressionde « la Gréce, parce que ces Barbares ap « prirent alors à bâtir des Saïques pour « continuer le transport des Troupes « nombreuses qu'ils tiroient de l'Asie ». Orcan avoit institué la Milice des Janissaires ; Amurat I. institua celle des Spahis, ou Soldats à cheval. Il partagea pour eux, les Païs conquis en Timariots : ce qui est un trait d'une excellente politique, par deux avantages considérables qui en reviennent au Prince ; l'un, que sa Cavalerie est entretenuë aux dépens du Païs Chrétien ; l'autre, que les Soldats ayant à défendre leur bien propre, en font beaucoup mieux leur devoir. L'institution du Cadilescher, ou Chef des Cadis, & celle de la Charge de Visir

ſont auſſi dûës à Amurat. Cette derniere fut une invention pleine d'artifice ſelon Sagrédo, « afin que dans les » événemens malheureux, la haîne » publique eût un objet ſur quoi elle » pût retomber, & que toute la gloi» re des heureux événemens fut reſer» vée au Souverain. Il n'a qu'à ſacri» fier ſon Viſir à la vengeance du » Peuple il n'en faut pas davantage » pour arrêter les mouvemens les plus dangereux ». Amurat I. régna vingt-trois ans. La ſanglante bataille qu'il gagna contre Lazare Deſpote de Servie, étoit la trente ſeptiéme dont il ſortoit victorieux. Mais un Domeſtique du Deſpote, appellé Melo, fut ſi vivement touché de la mort de ſon Maître, qu'il eut la réſolution de s'attaquer au Sultan même, & le perça d'un coup de lance, qui le fit tomber ſur la place.

Bajazet ſon fils, ſurnommé *Hildris*, qui veut dire foudre, ſembloit devoir écraſer tout ce qui s'oppoſeroit à ſes ambitieux projets. Il tenoit l'Europe & l'Aſie en allarme, après la journée de Nicopolis, lorſque Tamerlan à la tête de ſix cent mille Tarta-

res, vint pour le combattre proche du Mont-Stella dans la Natolie, le vainquit, le fit prisonnier, & apprit aux Turcs que la Puissance la mieux affermie touche quelquefois de bien près le moment de sa ruïne. Celle de la Monarchie Ottomane eût été inévitable, si une diversion des Chinois dans les Etats de Tamerlan, ne l'eût sauvée. Bajazet laissoit cinq enfans, Josué, Musulman, Moïse, Méhémet, & Mustapha. Le seul Mustapha ne porta point la Couronne : les autres se la disputerent, & se supplanterent successivement; mais aucun d'eux ne répara plus glorieusement les pertes de sa Nation, que Méhémet qui l'éleva même à un plus haut point de grandeur que tous ses Ancêtres. La misére l'avoit réduit à vivre caché parmi les Grecs, où il n'avoit point d'autre retraite que la maison d'un faiseur de cordes de Luth, dont il commençoit à apprendre le métier ». Dès le moment « qu'on lui toucha la corde de l'ambi- « tion », dit Sagrédo, (qui mêle quelquefois ces sortes de *concetti*, à une maniere de narrer ordinairement assez grave;) « & qu'il entendit le «

» son de la voix, qui l'appelloit à l'Em-
» pire, ses esprits généreux qui avoient
» été assoupis se réveillerent ». C'étoit Emmanuël Empereur de Constantinople, qui pour se défendre contre le Sultan Moïse, résolut de lui opposer Méhémet. Il s'en trouva bien; Méhémet victorieux fut reconnoissant, & favorisa Emmanuël dans toutes les occasions. Mais cette considération ne s'étendit pas sur les autres Chrétiens ses ennemis. Il dompta le Prince de Caramanie, força la Cappadoce & la Bulgarie à se remettre sous le joug, & fut le premier Sultan qui fit une guerre offensive aux Vénitiens. La République avoit agi contre les Turcs dès le Regne d'Orcan, & il y a lieu de s'étonner qu'ils n'en eussent pas plûtôt tiré raison. Ses forces au Levant étoient capables d'y balancer les leurs. Sagrédo nous la représente maîtresse de plusieurs grands Etats, tenant sous sa domination toutes les Côtes de l'Asie Mineure, ensorte que ses terres s'étendoient en ligne droite, & sans interruption depuis Capo d'Istria jusqu'à Constantinople. Ce qu'il dit de ses victoires &

de ſes diſgraces dans tout le cours de cet Ouvrage, eſt tourné avec beaucoup d'art, & montre en même-tems un deſintéreſſement & une modération extrêmement rare parmi les Ecrivains nationaux.

Hunniade & Scanderbeg, qui furent quelques années le rempart de leur Païs contre la fougue d'Amurat II. fils de Méhémet, ne purent empêcher cet affreux torrent de porter ailleurs la déſolation. La bataille de Varne lui rendit le premier de ces deux Héros moins terrible; l'autre eut la gloire de l'arrêter dans ſa courſe, & de le voir expirer de fureur aux portes de Croye, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il dit en mourant au fils du Mufti, que ſon grand âge & ſes chagrins faiſoient qu'il étoit las de vivre; mais qu'il ne l'étoit pas de vaincre; & qu'il avoit moins de peine à ſe détacher du monde, qu'à ſe ſéparer de la victoire.

Méhémet II. héritier des ſentimens de ſon pere, mais encore plus féroce & d'une ambition ſans bornes, ſe propoſa de venir à bout de toutes les entrepriſes que ſes Prédéceſſeurs n'a-

voient pû exécuter. Il laissa l'Albanie, porta ses premieres vûës sur la Capitale de l'Empire Grec ; & avec une flotte de deux cent cinquante tant Galéres, que Saïques, ou Flûtes, & deux cent quarante mille hommes de troupes, il vint assiéger une Ville, où il n'y avoit que six mille Grecs, trois mille Vénitiens & Genois, & quelques Galéres Grecques, Génoises & Vénitiennes. Le succès de ce Siége est une époque mémorable. Sagrédo remontant au principe de ce funeste événement, dit d'abord " qu'on » accusa les Grecs d'avoir témoigné » peu de zéle pour la conservation de » Constantinople, & d'avoir sordi» dement épargné l'argent qui étoit » nécessaire pour sa défense. Il appuye aussi sur ce qu'on reprocha aux » Habitans de Pera, ou la négligence, » ou la malice qu'ils eurent, de laisser li» brement transporter par terre l'Ar» mée Navale que les Infidéles jette» rent dans le Port ..... mais, » continuë-t'il, " on doit attribuer la chû» te de l'Empire des Grecs à des cau» ses plus anciennes & plus généra» les; le luxe, l'oisiveté, l'impieté,

l'héréſie, & principalement le cri- «
me qu'ils commettent en ſe ſéparant «
de l'Egliſe Romaine ..... Il faut y «
ajoûter le demembrement de ce «
grand Etat en pluſieurs petites Sou «
verainetez, d'où il arriva, qu'au mi- «
lieu de tant de petits Princes, & de «
Deſpotes, foibles, méfians, qui «
avoient des deſſeins, & des paſſions «
contraires, les Turcs n'eurent pas «
beaucoup de peine à profiter de leurs «
diſſenſions ». Toute la Gréce reçût la Loi du Sultan, au ſeul bruit de la priſe de Conſtantinople ; & ſi l'on excepte quelques expéditions moins heureuſes, telle que la levée des Siéges de Belgrade, & de Rhodes, il ne Régna que pour vaincre, & pour ſubjuguer. L'Empire de Trébizonde qu'il conquit, la Perſe, la Morée, le Negrepont, les Iſles de l'Archipel, l'Albanie, la Hongrie, le Frioul même & le Royaume de Naples, éprouverent la ſupériorité de ſes Armes. On compte qu'avec deux Empires il s'eſt aſſujetti douze Royaumes, qu'il a pris deux cent Villes, & qu'il a fait périr plus de trois cent mille hommes. Une douleur de ventre l'emporta à cinquante trois ans.

„ Méhémet laiſſoit des Etats ſi vaſ-
„ tes, dit Sagrédo, qu'ils pouvoient
„ contenter Bajazet & Zizime, qui
„ reſtoient ſeuls de ſes fils. La nature
„ avoit fait naître ces Princes freres,
„ & l'ambition les rendit ennemis „ ;
exemple d'inhumanité qu'on voyoit ſe rénouveller à chaque nouveau Regne dans la Famille des Ottomans. Deux batailles perduës contraignirent Zizime à chercher un refuge parmi les Princes Chrétiens : mais leurs querelles particuliéres firent avorter les fruits qu'on pouvoit ſe promettre, en ſoutenant un Prince mécontent, qui ne manquoit que de forces, & dont l'eſprit ulcéré ne ſongeoit qu'à détruire la Turquie, pour ſe défaire de celui qui avoit juré ſa perte. Zizime s'étoit donné au Grand-Maître de Rhodes, qui le fit paſſer en France, où il demeura quelque tems. Il fut enſuite attiré à Rome par le Pape Alexandre VI, qui répondit de ſa perſonne à Bajazet, & reçût trente mille Sultanins pour ſa ſubſiſtance. Mais le Roi Charles VIII. ayant ſouhaité de l'avoir entre les mains, pour s'en ſervir à ſes deſſeins,

il lui fut livré empoisonné, & mourut deux jours après à Terracine. « Zizime en mourant se plaignoit qu'il n'avoit pas changé de fortune en changeant de Païs, puisqu'il avoit trouvé parmi les Chrétiens, la même cruauté qu'il avoit évitée, en s'éloignant des Ottomans ».

Bajazet délivré de la crainte d'un Concurrent, suivit les maximes de la politique Turque, & tomba tour à tour sur tous ses voisins. Il n'y fut pas également heureux. Tomonbey Soldan d'Egypte le battit deux fois; & la seconde victoire fut si sanglante, que la fierté Ottomane n'avoit pas été plus humiliée depuis Tamerlan. Bajazet s'en consola par les avantages qu'il remporta sur les Caramans, les Moldaves, les Croates, les Vénitiens, & les Perses. Il auroit poussé plus vivement ces derniers, si la goûte ne l'eût fait renoncer aux fatigues de la Guerre pour s'appliquer à des emplois pacifiques. Il s'attacha à l'étude de la Medecine, & particuliérement à celle d'Averroës qu'on lui expliquoit; mais les troupes qui ne se soucioient guéres d'un Sultan sçavant, ne goûterent

pas ce nouveau genre d'occupation. Selim, le troisiéme de ses fils & le plus remuant, en profita ; les cabales de Selim fournirent un prétexte à Achmet son frere aîné d'armer ; & le malheureux Empereur qui voyoit de part & d'autre " ses propres entrailles se „ révolter contre lui ; réduit à se re„ pentir plus d'une fois, de n'avoir pas „ été plûtôt le bourreau que le pere de „ ses enfans, ne tarda pas à être acca„ blé par une trahison domestique„. Le coup vint de Selim, lequel ayant été proclamé Empereur par les troupes, corrompit un Juif, Medecin de Bajazet, qui l'empoisonna. Le Traître le suivit de près, par ordre de Selim même, qui, en le faisant mourir, espéra dérober son crime à la connoissance publique. Les mains soüillées du sang d'un pere, il n'eut plus horreur de les tremper dans celui de ses neveux, dont il en sacrifia sept à sa sûreté ; Corcut son second frere périt dans la caverne même, où il s'étoit retiré pour lui ôter tout sujet de jalousie : Achmet son aîné, soutenu des Persans, & autres Peuples d'Orient, recula seulement sa perte de quelques

mois : il fut pris dans une bataille, & aussi-tôt mis à mort. Selim disoit ordinairement, que pour Régner avec plaisir, il falloit vivre sans soupçon.

Débarrassé des troubles du dedans, il marcha contre Ismaël Sophi de Perse. C'est un fait étonnant, qu'après une action où le Sophi ne perdit que seize mille hommes, & ou Selim laissa cinquante mille Turcs sur la place, ceux-ci, selon l'expression de Sagrédo, firent renaître des palmes au « milieu des cadavres, & se releverent « en Conquérans, lorsque leurs enne- « mis se flattoient de les avoir abattus. « Il y a des bêtes si farouches, si fortes « & si terribles, » ajoûte-t'il, « que « si elles ne sont attaquées que par un « seul chien, elles le déchirent. Voi- « là la véritable image des Turcs; & « c'est par cette raison que les Princes « leurs voisins périssent l'un après « l'autre. Pour résister à cette Puis- « sance, il faut une union étroite, & « une intelligence que rien ne puisse « altérer ». Selim prit Tauris, & auroit pénétré bien plus avant dans la Perse, si la faim ne l'eût obligé de

l'abandonner. Il battit à son retour le Roi des Aladules, Peuple grossier, dont l'Etat s'étendoit du Nord au Midi le long des Montagnes, depuis les Frontieres d'Amasée jusqu'à celles de la Caramanie. Ce Prince fait prisonnier fut présenté au Sultan qui lui fit couper la tête, ordonna qu'on la portât en triomphe par toute l'Asie, & l'envoya même jusqu'à Venise, » comme un gage de l'estime qu'il a» voit pour la République ».

Les Princes Chrétiens épouvantez par ces victoires, donnerent alors quelques signes de zéle, & de bonne volonté. L'Empereur Maximilien, Ladislas Roi de Hongrie, & Sigismond Roi de Pologne tinrent une grande Diéte pour y conclurre une Ligue; mais les Espions Renégats que Selim y fit glisser, calmerent bien-tôt l'inquiétude qu'elle lui causoit. « Ils lui » rapporterent que cette Assemblée » avoit moins été une Diéte, qu'une » partie de divertissement; qu'on n'y » avoit vû que des festins dans lesquels » on avoit passé les jours, & les nuits; » que ç'avoit été des Conférences de » paroles sans aucune résolution; que

les principaux Seigneurs s'y étoient "
battus à coups de verre, & avoient "
entiérement oublié les préparatifs "
que demandoit une grande Guerre; "
en un mot, que le bruit du sang "
qu'ils prétendoient répandre en a- "
bondance, s'étoit terminé à répan- "
dre quantité de vin ". Selim rassûré de ce côté-là, méditoit une nouvelle irruption dans la Perse. Il eut égard à la répugnance des Janissaires révoltez, sans laisser cependant leur révolte impunie; & cachant son véritable dessein les premiers jours de sa marche, il tourna tout à coup contre la Syrie qui étoit sous l'obéïssance du Soldan d'Egypte. Cette Guerre qui mit fin à l'Empire des Mammelus, pour le confondre dans celui des Ottomans, ne coûta à Selim que deux campagnes. Lui & les siens y firent des prodiges de valeur, mais d'une valeur aussi éclairée & aussi réglée dans la conduite du dessein, que boüillante & hardie dans l'exécution. Sort déplorable que celui des deux derniers Soldans, Campson & Tomonbey : l'un trahi, défait, renversé de cheval par les fuyards, &

foulé aux pieds de ses propres Troupes; l'autre, prisonnier, insulté, exposé aux tortures comme un criminel, & enfin pendu à une des Portes de sa Capitale! La Syrie, la Palestine, les Villes Maritimes de la Mer Rouge, une grande partie de l'Arabie, & l'Egypte entiere furent le prix du Vainqueur. Il en tira des richesses immenses; mais plus insatiable de conquêtes que jamais, il ne reprit la route de Constantinople, que pour rabattre sur l'Isle de Rhodes avec une flotte de deux cent Galéres, & une quantité prodigieuse de munitions. Quelques grains de sable dans les reins firent évanoüir ses projets. Il mourut de la pierre l'an 1520. dans un Village appellé Ciorlu, où il avoit, huit ans auparavant, combattu son pere Bajazet.

Les grands Capitaines, & les Princes Conquérans sur les autres Trônes, ne paroissent que par intervalle, & ne passent guéres communément une troisiéme & une quatriéme génération. La seule Monarchie des Turcs en fournit, sans interruption, une suite constante, depuis Ottoman

ſon Fondateur, juſqu'à Soliman II fils de Selim I. Prince, dit Sagrédo, à qui il ne manquoit que la véritable Religion pour être un des Souverains du monde les plus accomplis. Il remarque qu'on ceignit le ſabre au nouveau Sultan, la même année que Charles-Quint fut Couronné Empereur à Aix-la-Chapelle; ce qui ſembloit être un préſage de l'avenir à l'égard de l'un & de l'autre. Mais il convient que « Charles-Quint plus « animé contre les François, que con- « tre les Turcs, n'apporta pas à la « République Chrétienne le ſoulage- « ment qu'on en avoit attendu; la ja- « louſie en étant venuë à un point, « qu'on faiſoit plus d'état dans ſon « Conſeil d'une bicoque priſe par la « France, que des Provinces entiéres « & des Royaumes conquis par les « Infidéles ». Le Pape Leon X. qui voyoit croître le danger par la ruïne des Soldans d'Egypte, ne ſe contenta pas d'envoyer des Cardinaux Légats dans toutes les Cours de l'Europe, il fit des Proceſſions pieds-nuds, & ordonna des pratiques extraordinaires de dévotion pour détourner l'orage.

» Les jeûnes, & les Indulgences sont
» de puissantes armes », dit notre
Auteur, " cependant, comme on ne
» doit pas oublier la soumission qu'on
» doit avoir pour les ordres de la Pro-
» vidence, aussi doit-on se servir de
» ses forces, & de son courage. Il faut
» prier souvent avec ferveur, & en
» même tems se souvenir qu'on porte
» une épée. Quelquefois Dieu ne
» nous donne pas son secours, parce
» que nous abandonnons les moyens
» qu'il nous fournit en abondance
» pour la défense de la Foi ». On l'éprouva dès la premiere Campagne de Soliman sur le Danube. La Guerre Civile de Hongrie, & la prise de Belgrade le rendirent plus absolu dans ce Royaume que le Roi même. S'il laissa respirer les Hongrois pendant le Siége de Rhodes, devenu plus formidable par la réduction de cette Isle, il revint les mettre aux fers, s'empara de leurs meilleures Places, gagna sur eux la funeste bataille de Mohac, les força de reconnoître pour Roi, Zapoli concurrent de Ferdinand d'Aûtriche, & s'ouvrit au travers de de leur païs un chemin sûr pour aller

insulter, Charles-Quint jusqu'au pied des murailles de Vienne qu'il assiégea. Sagrédo loüe la belle défense de la Garnison ; mais il croit que l'argent de l'Empereur, & en particulier les présens qu'il fit au Vizir Ibrahim ne le servirent pas moins que la valeur de ses Troupes. Soliman déchargea sa rage sur les arbres fruitiers, & s'imagina, dit l'Historien, faire un grand affront aux Allemans d'arracher leurs vignes. La levée du Siége de Vienne diminua si peu la terreur de son nom, que la même année Ferdinand d'Aûtriche lui envoya des Ambassadeurs à Constantinople pour le gagner : « démarche « qui lui fit bien changer de senti- « mens à l'égard de la Maison d'Aûtri- « che. Il l'estimoit & la craignoit ; « mais lorsqu'il la vit donner de l'en- « cens à sa vanité, mandier son ami « tié, & employer les soins, & les « flatteries au lieu des armes, il ne la « regarda plus des mêmes yeux ; en « recevant les présens des Ambassa- « deurs, il leur fit dire pour réponse, « de suivre l'armée qui alloit marcher « vers la Hongrie ». Il y trouva plus

de résolution qu'il n'avoit compté. Les Impériaux firent un effort, & Charles-Quint entreprit de lui faire lever le Siége de Strigonie avec une Armée de quatre-vingt seize mille hommes d'Infanterie, & trente mille Chevaux, sans y comprendre les Valets. Soliman étoit trop sage pour l'attendre; mais plus il étoit aisé de remporter sur lui quelque fameuse victoire dans sa retraite, plus il fut honteux de ne la vouloir pas hazarder; toutes ces belles Troupes « se séparerent brusquement, sans autre avantage », dit Sagrédo, « que celui de s'être fait rédouter aux Turcs, avant que de s'en être fait connoître. Les Espagnols disoient qu'il falloit faciliter les chemins, & faire un Pont d'or à Soliman qui s'enfuyoit; que les ennemis étoient semblables aux fruits, qui sont plus sains lorsqu'ils s'en vont que lorsqu'ils viennent». Malgré ces légeres disgraces que Soliman essuya quelquefois, son Régne qui fut de quarante six ans, eut un grand éclat. Il mourut devant Zigher âgé de soixante & dix ans.

Selim II. ne remplit sa place, qu'en *Septembre* 1726.

usurpant le droit d'aînesse, par une suite des intrigues de deux femmes du Serail, qui gouvernerent long-tems l'esprit de Soliman; l'une, qui étoit Roxelane, mere de Selim; l'autre, connuë sous le nom de la Circassienne, mere de trois autres enfans. Il s'en falloit beaucoup qu'il méritât le sacrifice qu'on lui fit de ses freres & de ses neveux. Il n'avoit du Sang Ottoman que la barbarie; & les progrès que les Turcs firent encore sous son Regne, furent moins l'effet de sa bravoure & de sa capacité, que de précieux restes de la discipline qui avoit été si fort en vigueur sous le Régne précédent. La plus célébre expédition de ses Généraux, (car pour lui il ne sortit point de Constantinople, où il croupissoit dans les plaisirs,) fut l'invasion de l'Isle de Chypre conquise sur les Vénitiens. Elle fut suivie de la bataille de Lépante qu'il perdit: action presque miraculeuse, « à cause du peu « de concert des principaux Comman- « dans de la Flotte Chrétienne, & « parce qu'il sembloit que les Armées « eussent été engagées au combat plû- « tôt par le Ciel que par les hommes».

Elle pouvoit produire de grands fruits; mais elle n'en eut guéres d'autre que de faire chanter le *Te Deum* & de faire allumer des feux de joye : " les „ Chrétiens enveloppez dans leurs „ querelles particuliéres, furent aussi „ négligens à se servir de leurs avan- „ tages, que les Infidéles montrerent „ d'activité à se rétablir. Vous venez „ ici pour voir, si notre derniere dé- „ faite nous a fort abattu le coura- „ ge „, dît quelques jours après le Grand Visir Méhémet au Baïle Barbaro; " sçachez qu'il y a une grande „ différence entre nos infortunes, & „ les votres. En vous enlevant un „ Royaume, nous vous avons coupé „ le bras droit. En ruïnant notre Ar- „ mée, vous nous avez seulement ra- „ zé la barbe; mais vous n'avez pas „ arraché la racine qui la fera repous- „ ser „. Ce Méhémet étoit un Esclavon Renégat enlevé à l'âge de dix-huit ans. Il avoit été Clerc, occupé à servir les Messes à Bosna dans une Parroisse dont son oncle étoit Curé, & dont il fit une Eglise Métropolitaine, dès qu'il fut Grand Visir. Il ne disoit que trop vrai à Barbaro. Les

Turcs ayant fait une paix avantageuse avec les Vénitiens, se remirent aussitôt en Mer contre le Roi d'Espagne; ils reprirent Tunis & la Goulette, & tenoient toutes les Côtes de la Méditerranée dans la crainte, lorsque Selim irrésolu de quel côté il feroit tourner sa Flotte, fut emporté en peu de jours par un excès de débauche. Il aimoit le vin, & prenoit même plaisir à en boire publiquement malgré la défense de sa Loi. « A chaque coup « qu'il buvoit, on entendoit tirer le « Canon, qui faisoit par tout retentir « le bruit de ses désordres, lesquels « ruïnerent enfin sa santé, & lui coû- « terent la vie ».

Il eut pour Successeur Amurat III. aîné de cinq autres fils, tous jeunes encore. Leur âge tendre ne rassûra pas le nouveau Sultan. Il se picquoit de Religion, & ne voulut rien attenter sur la famille Impériale sans le consentement du Mufti. La décision fut telle qu'il la souhaitoit. On lui répondit que la mort des cinq Princes étoit non seulement permise, mais nécessaire; sur quoi ils furent étranglez. Sagrédo remarque plaisamment

» qu'on peut dire que les Sultans exé-
» cutent le jour non seulement ce
» qu'ils ont songé la nuit, mais ce
» que d'autres ont rêvé ». Un nommé Sciac qui prêchoit contre l'hérésie des Persans, dit un jour à Amurat, que la nuit précédente il l'avoit vû triomphant dans la Perse, & lû ces mots sur la porte du Divan, *Feta Agen; le Vainqueur de la Perse.* C'en fut assez pour déclarer la Guerre au Sophi. Elle fut très-opiniâtre, & occupa presque tout le Régne d'Amurat. Il rompit sur la fin avec l'Empereur Rodolphe; ce qui replongea la Hongrie dans ses anciens malheurs, mais quelque inclination qu'il eût pour la Guerre, il ne la fit jamais que par ses Pachas, non plus que son pere Selim; conduite que les autres Sultans ont depuis gardée, & qui fait mouvoir aujourd'hui la Monarchie Ottomane par des ressorts bien différens de ce qui donnoit autrefois l'impression au Gouvernement. Amurat III. mourut d'apoplexie, après avoir Régné vingt-ans. Aucun Sultan n'a veillé avec plus d'œconomie à l'augmentation du Casna intérieur, qui étoit

un trésor pratiqué sous la Chambre où il couchoit, de l'institution de Soliman II. avare jusqu'à vendre les fleurs de ses Jardins, attentif, & industrieux sur tous les moyens de doubler ses revenus. Il laissa ce Casna plein d'une quantité extraordinaire d'or dans des vases de cuivre, & des coffres de pierre vive scellez de son Sceau. C'est ce que le desordre qui s'est glissé dans les Troupes, n'a permis à pas un de ses Successeurs de continuer. Il en reste six dont nous aurions encore à parler, si nous suivions jusqu'au bout l'Histoire de Sagrédo. Méhémet III. Achmet, Mustafa, Osman, Amurat IV. & Ibrahim : ce qui remplit un espace de quarante neuf ans depuis 1595. jusqu'en 1644. mais nous n'irons pas plus avant. Peut-être qu'en donnant moins à la curiosité des Lecteurs, ce sera les rendre plus vifs & plus empressez pour recourir au Livre même; où nous ne craignons pas de leur promettre; qu'ils trouveront pleinement à se contenter.

ARTICLE LXXVIII.

OPERA MISCELLANEA, &c. Oeuvres mêlées de Monsieur Roger Cotes.

NOus avons donné l'extrait de l'harmonie des Mésures par *M. Cotes.* Nous allons donner une idée abrégée de ses opuscules Mathematiques.

1°. *Estimation des erreurs qui se glissent dans la Mathematique mêlée par les variations des parties des triangles plans & spheriques.*

C'est sur tout dans l'Astronomie qu'il se mêle des erreurs, à cause de l'imperfection naturelle de nos instrumens & de nos organes. C'est un beau projet que d'avoir pensé à estimer ces erreurs, & par-là à les rendre d'autant moins considérables. Rien n'est au reste plus géométrique que la theorie de *M. Cotes* à cet égard : en voici une idée. D'abord dans un premier Lemme il demontre que la variation infini-

ment pétite ou insensible d'un arc de Cercle, est à la variation contemporaine du Sinus du même arc, comme le Rayon au Sinus du Complement. Ce qui est assez démontré par la figure premiere, où l'on voit bien que le pe-

fig. 1.

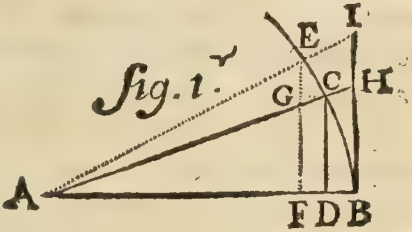

tit arc CE est à la différence EG du sinus CD comme le Rayon AC au sinus AD du complement, à cause des triangles rectangles semblables. De sorte que la variation d'un arc ou d'un angle est exprimée par la variation du sinus, divisé par le sinus du complement. Or à la place de ce sinus du complement, on peut facilement avec un peu de trigonométrie, faire entrer dans cette expression la tangente & la secante, comme la figure le fait même assez voir.

Après ces Préliminaires, l'auteur établit des Theoremes, dont le premier

ſera juger des autres : tel en eſt l'énoncé. Dans un triangle rectiligne, un angle, & un de ſes cotez adjacens demeurant immuables, la variation différentielle de l'autre coté adjacent, ſera à celle du côté oppoſé, comme le rayon au ſinus du complément de l'angle oppoſé au coté permanent. On fait auſſi facilement entrer les tangentes & les ſecantes dans cette expreſſion. *M. Cotes* fait d'autres hypotheſes de côtez & d'angles variables, & détermine par divers théorêmes les variations qui en réſultent dans tous les cas poſſibles. Il parcourt enſuite tous les cas des triangles ſpheriques, & en détermine les variations angulaires & laterales, en ſuppoſant toûjours deux côtez ou deux angles, ou un angle, & un côté conſtants & invariables.

Il ſeroit trop long de ſuivre l'auteur dans ce détail : mais nous ne pouvons nous diſpenſer d'indiquer la méthode générale d'évaluer de ſemblables erreurs. Soit cherchée l'erreur de la quantité A qui reſulte des erreurs données des quantitez B C D, prenez la valeur de A par le moyen des valeurs données des quantitez B C D, prenez

ensu te à l'ordinaire la différence de cette valeur ; & mettant les erreurs données de BCD pour leurs différences, vous aurez l'erreur cherchée de la quantité A, parceque les erreurs dont il est question ici, sont à peu près comme leurs différences, lorsque ces erreurs sont petites.

M. Cotes applique sa méthode à la pratique, en voici un exemple. Soit P le lieu d'un objet déterminé par une premiere observation, & QRS soient

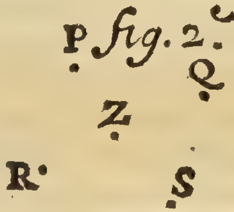

son lieu déterminé par d'autres observations. Si l'on suppose que PQRS sont des poids réciproques aux espaces des évagations, c'est-à-dire, à la grandeur des erreurs qu'on peut commettre dans ces observations on n'a qu'à trouver le centre de gravité Z de tous ces poids, pour trouver le lieu le plus approchant de celui de l'objet observé.

Septembre 1726.

2°. *De la Méthode différentielle.*

Le but de ce petit opuſcule de *M. Cotes*, eſt de donner ici la maniere de faire paſſer une courbe géometrique par un nombre quelconque de points donnez. Pour en venir à bout, l'auteur donne des propoſitions préliminaires, dont l'énoncé eſt fort chargé, fort long, & par conſéquent difficile pour ceux qui ne ſont pas faits à ce Laconiſme Anglois, & qui préferent dix propoſitions courtes à une ſeule plus longue qui les renferme toutes. Le but de ces cinq ou ſix propoſitions, eſt de réſoudre une Equation de cette forme $y = f + gx + h^3 +$ &c. en déterminant tous les coefficients $f\,g\,h$, &c. la maniere en deux mots dont ſe fait cette détermination ſelon *M. Cotes*, eſt de ſubſtituer ſucceſſivement à la place de x les quantitez quelconques $a\,b\,c\,d$, &c. d'où réſultent diverſes valeurs, qui déterminent l'inconnuë y. Pluſieurs celebres Auteurs ont exécuté la même choſe d'après *Meſſieurs Newton* & *Leibnis*. On peut voir *Meſſieurs de l'Hopital*, *Stirling*, *Taylor*,

Mac-lauring, & bien d'autres dont on trouve la doctrine ſur ce point aſſez intelligiblement compilée à la fin du premier Volume de *l'Analyſe démontrée du P. Reynaud.*

C'eſt par les formules qui réſultent de ſa méthode que *M. Cotes* détermine les points, & toute la marche d'une courbe du *genre parabolique* quelconque, dont les conditions du Probleme déterminent un nombre quelconque de points. *M. Cotes* ajoute une propoſition, où il donne la quadrature Arithmetique $Q = fx + \frac{1}{2} gxx + \frac{g}{3} hxxx + \frac{1}{4} k$, &c. de toutes ſortes de courbes de la forme précédente $y = f +$ &c. Il en donne auſſi la quadrature géometrique, le tout par approximation, lorſqu'il n'eſt pas permis de faire mieux.

3°. *Conſtruction des Tables par les différentielles.*

Ceux qui aiment le calcul & l'algebre trouveront ici dequoi ſe ſatisfaire ; il n'y a rien que de bien dans tout cela ; mais je penſe qu'il vaut mieux apprendre à penſer & à raiſonner, &

que la pure Géométrie exerce mieux l'intelligence, comme le calcul exerce mieux la routine. Quoiqu'il en ſoit, voici dequoi il eſt queſtion. *M. Cotes* apprend ici à couper en deux, en trois, en cinq l'intervalle qui ſe trouve entre deux termes d'une *ſerie*, & à inſérer un, deux, quatre termes entre ceux-là. Ceux qui ſont au fait de ces *interpolations*, dont *Gregoire de Saint Vincent* nous a donné la premiere idée raiſonnée, & *M. Wallis* après; & d'après lui, les premieres inductions algebriques, & que *M. Newton* a enſuite fort perfectionnées, n'ont pas beſoin qu'on en diſe davantage pour comprendre le fonds & la forme de ce nouveau Commentaire de *Monſieur Cotes.*

4°. *De la Deſcente des graves.* 5°. *Du Mouvement Cycloïdal des Pendules.* 6°. *Des Projectiles.*

C'eſt encore ici un remaniment de ce que les *Galilées*, les *Huguens*, les *Newtons*, & mille autres Commentateurs copiſtes, nous ont donné d'après ces auteurs originaux.

Septembre 1726.

Le premier opuſcule ſur la deſcente des graves, détermine en ſix propoſitions fort intelligibles le ſyſtême relatif des longueurs, des tems & des vîteſſes d'un corps qui deſcend ſur un plan incliné, ſur un polygone incliné, compoſé de pluſieurs plans différemment inclinez, & enfin ſur des courbes, & en particulier ſur le cercle, qui ne ſont qu'une ſuite d'une infinité de plans infiniment petits, tous diverſement inclinez.

Dans le ſecond Opuſcule ſur le mouvement d'un Pendule dans la Cycloïde, *M. Cotes* donne d'abord la rectification de cette courbe : enſuite il apprend à faire balancer un corps dans une cycloïde ; c'eſt-à-dire, il montre que la dévelopante d'une cycloïde eſt une cycloïde, &c.

Le troiſiéme Opuſcule ſur les *Projectiles*, commence par une propoſition qui auroit beſoin de modification pour n'être pas fauſſe, ſçavoir, que le mouvement oblique d'un *Projectile* ſe fait dans une Parabole. Cela n'eſt vrai que dans un ſeul cas arbitraire & imaginaire : car dans la réalité des choſes, cette courbe paſſe par le centre de la

terre, & ne peut être, ni une parabole, ni une ſection conique. Il paroît que ces trois derniers opuſcules, & même tous les autres n'étoient que les leçons de *M. Cotes* à ſes Ecoliers; comme il n'y a que le premier, & tout au plus le ſecond auſſi, qui contiennent quelques nouveautez intéreſſantes, il faut croire qu'on n'a donné ces derniers, que pour groſſir le Volume. Mais j'avoüe que l'uſage de tous les ſiécles autoriſe les repetitions & les Commentaires, ſans quoi les Auteurs ſeroient bien rares, & les Libraires reduits à un bien petit nombre.

Monſieur Smith, Editeur de cet Ouvrage y a ajouté des notes fort ſçavantes ſur la *Logométrie* de l'Auteur. Voici deux difficultez ſur deux endroits de cet Ouvrage : on a pris la liberté de les faire propoſer à l'Editeur; comme on n'a pû avoir ſa réponſe, on les propoſera ici aux Sçavans.

Deux difficultez propoſées aux Sçavans ſur deux endroits de l'Ouvrage de M. Cotes.

1°. A la page 32. de l'*Harmonie des*

 méſures,

mésures, il eſt dit que la ſpirale équiangle ſe changera en cercle, lorſque ſon angle ſera droit : mais ne peut-on pas faire une ſpirale équiangle, dont l'angle donné ſoit droit par tout ? Cette ſpirale n'eſt-elle pas même rectifiable & quarrable, & n'a-t'elle pas des uſages remarquables dans la géométrie ? Par exemple, n'a-t'on pas par tout pour ſa rectification $RR = C$ & pour ſa quadrature $\frac{1}{3} R^3$. ou $\frac{1}{3} C^{\frac{3}{2}}$. ou enfin $\frac{1}{3} RC$? Et n'eſt-ce pas ici une Parabole, dont la circonférence eſt concentrée, & dont l'axe eſt recourbé en ſpirale, & les ordonnées changées en rayons partants d'un point ?

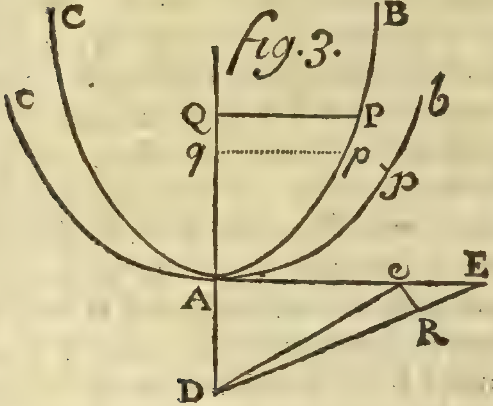

2°. A la page 116. à l'occasion de la chainette CAB en supposant AE=AP, il est dit que DQ=DE, parce que, dit l'Auteur, ou plûtôt l'Editeur, les Points AEQ coïncidants, les lignes en question étoient égales, & qu'ensuite les accroissemens ER *q*Q sont (*ou plûtôt sont supposez*) égaux. Mais supposons que le sommet A demeurant immuable, on évase la chaînette en abaissant les points BC en *bc* le point P ne sera-t'il pas aussi abaissé en *p* & le point Q en *q* ? Et la ligne DQ ne sera-t'elle pas accourcie ? Or DE sera toûjours la même : car AP=A*p*

= AE, ne seroit-il pas surprenant en effet que des increments égaux Pp = eE dans des lignes égales AP = AE, mais dissemblables, & l'une courbe, l'autre droite, donnassent des increments égaux dans deux lignes droites DQ DE ? Cependant j'estime trop l'Auteur & l'Editeur, pour proposer ceci sous une autre forme que sous celle du doute, & de l'interrogation.

ARTICLE LXXIX.

METHODE TRES-FACILE pour apprendre l'Ortographe par principes à ceux ou celles qui n'ont pas étudié le Latin, & utile aux personnes qui ont la connoiſſance des belles Lettres; Par le Sieur Jacquier. Le prix eſt de 50. ſols étant relié. A Paris, chez Jacques Joſſe, ruë Saint Jacques, chez Theodore le Gras, au Palais; & chez Noël Piſſot, Quay des Auguſtins.

CE qu'on appelle ici Méthode très-aiſée pour apprendre l'Ortographe, n'eſt autre choſe qu'une Grammaire incomplette, tirée des Grammaires ordinaires; & ce qui y eſt dit en particulier de l'Ortographe, eſt la copie de ce qu'on trouve ailleurs en chaque Grammaire ſur le traité particulier de la *Prononciation*; car l'Ortographe n'eſt que la maniere de réprésenter aux yeux tous les ſons qui ſe prononcent dans une langue.

L'Auteur attribuë pour prérogative particuliere à ſon Ouvrage. 1°.

d'apprendre à raiſonner juſte ; mais ſans marquer les endroits, où il apporte des regles du raiſonnement, que de notre côté nous n'y avons pas apperçuës. 2°. d'apprendre à écrire correctement, ſans avoir étudié le Latin : Il ne marque pas davantage en quoi il enſeigne plus que d'autres Grammaires, à écrire correctement ; d'ailleurs, en ſuppoſant, comme il fait, que pour profiter de ſon Livre, il n'eſt pas beſoin de rien ſçavoir du Latin, il n'auroit pas dû, ce ſemble, dès la dixiéme page, apporter une regle qui ſuppoſe néceſſairement qu'on entende le Latin. C'eſt au ſujet de la ſyllabe *ti*, ſuivie d'une voyelle, & qui ſe prononce tantôt en *ti*, comme dans *digeſtion*, & tantôt en *ci*, comme dans *action*. Pour faire ce diſcernement, l'Auteur dit qu'il faut prononcer *ti*, & jamais *ci*, *quand le mot ne dérive pas du Latin*. Mais pour ſçavoir quand il dérive, ou ne dérive pas du Latin, ne faut-il pas ſçavoir le Latin ? D'ailleurs, ſoit qu'on entende, ou qu'on n'entende pas le Latin, on pourra ſe trouver embaraſſé à vérifier ce qu'il marque en cet endroit même ; ſça-

voir, qu'il faut prononcer *ti*, & jamais *ci*, quand le mot ne dérive pas du Latin; car il y a des mots qui dérivent du Latin, qu'il faut prononcer en *ti*, comme *Tiare*, qui dérive de *Tiara*; & *Chrétien*, qui dérive de *Chriſtianus*; comment donc avec cette régle ſçaura-t'on au juſte quand il faut prononcer *ti* ou *ci*?

L'Auteur, page 7, parle de l'*i* moüillé avant deux *l*; & s'énonce ainſi; l'*i mis avant deux l, veut qu'on en prononce un après les deux l, quoiqu'on ne l'écrive ordinairement pas.* La facilité que promet l'Auteur, ne ſe trouve point encore en cet endroit; car dans l'occaſion dont il parle, ſi nous en croyons univerſellement nos plus habiles Grammairiens, ce n'eſt point l'*i* qui eſt moüillé, c'eſt *l* qui fait un ſon particulier, qu'ils appellent *l* moüillée, & qui eſt déſigné ordinairement par une *l*, ou deux précédées d'un *i*. Au reſte, il n'eſt nullement vrai qu'après les deux *l* qui déſignent le ſon de *l* moüillée, on prononce un *i*; ce ſeroit une très-mauvaiſe prononciation : le ſon de *l* moüillée dans *boüillon*, *veilla*, tombe immé-

diairement ſur la voyelle *o*, ou *a*, ſans nulle interpoſition du ſon de l'*i*. Ainſi il en faut croire l'Auteur ſur ſa parole, quand dans ſon Avis au Lecteur il dit ; *le ſuccès prompt & ſi facile, dont l'expérience m'a convaincu par pluſieurs éducations particulieres, me fait eſperer que le Public goutera cette méthode, qui outre ſa brieveté ne demande qu'un fond de raiſon avec la pratique.* Avec un *fond de raiſon*, on pourroit fort raiſonnablement ſe trouver arrêté en un grand nombre d'endroits de ſon Livre, ne fut-ce qu'à la page 293, où il dit que l'*accent circonfléxe ſe met ſur les voyelles longues* ; ſelon lui, il faudroit donc un accent circonfléxe en ce mot même *longues;* puiſque la voyelle *o* ou *on* eſt longue en ce mot ; & cependant il ne l'y met pas, & ne l'y doit pas mettre.

Comme nous n'avons rien découvert ici que nous n'ayons trouvé ailleurs énoncé avec plus d'exactitude & de clarté, nous laiſſons aux Lecteurs à en juger par eux-mêmes, & par l'expérience à laquelle l'Auteur les invite. On peut juger de la ſienne par rapport à l'uſage de notre Lan-

gue, dans le peu que nous avons transcrit de son Ouvrage; & même dès le titre, où il se propose d'apprendre l'Ortographe par principes, *à ceux ou celles qui n'ont pas étudié le Latin.*

Au reste, si lui & plusieurs autres, qui se sont mêlez de faire des Livres pour enseigner l'Ortographe Françoise, en avoient bien conçu la difficulté, ils auroient été plus réservez à en former le dessein. L'Ortographe étant l'image de la prononciation, il faudroit d'abord supposer qu'on sçait bien prononcer, avant que de se mettre à Ortographier; & quand on prononcera bien tous les mots de la Langue, on la sçaura déja parler. Mais quand quelqu'un sçaura bien parler une Langue, sera-t'il pour cela si aisé de lui enseigner à Ortographier juste, autrement que par un long usage de la lecture? Je ne le crois pas. Il faudroit lui faire appercevoir & distinguer d'abord tous les sons différens qui se trouvent dans la nôtre. Monsieur l'Abbé de Dangeau en a compté jusqu'à 33. ou 34. Il faudroit ensuite montrer en quels mots, chacun de ces sons s'écrivent & s'orto-

graphient différemment ; ce qui ne ſeroit pas ſi tôt fait, puiſque tels de ces ſons s'ortographient en 10. ou 11. manieres différentes, c'eſt ce que nous avons remarqué en un autre endroit de nos Mémoires, au ſujet du ſon *è*; qui ſe trouve également dans les mots ſuivans tous différemment Ortographiez; *procès, après, arrêt, mauvais, faix, diſoient, diſois, ſiflets, chénaie, chenaies*, ils *eſſaient*, *&c.* Mais ces difficultez pour enſeigner au juſte les régles de l'Ortographe Françoiſe, autrement que par un long uſage, ou par une connoiſſance déja acquiſe de notre Langue, ne ſont preſque apperçuës de perſonne. Elles ne le ſont point des habiles gens, parce qu'ils ne vont pas chercher des régles pour ce qu'ils ſçavent déja ; & elles ne le ſont point des eſprits médiocres, parce qu'ils ſuppoſent facile, ce qui ne tend qu'à enſeigner une choſe uſuelle & commune.

Mais au lieu de ſe donner bien de la peine inutilement à dreſſer une méthode de ſpeculation, pour apprendre l'Ortographe, il ne faut qu'indiquer, pour y réüſſir, une pratique ai-

ſée & immanquable. C'eſt de faire copier tous les jours à celui que l'on inſtruit quelques lignes d'un Livre, dont l'Ortographe ſoit correcte ; de lui raturer chacune des lettres, où il auroit manqué ; & de les lui faire enſuite écrire au net, telles qu'elles doivent l'être. Pour peu que l'Ecolier ait d'intelligence, il apprendra mieux ainſi l'Ortographe en deux mois, qu'il ne feroit en deux ans, par tout autre moyen. Il ſeroit à ſouhaiter que l'on introduiſit cette pratique dans les Colléges, où de jeunes gens ortographient ſouvent avec exactitude le Latin qu'ils apprennent, & ortographient d'une maniere pitoyable, le François, qu'ils auroient dû apprendre avant le Latin, & qu'ils devroient beaucoup mieux ſçavoir.

ARTICLE LXXX.

EXTRAIT D'UNE LETTRE écrite de Breſt, par Monſieur Deſlandes, Commiſſaire de la Marine, de l'Academie Royale des Sciences, ſur la formation des nouvelles Iſles.

LEs Mémoires de l'Academie Royale des Sciences de 1721. & 1722. ont parlé de la nouvelle Iſle, qui s'eſt au mois de Novembre 1720. formée entre la Tercere & Saint Michel (1). Suivant les dernieres Relations que j'ai reçûës, cette Iſle eſt entierement détruite; il n'en reſte aucun veſtige. Ce fut après une longue & violente tempête qu'elle ſe forma. La Mer parut alors s'entr'ouvrir, ſe ſoulever avec effort, & rentrer enſuite dans des eſpeces de voutes ſouterraines; ce qui donna lieu de ſoupçonner quelque tremblement au fonds même de la Mer. Les Phyſiciens ſçavent que ces ſortes de tremblemens

(1) *Les Mémoires Philoſophiques de la Societé Royale de Londres ont parlé de la formation de cette Iſle. T. 32.*

ſont aſſez ordinaires, & qu'ils proviennent des feux ſouterrains qui s'allument quelquefois avec une plus grande rapidité, & que tout le poids de l'eau de la Mer ne peut reprimer. On ne doit pas croire que cette Iſle fût composée de terre, ni de rien qui en approchât. Ce n'étoit qu'un amas de pierres légeres, griſâtres & mêlées d'un peu de rouge, qui paroiſſoient toutes avoir été calcinées au feu. Elles étoient accumulées les unes ſur les autres, & ſe détachoient facilement à châque coup de mer. On m'en a donné pluſieurs que je conſerve dans mon cabinet.

A plus de 150. lieuës, toute la Mer ſe trouva couverte de pareilles pierres, mais beaucoup plus petites & plus noires. Pluſieurs Vaiſſeaux du Roi qui paroiſſoient naviger en ſûreté, s'en virent tout-à-coup environnez, & on ne ſçut à quoi attribuer un effet ſi extraordinaire. Les Officiers du *Griffon* qui revenoit alors de la Martinique en France, m'ont donné un ſac plein de ces pierres. Ils m'ont de plus aſſuré que pendant ſix à ſept jours, la Mer ſembla bouillonner, &

l'air fut chargé d'une odeur ſulfureuſe & nuiſible à la ſanté.

Un fait ſi ſurprenant & ſi inattendu m'a donné lieu de faire pluſieurs réfléxions, dont j'eſpere que quelques-unes paroîtront neuves.

Il eſt certain que les Iſles ne ſont point ſorties de la Mer, comme l'ont cru les Poëtes ; mais que ce ſont des détachemens de la terre ferme, à qui elles appartenoient. Ces détachemens, comme l'ont fait voir *Meſſieurs Burnet, Woodwar, & Scheuchzer*, ſont arrivez par divers accidens. Ils nomment ainſi les Deluges & les Tremblemens de terre. J'y joins encore les efforts inſenſibles, mais redoublez de la Mer, qui a miné inſenſiblement les terres, & ſeparé des chaînes de rochers.

Les Anciens qui ont philoſophé aſſez heureuſement ſur les divers changemens arrivez à la ſurface de notre globe, croyoient que toutes les Iſles avoient été preſqu'Iſles auparavant. C'eſt ce qui paroît par pluſieurs paſſages des anciens Géographes, & ſur tout de ceux qui ſont imprimez dans la Collection d'*Oxford*. Il n'y

avoit que les Isles de *Rhodes* & de *Delos*, qu'on ſuppoſoit être nées ſubitement du ſein de la Mer : mais c'étoit-là une tradition fabuleuſe. *Pindare* les appelloit « les filles de la Mer, le „ miracle immobile des eaux ».

Quoiqu'il y ait aſſez d'apparence que toutes les Isles ont été autrefois preſqu'Isles : on pourroit cependant former quelques difficultez contre ce ſentiment des Anciens Géographes, par rapport à certaines Isles qui leur étoient inconnuës, & que les Modernes n'ont découvertes, que depuis qu'ils ont entrepris de longues & périlleuſes navigations. Telle eſt celle de *Sainte Helene*, qui eſt à plus de 300. lieuës de toute terre.

Hug. Grotius a prouvé que, dans l'antiquité la plus reculée, on donnoit le nom d'Isles à toutes les côtes maritimes. Et c'eſt ainſi que les meilleurs Interpretes expliquent le paſſage du dixiéme Chapitre de la *Genéſe*, où il eſt dit que les Enfans de Noé partagerent entre eux les *Iſles* des Nations. Il y a apparence que les côtes maritimes ont été les premieres habitées, auſſi bien que les bords des

fleuves & des rivieres. Ce n'eſt que par ſucceſſion de tems que les hommes devenus plus nombreux & plus inſociables, ſe ſont avancez dans les terres.

Outre ces Iſles qui ſont ſtables, &, pour ainſi dire, à demeure; on en voit de flottantes qui ne ſont qu'un amas de racines & de troncs d'arbres, mêlez d'un peu de terre, & liez par la viſcoſité de l'eau de la Mer. Ces Iſles ne durent que quelques années. Un Chanoine de Tournai a donné ſur cette matiere un Livre aſſez curieux, qu'il a intitulé : *Terra & Aqua, ſeu Terræ fluctuantes. Torn.* 1633.

Il y a encore une troiſiéme eſpéce d'Iſles, qui ſe forment après de longs & furieux orages. Seneque en a très-ſçavamment parlé au ſecond Livre de ſes Queſtions naturelles, & il rapporte de quelle maniere il s'en éleva une dans la Mer Egée. C'eſt preſque la même deſcription que celle de l'Iſle de *Santorin*, dont on a l'obligation aux Miſſionnaires Jeſuites: la Phyſique s'enrichit heureuſement des conquêtes de la Religion. Il ne ſe paſſe gueres d'années qu'on ne voye de pa-

reilles Isles se former sur les côtes de Bretagne : ce qui arrive sur tout depuis le mois de Decembre jusqu'au mois de Mai.

Voici comment j'explique cette formation.

Il y a certainement au fonds de la Mer, sur tout dans les lieux où elle n'a que soixante ou quatre-vingts brasses de profondeur, des concretions pierreuses qui vegetent insensiblement, & qui de loin ont assez l'air de choux-fleurs. Quand ces concretions sont parvenuës à un certain dégré de maturité, elles se detachent du fonds de la Mer, & montent à sa surface : il faut que ce soit après quelque violente tempête. Souvent ces concretions sont éparses & separées l'une de l'autre : elles occupent un grand espace. Plus souvent elles sont réünies, & la viscosité de l'eau de la Mer les colle ensemble. Ce qui forme des espéces d'Isles ou de montagnes de couleur cendrée. J'en ai vû plusieurs fois dans la rade & même dans le port de *Brest*, qui subsistoient des semaines entieres, & s'évanoüissoient après, sans qu'on pût en retrouver aucune trace.

Il arrive aſſez ſouvent que les vaiſſeaux qui reviennent en hiver dans les Ports de Bretagne, font leur déclaration aux Amiraurez qu'ils ont vû de nouvelles Iſles, en atterrant. Ces Iſles bien-tôt ne ſe retrouvent plus.

Un de nos plus expérimentez Capitaines découvrit en 1720 une pareille Iſle à fleur-d'eau. Elle étoit par les 43. deg. 20. min. de latitude Nord. Son rapport fit alors grand bruit : & on envoya des Pilotes, pour reconnoître ſi ce n'étoit point quelque nouvel écuëil. Ces Pilotes trouverent par tout, bon fond : pour l'Iſle, elle avoit diſparu.

Je pourrois rapporter pluſieurs Hiſtoires ſemblables touchant la nouvelle Iſle de l'*Aſcenſion*, au Sud du Cap de Bonne Eſperance, les *Iſles d'Or*, à la Côte du Chili, l'*Iſle verte* à l'entrée du Golfe de Saint Laurent, &c. mais cela me meneroit trop loin. Je dirai ſeulement que les anciennes Cartes Marines marquent une infinité d'Iſles & de Vigies, qu'on ne rencontre plus : & par-là même il eſt incommode de naviger ſur ces Cartes.

J'avois d'abord ſoupçonné que ces

concretions pierreuses pouvoient être de veritables Plantes maritimes, & qu'il falloit les rapporter à la classe de celles que Monsieur *Tournefort* nomme *Plantes-pierres.* Ce qui paroissoit appuyer ce sentiment, c'est qu'elles ont quelque ressemblance avec les champignons pierreux, dont on trouve deux ou trois espéces differentes sur nos Côtes. Mais j'ai bientôt changé d'avis. Les champignons pierreux forment un corps dur & serré, qu'on ne peut rompre qu'à coups de marteau : au lieu que ces concretions pierreuses sont friables & s'égrenent entre les doigts. De plus les champignons de Mer sont composez d'une infinité de petites ramifications, qui imitent assez une branche de fougere : au lieu que ces concretions ne sont qu'un amas de petits corps joints ensemble, entre lesquels il y a beaucoup de vuide ; ce qui fait qu'ils peuvent facilement se desunir & se séparer les uns des autres, à peu-près comme des scories de fer.

On trouve à Saint Domingue & à la Jamaïque une espéce de Madrepore blanc, qui ressemble tout-à-fait

à un pied de chou-fleur. Je ne crois pas qu'aucun Botaniſte en ait encore parlé. On pourroit lui donner ce nom : *Madrepora alba, punctata, braſſicam caulifloram referens.*

ARTICLE LXXXI.

*LA VIE DE FRANÇOIS Eudes de Mezeray Hiſtoriographe de France. Par M***.* A Amſterdam, chez Pierre Brunel 1726. *volume* in 12. *pages* 111. *Préface*, 16.

CEtte vie compoſée depuis plus de trente-cinq ans, étoit toûjours reſtée dans le cabinet de l'Auteur, malgré les inſtances preſſantes que ſes amis, à qui il en avoit donné la lecture, lui avoient faites de la rendre publique ; & elle ſeroit encore dans l'obſcurité, ſi une eſpéce de hazard, dont il rend compte dans ſa Préface, ne l'avoit enfin engagé à la publier.

Mais quelque raiſon qu'on ait pû avoir d'ailleurs de differer ſi longtems l'Edition de ce livre, il étoit dif-

ficile de le donner dans un moment plus favorable à un Ouvrage de cette nature, qui pour bien faire, ne doit paroître ni assez près de la mort de celui qui en fait le sujet, pour qu'un grand nombre de Lecteurs en puisse encore avoir une idée trop fraîche; ni assez long-tems après sa mort, pour qu'il ne reste personne qui l'ait pratiqué. Dans le premier cas, les ennemis & les concurrens du défunt trouvent toujours ou qu'on en dit trop de bien, ou qu'on n'en dit pas assez de mal; & pour le reste de ceux qui l'ont connu, & qui n'ont point de raison particuliere de lui vouloir ni bien ni mal, rarement s'accordent-ils ni entr'eux-mêmes, ni avec l'Historien, sur le plus ou le moins, dans ce qui regarde les bonnes & les mauvaises qualitez du Heros, dont chacun se sera fait une idée à sa maniere. Dans le second cas, les traits singuliers qu'on rapporte, trouvent bien moins de créance dans l'esprit du Lecteur, lorsqu'il ne reste plus personne qui puisse les appuyer de son suffrage, & y reconnoître le caractere de celui à qui on les attribuë.

Septembre 1726.

La vie de Mr. de Mézeray qu'on donne aujourd'hui paroît juſtement dans l'inſtant qu'il faut pour être à l'abri de ces deux inconveniens. Comme il y a quarante-trois ans qu'il eſt mort, ſes ennemis & ſes compétiteurs ont eû le tems de le ſuivre depuis, & apparemment ſont tous morts auſſi-bien que lui ; & ce qui peut reſter de ceux qui l'ont connu & qui ont été en quelque liaiſon avec lui, ſe reduit à un nombre trop petit pour donner le ton au Public, quoique ſuffiſant pour autoriſer les faits, & dépoſer du caractere d'un homme avec qui ils ont été en commerce ; de ſorte que le gros des Lecteurs ſe trouve aujourd'hui, pour ainſi parler, dans un même Point de vûë par rapport à Monſieur de Mézeray ; c'eſt-à-dire, que tout ce qu'on en ſçait communément, c'eſt qu'il a paſſé pour un homme d'un mérite diſtingué & pour un Auteur célebre, qui joignoit à beaucoup d'eſprit & à un grand talent pour l'Hiſtoire, des bizareries de goût & d'humeur aſſez ſingulieres. Ainſi chaque Lecteur entierement libre & dégagé des préventions les plus

innocentes & même involontaires, qui restent toujours à l'égard d'un homme qu'on a connu personnellement, en est d'autant plus disposé à se prêter aux impressions de l'Historien, qui d'ailleurs par sa maniere de narrer, simple, mais élegante dans sa simplicité, & par un air de vérité qui regne dans sa narration, s'attire toute sorte de créance. Nous le suivrons le plus régulierement qu'il nous sera possible dans l'abregé des faits & des évenemens par rapport à la vie de M. de Mézeray: & pour ce qui regarde le caractere de ce célebre Historien, nous rappellerons à certains chefs tout ce qui en peut donner une plus juste idée.

Monsieur de Mézeray naquit à Rye proche d'Argentan, petite ville de Basse-Normandie, du Diocése de Seez. Il eut pour pere Isaac Eudes Chirurgien de profession dans le même lieu, & pour mere Anne Corbin, de la même Paroisse que lui. Monsieur de Mézeray fut le second de trois freres, dont le premier nommé Jean Eudes, après avoir passé quelque-tems dans la Congregation de l'Oratoire, forma une nouvelle Congre-

gation de Prêtres qui furent appellez Eudistes de son nom. Le troisiéme qui a laissé posterité & qui se surnomma Doüay, sans qu'on sçache pourquoi, joignit à la profession de Chirurgien celle d'Accoucheur dans laquelle il se rendit fameux; on rapporte de lui un trait qui fait voir qu'il ne manquoit ni d'esprit, ni de courage. Dans une occasion où il soutenoit avec fermeté les intérets de la ville d'Argentan contre le Gouverneur, Courtisan accrédité; ce Gouverneur ayant demandé quel étoit donc cet homme qui osoit lui tenir tête, il répondit sans s'émouvoir, *nous sommes trois freres adorateurs de la vérité & de la justice. Le premier la prêche, le second l'écrit, & moi je la soutiendrai jusqu'au dernier soupir.*

On ne sçait pas précisément quel fut le jour ni le mois de la naissance de Monsieur de Mézeray; mais on croit communément qu'il naquit en 1610. Après avoir fait ses études avec succès dans l'Université de Caen, il revint chez son pere, d'où le dégoût qu'il prit de la Province le chassa bientôt & le fit aller à Paris, où les Mu-

ſes ne lui ayant pas fait d'abord auſſi bon accueïl qu'il eſpéroit, il ſe vit obligé de les abandonner pour un emploi de Commiſſaire des Guerres qu'on lui procura, mais qu'il n'exerça que durant trois campagnes ; au bout deſquelles s'étant dégoûté de ce nouveau métier, il revint au premier, & par eſprit de pareſſe il embraſſa la profeſſion de *bel-eſprit*, comme dit ſon Hiſtorien, c'eſt-à-dire, d'homme de Lettres, ſur laquelle il ſe promit de faire un fonds de ſubſiſtance aſſûrée, en quoi par l'effet d'un bonheur particulier & peu ordinaire il ne ſe trompa point.

Le premier champ où il moiſſonna, fut la Satyre, à laquelle ſon goût naturel le portoit ; & en trois ans de tems il eut le bonheur de gagner une ſomme conſidérable à faire diverſes piéces ſatyriques ſur le Gouvernement durant le Miniſtere du Cardinal de Richelieu ; c'eſt-à-dire, qu'il trouva moyen de s'enrichir à un métier qui ſous un Miniſtre auſſi puiſſant & auſſi ſevere que ce Cardinal auroit dû le perdre.

Le fonds que lui avoit produit la

 Satyre,

Satyre, & qui en le mettant à couvert de la néceſſité, l'avoit mis en état de travailler à quelque choſe de plus ſolide & de plus noble, lui donna le tems de délibérer de quel côté il tourneroit ſes études; & ſon diſcernement lui ayant fait ſentir le mauvais goût, & pénétrer les fautes de nos Hiſtoriens Modernes, il crut pouvoir ſe prometre de réüſſir où les autres avoient échoüé, & ne balança pas d'entreprendre à l'âge de vingt-ſix ou vingt-ſept ans d'écrire nôtre Hiſtoire.

Il en donna le premier volume en 1643, qu'il n'avoit encore que trente-deux ou trente-trois ans. Ce premier volume eut un ſuccès qui éclipſa & fit oublier tout ce que nous avions eû d'Hiſtoriens avant lui. Mézeray n'en épargna aucun dans ſa Préface où il les traita tous de Compilateurs ou de Plagiaires; & à l'égard de Dupleix qui avoit eû juſque-là le plus de reputation pour notre Hiſtoire, il l'eſtramaçonna ſi bien en trois lignes, qu'il n'en eſt jamais revenu; car en rendant compte de la méthode qu'il vouloit ſuivre dans ſon Hiſtoire, qu'il

ne distribuoit point, dit-il, par Sections ni par Chapitres, ce qui étoit la maniere de Dupleix, il donna à la méthode de celui-ci un ridicule qui fit presque réléguer son Histoire parmi les vieilles Chroniques.

L'éclat qu'avoit eû ce premier volume l'encouragea si bien à continuer, & l'anima tellement dans son travail, qu'il donna le second trois ans après, c'est-à-dire, en 1646. Et si le troisiéme & dernier volume ne parut qu'en 1651. on doit attribuer ce retardement non à sa paresse, mais à un travail étranger dont il se chargea mal-à-propos, & qui partagea ses soins & son application. Nous disons mal-à-propos, parceque cet Ouvrage qui étoit une révision de la Traduction de Vigenere de l'Histoire des Turcs écrite en Grec par Calchondyle, & une continuation de la même Histoire, lui fit peu d'honneur pour ce qui étoit de la révision, & point du tout pour la continuation, dont le style, où regnoit un air & un ton de Gazettes, ne ressembloit en rien au style de Mézeray dans l'Histoire de France.

Septembre 1726.

Il n'eut pas fini cette derniere partie qu'il revint à ſon genie pour les Piéces Satyriques, & en fit quantité contre le Gouvernement durant les troubles de la minorité de Loüis XIV; il mit même ſon nom à la tête de pluſieurs, mais d'une maniere déguiſée, en ſe nommant *Sandricour*, qui eſt l'Anagramme de *François Eudes*. Il y en eut quelques-unes de ſi hardies qu'il n'oſa les avoüer même ſous ce faux nom, & que l'Auteur de ſa vie a crû par la même raiſon n'en devoir point faire mention dans la liſte qu'il donne des autres Piéces de même nature, & dont il fait un caractere peu avantageux.

Ce fut comme une débauche d'eſprit qui n'eut qu'un tems, après quoi il ſe remit à l'Hiſtoire de France dont on lui demandoit un abregé qu'il donna pour la premiére fois *in* 4°. en 1668. & qui fut encore mieux reçû que ſa grande Hiſtoire. Auſſi avoit il ſçû y lier ſi bien les affaires étrangeres, que cet abregé peut paſſer pour une Hiſtoire univerſelle. Ce qui regarde l'Hiſtoire Eccléſiaſtique y eſt traité avec plus d'exactitude encore que

tout le reſte ; mais on n'en doit point être ſurpris, dès qu'on ſçait, comme nous l'apprend l'Hiſtorien de ſa vie, qu'il fut dirigé en ce point par Meſſieurs de Launoy & Dirois, tous deux illuſtres par leur grand ſçavoir en fait d'Antiquitez Eccléſiaſtiques.

Mais malgré ces ſecours & le nombre d'années qu'il employa à ſon Abregé de l'Hiſtoire de France, il ne put éviter d'y laiſſer couler beaucoup de fautes conſidérables, ce qu'il faut attribuer à ſa pareſſe naturelle. Il diſoit ſur cela à ſes amis qui lui en faiſoient reproche, qu'il n'y avoit que quelques Sçavans qui s'apperçûſſent de ces fautes ; & que la gloire qui lui pouvoit revenir d'une plus grande exactitude, ne valoit pas la peine qu'il lui en auroit coûté. On ſera ſur tout étonné d'un fait que rapporte ſon Hiſtorien, c'eſt que Monſieur de Mézeray ſe vanta un jour, chez Monſieur d'Herouval en préſence de Monſieur du Cange, qu'il avoit composé ſon Hiſtoire de France ſans avoir lû aucun de nos Anciens Hiſtoriens Latins recuëillis par André Du Chêne & par ſon fils.

Septembre 1726.

Monsieur de Mezeray s'étoit fait trop de réputation par ses Ouvrages pour n'en pas recuëillir tous les fruits qu'il pouvoit raisonnablement s'en promettre. Il fut admis à l'Academie Françoise en 1649, c'est-à-dire, dans un tems où l'institution encore recente de cette célebre Compagnie n'admettoit point de mêlange inégal, dit l'Historien de sa vie, & où la beauté des talens naturels & acquis décidoit seule du choix de ses membres. Il succéda à *Voiture* dans cette place, comme il succéda ensuite à *Conrart* dans celle de Secretaire de l'Académie, quoiqu'on ne put être d'un caractére plus diamétralement opposé à ces deux Académiciens, que l'étoit Monsieur de Mézeray. Cet honneur si propre à flatter l'ambition d'un homme de Lettres, fut suivi d'avantages plus solides, on veut dire d'une pension de quatre mille livres que lui donna le feu Roi en qualité d'Historiographe de France; mais Monsieur *Colbert* ayant été choqué de la maniere trop libre dont il avoit traité dans son Histoire, l'origine de la Gabelle, des Tailles & autres pareils impôts, lui en fit

faire de violens reproches, & lui retrancha d'abord la moitié de sa pension, dont il le priva même entierement peu-après, pour le punir des mauvais discours qu'il tenoit contre le Gouvernement dans ses conversations, où le respect dû au rang & au mérite de ce grand Ministre étoit souvent assez mal observé. Monsieur de Mézeray en fut si piqué qu'ayant mis à part dans une cassette les derniers appointemens qu'il avoit reçus en qualité d'Historiographe de France, il y joignit un billet sur lequel il écrivit de sa main ces paroles : *Voici le dernier argent que j'ai reçu du Roi, il a cessé de me payer, & moi de parler de lui, soit en bien, soit en mal.*

Il étoit cependant d'autant plus en état de supporter ce retranchement de pension, qu'il joüissoit d'un grand nombre de gratifications annuelles. Il en recevoit du Chancelier *Seguier*, du Duc de *Brunswik Lunebourg*, de *Magnus* de la *Gardie* un des premiers Ministres de Suede, & de plusieurs Grands Seigneurs dont les bienfaits auroient seuls suffi à l'entretien d'un homme de Lettres moins Econome.

que Mézeray. On peut juger par ces différentes gratifications, qu'il recevoit même de Princes & de Seigneurs étrangers, combien étoit grande la réputation qu'il s'étoit faite dans l'Europe par ſon Hiſtoire de France, malgré les défauts qu'il y reconnoiſſoit lui-même; mais outre la liberté extrême avec laquelle il y dit ce qu'il penſe, & un ton de frondeur qui plaît toujours à la malignité du Lecteur; il faut avoüer que l'air aiſé & naturel de ſon élocution, la ſimplicité & la netteté de ſa narration, & le choix des termes les plus propres à exprimer ce qu'il vouloit dire, donnoient un grand mérite à ſon Hiſtoire, & le mettoient infiniment au-deſſus de ceux qui l'avoient précedé dans la même carriere.

De tout ce qu'on a rapporté juſqu'ici touchant Mézeray, il eſt aiſé de deviner ſon caractére & ſon humeur; mais pour ne rien laiſſer ſur cela à déſirer au Lecteur, nous y joindrons encore quelque petit détail. Il étoit d'une taille médiocre, plûtôt petit que grand, dit l'Hiſtorien de ſa vie dans le portrait qu'il en fait ſur la fin. Sa

phisionomie ne décidoit ni pour lui, ni contre lui, & son esprit le distinguoit mieux que son air. Il l'avoit vif, fécond, présent, enjoüé, mais non accompagné de beaucoup de politesse. Ennemi de la contrainte, il ne s'assujettissoit aux loix qu'avec chagrin, il aimoit à contredire & poussoit la sincerité jusqu'à la rudesse. Du reste exempt de toute présomption & de toute vanité, & plein d'un *fonds d'équité naturelle que la seule force de son tempérament gâtoit*. Il étoit fort négligé dans sa personne, & malpropre jusqu'au dégout dans ses habits. Peu s'en fallut un jour que des Archers ne le ménassent à tître de gueux dans une Maison de force. A l'égard de sa Religion, il affecta sur ce point durant le cours de sa vie, & dans ses discours & dans sa conduite, une sorte de Pirrhonisme qui étoit pourtant moins dans son cœur que dans sa bouche. comme il le fit paroître dans sa derniere maladie, & peu avant que de recevoir ses Sacremens; car ayant fait venir ceux de ses amis qui avoient été les plus ordinaires témoins de sa licence à parler des cho-

ſes de la Religion, il en fit devant eux une eſpéce d'amande honorable qu'il termina en les priant d'oublier ce qu'il avoit pû autrefois leur dire de contraire, & de ſe ſouvenir que Mézeray mourant étoit plus croyable que Mézeray en vie.

Mais entre les travers où il donna, un de ceux qui lui fit le plus de tort dans le Public, fut l'attachement qu'il prit pour un Cabaretier *de la Chapelle*, petit village au ſortir du Fauxbourg de Saint Denis, où quelques-uns de ſes amis le menerent un jour. Il prit tant de goût à la franchiſe de cet homme & à ſes diſcours, que malgré tout ce qu'on lui pût dire, il paſſoit une partie de ſes jours chez lui, & quelque effort que puſſent faire ſes amis pour l'en détacher, ils s'y employerent inutilement. Mézeray lui fut conſtamment attaché le reſte de ſa vie, & le fit même à ſa mort, qui arriva le 10. Juillet 1683, ſon Legataire univerſel pour tous ſes biens meubles & immeubles, hors les patrimoniaux qu'il reſerva à ſes héritiers ſelon la coutume de Normandie où ils étoient ſituez.

Depuis cet attachement il donna dans diverſes autres bizareries dont il étoit lui-même le premier à rire avec ſes amis, qui dans l'impoſſibilité qu'ils voyoient à l'en guérir, ne faiſoient plus que s'en divertir. Il ne ſe contenta pas de changer ſa maniere de travailler, n'étudiant plus & ne compoſant qu'à la chandelle, même au cœur de l'été; mais comme s'il eût crû que les autres étoient perſuadez, auſſi bien que lui, qu'il n'y avoit plus de Soleil au monde, ou du moins qu'il n'y faiſoit plus ſes fonctions, il ne manquoit pas en reconduiſant ceux qui lui rendoient viſite, de les accompagner le chandelier à la main en plein jour juſqu'à la porte de la ruë. Quand il vouloit ſe mettre à travailler, il rangeoit en cercle ſur ſa table une douzaine de montres, & plaçoit une bouteille au milieu; il diſoit pour ſes raiſons, que ces montres ne s'accordant jamais enſemble, il n'avoit trouvé que cette reſſource pour tâcher à les mettre d'accord, & que ſi cela ne ſervoit à rien, il s'en lavoit les mains, & que d'autres ne feroient pas mieux.

Mais quelque jugement qu'on puisse porter de ces travers & de ces bizareries qui après tout ne nuisoient à personne, on les lui passera plus aisément que certains traits qui ne marquent pas un fort bon cœur. Tel est le tour qu'il joüa au *Pere Eudes* son frere, de la simplicité duquel il abusa pour l'engager à traiter dans un Sermon qu'il devoit faire devant la Reine Mere, Regente du Royaume, des matieres hardies, & à dire sur le Gouvernement & les Finances, des choses qui ne pouvoient manquer de choquer cette Princesse & de faire une affaire fâcheuse au *Pere Eudes*, si la pieté de la Reine ne lui eût fait excuser l'indiscretion & la témérité du Prédicateur. Mézeray, non content d'avoir engagé son frere dans ce mauvais pas, se mit dans un coin de l'Eglise durant le Sermon, & y rioit de tout son cœur de la témérité de son frere qui menaçoit des jugemens de Dieu & des peines d'Enfer ces *sangsuës malheureuses venuës d'au delà des monts*; encore lui alla-t'il reprocher au sortir de la Chaire de n'en avoir pas assez dit. Aussi est il vrai que les Fi-

nanciers étoient sa bête, & qu'il n'étoit pas libre sur leur chapitre. Il avoit coûtume de dire qu'il reservoit deux écus d'or frappez au coin de Loüis XII. [surnommé le Pere du peuple] dont il destinoit l'un à louer une place en Gréve lors de l'exécution de quelqu'un d'eux, & l'autre pour boire à la vuë de leur supplice. Dans le Dictionnaire de l'Académie, dont il préparoit le Canevas, il avoit mis pour exemple au mot de comptable, *Tout comptable est pendable*; & l'on eut bien de la peine à le faire consentir à rayer cette phrase, il fallut pour cela contester pendant toute la séance, & quand forcé de se rendre à la pluralité des voix, il se vit réduit à effacer l'exemple allegué, du moins pour montrer qu'il succomboit sous le nombre sans changer de sentiment, & qu'il n'y acquiesçoit que malgré lui, il mit à la marge: *rayé quoique véritable.* L'Académie, qui eut souvent à souffrir de son humeur peu traitable & toujours un peu dure, eut tout lieu de se repentir de lui avoir donné la Charge de Secretaire, qui dans le travail qui se faisoit alors

en commun, & dont le Secretaire étoit l'ame & le dépositaire, demandoit un caractere d'esprit plus doux & plus conciliant; au lieu que Mézeray étoit un de ces Misantropes qui blâment & contestent par mauvaise humeur. Il étoit si bien connu pour être de ce caractere, que comme dans toutes les élections qui se faisoient à l'Académie on trouvoit toûjours une boule noire pour l'exclusion du sujet, on jugea que cela ne pouvoit venir que de Mézeray, qui en convint lui-même en disant, que c'étoit, *pour laisser à la postérité un monument de la liberté de l'Académie dans les élections.* Mais si les vivans avoient à souffrir de sa mauvaise humeur, les morts n'en étoient pas plus à couvert; & s'il ne pouvoit leur dire des duretez en face, du moins les mettoit-il en marge dans leurs livres. Par exemple en lisant un endroit de l'Histoire Universelle de d'*Aubigné*, où cet Historien dit que la qualité de Roi qu'on vouloit donner au Cardinal de *Bourbon* dans une conférence, fut cause qu'elle se termina sans succès, il mit de sa main à la marge:

Vous êtes un sot d'Aubigné, il étoit mort deux mois auparavant. On trouva de même à la marge d'un autre livre un trait rapporté page 53. qui marque un esprit bien Républicain, pour ne rien dire de pis, & que l'Historien de sa vie n'excuse, qu'en disant qu'il aura écrit cela dans quelques momens de dépit contre le Gouvernement.

On a cru qu'il avoit laissé plusieurs Manuscrits d'Anecdotes qui pourroient paroître un jour, mais son Historien, après avoir fait sur cela toutes les recherches qu'il a pû, & dont il rend compte, ne laisse plus lieu de douter que ce bruit ne soit tout-à-fait mal fondé. Il a mis à la fin de son Ouvrage le Testament de Mézeray comme une piéce qui étoit singuliere par la disposition qu'il y fait de ses biens. Du reste tout ce qui resulte du portrait qu'il nous fait de ce célébre Académicien, c'est que du caractére dont il étoit, il y a plus de plaisir à lire ses Ouvrages, qu'il n'y avoit d'agrément à vivre avec lui.

Septembre 1726.

ARTICLE LXXXII.

NOUVELLES OEUVRES de Monsieur l'Abbé de Maucroix; contenant la premiere Tusculane de Ciceron au mépris de la mort; Lélius, ou de l'amitié; Caton l'ancien, ou de la vieillesse; avec quelques Lettres de Brutus & de Célius au même; les Satyres, les Epitres & l'Art Poetique d'Horace. Un Tome *in* 12. de 485. pages, y compris la Préface & la Table des Chapitres. *A Paris, chez André Cailleau, Place de Sorbonne*, 1726.

INdépendamment du mérite de Monsieur de Maucroix, on peut prédire sûrement que son nom ne tombera pas si tôt. Ceux qui sont les Dépositaires de ses papiers ont soin de réveiller de tems en tems sa mémoire & de la remettre en vigueur, en faisant part au Public de quelques-unes de ses productions. Leur zéle pour l'honneur de ce sçavant Abbé, est d'une discretion admirable. Ils ne découvrent que partie par partie le

tréſor qu'il leur a laiſſé entre les mains, & ils donnent à chaque Piéce qu'ils en tirent tout le tems de s'établir avant que d'en produire une autre. Eſt-ce une réputation chancelante que l'on veut relever chaque fois qu'elle menace ruïne ? Non. Celle de Monſieur de Maucroix eſt trop bien affermie pour croire que nous ſoyons ſi près de ſa chute. Mais ſoit que ces intervalles ayent été ménagez à deſſein, ſoit qu'ils ſoient l'effet du hazard ; l'Ouvrage que l'on met aujourd'hui en lumiere, dix-huit ans après la mort de ſon Auteur, peut être regardé comme le ſecond Tome de ſes Œuvres poſtumes, qui parurent chez Etienne en 1710.

A la tête de celui-ci l'on a mis une Préface, qui ne convient proprement qu'à la premiére Tuſculane. On ne ſçait ſi elle eſt du Traducteur ou de l'Editeur ; mais à en juger par la maniere dont elle eſt écrite, elle ne feroit point de deshonneur à Monſieur de Maucroix. L'Auteur montre d'abord qu'il y a peu d'hommes qui n'apprehendent la mort, & que les exemples du contraire ſont ſi rares, qu'ils

deviennent preſque inutiles, & qu'ils ne ſont pas même ſans difficulté. Mais ſuppoſé qu'il y ait eû parmi les Anciens des ames d'une trempe aſſez forte pour enviſager la mort de ſens froid, il trouve deux principes de cette intrépidité. Les uns, dit-il, ſe conſoloient de la perte de la vie par une réputation immortelle qu'ils prétendoient avoir acquiſe ; les autres diſoient qu'il ne faut pas apprehender la mort, parce que tant que nous vivrons, elle ne peut rien ſur nous, & que quand nous ne ſommes plus, nous avons perdu tout ſentiment ; qu'ainſi ni vivans ni morts, la mort ne regarde point les hommes. Voilà de ces raiſonnemens à quoi il n'eſt pas facile de répondre, & qui toutefois ne perſuadent jamais perſonne. Les autres vouloient que l'on conſiderât la mort comme un azile, qui met l'homme à couvert des miſeres de la vie, qui le garantit des embûches & des pieges qui l'environnent de tous côtez. Mais la plus douce conſolation que la Philoſophie Payenne ait pû trouver contre la mort, c'eſt la penſée de l'immortalité de l'â-

me : car pourquoi, disoient-ils, apprehender de mourir, puisque nous ne mourrons pas, ou qu'au moins nous sommes assûrez de vivre par la meilleure partie de nous-mêmes.

Il examine ensuite ce que les Philosophes Payens ont pensé sur l'immortalité de l'ame & sur le partage des ames innocentes & des âmes criminelles après la mort; & de toutes les preuves qu'ils ont apportées pour montrer que l'ame est une substance spirituelle, il n'en trouve point de plus sensibles ni de plus solides que celles dont Cicéron s'est servi dans les Tusculanes, c'est-à-dire, cette vaste étenduë de l'esprit humain; ce trésor inexplicable de la mémoire, où sont renfermées les images de tant de choses différentes; cette activité prodigieuse de l'imagination, qui pénetre les secrets les plus cachez de la nature, qui mesure l'étenduë des Cieux, & creuse la profondeur des abîmes; qui a inventé tant d'Arts & tant de Sciences pour l'utilité & pour le plaisir. Enfin il vient à l'Ouvrage même de Cicéron, dont la Traduction suit immédiatement la Préface.

Septembre 1726.

L'Orateur Romain toujours partiſan de la Vertu ne laiſſe échapper aucune maxime licentieuſe, ni contraire à l'honnêteté. Il ne parle de la Providence que pour nous porter à la reſpecter & à nous ſoumettre aveuglément à ſes ordres. Il y a lieu de s'étonner, dit la Préface, que ce grand homme, qui n'étoit aidé que de ſa ſeule raiſon, ait eu des ſentimens ſi conformes au Chriſtianiſme. A qui de nos Écrivains ne feroit honneur la concluſion de ce Traité? Qui ne pourroit l'adopter ſans ſe faire tort? Il ne faut pourtant pas attendre de la Philoſophie & de l'Éloquence Payenne, ces morts douces & tranquilles, qui ne ſe trouvent que parmi les Chrétiens, & qui ſont l'effet d'une Grace ſurnaturelle; ce diſcours du mépris de la mort peut être toute-fois d'une grande utilité, & contribuer beaucoup à nous détacher de la vie.

Pour ce qui eſt des Traductions, quoi qu'il y ait beaucoup d'excellentes choſes, que l'on y trouve pluſieurs morceaux bien rendus & écrits d'un ſtile leger & élegant, il nous paroît cependant qu'on peut douter avec

raiſon ſi l'on n'auroit pas mieux fait de ſupprimer entierement le nom de Monſieur de Maucroix, ou du moins de déclarer dans la Préface qu'il n'a jamais eû intention d'imprimer ces Ouvrages, à moins qu'il ne les eût retouchez à loiſir. On pourra dire que le Traducteur s'eſt propoſé de s'affranchir des ſervitudes d'une Traduction littérale; qu'il s'eſt contenté de prendre le ſens de ſes Auteurs, & qu'il s'eſt réſervé la liberté de lier les penſées ou de les détacher, de les étendre ou de les reſſerrer comme il jugeroit à propos, pour les mieux dépaïſer en leur donnant un air tout-à-fait François. Il eſt vrai qu'un Auteur eſt toujours le maître de donner à ſon Ouvrage telle forme qu'il lui plaît. Mais on ne travaille ſur les Anciens que pour les faire connoître, pour les faire entendre, pour les faire goûter. Or eſt-ce un bon moyen pour y réüſſir que d'en propoſer ſeulement une imitation vague & générale, où l'on méconnoît leur caractére, & où leur maniere de penſer & de s'exprimer, diſparoît ſous les couleurs étrangeres dont on tâche de la couvrir.

Septembre 1726.

C'eſt ce qui eſt arrivé plus d'une fois à Monſieur de Maucroix. Pour éviter le deſagrément d'une Traduction ſervile, il s'eſt ſouvent jetté dans un excès contraire, en altérant les penſées de ſes Auteurs, en remplaçant leurs idées par les ſiennes, & en retranchant des phraſes entieres & même pluſieurs Vers de ſuite. Nous pourrions en citer un bon nombre d'exemples, qui fourniroient une ample matiere à cet Extrait. Mais on les appercevra aiſément en confrontant, comme nous avons fait, le texte des Auteurs avec celui du Traducteur. Il y a un milieu à prendre dans la maniere de traduire, & perſonne n'étoit plus capable de le prende que Monſieur de Maucroix. Mais il lui eſt apparemment arrivé ce qui arrive à la pluſpart de nos Traducteurs, la difficulté du travail l'a rebuté. Ce n'eſt pas une choſe aiſée de trouver dans notre langue des expreſſions qui rempliſſent au juſte toute l'idée des expreſſions Latines, ou du moins de remplacer ces dernieres, tantôt par des tours équivalens, tantôt par des accompagnemens bien

ménagez, qui ſuppléent au défaut d'Analogie qui ſe trouve dans les Langues différentes. Le plus court eſt de prendre le fond de la penſée, & de l'expoſer en beaux termes. Mais ce qui diminuë la peine du Traducteur, diminuë auſſi le plaiſir du Lecteur, qui ne trouve plus qu'une imitation, où il s'attendoit à trouver une Traduction.

On pourroit douter ſi celle que l'on nous donne des ſatyres, des Epîtres, & de l'Art Poëtique d'Horace, eſt véritablement du même Auteur, parce qu'il n'en eſt point fait mention dans la liſte de ſes Manuſcrits non-imprimez, que l'on a pû voir dans les nouvelles Litteraires du mois de Mai dernier. Mais il pourroit ſe faire que celui-ci fût demeuré à l'écart, ſoit que Monſieur de Maucroix n'eût pas ſongé à le tirer des mains de ſes amis, ſoit qu'il n'en ait pas eû le tems, ſoit même qu'il eût négligé de le faire, parce qu'il n'y avoit pas mis la derniere main. Quoiqu'il en ſoit, il y manque trois ſatyres, ſçavoir, la cinquiéme, la ſeptiéme, & la huitiéme du premier Livre : & il paroit

qu'après la Traduction du Pere Tarteron, qui avoit été si bien reçûë du Public, on pouvoit se passer de celle-ci.

Au reste l'Edition est assez bien conditionnée, pour le papier & pour les caracteres. Il seroit seulement à souhaiter qu'on eût retranché les termes d'*endormissement*, d'*intercolation*, & quelques autres semblables, qui sont passez, ou qui ne sont point du bel usage. Les Editeurs auroient dû encore avoir plus d'attention à corriger les fautes d'impression, qui y sont en assez grand nombre, & qui sont capables de rebuter le Lecteur. De ce nombre sont, *Juditanus* pour *Tuditanus*, page troisiéme; l'*affranchir* pour *le franchir*, page septiéme. *Casea* revient jusqu'à trois fois pour *Casca*, page deux cent cinquante-quatre. Dans la même page on trouve *nos idées de Mars* pour *nos ides de de Mars*, & *ses noms de Décembre*, pour *ses Nones de Décembre*, &c.

ARTICLE LXXXIII.

LETTRES DE MARIE Rabutin-Chantal Marquiſe de Sévigné, à Madame la Comteſſe de Grignan ſa fille. Deux Volumes in 12. I. pagg. 380. II. 324.

LEs Lettres de Madame de Sévigné qui ſont partie de celles qu'on trouve dans les deux premiers Volumes des Lettres du Comte de Buſſi imprimées il y a trente ans, furent ſi bien reçûës dès-lors, & avoient mis le Public tellement en goût ſur tout ce qui étoit ſorti d'une ſi bonne main, qu'on ne pouvoit s'empêcher de regretter qu'il n'y en eût pas davantage. Ce regret étoit d'autant mieux fondé, qu'on n'ignoroit pas qu'il n'y eût encore un grand nombre de ſes Lettres qui ſe conſervoient dans la famille, & dont la lecture ne s'accordoit qu'avec une ſorte de myſtére, & à des perſonnes ſûres & affidées. Mais enfin après une aſſez longue attente, le Public a eû ſatisfaction; & il eſt arrivé à l'égard de ces Lettres ſi long-

tems cachées; ce qui arrive ordinainairement à ces ſortes de Manuſcrits précieux que la curioſité publique couche en joüe; elles ont échappé à la fin; & quelque motif qui ait pû faire agir ceux qui en ont procuré l'Edition, le Public, ſans entrer dans cette diſcuſſion, ſe contente d'y trouver ſon compte, & d'en faire ſon profit.

Ces nouvelles Lettres qui rempliſſent deux Volumes, ſont toutes adreſſées à la Comteſſe de Grignan, fille de la Marquiſe de Sévigné, à la reſerve des quatre premieres adreſſées à Mr. de Coulanges. Celles-ci roulent ſur un événement de Cour, qui fit alors grand bruit dans le monde; & dont les peripeties & les variations ſont ici répréſentées ſi vivement & ſi naturellement, qu'en liſant ces quatre Lettres, on ſe ſent preſque ſaiſi des mêmes mouvemens de ſurpriſe & d'étourdiſſement, qu'éprouverent dans le tems, ceux qui virent les choſes de plus près.

Toutes les autres Lettres au nombre de 134. vont à Madame de Grignan. Madame de Sévigné qui ai-

moit ſa fille avec une tendreſſe qu'on ne peut bien comprendre que par la lecture des Lettres dont nous parlons, avoit compté, en la mariant à un homme de Cour, de ne la perdre jamais de vûë; mais le Roi ayant donné ordre au Comte de Grignan d'aller Commander en Provence, ce fut une néceſſité pour Madame de Grignan de ſuivre ſon Mari; & pour Madame de Sévigné, de ſe faire violence & de conſentir au départ & à l'abſence de cette fille ſi cherement aimée, & dont elle n'avoit pas prévû qu'on dût jamais la ſéparer. Ce fut un vrai malheur pour la mere que cet éloignement; mais comme c'eſt à cet éloignement même que nous devons les Lettres de Madame de Sévigné, ce qui fut dans le tems un malheur pour elle, ſe tourne aujourd'hui en bonheur pour ceux qui ſçauront connoître le prix de ces Lettres, auſquelles ce contretems a donné occaſion.

Elles commencent en Février 1671. peu aprés le départ de Madame de Grignan, qui étoit partie pour la Provence avec ſon Mari, au commencement de cette année; & elles conti-

nuënt jusqu'en Juillet 1672. que Madame de Sévigné alla trouver sa fille en Provence, où elle demeura auprès d'elle jusqu'au mois de Novembre de l'année suivante 1673. Les Lettres recommencerent alors jusqu'à la fin de Février 1674, qu'elles se trouverent interrompues jusqu'au mois de Juin de la même année, où elles cessent entiérement jusqu'au même mois de Juin de l'année suivante, Madame de Grignan ayant passé tout ce tems-là à Paris avec Madame sa mere. Le commerce reprit donc en Juin 1675. & continua jusqu'à la fin de 1676, sans autre interruption que celle qui vint d'une grande maladie que Madame de Sévigné eut en Bretagne au commencement de cette même année. Le reste qui se trouve dans ces deux Volumes, n'est que des Lettres détachées & sans suite. Il y en a deux de 1677, quatre de 1680, une de 1688, cinq de 1689, & une ou deux de 1690, où elles finissent. Ce n'est pas que le commerce de Lettres ne tint toûjours entre la mere & la fille; mais comme plusieurs de ces Lettres étoient mêlées d'affaires de

famille, on n'a choisi que celles qui rouloient sur des points plus intéressans pour le Lecteur.

Pour être en état de juger du mérite de ces Lettres, l'équité demande qu'on se mette à leur égard, dans le véritable point de vûë; c'est-à-dire, comme l'insinuë, avec raison, Madame la Marquise de Simiane, fille de Madame de Grignan, & petite-fille de Madame de Sévigné, dans une Lettre qu'on a mise à la tête de l'Edition, qu'on doit considérer que c'est une mere qui écrit à sa fille tout ce qu'elle pense & comme elle l'a pensé, & qui n'a jamais prévû que ses Lettres dûssent tomber en d'autres mains que celles de sa fille, pour qui elles étoient écrites. C'est dans cet esprit & sur ce pied-là qu'il faut les lire: & si l'on y trouve quelque chose à redire, cela ne viendra que de ce qu'on se sera écarté de ce seul & unique point de vûë. Il y a des gens qui n'ont pas approuvé ces repétitions de tendresse tournée en cent manieres, & dont toutes les Lettres de Madame de Sévigné sont pleines pour sa fille; il y en a même qui ont trouvé à cela une sorte

de fadeur. Mais si ces personnes d'un goût si difficile vouloient faire attention que ce n'est point pour eux que ces Lettres ont été écrites, & que ce qui leur paroit fade, ne le pouvoit être ni pour une mere passionnée qui se livroit à toute sa tendresse en écrivant à sa fille, ni pour une fille qui sçavoit sentir tout le prix de cette extrême tendresse, peut-être reconnoîtroient-ils que ce sont eux-mêmes qui ont tort, en sortant de la thése, & en oubliant que ce qu'ils lisent, n'a été écrit que dans la confiance que ni eux, ni personne au monde, hors celle pour qui seule on l'écrivoit, ne le liroit jamais. Il est vrai qu'une mere ne peut guéres pousser la tendresse pour une fille plus loin que le fait Madame de Sévigné pour Madame de Grignan dans les Lettres qu'elle lui écrit; mais cette tendresse, toute excessive qu'elle paroit, doit d'autant moins surprendre, qu'elle n'étoit point aveugle, ni fondée uniquement sur l'inclination naturelle. Elle se trouvoit encore éclairée, soutenuë, justifiée par l'estime que la mere avoit pour sa fille; estime qui alloit jusqu'à l'admiration

& même jusqu'à une sorte de respect. Ceux qui liront ces Lettres avec quelque attention, conviendront qu'en cela on ne dit rien de trop. Ils y reconnoîtront aussi sa maniere de penser toute naturelle, & en même tems vive & juste, ce qu'un certain Provençal, dont il est parlé dans la 19. Lettre exprimoit à sa façon, en définissant l'esprit de Madame de Sévigné, *un esprit vite & quarré.* Elle saisissoit d'abord dans un objet ce qu'il falloit y prendre, & l'idée vive qu'elle s'en formoit à sa maniere, lui fournissoit tout d'abord l'expression, qui toûjours juste & vraye, étoit en même tems propre d'elle & marquée à son coin. Quand les choses avoient à venir, elles lui venoient tout d'un coup. Le premier tour, la premiere expression qui se présentoit à son esprit, étoit ordinairement la meilleure ; mais quelle qu'elle fût, Madame de Sévigné ne revenoit point sur ce qu'elle faisoit, & s'en tenoit à son premier jet. C'est ce qu'elle fait si bien entendre elle-même dans sa 41. Lettre : *vous sçavez*, dit-elle à sa fille, *que je n'ai qu'un trait de plume*; *ainsi*, ajoû-

te t'elle, *mes Lettres sont fort négligées.*

C'est l'idée qu'elle en avoit, du moins de celles-ci qu'elle écrivoit à sa fille, & où elle pouvoit faire moins de façons que dans celles qu'elle écrivoit à des Etrangers; mais ces Lettres n'en valoient que mieux, en ce que le cœur seul y parloit. Le fonds inexprimable de tendresse qu'elle se sentoit pour sa fille, donnoit une nouvelle activité & un nouveau brillant à son génie, & faisoit naître sous sa plume des traits heureux & des saillies lumineuses, dont elle s'appercevoit d'autant moins, qu'elles avoient moins coûté à l'esprit, & que le cœur en avoit fait tous les frais. *Est-il possible,* dit elle à sa fille, Lettre 47. *que mes Lettres vous soient si agréables? Je ne les sens point telles en sortant de mes mains.* Elles l'étoient pourtant, & la fille avoit un goût trop délicat pour ne pas sentir tout ce que valoit la façon d'écrire de la mere. On auroit pû dire sur cela à celle-ci, ce qu'elle disoit elle-même à sa fille sur une pareille défiance; *ne me dites donc plus de mal de votre façon d'écrire*, dit-elle

à Madame de Grignan, Lettre 74. *On croit quelquefois que les Lettres qu'on écrit ne valent rien, parce qu'on est embarrassé de mille pensées différentes; mais cette confusion se passe dans la tête, tandis que la Lettre est nette & naturelle. Voilà comme sont les vôtres.* Voilà certainement comme sont les Lettres de la mere. Pour ce qui est de celles de la fille, il y a tout lieu de le présumer; mais le Public a à se plaindre qu'on ne l'ait pas mis à portée d'en juger, en imprimant les réponses de la fille avec les Lettres de la mere. On semble nous les montrer de loin, & les faire en quelque sorte espérer: Dieu veüille que ce ne soit pas en vain! Il est toûjours sûr que les Lettres même de la mere ne pourroient qu'y gagner; car comme elles supposent celles de la fille, ausquelles elles répondent en partie, il s'y trouve mille traits dont on ne peut sentir tout le sel, qu'on n'en ait, pour ainsi dire, la clef dans celles qui y ont donné lieu. Elles se donneroient du jour & du relief l'une à l'autre, comme celles de la même Madame de Sévigné au Comte de Bussi, & les

réponſes de celui-ci. C'eſt un Commentaire naturel, & le meilleur de tous les Commentaires; & il eſt certain que ſi nous avions, avec les Lettres de Ciceron à Atticus, les réponſes de cet ami, cela auroit épargné bien des peines, & peut-être bien des rêveries aux Scholiaſtes qui ont travaillé ſur les premieres.

Pour revenir aux Lettres de Madame de Sévigné, qu'elle traite de négligées, & même de *fort négligées*, cela ne ſignifie autre choſe pour l'ordinaire, ſinon qu'elle ne s'y peinoit pas beaucoup, & qu'elle ne ſongeoit qu'à dire ce qu'elle avoit à dire, & cela de la maniere & à meſure qu'il ſe préſentoit à ſa penſée; c'eſt-à-dire, qu'elle ne ſongeoit qu'à faire une Lettre, & non à faire une belle Lettre. Il arrive preſque toûjours, je dis, même à des perſonnes qui ont d'ailleurs beaucoup d'eſprit, que quand elles ſe propoſent de faire une belle Lettre, elles en font une fort mauvaiſe. Mais quand on n'a en vûë dans une Lettre, que de dire le plus nettement, & le plus naturellement qu'on peut, ce qu'on a à faire entendre, on croit

quelquefois n'avoir fait tout au plus qu'une bonne Lettre, & il se trouve par l'événement, qu'on en a fait encore une très-belle.

Loin que le négligé, que Madame de Sévigné reconnoît dans ses Lettres, en diminuë le mérite, il fait, au contraire, une partie de leur prix. Rien ne sied mieux dans les Lettres qu'un air négligé, quand d'ailleurs il est accompagné de discernement & de délicatesse; car pour lors cette prétenduë négligence ne veut dire qu'une sorte d'aisance & de liberté dans l'esprit, qui produit des choses d'autant plus agréables, qu'il est plus livré à son naturel. Madame de Sévigné le sentoit bien elle-même. *C'est mon stile*, disoit-elle, Lettre 41, en parlant du stile négligé de ses Lettres, *& peut-être qu'il fera autant d'effet qu'un autre plus ajusté.* Voilà ce qu'elle se contente de dire, quand il s'agit de ses propres Lettres; mais elle s'en explique bien autrement quand il est question de celles de sa fille, & elle y reconnoît tout le prix & tout le charme de cette même négligence, qu'elle ne fait qu'excuser par rapport à elle

même. " Vous me dites plaiſam- "
ment" ,dit-elle Lettre 65. "que vous "
croiriez m'ôter quelque choſe en "
poliſſant vos Lettres; gardez-vous "
bien d'y toucher; vous en feriez des "
piéces d'éloquence" . *Cette pure nature dont vous parlez eſt préciſément ce qui plaît uniquement* Auſſi eſt-ce-là préciſément ce qui fait le charme des Lettres de Madame de Sévigné, & ce qui y ſaiſit également tout le monde.

Elle étoit ſur tout grande ennemie des Phraſes dans les Lettres, & de tout ce qui s'appelle jargon de complimens qui ne ſignifient rien. Elle ſe mocque fort plaiſamment d'un Prélat qui lui écrivoit toûjours ſur ce ton.
" Il me ſemble, dit-elle Lettre 22, "
que j'ai reçû plus de dix fois cette mê- "
me Lettre" ; ce ſont toûjours les mêmes Phraſes: *il n'eſt donc point dans la juſtice de croire*. Il me prie d'être perſuadée, *qu'il eſt avec une vénération extraordinaire l'Evêque de* ***. Elle ne pouvoit ſouffrir ce verbiage, même dans les ſubalternes, dans qui il ſemble faire une partie du cérémonial. Si vous ne pouvez m'écrire, dit-elle à ſa fille, Lettre 19, faites écrire

la petite de Ville, & empêchez-là de *donner dans la justice de croire, & dans le respectueux attachement.*

On trouve dans les Lettres de Madame de Sévigné, différens traits d'une critique fine & juste, qui ne se laissoit point prévenir, & qui sçavoit démêler ce qu'il y avoit de mauvais parmi le bon, comme ce qu'il y avoit de bon parmi le mauvais. Personne, par exemple, ne goûtoit mieux qu'elle, tout ce qu'il y avoit d'excellent dans la Fontaine; cependant elle sentoit fort bien quand il foiblissoit. *Je vous donnerai*, dit-elle à sa fille, Lettre 3, *les deux Livres de la Fontaine, quand vous devriez être en colere. Il y a des endroits jolis, & d'autres ennuyeux; on ne veut jamais se contenter d'avoir bien fait, & en voulant bien faire, on fait mal* .... « Je voudrois, ajoûte-t'elle dans la 19. Lettre, faire une fable qui lui fît entendre combien cela est misérable, de forcer son esprit à sortir de son genre, & combien *la folie de vouloir chanter sur tous les tons, fait une mauvaise musique.* Il ne faut point qu'il sorte du talent qu'il a de «

conter. L'Histoire des Croisades est « fort belle, dit-elle Lettre 93. mais « le stile du Pere Maimbourg me dé- « plait fort ; il a ramassé le délicat des « mauvaises ruelles : faites graces à « son stile en faveur de l'Histoire ». Elle parle dans la 43. d'une critique contre la Berenice de Racine. « Il y « a, dit-elle, cinq ou six petits mots « qui ne valent rien du tout, & même « qui sont d'un homme qui ne sçait « pas le monde. Cela fait de la pei- « ne ; mais comme ce ne sont que des « mots en passant, il ne faut point « s'en offenser, & regarder tout le « reste & le tour qu'il donne à cette « critique. Je vous assûre que cela est « très-joli ». Tout cela est judicieux & équitable, & peut en même tems servir de leçon aux Ecrivains, pour ne point hazarder certaines expressions de leur crû, qui leur paroissent admirables, & qui font pitié à des Dames de Sévigné, c'est-à-dire, à des personnes, qui, avec un bon esprit, n'ont d'autre science que l'usage du beau monde.

Ce qu'elle dit encore du P. Maimbourg, Lettre 115, est d'une critique

bien ſaine, & un avis très-ſenſé pour les Auteurs. *Il y a toûjours*, dit-elle, *dans ſes Ouvrages la marque de l'Ouvrier.* Il s'agit ici de l'Hiſtoire des Croiſades. *La belle penſée*, dit-elle, *de faire punir un Turc, parce qu'il n'a pas ſalué l'image de la Vierge!* Un Hiſtorien doit paroître homme qui ait de la Religion & de la probité, mais il ne doit rien lui échaper qui caractériſe trop ſa profeſſion, ſur tout par des minuties qui puiſſent le décréditer ſur des faits plus importans. La marque de l'Ouvrier dit tout cela en deux mots.

C'étoit un des talens de Madame de Sévigné, que de peindre d'un trait. Il n'y a preſque aucune de ſes Lettres, où l'on ne trouve quelque coup de pinceau de cette nature. Par exemple, dans la 52, elle fait en un mot le caractere de l'eſprit du fameux Comte de Guiche, en diſant de lui: *Le Comte de Guiche ceinturé comme ſon eſprit.* Ce terme de *ceinturé* marque mieux qu'on ne peut dire, je ne ſçai quoi de contraint & d'entortillé qu'il avoit dans ſa maniere de penſer & de parler. Celle de Madame de Sé-

vigné étoit au contraire d'une netteté & d'une justesse extrême. Elle a des expressions qui sont toutes d'elle, & qui toutes sont heureuses, & faites exprès pour ce qu'elle veut dire. On ne peut ouvrir ses Lettres qu'on n'y en rencontre quelqu'une de ce caractere, & elles font toûjours plaisir quand on les rencontre. On y trouvera de même une infinité de traits d'une raillerie fine, & d'un badinage noble & leger. Rien n'est plus plaisant que ce qu'elle dit d'un homme de qualité de Bretagne, qui avoit essuyé plusieurs procès criminels pour de la fausse monnoye, mais qui d'ailleurs avoit beaucoup d'esprit & étoit d'un commerce très-agréable. Pomenard est divin, dit-elle, Lettre 36; il n'y a point d'homme à qui je souhaitasse plus volontiers deux têtes, *jamais la sienne n'ira jusqu'au bout.* Le caractere qu'elle fait en peu de lignes de l'esprit & du manége de la Cour, Lettre 113. est quelque chose d'achevé pour l'enjouement & le naturel. *De vous dire*, écrit-elle à sa fille au retour d'un voyage qu'elle avoit fait à la Cour, *combien de fois on me parla de*

vous, combien on me demanda de vos nouvelles, combien on me fit de questions sans attendre la réponse, combien j'en épargnai, combien on s'en soucioit peu, combien je m'en souciois encore moins, vous reconnoîtriez, au naturel, l'Iniqua Corte.

Si de l'enjoument nous passons au serieux, rien n'est plus beau que les éloges naturels qu'elle fait de Monsieur de Turenne. « N'admirez-vous point, dit-elle, Lettre 86, que nous » nous trouvons heureux d'avoir re» passé le Rhin, & que ce qui auroit » été un dégoût, s'il étoit au monde, » nous paroît une prosperité, parce » que nous ne l'avons plus : *voyez* » *ce que c'est que la perte d'un seul* » *homme* ». Ne croyez point, dit-elle, en parlant encore du même Monsieur de Turenne dans sa Lettre suivante, « ne croyez point que » son souvenir soit fini ici, quand » votre Lettre est arrivée; ce fleuve » qui entraîne tout, n'entraîne pas » une telle mémoire ..... vous ne » sçauriez croire, ajoûte-t'elle plus » bas, comme la douleur de sa perte » est profondément gravée dans les

cœurs ..... » *Enfin*, pourſuit-elle, *ne croyez point que cette mort ſoit ici comme les autres.* Y a-t'il rien qui ſoit plus propre à nous donner une idée juſte de l'opinion générale qu'on avoit de la vertu & de la droiture du cœur de ce grand homme, que ce qu'elle dit dans la même Lettre, ſur ce qu'on penſoit de ſon ſalut. « Pour ſon ame, dit-elle, c'eſt en- « core un miracle qui vient de l'eſti- « me parfaite qu'on avoit pour lui, il « n'eſt pas tombé dans la tête d'aucun « dévot qu'il ne fût pas en bon état; « on ne ſçauroit comprendre que le « mal & le péché pûſſent être dans ſon « cœur ». Il y a dans cette Lettre & dans les ſuivantes, des traits ſur Monſieur de Turenne, qui dans la ſimplicité du ſtile Epiſtolaire, ont quelque choſe d'auſſi noble & d'auſſi frapant, que ce qu'en ont dit de plus beau les Flechiers & les Maſcarons.

On reconnoit, & dans ces éloges, & dans les autres matiéres ſérieuſes, qu'à traitées Madame de Sévigné, un fonds de ſolidité & d'eſprit, qui alloit toûjours au vrai, qui ſçavoit apprécier les choſes, & en juger par des

principes ſûrs. *Mandez-moi*, dit-elle, Lettre 32, en parlant d'un illuſtre exilé; *ſi ſa patience n'eſt point uſée, s'il doit ſa conſtance à la Philoſophie, ou à l'habitude.* Mais rien ne marque mieux la ſolidité de ſon Caractere, que ce qu'elle dit ſur une maxime qu'elle condamne, & que bien des gens ont à la bouche, en diſant à toute rencontre: *je ſuis trop vieux pour me corriger.* Au contraire, dit-elle, Lettre 43; « Quand on n'eſt » plus jeune, c'eſt alors qu'il faut ſe » perfectionner, & tâcher de regagner, par ſes bonnes qualitez, ce » qu'on perd du côté des agréables. » Il y a long-tems, pourſuit-elle, que » j'ai fait ces réfléxions; & par cette » raiſon, je veux tous les jours travailler à mon eſprit, à mon ame, » à mon cœur, à mes ſentimens ».

On ſeroit ſurpris qu'une femme qui penſoit ſi ſolidement prît quelque ſorte de plaiſir à la lecture des Romans. Elle en avoit honte elle-même «. Mon fils », écrit-elle d'une terre où elle étoit en Bretagne, lettre 27 «, m'a fichée dans le milieu de Cléopatre, & je l'acheve, c'eſt une

folie dont je vous demande le secret ».
Mais son bon sens & la solidité de sa raison, rectifioit en quelque sorte cette foiblesse, par les reflexions qu'elle faisoit à cet égard. « Je songe quelquefois, dit elle dans sa lettre 28,
» d'où vient la folie que j'ai pour ces
» sottises-là, j'ai peine à le compren-
» dre. Vous vous souvenez peut-être
» assez de moi, pour sçavoir que je
» suis assez blessée des méchans stiles:
» j'ai quelques lumieres pour les bons,
» & personne n'est plus touché que
» moi des charmes de l'éloquence.
» Le stile de la Calprenede est mau-
» dit en mille endroits; de grandes
» periodes de Roman, de méchans
» mots, je sens tout cela...... je trou-
» ve donc qu'il est detestable, & je
» ne laisse pas de m'y prendre comme
» à de la glu. La beauté des senti-
» mens, la violence des passions, la
» grandeur des évenemens, & le suc-
» cès miraculeux de leur redoutable
» épée, tout cela m'entraîne comme
» une petite fille: j'entre dans leurs
» affaires; & si je n'avois pas Mon-
» sieur de la Rochefoucaut & Mon-
» sieur d'Agueville pour me conso-

» ler, je me pendrois de trouver en-
» core en moi cette foibleſſe. Vous
» m'apparoiſſez pour me faire hon-
» te, ajoute-t'elle à ſa fille qui n'avoit
» pas le même goût pour les Romans;
» mais je me dis de méchantes raiſons,
» & je continuë ».

Il paroît par ces Réfléxions ſi judicieuſes, que c'étoit ſur tout la beauté des ſentimens qui faiſoit dans Madame de Sévigné, le charme de la ſéduction, par rapport aux Romans. Pleine de ſentimens, comme elle l'étoit, elle ne pouvoit manquer d'en être touchée par tout où elle en trouvoit; mais encore ſe condamnoit-elle de les ſuivre juſques-là ; & la maniere dont elle s'explique ſur ces ſortes de Livres, eſt ſi propre à en donner du dégoût, que ſon exemple à cet égard, ne peut être bien contagieux.

Mais pour venir à l'impreſſion générale, qui reſulte de la lecture de toutes ces Lettres, on en remporte une vraye eſtime pour la perſonne qui les a écrites, & dans qui il ſemble qu'on n'ait rien à ſouhaiter pour les qualitez de l'eſprit & du cœur. On trouve par tout une tendre me-

re, une bonne parente, une amie fidelle, une femme ſenſée, une femme qui penſe, qui creuſe, qui réfléchit, une femme pleine de droiture, & pleine d'humanité. L'un & l'autre ſe fait ſentir dans un trait de la Lettre 14, & rien n'eſt mieux dit que ce qu'elle y dit à propos de certaine avanture, *que même dans les choſes malhonnêtes, il y avoit de l'honnêteté à obſerver.* Ces Lettres ſont ſemées de maximes pareilles, où il y a d'autant plus à apprendre, que la raiſon, la vérité, & la juſtice en ſont toûjours le fond, & qu'elles peuvent ſervir de régles de conduite dans l'occaſion. Ce qu'elle dit, Lettre 23, au ſujet de certaines compagnies, où l'on ne peut quelquefois éviter de ſe trouver, eſt ſi raiſonnable & ſi ſenſé. *Il les faut ſouffrir*, dit-elle, *mais il faut bien ſe garder de les trouver bonnes.*

Enfin dans ces Lettres même, qui ne roulent d'ailleurs que ſur des matieres prophanes, quoiqu'aſſez innocentes pour la plûpart, on trouve toûjours une femme pleine de Religion, & qui rapporte les moindres évenemens à la Providence, qui par-

le de la mort & de l'éternité en vraye Chrétienne, & qui même au milieu d'une vie aſſez reglée, ſentoit tout le danger de cet état mitoyen & de tiédeur, où l'on ne fait ni grand mal, ni grand bien, & où l'on n'eſt ni tout à Dieu, ni tout au monde. On ne peut guéres voir plus d'eſprit, ni plus de ſagacité, & de penétration naturelle, pour tout ce qui étoit de ſa ſphere, qu'en avoit Madame de Sévigné. Cependant avec cette ſuperiorité de génie, qu'on ne ſçauroit lui diſputer, on ſent dans ſes Lettres, qu'elle avoit pour les choſes de la Religion, toute la ſimplicité, & la ſoumiſſion de la plus ignorante femmelette. Quoiqu'elle fût pleine d'eſtime pour les Ecrivains du Port-Royal, & même fort amie de ce qu'il y avoit de plus conſidérable parmi eux, comme il paroît par ſes Lettres, où elle les déſigne par le terme de *nos amis*, cependant elle étoit ſi éloignée de donner dans leurs ſentimens, ſur le chapitre de la liberté, qu'elle trouvoit que ceux qui en ſoutenoient le plus les droits, en diſoient encore trop peu. *Pour moi*, dit-elle,

Lettre 114. *Je passe plus loin que les Jesuites; & voyant les reproches d'ingratitude & les punitions horribles, dont Dieu afflige son Peuple, je suis persuadée que nous avons notre liberté toute entiere; que par conséquent nous sommes très-coupables, & méritons très bien le feu & l'eau, dont Dieu se sert quand il lui plait. Les Jesuites n'en disent pas encore assez; & les autres donnent sujet de murmurer contre la Justice de Dieu, quand ils nous ôtent, ou affoiblissent tellement notre liberté, que ce n'en est plus une.*

On trouvera par-ci, par-là dans ces Lettres, des Anecdotes très-curieuses; mais on y en trouvera aussi qu'on auroit dû supprimer en entier, ou du moins en partie, en retranchant les noms. Tels sont certains traits qui intéressent des Maisons considérables, & qu'une Mere pouvoit bien mander en confidence à sa fille; mais qu'on ne devoit point donner d'une maniere si crûë au Public. Rien ne prouve mieux, que ce n'est que par surprise, que ces Lettres sont venuës jusqu'à nous, & contre l'intention des personnes à qui on les a soustraites. Elles

ſçavent trop les égards qu'on ſe doit entre gens de qualité, pour qu'elles n'euſſent pas ſupprimé, ſi elles avoient préſidé à l'Edition, tout ce qui s'y rencontre d'offenſant pour des Perſonnes, ou des Maiſons reſpectables; mais des Editeurs étrangers, & qui ont leurs vûës, ne ſe croyent pas obligez d'y regarder de ſi près.

Il ſeroit à ſouhaiter que les Perſonnes qui ont les Lettres de Madame de Grignan, les donnaſſent elles-mêmes au Public, pour prévenir toute ſurpriſe pareille. Aujourd'hui qu'on a les Lettres de la Mere, on a, ce ſemble, quelque ſorte de droit acquis ſur celles de la fille. *Ce ſont des converſations que nos Lettres*, dit Madame de Sévigné, à Madame de Grignan, Lettre 85. *Je vous parle & vous me répondez.* Puiſque nous avons une des parties de la converſation, on ne doit pas impitoyablement nous refuſer l'autre.

Nous mettrons ici en finiſſant, un petit éclairciſſement ſur un fait rapporté, dans la Lettre 6, touchant ces Chanoines Négres, que Monſieur le Comte d'Eſtrées diſoit avoir vûs en

ſon voyage de Guinée, & à qui il fait faire l'Office avec des bonnets quarrez, & une Aumuſſe ſur le bras gauche, mais du reſte tout nuds. Ce dernier article aura pû faire regarder le tout comme une plaiſanterie; & cette nudité prétenduë, eſt en effet hors de toute apparence. Mais pour ce qui eſt des Chanoines Négres, le Comte d'Eſtrées pouvoit en avoir vû à San-Jago, l'une des Iſles du Cap-Verd, où les Négres, qui étant venus d'Afrique s'y établir, ont embraſſé le Chriſtianiſme, ſont admis aux Ordres Sacrez, & peuvent par conſéquent poſſeder des Canonicats. Le Comte d'Eſtrées avoit pû voir en paſſant quelqu'un de ces Chanoines, avec le bonnet quarré & l'Aumuſſe; & travaillant ſur ce Canevas tout ſimple, il ſe ſera diverti à en former un Chapitre complet de vingt Chanoines, équipez de la *maniere* qu'il les a répréſentez. Au reſte, ce qu'on dit ici de ces Négres admis aux Ordres Sacrez; ſe trouve verifié de nouveau dans les Voyages de *Jean Ovington*, imprimez à Paris en 1723. & dont nous avons donné l'extrait depuis peu

ARTICLE LXXXIV.

*SECONDE LETTRE de Frere ***. Religieux de la Trappe, Au R. P Dom V. T. Religieux de la Congregation de S. Maur.*

MON REVEREND PERE,

La ſuite de la Diſſertation de votre R. Pere Allemand, ne m'a pas paru plus convaincante que ce que nous en avons vû juſqu'à préſent. Il paſſe du raiſonnement à la pratique de l'Ordre, & il la regarde avec juſtice comme l'interprete de la Régle le plus ſûr & le plus infaillible. Il entreprend de prouver par pluſieurs exemples, que ſon ſentiment ſur l'uſage de la volaille parmi les Benedictins, n'eſt pas nouveau, qu'il eſt au contraire fort ancien, & très-autoriſé. Il y auroit bien des choſes à remarquer, ſur le choix & ſur l'application de ces exemples ſi rebattus, mais cette Critique nous conduiroit trop loin. Je me contenterai de vous faire voir

qu'il n'y en a pas un seul qui prouve ce qu'il s'étoit proposé, & que la plûpart prouvent le contraire.

Je commence par les deux plus anciens de ces exemples, quoique l'on n'ait pas jugé à propos de suivre dans la *Dissertation* un ordre si naturel en soi, & si important pour la preuve. Ils sont tirez des vies de *Saint Bertulphe* Abbé de *Bobio*; & de *Saint Cutbert*, Evêque de *Lindisfarne*, dont l'une a été écrite par le Saint homme *Jonas*, & l'autre par le venerable *Bede*, tous deux Auteurs Contemporains, & très-dignes de foi. On y voit d'un côté un Moine de *Bobio*, servir un Canard à trente *Freres*, qu'on lui avoit envoyez dans une vigne qu'il gardoit, vers le tems des vendanges; & de l'autre, *Saint Cutbert*, donner une Oye à des Religieux, qui étoient venus s'édifier avec lui dans la solitude. Votre Auteur fait extrêmement valoir ces deux exemples, & à l'entendre parler, on doit au moins en conclure, que la volaille étoit alors permise, & dans les Monasteres d'Angleterre, & dans celui de *Bobio*. Cette découverte avoit échappé à votre Pere *Mabillon*, &

étoit reſervée au nouvel Ecrivain. Ne remarque-t'il donc pas que ce ſont deux faits particuliers qui ne peuvent tirer à conſéquence, & qu'il y a des cas, où les Loix les plus inviolables ceſſent d'obliger. David perſécuté par Saül, mangea les pains de propoſition, qui ne devoient être mangez, ſelon la Loi, que par les Prêtres; & j'ai lû quelque part ce que rapporte *Bucelin* d'après un Manuſcrit du Vatican, que *Saint Benoît* ſervit autrefois de la viande à des Moines Grecs, & qu'il fit même un miracle pour les obliger d'en manger. Comme ce fait n'eſt pas dans *Saint Gregoire*, je ne le garantis pas; mais ſans chercher des exemples ſi éloignez, je ſçai d'un de vos Peres, que votre Superieur Général a permis, dans un tems de peſte, à une Communauté entiere, de manger de la viande, & que cette Communauté ne voulut pas, par reſpect pour la Regle, uſer de cette permiſſion, qui étoit cependant très-légitime. N'auroit-on pas grand tort, M. R. P. d'en conclure qu'il eſt permis parmi vous de faire gras, & que c'eſt la pratique de votre Congregation?

Septembre 1726.

Mais je dis de plus, que l'exemple de *Bobio* ne favoriſe en rien le ſentiment de l'Auteur ; voici le fait, comme il eſt rapporté dans la vie de *Saint Bertulphe.* L'Auteur dit que le Saint ayant envoyé le Moine *Baudacaire*, vers le tems des vendanges ; garder une vigne du Monaſtere ; trente *Freres* ſurvinrent quelque tems après, pour la garder avec lui, qu'auſſi-tôt il leur offrit ſa petite proviſion de pain ; mais que le premier de ces *Freres*, qui ſembloit avoir quelque inſpection ſur eux, n'ayant jamais voulu permettre qu'il s'en privât, *Baudacaire* leur donna un Canard, que Dieu lui avoit envoyé, & qu'ils en mangerent tous.

Il faut d'abord obſerver ici, M. R. P. que *S. Bertulphe* étoit le ſucceſſeur immediat de *S. Colomban*, & grand obſervateur de ſa Regle. Cela poſé, eſt-il vrai-ſemblable que les Religieux de *Bobio* mangeaſſent alors de la volaille ? La Regle de Saint Colomban, comme tout le monde le ſçait, preſcrivoit un jeûne continuel, & permettoit à peine un petit pain par jour à chaque Religieux, avec un peu de

farine détrempée dans l'eau, & enfin des legumes assez mal assaisonnées. *Cibus sit vilis & vespertinus Monachorum*....... ce sont les termes de cette Sainte Regle..... *olera, legumina, farina aquis mixta, cum parvo panis paximatto.* Elle ne fait pas même mention de poisson, & si les Moines de *Saint Colomban* en usoient quelquefois, comme l'a observé votre *Pere Mabillon*, c'étoit bien rarement. Vous voyez bien, M.R.P. qu'une vie si austere excluoit nécessairement l'usage de la volaille. Mais, me direz-vous, ces trente *Freres* n'étoient-ils pas Religieux de *Bobio*? Non, M.R.P.: & c'est ce qui a trompé votre Allemand. C'étoient des Ouvriers & non pas des Religieux. On les appelloit *Freres*, parce qu'ils étoient attachez à la Religion, à peu-près comme nos Freres *Donnez*, & ils pouvoient manger de la viande hors du Monastere. Eh ne voyez-vous pas que celui de ces *Freres* qui avoit eu l'honnêteté de laisser à *Baudacaire* sa petite provision de pain, n'auroit jamais accepté le Canard, s'il n'avoit pas été persuadé que c'étoit à l'égard de ce

Moine une viande défenduë ? Enfin, il n'eſt pas croyable que le Saint Abbé *Bertulphe*, qui étoit ſi zélé pour l'obſervance réguliere, & ſur tout pour l'Office Divin, ait jamais détaché un ſi grand nombre de Religieux de ſa Communauté, pour la garde d'une vigne.

L'exemple de *Saint Cutbert* n'eſt pas plus favorable. Premierement, il y a des circonſtances tout-à-fait extraordinaires ; & de la maniere dont il eſt rapporté par le Venerable *Bede*, il ſemble qu'il ne prétende pas le garantir. Il dit ſur la foi du Moine *Cynimundus* : qui eſt d'ailleurs inconnu, que *Saint Cutbert* ſe ſentant proche de ſa fin, quitta ſon Evêché, & ſe retira dans une Iſle deſerte, au milieu de la Mer, pour y vacquer aux exercices de la contemplation. Que là, il fut un jour viſité de quelques Religieux voiſins, & qu'après les avoir entretenus aſſez long-tems de Dieu, il les pria de prendre quelque choſe avant que de s'en retourner, & de faire cuire une Oye qu'il avoit ; mais que ces Religieux, apparemment trop attachez à leur Regle, n'oſerent y

toucher. Le Venerable Béde ajoute, qu'ils furent bien-tôt punis de leur déſobéïſſance; & qu'ils trouverent la Mer ſi agitée, qu'ils attendirent ſept jours entiers, & furent enfin obligez de revenir implorer le ſecours du Saint, qui les reprit, & leur fit manger l'Oye; & que la Mer s'étant auſſitôt calmée, ils s'en retournerent ſans peine. Ainſi ces Religieux furent errans pendant ſept jours & ſept nuits, ſans qu'on ait ſçu où ils s'étoient retirez, ni ce qu'ils étoient devenus; l'Oye de *Saint Cutbert* qui avoit été tuée avant leur arrivée, ſe conſerva pendant tout ce tems ſans ſe gâter; enfin Dieu fit un miracle, pour les punir d'avoir été trop attachez à leur Regle. Tout ceci eſt-il poſſible? J'aimerois bien mieux dire que le Moine *Cynimundus* a voulu faire une hiſtoire à plaiſir, que le Venerable *Bede* a rapportée à la vérité, mais ſans la garantir.

Mais ſuppoſons le fait véritable. *Saint Cutbert* étoit Evêque, & les Evêques en ce tems-là ſe croyoient en droit de faire manger de la volaille aux Religieux. C'eſt pourquoi *Saint*

Fructueux, qui étoit auſſi Evêque, vouloit que ſes Religieux dans les grands voyages obéïſſent en ce cas aux Evêques. Voici comme il s'exprime dans ſa Regle. *Volatilium elbus infirmi ſuſtententur; & longinquo itinere deſtinati, ſi à Principe vel Epiſcopo præcipiantur, pro benedictione, & obedientiâ deguſtare non metuant.* Ces paroles, *deguſtare non metuant*, méritent bien d'être remarquées. Il s'enſuit, M. R. P. que les Religieux faiſoient alors difficulté de manger de la volaille. Et vous ne devez pas vous imaginer que *Saint Fructueux*, qui avoit la Regle de Saint Benoît devant les yeux, quand il compoſa la ſienne, ait prétendu lever leur ſcrupule, en leur permettant d'en manger un peu; *deguſtare.* Il vouloit ſeulement leur faire comprendre juſqu'où doit aller le reſpect qui eſt dû aux Evêques. Mais cette déférence, qui venoit d'un excellent principe, dégénéra bien-tôt en abus; & il alla ſi loin, cet abus, que les Peres du Concile d'*Aix-la-Chapelle*, ſe crurent enfin obligez de défendre abſolument à tous les Evêques de preſenter davantage de la

volaille aux Religieux. *Ut nullus Episcoporum Monachis volatilia comedere præcipiat*, ce qui fait bien voir qu'ils la croyoient contraire à leur institut.

Mais le refus même que les Moines Anglois firent à *Saint Cutbert* de manger une Oye qui leur avoit été offerte de si bonne grace, est encore une preuve évidente, que la volaille n'étoit point permise dans leur Monastere, ni dans les autres d'Angleterre, qui avoient à peu-près la même observance, ni par consequent dans ceux d'Italie, d'où ils avoient reçû la Regle de *Saint Benoit*. Si votre Pere Allemand avoit fait cette réfléxion, qui est si naturelle, il auroit pû remarquer que son exemple prouve le contraire de ce qu'il s'étoit proposé. C'est un défaut d'attention qu'on peut lui passer comme bien d'autres : mais je ne puis souffrir, qu'il ose blâmer la retenuë de ces Saints Moines". Le „ *Pere Mabillon*, dit-il, froidement, „ veut que nous remarquions ici la „ Religion de ces bons Freres, qui „ appréhenderent d'user d'une vian„ de qui leur étoit jusqu'alors incon„ nuë ; Eh bien soit, puisqu'il le veut,

» mais je ne les approuve point, *sed*
» *non laudo* » . En bonne foi eſt-ce là parler avec la modeſtie qui convient à un Religieux Benedictin ! *Non laudo*. Eh qui méritera donc ſon approbation ?

Il paroît ſi rempli de ſon exemple de *S. Cutbert* , qu'il hazarde ici une objection , qu'on auroit pû lui faire en Allemagne. Elle eſt tirée de la vie de *S. Gontier* , qui étant à la table de Saint *Etienne* Roi de Hongrie , refuſa de manger d'un Paon , malgré les inſtances du Roi , & il avoüe ſincerement que cette objection eſt d'autant plus forte , que le refus du Saint fut autoriſé d'un miracle éclatant , qu'il ne manque pas de rapporter fort au long , pour faire voir peut-être qu'il agit de bonne foi. Enfin il répond premiérement que *S. Gontier* étoit diſciple de Saint *Godard* ; & qu'il ſuivoit les impreſſions de ce zélé Reformateur , qui pouvoit bien avoir interdit de ſa propre autorité la volaille à ſes Religieux. Il ajoûte enſuite , que le Paon étoit une viande trop délicieuſe pour un Moine , & que *S. Gontier* avoit eu raiſon de refuſer

d'en manger. Or il eſt à remarquer, M. R. P. que les Moines de *Cluni* qui étoient répandus en Allemagne, comme dans toutes les autres parties d'Occident, la croyoient défenduë par la Régle. Saint *Godard* pouvoit-il l'ignorer ? N'avoit-il pas encore vû dans la vie de Saint *Odon*, l'exemple terrible de ce Religieux infortuné qui fut puni d'une mort ſubite, pour avoir raiſonné comme les Partiſans de la volaille, & avoir mangé en conſéquence non d'un Paon, ou de quelqu'autre oiſeau rare, mais ſeulement d'une poule, que le hazard lui avoit préſentée, & qu'il prenoit pour du poiſſon, *hæc mihi piſcis erit.* L'Auteur qui rapporte cet exemple, remarque que Saint *Odon* en faiſoit ſouvent le recit à ſes Religieux pour leur donner horreur de la viande. Saint *Godard* avoit donc établi chez lui l'abſtinence de la volaille, parce qu'il croyoit la volaille défenduë par la Régle, & cette abſtinence étoit entierement conforme à l'ancienne Tradition de l'Ordre. Il étoit, dites-vous, un zélé Reformateur. Et qu'eſt-ce donc qu'un Reformateur ſelon vous ? Selon l'idée ordinaire,

c'eſt un homme inſpiré de Dieu pour rétablir un Ordre relâché. Il ne prétend point faire de nouvelles loix ; il n'aſpire qu'à faire revivre les anciennes, & il prévoit toujours, quelques ſoins qu'il ſe donne, & quelque benediction que Dieu daigne répandre ſur ſon travail, qu'il n'atteindra jamais à cette haute perfection où étoit le Monachiſme dans ſon origine. Plein de ſentimens d'humilité, il ſe trouve fort heureux de ſuivre de loin les Saints Legiſlateurs, qui l'ont précedé, & de faire imiter leur vertu. Tous les Reformateurs n'ont point eû d'autres vûës, & nous leur ſommes redevables de ce que l'ancienne Tradition de l'Ordre Monaſtique eſt venuë juſqu'à nous. Et comme ils ont toûjours été fort contraires à l'uſage de la volaille, on doit en conclure qu'ils n'ont rien trouvé dans cette Tradition qui pût les favoriſer.

Il eſt vrai que dès le huitiéme Siécle, les Moines du Mont-Caſſin avoient de la volaille à Pâques & à Noël, *Paul* Diacre le marque bien poſitivement dans la lettre qu'il écrivit à *Charlemagne* ſous le nom de

l'Abbé *Theodemar*. Il ſemble même y inſinuer que la Régle n'étoit pas abſolument contraire à la volaille, & que Saint Benoît avoit eû la prudence de s'exprimer de maniere, que ceux qui en mangeroient ne ſeroient coupables d'aucune faute, mais qu'ils ne pourroient auſſi en exiger. Mais ſans entrer dans ce ſentiment, qui pouvoit être particulier à *Paul* Diacre, je ſuis perſuadé que l'uſage de la volaille à Pâques & à Noël n'étoit pas fort ancien au Mont-Caſſin, & qu'il ne venoit pas aſſurément des premiers Diſciples de Saint Benoît. Votre Pere Allemand, qui ne s'attache ordinairement qu'à la ſuperficie des choſes, ſans rien approfondir, eſt d'un ſentiment contraire. C'eſt pourquoi cet exemple lui paroît ſi déciſif, que ſans obſerver l'ordre des tems, il lui donne la premiere place dans ſa Tradition.

Il auroit dû conſiderer que les Moines du *Mont-Caſſin* étoient bien déchûs de leur premiere ferveur. Depuis environ deux cens cinquante ans que Saint *Benoit* étoit mort, le Monaſtere avoit été ſujet à bien des revolu-

tions. Les *Lombards* l'avoient entierement détruit, & les Moines dispersez avoient été contraints de se refugier à Rome, où ils étoient sans doute plus dissipez que dans leur solitude. Dans une telle désolation ils ne pouvoient gueres conserver cet esprit de pénitence qui fait, pour ainsi dire, l'ame de la vie Religieuse. Et en effet selon la lettre de *Paul* Diacre, qu'il regarde avec tant de complaisance, comme sa meilleure piéce, ils avoient déjà fait de grands changemens à l'Office divin; au lieu de deux mèts, qui sont accordez par la régle, ils en avoient ordinairement trois, & on en ajoûtoit un quatriéme, les grandes Fêtes. L'hemine que Saint Benoît avoit àccordée avec tant de peine, n'étoit plus suffisante; il falloit plus de vin les Fêtes & les bonnes années; enfin cette lettre ne fait aucune mention du travail manuel, ce qui me fait croire qu'il étoit entierement aboli; il n'y a pas même jusqu'aux habits, dont on avoit changé la forme. Tous ces abus venant d'un même principe, il n'est pas hors d'apparence que l'usage de la volaille en venoit aussi.

Je ne ſçai même de la maniere dont *Paul* Diacre en parle, s'il étoit bien établi, & s'il ne faiſoit pas gémir bien de Saints Religieux, qui, par une providence toute particuliere, conſervoient encore dans ces tems de nuages, quelques étincelles du premier eſprit de l'Ordre. Car il y en avoit qui ne mangeoient que des legumes, & qui ne buvoient point de vin. On ſent qu'il ne parle pas de cet uſage comme des autres. Il cherche un prétexte dans la Régle, & un prétexte peut-être inoüi juſqu'alors; & il ne paroît pas au moins qu'on s'en ſoit ſervi avant lui. Il dit encore que les Religieux n'avoient aucun droit d'exiger cette grace, & qu'elle n'avoit lieu, que quand on pouvoit facilement trouver de la volaille. Ce qui me fait remarquer, en paſſant, que votre Auteur a bien pû ſe tromper au commencement de ſa *Diſſertation*, quand il a aſſûré qu'elle étoit très-commune au Mont-Caſſin. Pourquoi tant de précautions pour une indulgence qui ne s'accordoit que deux fois l'année, & ſeulement pendant huit jours. Si l'ancienne prati-

que de l'Ordre n'y avoit pas été contraire, & si on n'en avoit pas été persuadé, se seroit-on borné à si peu de chose, sur tout dans un tems que le nombre des Religieux imparfaits étoit le plus grand ? Disons donc que c'étoit un abus que le malheur des tems avoit introduit, ou qui s'introduisoit peu-à-peu, avec tous ceux que je viens de rapporter.

Les Abbez avoient pû aussi donner occasion à ce relâchement ; ils accordoient assez souvent des dispenses, & pour des sujets assez legers ; ils retranchoient les jeûnes qui tomboient aux jours de Fêtes, les croyant incompatibles avec les joyes de l'Eglise. Ne pouvoient-ils pas croire par ce même principe, pouvoir donner quelque atteinte à l'abstinence, aux jours de la Naissance & de la Resurrection du Sauveur, que la joye de l'Eglise étoit plus grande ? Ils avoient devant les yeux la Regle de Saint *Isidore*, qui permettoit des viandes legeres les jours de Fêtes, quoi qu'elle n'accordât en tout tems que des legumes. *Viles olerum cibos & pallentia legumina : in diebus verò sanctis interdum*

cum oleribus, levissimarum carnium alimenta. Il n'en falloit pas davantage pour autoriser les Abbez qui n'étoient peut-être pas fâchez de profiter du privilége.

Ce que je viens de dire de la décadence de la discipline au Mont-Cassin dès le huitiéme siécle, détruit absolument ce que notre Auteur ose ensuite avancer de son chef, que les premiers Moines de *Fulde* y prirent leurs usages, & que par consequent la volaille n'a jamais été défenduë à *Fulde*, ni dans les anciens Monasteres d'Allemagne qui en dépendoient. Il est vrai que Saint *Boniface* envoya le Saint Abbé *Sturme* au Mont Cassin, pour y remarquer jusqu'aux moindres vestiges de l'ancienne observance, qu'il vouloit établir dans toute sa vigueur: mais il ne s'ensuit pas qu'il en ait adopté tous les usages. Saint *Sturme* visita plusieurs autres Monasteres d'Italie, & comme une sage abeille, il sçût en recueillir ce qu'il y avoit de meilleur, pour composer ce miel excellent qui devoit faire les delices de l'Allemagne, & adoucir les mœurs de quantité de peuples féroces

qui avoient été jusqu'alors comme indomptables. Si votre Pere Allemand avoit des preuves du contraire, il auroit bien dû les rapporter. Ces nouvelles découvertes n'étoient point inutiles comme il le dit : *Germanos autem nostros*, ce sont ses propres paroles, *hac de re, fecisse id quod non inveniebatur vetitum non opus est ut probem.* Rien au contraire n'étoit plus nécessaire, M. R. P. pour persuader les Sçavans, qui ne se dépoüillent pas facilement de leurs premiers préjugez Le Pape *Zacharie* parlant des Moines de *Fulde*, dit que c'étoient des hommes admirables par leur abstinence; *viros miræ abstinentiæ*; qu'ils se passoient de viande & de vin, *nec carnem comedentes, nec vinum bibentes* : & la bonne odeur de leur sainte vie, qui se répandit non seulement dans toute l'Allemagne, mais qui passa même dans les païs éloignez, prouve évidemment qu'ils possedoient, dans un dégré éminent, toutes les vertus Religieuses.

Notre Auteur ajoûte que, sous l'Empereur Charlemagne, la volaille étoit la nourriture ordinaire dans la

plusſpart des Monaſteres de ſes Etats, & qu'il s'y en faiſoit une ſi grande conſommation, qu'on avoit de la peine à en trouver. Il faut voir la deſcription qu'il en fait, en ſuppoſant cependant qu'il exagére beaucoup. Selon lui, ils avoient des Chaſſeurs qui enlevoient le meilleur gibier, enſorte que la pluſpart de la Nobleſſe en fit de grandes plaintes à l'Empereur. Mais il ne dit pas qu'il y avoit bien d'autres déréglemens dans ces mêmes Monaſteres, & qu'ils étoient tombez dans une telle décadence depuis Charles Martel, qui y avoit introduit les Commendes, qu'on n'y reconnoiſſoit plus aucun veſtige d'obſervance. Qu'il juge après cela, ſi de tels exemples lui conviennent, quel cas on doit faire de ſon ſyſtême.

L'autorité du Concile d'*Aix la Chapelle* qui finit ſa Tradition, ſeroit bien conſidérable, ſi les Peres de ce Concile avoient effectivement crû, comme il dit, que la volaille n'étoit point défenduë par la Régle. Les plus Saints de ces Peres, & les plus éclairez avoient été tirez des Monaſteres, la

plusſpart étoient très-verſez dans la diſcipline, qui étoit alors la principale étude, comme il eſt facile d'en juger par les ſages réglemens qu'ils firent. Ils avoient auprès d'eux les principaux Abbez de l'Ordre, dont pluſieurs étoient d'une vertu éminente; tous conſpiroient enſemble à rétablir les Monaſteres dans leur premiere ſplendeur, & à en retrancher les abus. Ainſi il eſt à préſumer qu'ils poſſedoient parfaitement la Régle, & qu'ils en pénétroient les ſens les plus cachez. Mais quelle raiſon rapporte-t'il, pour prouver qu'ils étoient dans ce ſentiment? Ils permirent, dit-il, aux Moines d'uſer de la volaille à Pâques & à Noël. Eſt-ce là raiſonner conſequemment? Selon ce raiſonnement, M. R. P. les Peres de ce Concile étoient bien ſeveres. Car s'ils croyoient la volaille permiſe par la Regle, pourquoi n'en pas laiſſer un uſage honnete pendant toute l'année? Il ne falloit, en ce cas, que retrancher les abus, & arrêter l'immortification des Religieux; en faire davantage, c'étoit ajoûter à la Régle. D'un autre côté, les Abbez & les Religieux

de ce tems-là étoient bien dociles de souffrir un changement si essentiel, sans faire aucune remontrance au Concile. Il paroît au contraire que tout passa d'un consentement unanime. De plus, ces mêmes Peres ne permirent-ils pas en même-tems la graisse des animaux à quatre pieds, qui sont certainement défendus par la Régle ? Ces permissions, M. R. P. étoient, à proprement parler, des permissions forcées, & les Peres ne les accorderent qu'à regret. C'etoient de pures tolerances que les tems avoient renduës nécessaires. Et à l'égard de la volaille, on voit par plusieurs sages réglemens qu'ils firent, que leur intention étoit de la retrancher tout-à-fait. J'ai déjà remarqué qu'ils défendirent à tous les Evêques d'en donner desormais aux Religieux. *Ut nullus Episcoporum Monachis volatilia comedere præcipiat*; c'est le neuviéme Statut : par le précedent ils en permettent seulement aux malades; *ut volatilia intus forisve nisi pro infirmitate, nullo tempore comedant*. Cela est bien positif. L'exception pour les seules Fêtes de Pâques & de Noël,

n'étoit qu'une indulgence qui n'obligeoit personne. Les Peres le declarerent peut-être à la requête de quelques Saints Moines, qui avoient scrupule de se relâcher tant soit peu sur l'abstinence prescrite par la Regle; & qu'ils laissoient la liberté à tout le monde d'en user comme ils jugeroient à propos. *Si autem Abbas aut Monachi abstinere se voluerint, in eorum sit arbitrio.*

Vous voyez, mon Reverend Pere, par tout ce que je viens de dire, que je ne me suis point trop avancé au commencement de cette lettre, quand je vous ai promis de vous faire voir, que de tous les exemples que votre Allemand a employez pour appuyer son sentiment, il n'y en a pas un qui prouve ce qu'il s'étoit proposé, & que la pluspart prouvent le contraire. Je voulois ajoûter ce que j'ai remarqué sur les autoritez qu'il accumule ensuite, & qui sont comme une troisiéme partie de sa *Dissertation*; mais j'ai déja passé les bornes que je m'étois prescrites, ce sera pour la premiere fois que j'aurai l'honneur de vous écrire.

Septembre 1726.

ARTICLE LXXXV.

Immerſions & Emerſions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Septembre 1726.

Immerſions du premier Satellite.

LE 2e Septembre Immerſion à	1h	15′	matin
Le 3 à	7	45	ſoir
Le 5 à	2	14	ſoir
Le 7 à	8	42	matin
Le 9 à	3	12	matin
Le 10 à	9	40	ſoir
Le 12 à	4	11	ſoir
Le 14 à	10	41	matin
Le 16 à	5	10	matin
Le 17 à	11	39	ſoir
Le 19 à	6	8	ſoir
Le 21 à	0	37	après midi
Le 23 à	7	5	matin
Le 25 à	1	34	matin
Le 26 à	8	3	ſoir
Le 28 à	2	32	ſoir
Le 30 à	9	1	matin

Immersions du second Satellite.

Le 5 à	7	51	matin
Le 8 à	9	12	soir
Le 12 à	10	30	matin
Le 15 à	11	49	soir
Le 19 à	1	10	soir
Le 23 à	2	30	matin
Le 26 à	3	48	soir
Le 30 à	5	7	matin

Immmersions & Emersions du troisiéme Satellite.

Le 3.	Immersion à	0	40	matin
	Emersion à	3	30	
Le 10.	Immersion à	4	49	matin
	Emersion à	7	18	
Le 17.	Immersion à	8	49	matin
	Emersion à	11	28	
Le 24.	Immersion à	0	55	Soir
	Emersion à	3	22	

On ne verra rien du quatriéme.

ARTICLE LXXXVI.

Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter pour le mois d'Octobre 1726.

Premier Satellite.

LE 2^e^ Immersion à . . . . 3^h 31′ matin

Le 3 à	10	0	soir
Le 5 à	4	29	soir
Le 7 à	10	58	matin
Le 9 à	5	27	matin
Le 10 à	11	56	soir
Le 12 à	8	34	soir

☍ de ♃ au ☀ le 13

Emersion

Le 14 Emersion à	3	4	soir
Le 16 à	9	33	matin
Le 18 à	4	3	matin
Le 19 à	10	32	soir
Le 21 à	5	0	soir
Le 23 à	11	29	matin
Le 25 à	5	58	matin
Le 27 à	0	28	matin
Le 28 à	6	56	soir
Le 30 à	1	25	soir

Second Satellite.

Le 3	Immersion	à	6	28	soir
Le 7		à	7	46	matin
Le 10		à	8	51	soir
Le 14	Emersion	à	1	0	soir
Le 18		à	2	19	matin
Le 21		à	3	38	soir
Le 25		à	4	57	matin
Le 28		à	6	15	soir

Troisiéme Satellite.

Le 1	Immersion	à	5	1	Soir
	Emersion	à	7	27	
Le 8	Immersion	à	9	5	Soir
	Emersion	à	11	30	
Le 16	Immersion	à	1	7	m.
	Emersion	à	3	31	
Le 23	Immersion	à	5	11	m.
	Emersion	à	7	35	
Le 30	Immersion	à	9	13	m.
	Emersion	à	11	37	

On ne verra rien du quatriéme.

ARTICLE LXXXVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE ROME.

LE SEPTIÉME Tome du Recuëil de M. *Muratori* vient de paroître. Il est dédié au Duc de Modéne. Voici ce qu'il contient en 1108. colonnes, *in fol.*

Chronicon Romualdi II. Archiepiscopi Salernitani nunc primùm editum ex Manuscripto cod. Bibliothecæ Ambrosianæ cum animadversionibus Clarissimi Viri Joseph Antonii Saxii eidem Bibliothecæ Præfecti.

Historia Hugonis Falcandi de rebus gestis in Siciliæ Regno, ex Bibliothecâ Siculâ Joannis Baptistæ Carussii deprompta, & cum prioribus editionibus collata & emendata.

Godefridi Viterbiensis Notarii Conradi III. Regis, Friderici I. Imperatoris, & Henrici VI. ejus filii Pantheon, seu Memoria sæculorum, ubi prætermissis iis quæ ad veteris Testamenti historiam & prima post Christi Nativitatem spec-

tant, ad tempora usque Urbani III. Papæ referuntur.

Sicardi Episcopi Cremonensis Chronicon à Nativitate Christi usque ad A. Æræ Christianæ MCCXIII. nunc primùm prodit ex Manuscripto C. Augustæ Cæsareæ Vindobonensis Bibliothecæ, & ex altero Bibliothecæ Estensis.

Chronicon breve Cremonense ab A. 1096. *usque ad A.* 1233. *Autore Anonymo. Nunc primùm prodit ex Manuscripto Cod. Cremonense.*

Bernardi Thesaurarii liber de Acquisitione Terræ Sanctæ ab A. MXCV. usque ad annum circiter MCCXXX. Gallicè scriptus, tum in Latinam linguam conversus circiter A. MCCCXX. à Fratre Francisco Pipino Bononiensi Ordinis Prædicatorum: nunc primùm prodit ex Manuscripto Cod. Bibliothecæ Estensis.

Chronicon Fossæ Novæ ab A. I. nostræ salutis usque ad A. MCCXVII. Autore Anonymo. Jampridem Ferdinandus Ughellus sub nomine Joannis de Coccano vulgavit: nunc verò ab innumeris mendis purgatum.

Chronicon breve Atinensis Ecclesiæ; Autoribus Atinensibus duobus Anony-

mis ex cod. perantiquo Manuſcripto Monaſterii Foſſæ Novæ.

Chronicon Cavenſe ab A. 569. *ad* 1318. *nunc primùm editum è Manuſcriptis Codicibus.*

Excerpta ex Martyrologio & Necrologio Caſſinenſi Manu exaratis, unà cum aliis ad Monaſterium Caſſinenſe ſpectantibus: nunc primùm prodeunt.

Ricardi de S. Germano Chronicon rerum per orbem geſtarum ab exceſſu Guillelmi Siciliæ Regis ab A. Scilicet D. MCLXXXIX. ad Annum uſque MCCXLIII. ex Membranaceo Codice Bibliothecæ Caſinenſis, à Ferdinando Ughello jam editum, & in præſenti editione ab innumeris fermè erroribus expurgatum.

Matthæi Spinelli de Juvenatio Authoris Synchroni Ephemerides Neapolitanæ; ſive Diarium Rerum geſtarum in Regno Neapolitano ab A. 1247. *uſque ad A.* 1268. *Italicè nunc primùm prodeunt ex Manuſcripto Codice Neritonenſi. Accedunt Latina Interpretatio & Notæ Clariſſimi Viri Danielis Papebrockii è Societate Jeſu.*

Chaque piéce a ſa Préface à part; & ces Préfaces ſont de bon goût &

des Sciences & des beaux Arts. 1735 pleines d'érudition : la plûpart ſont de *M. Muratori.*

Entre l'Egliſe de *S. Maria in Dominica*, qu'on nomme la *Navicella*, & celle des Saints Jean & Paul, il y a un Arc de pierre, de *Traverſino*, avec cette inſcription.

P CORNELIVS DOLABELLA COS.
C IVNIVS CF SILANVS FLAMEN
MART
EX SC
FACIVNDVM CVRAVERVNT IDEMQVE PROBAVERVNT

Chez M. le Card. Alex. Albani en très-beaux & grands Caracteres ſur marbre blanc.

NERONI CAESARI
GERMANICI CAESARIS F
TI CAESARIS AVGVSTI N
DIVI AVGVSTI PRO N
FLAMINI AVGVSTALI
SODALI AVGVSTALI
SODALI TITIO FRATRI ARVALI
FECIALI QVAESTORI
EX SC.

Vide Gruter.

DANS le Cimetiere des Saints Hermes & Blasilla, un Sepulchre est fermé par une Inscription de *Plotine*, qui ne peut être que la femme de Trajan. Mais elle commence & finit par une croix très-bien formée.

✠ FIG. PLOTINAE AVG. ✠

Dominici Georgii de Origine Metropolis Ecclesiæ Beneventanæ Dissertatio Epistolaris ad E. & R. Principem Jos. Ben. S.R.E. Cardinalem Imperialem Romæ 1725. Apud Hieronymum Maynardum in plateâ Montis citorii.

Le Sçavant Auteur donna en 1722. *Exercitationes de antiquis Italiæ Metropolibus.* Au chap. 7. pag. 78. il recherchoit en passant, laquelle des Eglises du Royaume de Naples avoit été érigée la premiere en Métropole, & il donnoit un an d'ancienneté à celle de *Capouë*, sur celle de Benevent. BENOÎT XIII. ayant passé du Thrône Archiepiscopal de Bénévent, qu'il a occupé pendant trente-huit ans, deux mois & dix jours, à la Chaire de Saint Pierre, qu'il remplit si glorieuse-

ment ; & *M Georgio* notre Auteur ayant été admis à l'honneur de lui baiser les pieds , Sa Sainteté lui recommanda de faire une plus particuliere attention à l'époque de l'érection de l'Evêché de Capouë en Archevêché.

En même tems *M. Philippe Rossi* avertit *M. Georgio* de se défier un peu du passage de Léon d'Ostie, soit parce que c'est un témoignage postérieur de deux cens ans à l'évenement, soit parce que le témoin peut être soupçonné d'avoir favorisé le Capoüan, à cause de la situation du Mont-Cassin & de ses dépendances. Or M. Georgio s'en étoit rapporté au texte de la *Chronique* du Mont-Cassin, où *Léon* d'Ostie dit en effet au Livre 49. Chapitre 9. que dans la dix-neuviéme année d'*Aligerne* , Abbé du Mont-Cassin , le Pape Jean XIII. donna à l'Eglise de Capouë pour premier Archevêque , *Jean* frere de Pandulphe Beneventin, Prince de Capouë. Comme donc il est hors de doute qu'*Aligerne* fut fait Abbé en 949 , il a paru évident à M. Georgio que Capouë reçut un Archevêque la dix-neuvié-

me année d'après cette élection, & par conséquent en 968. un an précisément avant l'érection de l'Eglise de Benevent en Métropole. M. Georgio se rencontroit dans ce sentiment avec le Cardinal Baronius, sous l'année 968. §. 91. avec le Cardinal Noris *de V. Synodo* Cap. 10. avec *Camillus Peregrinius* & *Angelus à Nuce.* Aujourd'hui, que M. Georgio change de sentiment, & qu'il renvoye au-delà de 969. l'érection de l'Eglise de Capouë en Métropole, les reproches qu'il fournit contre le texte de Léon d'Ostie sont ceux-ci. 1°. Ce texte varie selon les éditions; celle de Venise en 1503. ne s'accorde pas ici avec celles de Paris en 1668. & avec celles de Naples. 2°. Il embroüille les faits; il fait tomber en 968. l'éxil de Jean XIII, que les Auteurs contemporains placent trois ans plûtôt en 965. Et il fait faire par un Pape prisonnier une érection qui demande des solemnitez que la captivité ne permet guéres. 3°. Leon d'Ostie se trompe manifestement sur d'autres semblables points de Chronologie, sur le commencement des Ducs de Benevent,

ſur le tems que *Theodemar* & *Apollinaire* furent Abbez du Mont-Caſſin; & à leur ſujet, il paroît ſouvent ſe contredire ſur l'Epoque de l'Abbé *Adalpert*, qu'il fait contemporain des Papes Etienne VII. & Jean XI. 4°. Le Manuſcrit du Mont-Caſſin n'eſt point Original; c'eſt une Copie recente. 5°. Au lieu que dans l'Edition de Paris, on lit tout au long *Aligerni nonodecimo Anno*, le Chifre XIX. bien plus expoſé à être alteré, eſt employé dans l'Edition plus ancienne de Veniſe. De tout cela, M. Georgio conclut qu'on ne peut s'en tenir au témoignage de Léon d'Oſtie; & que comme Léon étoit le ſeul Hiſtorien, ſur la foi duquel on rapportoit à l'an 968. le commencement de la Métropole de Capouë, cette Erection doit être renvoyée plus loin, peut-être en 971. De ſorte que la Métropole de Benevent ſe trouve plus ancienne, ayant été érigée certainement en 969, comme on le voit par le diplome même de Jean XIII. le plus ancien diplome qu'on ait en cette matiere. Le P. Thomaſſin avoit déja prononcé en faveur de l'Egliſe de Benevent; & le

Prélat Pompée Sarnelli, a pris & soutenu ce parti avec force. Il n'est pas étonnant que M. Georgio, qui dans son Ouvrage de 1722. en parlant de Benevent, ne recherchoit que l'année de l'Erection de cette Métropole, ne soit pas entré alors dans un grand détail des prérogatives qui distinguerent si anciennement cette illustre Eglise, entre toutes celles du Royaume de Naples : c'est aujourd'hui le tems de les rapporter. On voit, dit-il, dans S. Paulin, qu'au commencement du cinquiéme Siécle, l'Evêque d'Eclane étoit subordonné à celui de Benevent, selon l'interprétation du P. Garnier, que le Cardinal Noris a préferée à celle du Moine Michel. On voit, ajoûte M. Georgio, qu'en 571. Vollon ayant érigé Benevent en Métropole Civile, cette Eglise prit dès-lors, du consentement des Papes, l'ascendant sur toutes les autres Eglises du Duché. En 668. le Pape *Vitalien* étend le territoire des Evêques de Benevent au-delà de Benevent par un diplome que Marin II. confirme en 944. Ughel & le P. Cantel ont crû que dès l'an 668. les Evêques de Be-

nevent, ſans prendre le tître de Métropolitains, en exerçoient les droits & l'autorité. M. Georgio ſoutient que par leurs Bulles, les Papes ſoumirent à l'Egliſe de Benevent, non ſeulement celles du *Samnium*, dont Benevent étoit Capitale, mais encore celles de la Campanie, de la Poüille, de la Calabre, de la Lucanie, des Brutiens, & de la Sicile. Depuis Jean XIII. qui trouva ce Siége en état d'être honoré du tître d'Archevêché, l'Archevêque de Benevent a vû monter juſqu'à trente-deux le nombre de ſes Suffragans. N. S. P. le Pape BENOIST XIII. a relevé avec préciſion toute cette gloire de l'Egliſe de Benevent dans ſes Lettres Apoſtoliques du 5. Juin 1724. en ce peu de mots. " *Eccleſia enim temporalibus quidem rationibus maximè nobilis; ſed ſacris titulis & laudibus longè nobilior, quæ Metropolitici juris honore jam à ſæculo Chriſti ſeptimo gloriatur, jure autem & nomine ipſo prolatis etiam Provinciæ finibus per Apoſtolicam authoritatem anno nonginteſimo ſexageſimo nono inſignita, & ſublimior inter cœteras ordinata*, &c.

Septembre 1726.

DE NAPLES.

M. MUTIUS imprime le Tome 3[e] du P. Putignani, *de Redivivo sanguine D. Januarii Epis. & Martyris, præcipui Patroni Civitatis & Regni Neapolitani tripartitum opus Autore P. Dominico Putignano è Soc. Jesu. Pars Tertia de sanguine Encomiaste.* Dans ce livre on lira la vie, le Martyre, les prodiges du Saint & de son saint sang.

Principii d'una Scienza nuova intorno alla Natura delle Nazioni, per il quale si Ritrovano i principii d'altro sistema del diritto Naturale delle Genti. All Eminentissimo Principe Lorenzo Corsini Amplissimo Cardinale dedicati. In Napoli par Felice Mosca, 1725. *in* 12. pag. 270. L'Auteur est M. J. B. De Vico, Lecteur de Rhetorique dans l'Université de Naples.

Discorsi *Morali* per l'Augustissimo Sacramento dell' Altare sugl' Evangeli delle sei Dominiche di *Quaresima del* F. *Cherubino* Vici da Morcone dell' insigne Arcidiocesi di Benevento Maestro in Sacra Theologia della Provincia di Dalmazia dell' Or-

dine de Predicatori Consacrati alla Santita di N. Signore Benedetto XIII. Pontefice Massimo. In Napoli, 1725. Nella Stamperia di Antonio Abri, e di Felice Mosca, Tomi 2. *in* 4°. Il 1°. pagg. 352. Il 2°. pagg. 401. Tout l'Ouvrage contient soixante Discours, sçavoir dix pour chaque Dimanche de Carême.

Il Vivere & *il morir contento*, Pensieri estratti da Gravissimi Autori, & adunati assieme da Nunzio San Pier d'Arena palermitano. Operetta divisa in due Parti. Nella prima del Viver, nella secunda del Morir contento trattasi dedicata à Santa Rosalia Vergine Romana Palermitana. In Napoli per Felice Mosca 1726. 1. Tom. *in* 8°. pagg. 372.

De *Principe Templo Panormitano*, libri tredecim Autore P. J. Maria Amato Panormitano è Soc. Jesu. Panormi per J. B. Aiciardo. 1726.

Esercizi di Divozione in Onore della SS. Trinità. Opera di Francesco Pepe della Compagnia di Gesu. Dedicata alla Gloriosissima Regina del Cielo MARIA Santissima. In Napoli, 1726. Nella Stamperia di Felice Mos-

ca. 1. vol. *in* 12. pagg. 407.

Vita *del Servo di Dio P. Francesco di Geronymo* della Compagnia di Gesu, Neuvamente scritta del P. Simone Bagnati della medesima Compagnia per le Nuove Notize delle sue Virtù e Grazie impetrate da Dio. Libri tre dedicata all Illustrissimo ed Excellentissimo Signore il Signor D. Tiberio Brancaccio Patrizio Neapolitano. In Napoli, 1725. Nella Stamperia di Felice Mosca. 1. vol. *in* 4°. pagg. 373.

D'ALLEMAGNE, D'ULM.

Le *Trésor des Antiquitez Teutoniques* de feu Jean *Schilter* fameux Jurisconsulte de Strasbourg contiendra, en trois volumes *in folio*, les Ouvrages suivans.

Dans le premier volume : 1°. La Paraphrase poëtique des Evangiles, par *Otfrid*, Moine de *Veissenbourg*, & non pas de *Saint Gal*, comme *Trithême* l'a dit, suivi de plusieurs Sçavans ; 2°. Une Traduction & une Paraphrase des *Pseaumes* par *Notker* Abbé de S. Gal, dit *Labeon*, à cause qu'il

avoit les lévres grosses ou de travers : 3°. Une Traduction du *Cantique des Cantiques*, par *Villeram*, Abbé de Saint Sebastien d'Ebersperg en Baviere, & non pas de S. Pierre de Mersbourg, comme l'ont publié *Lambecius* & *Dupin* ; le tout en ancien François ou Teuton, accompagné de Version & de Notes instructives, ainsi que ce qui suit : 4°. La Régle de S. Benoît en Latin & en Allemand : 5°. Un fragment d'une très-ancienne Traduction du livre d'*Isidore* de Seville *contre les Juifs* : 6°. Une Traduction d'un Ouvrage sur l'*avénement du Messie*, écrit en Arabe par un Juif converti de Maroc, nommé Rabbi *Samuël*, dont la Traduction Latine est dans la *Bibliotheque des Peres* : 7°. Une *Table des Evangiles* pour les Dimanches & les Fêtes selon l'usage des Anciens Teutons : 8°. Un ancien *Calendrier* Allemand : 9°. Un Recuëil de *Cathechismes* de l'Ancienne Eglise Teutonique : 10°. L'*Entretien de Jesus-Christ, avec la Samaritaine*, & le *Te Deum* en vers : 11°. Un Poëme sur S. *Annon* Archevêque de Cologne.

Dans le second volume : 1°. Une

nouvelle Édition de la *Loi Salique;* 2°. L'ancien Droit Provincial Allemand *Jus Alemannicum Provinciale :* 3°. Un ample fragment d'un ancien Poëme qui contient l'Hiſtoire de la Guerre de Charlemagne contre les Sarraſins : 4°. Un Poëme ſur le même Prince & ſur Roland , *Poëma von Chunich* KARL *und vod* RUOLAND : *gemacht , wie ſi die Heidenſchaft uberkommen :* 5°. Un autre Poëme de l'an 883. à l'honneur de l'Empereur *Loüis :* 6°. Les *Auteurs Paranetiques* publiez en 1604. par Goldaſt , dont l'Édition eſt devenuë très-rare.

Dans le troiſiéme volume , un Gloſſaire François-Allemand , *Francico-Alemannicum.*

Bartholomæi qui fait cette Edition ſur le propre Manuſcrit de *Schilter* , & ſous l'inſpection de M. Simon, Syndic de la ville Imperiale de *Kemptem* , delivre le premier volume aux Souſcripteurs. Il delivrera le ſecond à la foire de cet Automne , & le troiſiéme à Pâques de 1727. Ceux qui n'auront pas ſouſcrit par quinze florins pour le papier ordinaire , ou dix-huit pour le meilleur , payeront ſix florins de plus.

D'AUSBOURG.

Excerpta *Genealogico-Historica*, eſt un volume *in fol.* que le P. *Duelli*, qui continuë ſes *Miſcellanées*, vient de publier d'après les Chartulaires du moyen âge qui ſont parvenus à ſa connoiſſance.

Il ſe fait ici une très-bonne & aſſez belle Edition de la *Chronologie de Freiſingen*, par le P. *Maichelbourg* Benedictin.

DE STRASBOURG,

Les Piéces Academiques qu'a données au Public M. Daniel Pfeffinger, qui eſt mort d'Apoplexie le 24. Novembre dernier, dans ſa ſoixante-troiſiéme année, & qui étoit Docteur & Profeſſeur en Théologie & Chanoine de S. Thomas, ſont ſur le Prophête *Aggée*, ſur les vices des *Cretois*, ſur les *Nethinéens*, ſur les mariages mixtes, ſur le rétabliſſement des Diables, à l'occaſion du paſſage des Actes, Chap. III. v. 21.

DE SUISSE.

DE SCHAFHOUZE.

On a tranſporté de *Cloden* en cette Ville pluſieurs Curioſitez Antiques, qu'on a trouvées en creuſant la terre dans ce village. On y remarque des pierres d'une matiere fort déliée, où ſe liſent les noms de Legions, *Legio I. Legio II.* &c.

DE S. GAL.

NOVELLÆ *litterariæ S. Gallenſes, varia Eruditorum Electa exhibentes.* C'eſt le tître d'un petit Ouvrage périodique promis pour chaque Trimeſtre, dans lequel on ſe propoſe de publier diverſes obſervations de Juriſprudence, de Philoſophie, & d'Hiſtoire, avec des piéces rares & Anecdotes qui auront été adreſſées à M. *Jean Burchard Schobinger* licencié en Droit.

DE PRUSSE.

DE KONIGSBERG.

Les Généalogies de la Nobleſſe Pruſſienne, Ouvrage de Monſieur *Jean* Chriſtophe *Volprecht*, accompagnent heureuſement le Traité de l'*Origine de la Nation Pruſſienne*, où l'Auteur, M. *Bayer*, à repandu diverſes choſes conſiderables ſur les Migrations des Scythes.

DE SUÉDE, D'UPSAL.

Periculum *runicum* eſt un *eſſai* ſur l'ancienneté des *Runes* ou Caractéres Gothiques ; il vient d'être publié par M. *Eric Benzel*, fils du Docteur du même nom, qui remplit la Chaire de Théologie du feu Docteur *Laurent Molin*.

D'ANGLETERRE,

DE LONDRES.

On annonce une ſeconde Edition

du livre intitulé, *Etat de la Nation* par rapport à ſon commerce, à ſes dettes & à ſes Finances, en cinq parties. La premiere, traite du Commerce en général, & particulierement de celui d'Angleterre : la ſeconde, de l'Etat de la Nation en 1688 : la troiſiéme, de l'Etat préſent de la Nation, en compenſant les pertes qu'elle a ſouffertes dans les deux dernieres guerres avec la France : la quatriéme, de la Circulation de l'argent ; & la cinquiéme de la poſſibilité de payer les dettes publiques, par le moyen de la circulation, par M. Eraſme Philips.

Une ſeconde Edition de *An Eſſay upon Government*, ou Eſſai du Gouvernement, par le D. Thomas Burnet Chanoine de Saliſbury. La méthode en eſt nouvelle, & on le croit ici très-propre pour ſervir à décider les Cas de Conſcience les plus embarraſſez par rapport à l'Autorité du Gouvernement en général & à l'obéïſſance qui eſt duë au Souverain.

Une troiſiéme Edition de l'*Anatomie du corps humain*, conſiderablement augmentée avec trente-quatre planches en cuivre par M. G. *Geſeldon.*

Septembre 1726.

Une dixiéme Edition du *Lexicon* de *Schrevellius*, par Joſeph *Hill*, qui l'a augmenté en pluſieurs endroits, & enrichi de huit mille mots.

Une troiſiéme Edition de l'*Inſtitut des Loix d'Angleterre*, ou Loix d'Angleterre dans leur ordre naturel, par M. Th. Wood, qui a corrigé l'Ouvrage.

Une troiſiéme Edition du premier volume de l'*Hiſtoire de la Medecine*, par M. *Friend*, & le vol. ſecond.

On a traduit du François en Anglois,

La *Loi Civile en ſon ordre naturel* : l'Auteur étoit M. *Domat* ; le Traducteur eſt M. Guillaume *Strahan*.

Trois *Diſſertations* de l'Abbé de *Vertot* & de l'Abbé *Anſelme* : la premiere, ſur cette queſtion : Le Royaume de France a-t'il été dans ſon origineun Gouvernement héréditaire, ou électif ? La ſeconde, ſur les ſermens des Anciens : la troiſiéme, ſur les monumens qui ſuppléent au défaut des anciens Hiſtoriens.

L'*Hiſtoire Eccleſiaſtique* par M. *Fleuri* ; on en débite chaque mois 15. feuilles *in* 4°. chez Jean *Crokalt*.

Septembre 1726.

La *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques* de M. Dupin.

Les *Mémoires* de Madame de Motteville.

La *Logique* de Crouzas.

L'*Académie des Sciences & des Arts*, contenant les vies des Sçavans des quatre derniers siécles, par M. Isaac *Bullart*.

L'*Histoire de France* du P. *Daniel*.

Le Heros & l'homme universel de Gratien, par le Pere de Courbeville.

On a proposé d'imprimer par souscriptions,

Le *supplément* du Grand *Dictionnaire* Historique, Géographique, Poëtique, &c. de M. *Jeremie Collier*.

Encyclopædia ou Dictionnaire Universel des Arts & des Sciences par *Chamberl*.

On a imprimé & l'on publie,

ΡΟΥΦΟΥ ΕΦΕΖΙΟΥ, &c. Trois Traitez de *Rufus d'Ephèse*, sur les maladies de la vessie & des reins, sur les médicamens purgatifs & sur les parties du corps humain. L'Editeur est M. G. *Glinek*, Docteur en Médecine : on en trouve le papier magnifique. On y a joint une Disserta-

tion ſur l'Auteur & ſur ſes Ecrits.

The Hiſtory of ruptures and ruptures-cures, Hiſtoire des Hernies & de la maniere de les guerir, par M. Robert Houſton de la Société Royale.

The Hiſtory of The propagation of Chriſtianity and Overthraw of paganiſm, ou l'Hiſtoire de la Propagation du Chriſtianiſme & de la chute du Paganiſme, par Robert *Millard* Maître ès Arts, *in* 8°. deux vol. On a prétendu donner dans cet Ouvrage des choſes curieuſes & utiles, tant ſur l'état du Paganiſme d'aujourd'hui, que ſur la maniere de convertir les Payens.

On voit ici depuis quelques jours la *Réponſe* de M. l'Abbe *Conti* à M. le Ch. *Newton*, & la moderation de l'Auteur touche fort les honnêtes gens.

DE HOLLANDE, *& des Païs-Bas.*

D'AMSTERDAM.

L'OUVERTURE *des ſept ſceaux*, par M. *Abbadie*. trois voll. *in* 4°, chez J. Rattelban.

L'HISTOIRE *de la Médecine* par le D. J. Friend, en François, chez G. Smith.

L'HISTOIRE *Physique de la Mer*, par Loüis Ferdinand, Comte de Marsily. HISTOIRE du *Danube* aussi, par cet illustre Auteur: l'un & l'autre *in fol.* chez les Janssons.

ŒUVRES du fameux Jacob *Cats* Conseiller Pensionnaire de Hollande. *In fol.* 2. vol.

LES *Jugemens des Sçavans*, de M. *Baillet* tant *corrigez* par M. *de la Monnoie.* Cette Édition-ci l'emporte par deux endroits sur celle de Paris qui lui a servi de modéle; parce qu'en celle-ci les Additions, Réflexions, Corrections de M. de la Monnoie sont rangées dans les marges à la portée du Texte qu'elles regardent, au lieu que dans l'Édition de Paris, elles sont renvoyées à la fin du volume & loin de leur propre endroit. 2°. Parce qu'on a ici ajoûté deux volumes qui contiennent l'*Antibaillet*: les *Réflexions* sur les Jugemens des Sçavans, les *Réfléxions* sur la vie de M. *Descartes*, & les *Jugemens* sur les Maîtres de l'Éloquence, par M. *Gibert.*

Septembre 1726.

DE LA HAYE.

GRAND Dictionnaire Géographique, Historique & Généalogique de M. A. G. *Luiscius* en langue Hollandoise. *In fol.* Volume 1. qui contient l'A seulement.

HISTOIRE METALLIQUE de M. Gerard *Van Loon*, en Hollandois, chez *Van Lom*, *Gosse*, &c.

TRAITÉ de la *Devotion* de M. *Jurieu*, *in* 12. vingt-deuxiéme Edition, pages 448. chez Jean Swart.

DE MIDDELBOURG.

L'ORIGINE *des Proverbes Flamans* usitez aujourd'hui, tirez de l'*Ecriture Sainte*, *du Paganisme*, du Papisme, des *anciennes opinions & Coutumes*, *des Evenemens Anciens & Modernes*, par Charles Tuynman. *In* 4°.

D'UTRECHT.

HISTORIA *Ecclesiastica*, par Lampe. Chez Gysbert Paddenburg.

HIEROPHYTICON, ou Commen-

taire sur les Plantes dont il est parlé dans l'Ecriture. 1725. *in* 4°. chez Jean *Broedelet*; Ouvrage posthume de M. Matthieu Hiller, qui donna en 711. *Onomasticon sacrum.*

VETUS *Testamentum ex versione septuaginta Interpretum, secundum exemplar Vaticanum Romæ editum denuo recognitum.* 2. voll. *in* 8°. On y voit une Préface de M. David *Mill*, qui trouve dans cette Version des infidélitez innombrables & irrémédiables.

DE ROTTERDAM.

FORTIFICATIONS du Général Coehorn, *in* 8°. avec figures. Chez Scheurleer.

DE LEYDE.

ANTIQUITEZ *& choses remarquables* de Deventer, Kampen, Zwol, Otmarsum, Harderwick, Doesburg, Hattem, Deutekom, Groll, &c. Ouvrage Hollandois : 2. vol. *in* 8°.

A. VESALII *opera omnia Anatomica & Chirurgica.* 2. vol. *in fol.* par M. *Boerhave*, chez Duvivié & Verbeek.

PETRI *Burmanni Epiſtola ad Claudium Capperonerium Theologum Licentiatum Diaconum Ambianenſem & Grecæ Linguæ Profeſſorem. De Novâ ejus M. Fabii Quintiliani de Inſtitutione Oratoriâ Editione, Leydæ apud Samuëlem Luchtmans.*

Ce ſont deux Grammairiens qui s'épluchent: chacun d'eux a donné un Quintilien, & c'eſt à qui fera le plus valoir ſon Edition par les vices de l'autre Edition. A les croire tous deux, tous deux ont mal entendu la correction, & la reſtitution du Texte; tous deux par leurs Notes ont plûtôt offuſqué qu'éclairci leur Auteur; tous deux ont refuſé à Quintilien les ſecours pour être bien compris. M. Burman après s'être défendu de ces imputations, toûjours en attaquant, donne un 6ᵉ Chapitre des calomnies & de la mauvaiſe foi, dit-il, de M. Capperonnier, un 7ᵉ des vols & du plagiariſme de M. Capperonnier, un 8ᵉ & un 9ᵉ des Inepties & des Notes de M. Capperonnier; un 10ᵉ de l'eſprit mordant de M. Capperonnier dans ſes Notes; un 11ᵉ des traits d'ignorance de M. Capperonnier, choiſis entre

plusieurs. M. Burman est sur tout choqué du peu de ménagement de M. Capperonnier à son égard ; du trop de ménagement de M. le Clerc pour M. Capperonnier, & d'un trait de M. Camusat au Tome 2. Partie 2. de la Bibliothéque Françoise. Il s'explique sur les égards qu'on doit aux Nations entieres, & en particulier aux Gens de Lettres, & il se déchaîne contre les François qu'il appelle à tout moment par dérision *Galluli*; il a fait en Latin *Pedans, Pedantis, Pedantes* pour pouvoir appeller M. Capperonnier Pédant par tous les cas, & il revient au François pour l'appeller un *Pédant qui a perdu son Calepin*. L'Auteur est dans la pensée que par tout où pour imprimer, l'on est assujetti aux Reviseurs & aux Approbateurs, il ne peut y avoir de gens habiles; il n'y a, selon lui, que les *Huguenots* qui le soient; il étend seulement ce privilége à ceux qu'il appelle *Jansenistes*, il impute un soin d'abolir tous les vestiges d'érudition ancienne, à la societé qui fait le plus hautement profession de faire valoir les anciens Auteurs : il ne laisse pas de renvoyer son Adversaire, pour

être instruit, tantôt au *Pline* du P. Hardouin, tantôt au *Bibliotheca Rhetorum* du P. le Jay; & il nomme même avec éloge les Sirmond, les Petau, les Vavasseur, les Labbe, il met même au premier rang *Rapin* & *Commire* :

Sed cum vatibus aureis, Rapino
Et cum Commirio . . . .
Secli Relliquiis beatioris,
Ægri quos dedit ultimos Poëtas,
Queisque effœta & iners, nec apta frugi
Post hac Francia vix pares creabit.

Mais ces Peres ont un Auteur dont la grossiereté est insupportable à M. Burman; c'est le Pere Bouhours.

Et densam Insipientium phalangem
Perraldosque truces Bohursiosque,
Et rudes Novitatis Advocatos.

Ces fragmens sont tirez d'une longue Satyre en Vers Hendecasyllabes, par laquelle il finit son Ouvrage pour s'égayer. En effet, le trouble avoit paru dès le titre dans une confusion qui ne sied pas à un Editeur de Quinti-

lien. *P. Burmanni Epistola ad C. Capperonerium de Nova ejus M. Fabii Quintiliani de Institutione Oratoriâ editione.* L'Index pour les 102. pages de l'Ouvrage est singulier; le voici tout entier : *Capperonerii calumniæ, Obtrectationes, Ignorantia, Fúrta, Ineptiæ, Errores*, &c. pag. 1. 102.

DE MALINES.

Historia *Ecclesiæ Ultrajectinæ à tempore mutatæ Religionis in fœderato Belgio*, &c. Le Tître annonce encore des preuves de l'anéantissement des Droits Archiepiscopaux & Capitulaires, les Monumens justificatifs, des Dissertations pour éclaircir les difficultez du fait & du Droit. L'Auteur est M. C. P. Hoynck Van Papendrecht. *In fol.* chez Vander Elst.

DE LA CHINE,

DE PEKING.

Le P. Parennin de la Compagnie de Jesus, ayant eu ordre du feu Empereur de traduire en Langue Tarta-

re des *Mantcheoux*, une *Anatomie* complette & un Corps de Médecine, il a fait choix de celle de M. Dionis. Le Langage de cette Traduction a été revû, corrigé & approuvé par l'Empereur même, & le Traducteur a envoyé cet Ouvrage à Messieurs de l'Académie des Sciences.

DE FRANCE,

DE PARIS.

DANS vos Mémoires du mois de Février en 1706, la nouvelle Edition des Œuvres de S. Grégoire le Grand, fut annoncée sous le nom des Benedictins de la Congrégation de S. Maur, & on y fit un éloge particulier du P. *Bessin*, qui fit croire au Public que ce Pere étoit le principal Auteur de cette partie la plus belle & la plus difficile de la nouvelle Edition. On n'a pas remarqué qu'il se soit défendu des complimens qu'on lui a faits sur cela; il s'est même cité dans son Edition des Conciles de Normandie, page 13. J'avois pensé comme le Public, jusqu'à ce que j'ai vû dans une Lettre sur la mort du R. P. de *Sainte Marthe*, qu'il

a donné l'Edition de S. Grégoire, *sans presqu'aucun secours, & qu'il est le seul Auteur de l'Ouvrage des Dissertations & des Notes.*

Comme je suis ami du P. *Bessin* je l'ai prié de m'instruire sur ce fait. Il m'a dit qu'en 1700 le R. P. de Sainte Marthe lui fit l'honneur de lui demander son secours pour l'Edition des Lettres de S. *Grégoire*, qu'il le lui accorda, & qu'il y travailla plus de trois ans. Il m'a fait voir 3. ou 4. mains de papier écrites, en partie par lui-même, en partie par deux autres Religieux qui mettoient seulement au net son travail, & en donnoient une seconde copie au R. P. de *Sainte Marthe* pour l'envoyer à l'Imprimeur.

Dans la premiere partie de ces Manuscrits, j'ai vû la critique de toutes les Notes de l'Edition de Paris en 1675. Environ 500. Notes de M. de *Goussainville* y sont approuvées & conservées dans la nouvelle Edition. Près de 300 y sont corrigées ou abregées. Plus de 600 sont entiérement rejettées ou supprimées, ou comme inutiles, ou comme triviales, ou comme fausses.

Septembre 1726.

Après la Critique des Notes de *Gouſſainville*, le P. *Beſſin* m'a fait voir 3. ou 400. nouvelles Notes de ſa façon, & il m'a dit qu'il a fait auſſi les Sommaires qui ſont à la tête des Epîtres. Il a ajoûté que le R. P. de *Sainte Marthe* eſt l'Auteur de toutes les Notes qui marquent les diverſes leçons, & qu'il a même fait pluſieurs Notes d'érudition : enfin, il m'a fait voir la diviſion Géographique des Epîtres de *S. Grégoire* & ſa Diſſertation Chronologique ſur le rétabliſſement de celles qui étoient déplacées.

Il y a donc ſujet de croire, que l'Auteur de la Lettre ſur la mort du R. P. de Sainte Marthe n'a pas été bien informé, & il paroît que les Mémoires de *Trevoux* n'ont pas rendu au P. Beſſin que la juſtice qui lui étoit dûë.

Le R. P. *Labat* Dominicain, fait imprimer chez Cavelier en 4. voll. *in* 12. une Rélation des Côtes Occidentales de l'Afrique, avec la deſcription du Païs, 300 lieuës dans les terres; le ſecours des gravûres y ſera employé.

Pendant que la *Bibliothéque des Hiſtoriens de la Congrégation de Saint Maur*, s'imprime à la Haye *in* 12.

quatre Benedictins de la Congrégation de S. Vannes vont imprimer à Paris, en 20. Volumes *in* 4° *l'Hiſtoire Générale des Auteurs Sacrez & Eccléſiaſtiques*, le Pere Petit Didier de cette Congrégation, avoit entamé heureuſement ce travail contre Monſieur Du Pin, & voulut bien ne pas pourſuivre ſa victoire.

Le divus *Auguſtinus Divo Thomæ ejuſque Angelicæ Scholæ Conciliatus, in quæſtione de gratiâ primi hominis & Angelorum*, imprimé à Padoüe en 1723, reparut en 1724 *Secundis curis* grand *in* 8° & en beaux caracteres. C'eſt cette ſeconde Edition, qui, propoſée ſans ſuccès aux Approbateurs de France, ſe vend ici contrefaite. L'Auteur, le R. P. J. H. Serry célébre Dominicain, y répond avec mépris à quelques objections d'un Inconnu qui lui ont été communiquées en Manuſcrit; & avec ménagement aux difficultez qui lui ont été faites par des Théologiens de ſon Ordre. Il ne paroît pas avoir lû l'Extrait critique de la premiere Edition, imprimé dans les Mémoires de Trévoux au mois d'Avril 1724.

Septembre 1726.

Les *Méditations Chrétiennes sur les Evangiles de toute l'année*, faites par un Benedictin de la Congrégation de Saint Maur, se publient chez Vincent Libraire en 2. Volumes *in* 12, & en un Volume *in* 4°.

L'histoire Militaire du Régne de Loüis le Grand par Monsieur le Marquis de Quincy, paroît en 7. voll *in* 4°. avec des figures, chez Denis Mariette, &c.

Le Traité *des Sacremens en général* de Monsieur l'Abbé Tournely sera bien-tôt suivi du Traité *de la Trinité*.

Le R. P. Du *Halde* D. L. C. D. J. vient de publier un XVII^e. *Recuëil de Lettres édifiantes & curieuses* écrites des Missions Etrangeres par quelques Missionnaires de la même Compagnie. On y voit & les succès florissans & la décadence de la Mission de la Chine. L'Auteur y donne aussi l'éloge du dernier Empereur qui mourut le 20. Décembre de l'an 1722. après avoir Régné glorieusement pendant soixante-un ans.

Le *Dictionnaire Universel de la France* en 3. voll. *in fol.* se vend chez les *Saugrains*, dont l'aîné passe pour l'Auteur de ce Livre.

LES Sermons du feu P. *Terraſſon* de l'Oratoire, ſe vendent chez Babuti en 4. vol. *in* 4°.

APHORISMES d'*Hippocrates* expliquez ſuivant la pratique Médicinale & ſelon la Méchanique du Corps humain, *in* 12. 2. vol. chez d'Houry.

LE *Guidon du chef-d'œuvre de S. Côme*, Tome 2. ſur l'Oſtéologie & Anatomie *in* 12. 1726. chez la Veuve Hortemels.

RÉFLEXIONS *ſur les principales véritez de la Religion, extraites des plus beaux endroits des SS. PP. in* 12. pagg. 560, chez d'Houry.

ANATOMIE *du Corps humain* avec des *Remarques* utiles aux Chirurgiens dans la pratique de leurs Opérations, enrichie de figures par M. J. *Palfin*, Chirurgien Juré Anatomiſte & Lecteur en Chirurgie à Gand, imprimé à Paris, chez Cavelier 1726.

ABREGÉ *Hiſtorique de la Bible* avec des *Notes* Litterales & de courtes *explications*, & un Diſtique à la tête de chaque Chapitre qui en exprime la ſubſtance. Par le R. P. de S. André Religieux Minime, 4. vol. *in* 12. chez Chaubert, Quai des Auguſtins, à la

Renommée. Le même Libraire vend auſſi les Antiquitez de l'Egliſe de Valence, un Volume *in* 4°.

OBSERVATIONS ſur le *Mémoire Académique* de Monſieur Morand le fils, inſéré dans l'*Hiſtoire* de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1722. p. 15. touchant les *Cataractes* des yeux. *In* 8°. chez d'Houry, 1726. C'eſt l'Abregé d'un Ouvrage encore Manuſcrit, mais fini, qui a été lû & goûté par des Connoiſſeurs, & que l'Auteur publiera à tems. Cet Auteur dont le nom eſt célébre dans la République des Lettres, vient de recevoir un nouveau nom. Monſieur Schrock Comte Palatin & Médecin de l'Empereur, Préſident de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature d'Allemagne, vient d'expédier à Monſieur de Voolhouze des Lettres Patentes d'Académicien, ſelon l'uſage de cette même Académie, il lui a impoſé le nom de *Démoſthènes.* Ce ne ſera pas ſeulement par ſa vaſte & profonde érudition, que Monſieur de Voolhouze fera revivre ce fameux Médecin Oculiſte de Marſeille, & du tems de Neron, loüé par Galien, par

Ætius & par les Grecs poſtérieurs. Il l'immortaliſera encore dans la *Bibliothéque Ophtalmique* qu'il prépare, par l'édition de trois Livres que ce Démoſthènes compoſa *ſur les maladies des yeux* : Livres qui ſe ſont perdus, & dont Monſieur de Voolhouze a découvert une ancienne Traduction en Langue Arabe dans deux Bibliothéques d'Angleterre.

FIN.

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois de Septembre 1726.

ART. LXXVII. *Histoire de l'Empire Ottoman, traduite de l'Italien de Sagrédo, par Monsieur Laurent. Six vol. in* 12. Page 1589

ART. LXXVIII. Opera Miscellanea, *&c. Oeuvres mêlées de Monsieur Roger Cotes.* p. 1624

ART. LXXIX. *Methode très-facile pour apprendre l'Ortographe par principes à ceux ou celles qui n'ont pas étudié le Latin, & utiles aux personnes qui ont la connoissance des belles Lettres; par le Sieur Jacquier, &c.* p. 1636

ART. LXXX. *Extrait d'une Lettre écrite de Brest, par Monsieur Deslandes, Commissaire de la Marine, de l'Académie Royale des Sciences, sur la formation des nouvelles Isles.* page 1645

ART. LXXXI. *La Vie de François Eu-*

*des de Mézeray Historiographe de France. Par M * * *. &c.* page 1651
ART. LXXXII. *Nouvelles Oeuvres de Monsieur l'Abbé de Maucroix, contenant la premiere Tusculane de Ciceron, du mépris de la mort; Lélius, ou de l'amitié; Caton l'ancien, ou de la vieillesse; avec quelques Lettres de Brutus & de Célius au même; les Satyres, les Epitres & l'Art Poetique d'Horace. &c.* p. 1671
ART. LXXXIII. *Lettres de Marie Rabutin-Chantal Marquise de Sévigné, à Madame la Comtesse de Grignan sa fille. &c.* p. 1680
ART. LXXXIV. *Seconde Lettre de Frere *** Religieux de la Trape, au R. P. Dom V. T. Religieux de la Congrégation de S. Maur.* p. 1706
ART. LXXXV. *Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Septembre* 1726. page 1728
ART. LXXXVI. *Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter pour le mois d'Octobre* 1726. p. 1730
ART. LXXXVII. *Nouv. Litteraires. De Rome.* 1732
Septembre 1726.

De Naples.	1742
D'Allemagne, d'Ulm.	1744
D'Ausbourg.	1747
De Strasbourg.	ibid.
De Suisse, De Schafhouze.	1748
De S. Gal.	ibid.
De Prusse.	1749
De Konigsberg.	ibid
De Suéde, d'Upsal.	ibid.
D'Angleterre, de Londres.	ibid.
De Hollande.	1753
D'Amsterdam.	ibid.
De la Haye.	1755
De Middelbourg.	ibid.
D'Utrecht.	ibid.
De Rotterdam.	1756
De Leyde.	ibid.
De Malines.	1760
De le Chine.	ibid.
De Peking.	ibid.
De France, De Paris.	1761

Fin de la Table.

Errata du mois de Septembre 1726.

PAge 1626. ligne 27. & 29. B C D, *lisez*, B. C. D. Page 1627. ligne 3. *lisez*, la même faute. Page 1628. ligne 16. b^3, lisez, *b x x*. ligne 17. *f g b*, lisez, *f. g. b.* ligne 22. *a b d*, lisez *a. b. c. d.* Page 1634. ligne 5. A E Q, coincidants, *lisez*, A. E. Q. coincidant. Page 1681. ligne 16. Coulanges, *lisez*, Coulange. Page 1691. ligne 7. & 8 *ce qui plait*, lisez, *ce qui est bon, ce qui plait* Page 1710. ligne 2. assaisonnees, *lisez* assaisonnez. Ligne 7. *paximatto*, lisez, *pascimatio*. Page 1713. *elbus*, lisez *esibus* Page 1727. ligne 6. & qu'ils *lisez*, & ils. Page 1733. ligue 12. *cremonense*, *lisez*, *cremonensi*. Page 1741. ligne 27. *nongintesimo*, lisez, *nongentesimo*. Page 1742. ligne 17. par, *lisez*, per Page 1746. ligne 10. *die*, lisez, *diu*. Ligne 11. *uberkomen*, lisez, *uberchomen*.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 1860